
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS

A l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, à la Littérature et aux Langues des Peuples Orientaux;

Rédigé par MM. Chézy, — Coquebert de Montbret, — Degérando, — Fauriel, — Garcin de Tassy, — Grangeret de Lagrange, — Hase, — Klaproth, — Raoul-Rochette, — Abel-Rémusat, — Saint-Martin, — Silvestre de Sacy, et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME XI.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMP.-LIB. ET MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Lib. de la Soc. Roy. Asiat. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, sur le Continent,

RUE RICHELIEU, Nº 47 *bis*, ET RUE SAINT-LOUIS, Nº 46.

1827.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

(Juillet 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoires des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, sultan d'Egypte, d'après les auteurs arabes, par M. REINAUD (1).

§ LXXXVIII. *Avènement du sultan Bibars. Sa politique envers les chrétiens.*

An 659 (1260). Le sultan Kotouz, après sa victoire, s'était empressé de rétablir les choses dans leur ancien état. Il avait enfin repris le chemin de l'Égypte, lorsqu'arrivé aux sables qui la bornent du côté de la Syrie, il fut assassiné dans un endroit écarté. Ce meurtre fut l'ouvrage de Bibars-Bondocdar, le même qui avait déjà trempé ses mains dans le sang de Touranschah. Ce qui le porta à cette action, c'est qu'il avait demandé le gouvernement d'Alep, et que le sultan le lui avait refusé.

Abou'lféda rapporte qu'après l'assassinat, Bibars et ses complices s'étant présentés, les mains encore dégouttantes de sang, au chef des émirs, celui-ci demanda qui avait commis le meurtre : « C'est moi, dit Bibars. — En ce cas, répondit le chef des émirs,

(1) C'est ici un nouveau fragment du travail que M. Reinaud a fait sur toute la durée des croisades, et qui doit paraître à la suite de l'*Histoire des Croisades* de M. Michaud.

l'autorité t'appartient », et Bibars fut aussitôt proclamé sous le titre de *Malek-daher*, ou roi triomphateur. Il avait eu d'abord l'intention de prendre celui de *Malek-kaher*, ou roi terrible; mais on lui fit observer que ce titre ne serait pas de bon augure.

Dès que Bibars fut maître des affaires, il s'occupa des deux grands objets qui illustrèrent son règne; la ruine des chrétiens de Syrie et l'abaissement des Tartares. Les Francs, à l'aide de la longue paix dont ils jouissaient depuis l'invasion du roi de France, et surtout à la faveur de la diversion des Tartares, avaient acquis un grand accroissement de forces. Le prince d'Antioche surtout avait étendu son autorité sur les terres musulmanes voisines d'Alep, et ne cessait de menacer tout le nord de la Syrie. De leur côté les Tartares, quoique plusieurs fois repoussés, n'étaient rien moins qu'abattus, et attendaient l'occasion favorable pour rentrer en Syrie.

Le sultan résolut d'abord de mettre l'Égypte à l'abri des invasions des Francs, et dans cette vue il fit fermer la bouche de la branche du Nil qui passe à Damiette. On a déjà vu que cette ville, dans la même intention, avait été entièrement rasée. Le sultan voulut ôter tout moyen aux vaisseaux chrétiens de pénétrer dans le cœur du pays. Ce fait est ainsi raconté par Makrizi : « On enfonça des troncs d'arbres dans le lit du fleuve, à l'endroit où il se jette dans la mer, et il devint impossible aux gros navires de le remonter. Encore aujourd'hui, poursuit Makrizi, les gros bâtimens qui viennent par mer ne peuvent franchir le pas-

sage. On est obligé de décharger les marchandises sur des barques particulières nommées *germes* (1), qui les transportent à la nouvelle Damiette. Un gros bâtiment ne pourrait tenter le passage sans de grands dangers; la Damiette actuelle n'est pas à la même place que l'ancienne; elle est plus éloignée de la mer (2). Elle commença par des cabanes de roseaux, et aujourd'hui elle est devenue une ville importante, commerçante, ornée de bains, de mosquées, de colléges, en un mot une des plus *belles villes de Dieu* qui se puissent voir (3) ».

Ensuite Bibars s'occupa à se faire des alliés chez les chrétiens d'Occident, et à s'instruire par leur moyen

---

(1) جرم pluriel جروم.

(2) Quelques écrivains, pour avoir ignoré ce fait, ont cru mal à propos que la distance qui existe entre la Damiette actuelle et la mer, provient en entier du limon que le Nil charrie chaque année dans la mer, et là-dessus ils se sont exagéré l'importance des alluvions. Voltaire avait déjà commis cette erreur dans la *Philosophie de l'Histoire:* M. le baron Cuvier l'a répétée. Voy. son discours préliminaire *sur les Monumens fossiles*, p. 87, 1re édit.

(3) Si on en croyait Cardonne (*Extraits des Chroniques arabes relatives à Saint-Louis*, et publiés à la suite de la vie de Saint-Louis, par Joinville, édit. de 1769, p. 544,) Bibars, non content de ces précautions, aurait fait construire un pont, ou plutôt une chaussée de plus de trente lieues de long, depuis Kalioub, aux environs du Caire, jusqu'à Damiette, et cela afin de pouvoir, en tout tems, secourir cette ville même au moment du débordement du Nil, lorsque l'Égypte est submergée sous les eaux. Ce n'est pas le Bibars du tems des croisades qui fit construire cette chaussée, mais un autre Bibars, surnommé Djaschnéguir, lequel régnait en 708 de l'hégire, 1308 de J.-C. Voy. la *description géographique et historique de l'Egypte*, par Makrizi, tom. III, article *des Chaussées*, ou, comme il les appelle, des جسور.

de tous les projets de ses ennemis. Dans cette vue, il envoya une ambassade à Manfred ou Mainfroi, qui avait succédé à Frédéric II, dans le royaume de Naples et de Sicile, et qui, par ses querelles avec le Saint-Siége, était tout disposé à favoriser l'islamisme. Celui qu'il choisit pour cette mission est l'historien Djémal-eddin, le même que nous avons si souvent cité. Djémal-eddin rapporte lui-même qu'il fut très-bien accueilli, et que non-seulement Mainfroi lui permit de rester auprès de lui, mais qu'il l'admit dans sa société. Djémal-eddin parle avec admiration du crédit dont les Musulmans jouissaient à la cour de Mainfroi. Ce prince en avait un grand nombre à son service, et leur témoignait en toute occasion la plus grande confiance. On proclamait dans son camp la prière, et l'islamisme y était publiquement professé (1).

(1) Comme le récit de Djémal-eddin peut être curieux, nous le donnerons ici en entier; nous l'empruntons d'Abou'lféda, qui avait étudié sous Djémal-eddin et qui lui a consacré une notice particulière dans son histoire. Voy. les *Annales moslemici*, t. v, p. 147. C'est Djémal-eddin qui parle : « Mainfroi m'accueillit avec bonté et me permit de » rester auprès de lui dans la Pouille. J'eus occasion de remarquer en » lui beaucoup de mérite et un goût naturel pour les sciences intellec- » tuelles : il possédait parfaitement les dix traités d'Euclide, et c'est » pour lui que je composai mon traité de logique, que j'intitulai » pour cette raison l'*impérial*. Non loin de la ville que j'habitais, se » trouvait Luceria (ou *Nocera de Pagani*, dans la Capitanate), ville » entièrement peuplée de Musulmans, que Frédéric avait fait venir » de Sicile. (Voyez les annales de Muratori, à l'année 1224.) On y » fêtait le Vendredi, et l'Islamisme s'y montrait à découvert; la plu- » part des officiers de Mainfroi étaient Musulmans. La ville que j'ha- » bitais n'était qu'à cinq journées de Rome.

« A l'époque où je quittai Mainfroi, le frère du roi de France

Un autre auteur arabe, Yafey, rapporte que Bibars, pour mieux s'attacher Mainfroi, lui envoya en présent une girafe et quelques prisonniers tartares, avec leurs chevaux de race mogole. Ces relations entre le sultan et Mainfroi durèrent jusqu'à la mort de ce dernier; Makrizi en fait mention plusieurs fois. Après Mainfroi, Bibars essaya d'en établir de nouvelles avec son successeur Charles d'Anjou, lequel lui envoyait de tems en tems des lettres, dans lesquelles il se disait son très-dévoué serviteur.

Il arriva alors un évènement très-funeste aux chrétiens d'Orient, et qui remplit Bibars de joie. Ce fut la

---

» (Charles d'Anjou) et le pape, qui est comme le calife des Francs, » s'étaient ligués contre lui. Le pape l'avait excommunié, l'accusant de » pencher pour les Musulmans; c'était ce même motif qui avait fait » excommunier son père, Frédéric II, et son frère Conrad. »

Djémal-eddin rapporte ensuite un trait concernant la manière dont Frédéric parvint à l'empire, qu'il dit tenir de la bouche même de Mainfroi, et qui pourtant paraît peu vraisemblable. « Frédéric, dit- » il, étant encore en bas âge lorsqu'il perdit son père (l'empereur » Henri VI), ne jouit pas tout de suite de l'autorité impériale, et » quand il eut l'âge requis, plusieurs se mirent sur les rangs pour la » lui disputer. Le pape fut choisi pour arbitre du différent, mais » Frédéric crut devoir user de ruse; il feignit de renoncer à sa dignité » impériale, et voyant chaque prétendant en particulier, il promit de » lui céder sa couronne, si on s'en remettait à sa décision. Lors donc » que tous les prétendans se trouvèrent assemblés auprès du pape, ses » rivaux ayant déclaré qu'ils s'en remettaient à son choix, il prit pour » lui la couronne impériale, qui avait été déposée au milieu de l'assem- » blée, et se la mit lui-même sur la tête, disant qu'il ne fesait que » s'approprier l'héritage de ses pères; ensuite, profitant de l'étonne- » ment des assistans, il sortit pour rejoindre ses troupes, et alla se » faire reconnaître en Allemagne. »

chute de l'empire fondé par les Latins à Constantinople, et l'expulsion des Francs de cette ville; cette révolution, malgré son importance, a peu attiré l'attention des auteurs arabes. Aboulfarage est presque le seul qui, dans sa chronique arabe, soit entré à cet égard dans quelques détails. Voici ce qu'il dit : on y verra quel esprit régnait alors chez les Grecs : « Des hommes très-savans dans l'avenir avaient prédit que celui-là chasserait les Francs de Constantinople, et règnerait sur tout l'empire grec, qui renfermerait dans son nom les deux lettres de l'alphabet grec M et X. Or on remarquait à cette époque, à la cour de Théodore Lascaris, empereur des Grecs de Nicée, un patrice appelé Michel (MIXAEΛ) Paléologue, homme habile et entreprenant. Lascaris ne douta pas que ce ne fût l'homme en question et il le fit enfermer; il voulait même le faire mourir, et il n'en fut détourné que par les soumissions de Michel. Après la mort de Théodore, Michel fut nommé tuteur de son fils. Alors il n'eut plus qu'une pensée; ce fut d'accomplir la première partie de la prophétie. Comme il rencontra d'abord de la résistance, il résolut d'user de ruse. Il attendit que la division se fût mise entre les Vénitiens et les Génois, qui se disputaient alors le commerce de l'Orient, et que toutes les forces vénitiennes qui étaient à Constantinople, se fussent rendues à Acre pour y combattre les Génois. De plus, pour achever d'affaiblir Constantinople et attirer les Francs d'un autre côté, il ordonna au commandant d'une de ses forteresses de faire semblant de se révolter et de vouloir

leur livrer la place. Quand tout fut prêt, il passa le Bosphore avec son armée, et entra de nuit dans Constantinople, par une vieille porte qu'on avait négligé de garder, et qui lui fut indiquée par un berger. Aussitôt l'empereur Baudouin et les Francs s'embarquèrent sur leurs vaisseaux, et la ville fut occupée sans résistance. »

Bibars regarda cet évènement comme fort heureux pour l'islamisme. Suivant Makrizi, il se hâta de se mettre en relation avec Michel Paléologue, qui avait fini par s'emparer de l'autorité souveraine (1), et de faire alliance avec lui. Michel, pour se l'attacher, rétablit l'ancienne mosquée qui était à Constantinople, et Bibars se chargea de fournir les lampes, les voiles, les parfums, et tout ce qui pouvait servir à la splendeur du culte mahométan. Ce fut ainsi que le sultan parvint à se fortifier au dedans et au dehors, et qu'il put enfin s'occuper sérieusement de ses grands projets contre les colonies chrétiennes de la Palestine.

§ LXXXIX. *Premières expéditions de Bibars contre les chrétiens.*

An 660 (1262). On a vu sous la date de l'année 652 de l'hégire, que la paix avait été faite pour dix ans, au nom de saint Louis, entre les chrétiens de

---

(1) Au reste ni Makrizi ni les autres auteurs arabes, ne font mention de Paléologue; ils n'appellent jamais le souverain de Constantinople que du nom de *Lascaris* الاشكري, sans doute parce que c'était au nom de ce jeune prince, que Michel avait d'abord entrepris ses conquêtes.

Syrie et Malek-naser, sultan d'Alep et de Damas. Ce traité avait été exposé à quelques infractions, au milieu des invasions des Tartares; les Tartares avaient bouleversé tout le pays. Malek-naser, auteur du traité, n'existait plus; d'ailleurs la Syrie était retombée au pouvoir de l'Égypte. Bibars, en montant sur le trône, eut d'abord l'intention de ne pas reconnaître le traité, et d'attaquer à force ouverte les colonies chrétiennes. Il n'en fut empêché, suivant Makrizi, que par une disette qui désola tout-à-coup la Syrie, et par le désir de se bien affermir. Cette raison l'engagea même à renouveler la paix. Mais, si on en croit les auteurs arabes, le désordre allait toujours croissant. Les chrétiens, perpétuellement divisés entre eux, ne respectaient plus d'engagement. Le prince d'Antioche excitait sans cesse les Tartares. Les chemins étaient infestés sur terre et sur mer. Si on traitait avec les Hospitaliers, c'était un motif pour les templiers de prendre les armes; si on faisait la paix avec la ville d'Acre, on était exposé aux insultes du roi de Chypre. Ce fut ainsi que Bibars ayant envoyé une députation à l'empereur de Constantinople, les députés furent enlevés en pleine paix par les vaisseaux du roi de Chypre, et chargés de chaînes. Il dépendait alors du moindre seigneur de village de faire une incursion sur les terres de son voisin, et de mettre tout le pays en combustion.

Au rapport de l'auteur arabe de la vie de Bibars, lors du renouvellement du traité, il avait été convenu que l'on ferait un échange des prisonniers. En consé-

quence, Bibars se mit en devoir d'envoyer les chrétiens qui étaient entre ses mains à Naplouse, pour qu'ils y fussent échangés; mais aucun chrétien ne parut. Les Francs négligèrent d'envoyer les prisonniers Musulmans, et Bibars fut obligé de ramener ses prisonniers chrétiens à Damas, où on les employa à divers ouvrages de bâtisse. Par le traité, les Francs s'étaient engagés à n'élever aucune nouvelle fortification dans leurs terres; et pourtant ils n'avaient cessé de travailler aux fortifications d'Arsouf. Ce fut sur ces entrefaites, qu'eut lieu l'insulte faite par le roi de Chypre aux députés égyptiens; dans le même tems, le prince d'Antioche ne cessait d'animer les Tartares. Bibars furieux se jeta sur les terres de ce prince, et y mit tout à feu et à sang. Ses troupes pénétrèrent jusque dans le port de Séleucie, où elles brûlèrent les vaisseaux qui étaient à l'ancre.

L'année suivante (661 ou 1263 de J.-C.), Bibars, suivant Makrizi, retourna en Syrie, décidé à se venger de la ville d'Acre. Les seigneurs de Jaffa et d'Arsouf, qui avaient toujours été fidèles au traité, s'étant présentés à lui avec des présens, il les accueillit avec bonté et respecta leurs domaines. De leur côté, les chrétiens d'Acre, instruits de son approche et des forces terribles qu'il amenait avec lui, demandèrent à négocier; mais Bibars leur représenta que puisqu'ils voulaient la paix, ils auraient dû exécuter le traité, ou du moins ne pas attendre pour négocier qu'il fût arrivé à leurs portes; et comme ils répondaient qu'ils avaient jusque-là ignoré sa marche, Bibars reprit :

Syrie et Malek-naser, sultan d'Alep et de Damas. Ce traité avait été exposé à quelques infractions, au milieu des invasions des Tartares; les Tartares avaient bouleversé tout le pays. Malek-naser, auteur du traité, n'existait plus; d'ailleurs la Syrie était retombée au pouvoir de l'Égypte. Bibars, en montant sur le trône, eut d'abord l'intention de ne pas reconnaître le traité, et d'attaquer à force ouverte les colonies chrétiennes. Il n'en fut empêché, suivant Makrizi, que par une disette qui désola tout-à-coup la Syrie, et par le désir de se bien affermir. Cette raison l'engagea même à renouveler la paix. Mais, si on en croit les auteurs arabes, le désordre allait toujours croissant. Les chrétiens, perpétuellement divisés entre eux, ne respectaient plus d'engagement. Le prince d'Antioche excitait sans cesse les Tartares. Les chemins étaient infestés sur terre et sur mer. Si on traitait avec les Hospitaliers, c'était un motif pour les templiers de prendre les armes; si on faisait la paix avec la ville d'Acre, on était exposé aux insultes du roi de Chypre. Ce fut ainsi que Bibars ayant envoyé une députation à l'empereur de Constantinople, les députés furent enlevés en pleine paix par les vaisseaux du roi de Chypre, et chargés de chaînes. Il dépendait alors du moindre seigneur de village de faire une incursion sur les terres de son voisin, et de mettre tout le pays en combustion.

Au rapport de l'auteur arabe de la vie de Bibars, lors du renouvellement du traité, il avait été convenu que l'on ferait un échange des prisonniers. En consé-

quence, Bibars se mit en devoir d'envoyer les chrétiens qui étaient entre ses mains à Naplouse, pour qu'ils y fussent échangés; mais aucun chrétien ne parut. Les Francs négligèrent d'envoyer les prisonniers Musulmans, et Bibars fut obligé de ramener ses prisonniers chrétiens à Damas, où on les employa à divers ouvrages de bâtisse. Par le traité, les Francs s'étaient engagés à n'élever aucune nouvelle fortification dans leurs terres; et pourtant ils n'avaient cessé de travailler aux fortifications d'Arsouf. Ce fut sur ces entrefaites, qu'eut lieu l'insulte faite par le roi de Chypre aux députés égyptiens; dans le même tems, le prince d'Antioche ne cessait d'animer les Tartares. Bibars furieux se jeta sur les terres de ce prince, et y mit tout à feu et à sang. Ses troupes pénétrèrent jusque dans le port de Séleucie, où elles brûlèrent les vaisseaux qui étaient à l'ancre.

L'année suivante (661 ou 1263 de J.-C.), Bibars, suivant Makrizi, retourna en Syrie, décidé à se venger de la ville d'Acre. Les seigneurs de Jaffa et d'Arsouf, qui avaient toujours été fidèles au traité, s'étant présentés à lui avec des présens, il les accueillit avec bonté et respecta leurs domaines. De leur côté, les chrétiens d'Acre, instruits de son approche et des forces terribles qu'il amenait avec lui, demandèrent à négocier; mais Bibars leur représenta que puisqu'ils voulaient la paix, ils auraient dû exécuter le traité, ou du moins ne pas attendre pour négocier qu'il fût arrivé à leurs portes; et comme ils répondaient qu'ils avaient jusque-là ignoré sa marche, Bibars reprit :

« Quand on veut sincèrement une chose, on fait preuve de plus de vigilance. Ignorer la marche de notre armée, c'est ne pas connaître la quantité d'animaux qui peuplent la terre et des poissons qui habitent l'Océan. Nos troupes sont si nombreuses, qu'il ne doit pas y avoir de coin dans vos maisons, où il ne faille sans cesse balayer la poussière soulevée par notre cavalerie. C'est au point que le bruit de nos chevaux, dans leur marche, doit avoir étourdi les oreilles des Francs au-delà des mers, et des Tartares au fond de leurs retraites. Et si une si grande armée vient jusqu'à vos portes, sans que vous vous en aperceviez, que faut-il donc pour éveiller votre attention ? »

Un jour, poursuit Makrizi, le sultan fit venir les députés chrétiens, et leur demanda ce qu'ils voulaient faire : « Exécuter le traité », répondirent-ils. A quoi Bibars répliqua : « Que ne le disiez-vous plus tôt, avant que nous fussions arrivés ici ? vous nous auriez épargné des frais tels que si l'argent que nous coûte cette expédition pouvait couler, il formerait des fleuves immenses. Pour nous, nous n'avons fait aucun dégât sur vos terres ; nous ne vous avons pas causé le moindre dommage : vous, au contraire, vous avez infesté les chemins et empêché l'approvisionnement de nos troupes. A peine le traité a été renouvelé, que vous avez refusé d'en jurer l'exécution : il a fallu rédiger une nouvelle formule. Nous, cependant, nous nous étions conformés à ce qui était convenu. Au moment de l'échange, nous avons envoyé les prisonniers chrétiens à Naplouse, espérant

que vous amèneriez les prisonniers musulmans. Vous avez négligé de le faire, et vous êtes restés sans pitié pour vos frères captifs. Vous avez de plus retenu les prisonniers musulmans sans rien adoucir à leur sort, vous rejetant la faute les uns sur les autres. A l'égard de ce qui a été volé à nos marchands, vous aviez promis de les indemniser pour la part qui vous concernait, et puis vous avez dit qu'ils n'ont pas été volés chez vous, mais à Tortose, ville qui est au pouvoir des templiers, et que c'était aux templiers d'en rendre compte; mais Dieu sait si Tortose n'est pas de votre domaine. Nous avons envoyé une députation à l'empereur de Constantinople; nous vous avons fait demander si les députés pouvaient en sûreté se mettre en mer; vous nous avez conseillé de les faire passer par l'île de Chypre: à peine ils y sont arrivés, qu'on les a arrêtés, chargés de chaînes, et accablés de mauvais traitemens, à tel point que l'un d'eux en est mort. Vous saviez pourtant de quelle manière nous en usons avec vos députés. D'ailleurs un député n'a-t-il pas un caractère inviolable, et ne doit-on pas le respecter même au milieu des fureurs de la guerre? Si cela s'est fait sans votre agrément, du moins ce n'est pas sans préjudice pour votre honneur; et n'est-ce pas en conservant leur réputation pure, que les rois se mettent en état de sauver les biens et les personnes? Au reste, le roi de Chypre a des biens dans Acre et sur la côte; ses navires et ses marchands viennent commercer dans votre ville. Il n'est pas seul, il a avec lui les templiers et les ordres de chevalerie. Si vous

n'aviez été complices de sa perfidie, vous vous seriez levés pour en tirer vengeance. Vous auriez confisqué les biens qu'il a chez vous, et vous auriez instruit de sa conduite le pape de Rome et les rois de l'Occident. Quelle a été votre conduite sous les sultans mes prédécesseurs? Vous reçûtes en 638, d'Ismaël, prince de Damas, les forteresses de Schakif et de Sefed, à la charge de faire cause commune avec lui contre le sultan d'Egypte. Le sultan, quoique vainqueur, ne se vengea pas de vous; il respecta vos terres et ne vous fit que du bien. Vous le payâtes d'une telle douceur, en prenant parti contre lui pour le roi de France (saint Louis). Heureusement vos projets échouèrent. Citez un seul trait de bonne foi dans toutes vos relations avec l'Egypte; citez une seule de vos invasions qui ait été heureuse. En un mot, Ismaël vous livra Sefed et Schakif, parce qu'il avait besoin de vous; mais moi, je n'ai que faire de votre appui. Rendez-moi ces deux places et toutes celles que vous avez prises aux musulmans; mettez les prisonniers musulmans en liberté, sinon je n'écouterai aucune proposition » (1).

A cela, continue Makrizi, les chrétiens répondirent que, loin de vouloir enfreindre le traité, ils ne demandaient qu'à l'exécuter. Ils offrirent de renvoyer les prisonniers musulmans; mais Bibars n'admit pas

(1) Makrizi n'est pas le seul auteur, qui ait parlé de ces plaintes de Bibars. Les auteurs latins en ont aussi fait mention. Voy. le fragment historique de Guillaume de Tripoli, dans le recueil de Duchesne, tome v, p. 434, et Sanuti dans Bongars, p. 221.

ces excuses, et fit sortir les députés à l'heure même. Delà il envoya dévaster les campagnes de Nazareth et de la ville d'Acre. L'église de Nazareth, une des plus belles de la Palestine, fut détruite de fond en comble. Tout cela eut lieu sans que les Francs essayassent d'y mettre obstacle.

Sur ces entrefaites, Bibars publia une ordonnance pour réprimer les brigandages qui se commettaient journellement dans le pays. C'est l'usage en Orient que, lorsqu'il se commet un meurtre, l'assassin paye aux héritiers du mort une amende, qui se nomme *le prix du sang.* Comme souvent on massacrait les familles entières, Bibars ordonna qu'au défaut d'héritier, on paierait le prix du sang au trésor. Il voulut encore que les malfaiteurs apportassent au trésor ce qu'ils avaient volé, et dont on ne connaîtrait pas les véritables propriétaires. Makrizi rapporte que cette mesure procura au sultan des sommes très-considérables. « Ceux, ajoute-t-il, qui se livraient à ces brigandages, étaient des paysans et des personnes adonnées à la vie pastorale. Le sultan aima mieux les punir de cette manière que de les exterminer; car c'étaient d'ailleurs des hommes utiles et qui élevaient des bestiaux. C'est surtout dans le territoire de Naplouse et du côté de Jaffa que ces violences avaient lieu. Les personnes qui s'y livraient servaient de plus d'espions aux Francs. »

Enfin le sultan résolut d'attaquer la ville d'Acre même. Makrizi rapporte ainsi cette expédition : « Le sultan partit de nuit de son camp placé sur le mont

Thabor, et fit ses dispositions. Les chrétiens s'étaient retranchés sur une colline voisine d'Acre, et appelée la *Colline de Fodoul*. Bibars essaya de monter sur la colline, aux cris de *Dieu est grand* (1), et montra une ardeur extraordinaire. Lui-même excitait les soldats à la piété et à la bravoure. En un instant il s'éleva un cri général; les fakirs, les dévots de l'armée, les esclaves, se précipitèrent pour combler les fossés. Les chrétiens, partout repoussés, se retirèrent dans la ville, et les environs furent mis à feu et à sang. Les arbres furent coupés, les maisons brûlées; les musulmans s'avancèrent jusqu'aux portes de la ville; tous croyaient que Bibars allait s'en emparer. Dans un assaut général les chrétiens furent renversés dans les fossés; plusieurs périrent aux portes; une des tours fut minée et démolie; mais le lendemain Bibars se désista du siége et tourna d'un autre côté. »

Makrizi ne dit pas quelle raison porta Bibars à changer si subitement de dessein; elle paraît nous avoir été révélée par la chronique arabe d'Ibn-Férat. Il semble résulter de quelques expressions obscures de cet auteur, que les Génois qui nourrissaient un vif ressentiment contre la ville d'Acre, où ils étaient

(1) Ou, pour s'en tenir plus littéralement aux expressions de Makrizi au bruit du *Tahlil* et du *Takbir*; c'était le cri d'armes ou de guerre des Musulmans. Le *Tahlil* consiste dans ces paroles: *il n'y a pas de force et n'y a pas de puissance, si ce n'est en Dieu, en cet être suprême, et cet être puissant;* et le *Takbir* dans celles-ci: *Dieu est grand, Dieu est grand, il n'y a pas d'autre dieu que Dieu. Dieu est grand, Dieu est grand. Louanges à Dieu.*

sans cesse en guerre avec les Vénitiens pour leurs intérêts de commerce, avaient promis au sultan d'attaquer cette cité par mer, tandis que lui l'assiégerait par terre. Le seigneur chrétien de Tyr devait les seconder. Comme ni les uns ni les autres ne se trouvèrent au rendez-vous, Bibars fut obligé de renoncer à son dessein ; mais il fut très-irrité de ce manque de foi. Dans sa colère, il fit dévaster les campagnes de Tyr, ainsi que celles de la principauté d'Antioche. De leur côté, les chrétiens entrèrent sur les terres des musulmans et y mirent tout à feu et à sang. De part et d'autre on enlevait les bestiaux, on massacrait les hommes, on rasait les maisons ; toutes les hauteurs, tous les défilés, tous les lieux fortifiés par les hommes et par la nature devinrent des repaires de brigands. Telle était l'habitude du pillage, que même dans les villages où la paix avait été respectée jusque-là, les paysans ne pouvaient se contenir en voyant passer un troupeau ou une caravane. A la fin on ne prit plus la peine de cultiver les terres ; les travaux de l'agriculture furent suspendus ; le pays fut en proie à la famine, et alors on fut obligé de négocier pour obtenir une trêve et pouvoir ensemencer les terres.

Au milieu de ces excès, un grand nombre de chrétiens renièrent leur religion. Makrizi parle, en divers endroits, de bandes de ces misérables qui se présentaient au sultan, et à qui on donnait des chevaux et des armes.

---

§ XC. *Conquêtes de Bibars sur les chrétiens. Il prend Césarée et Arsouf.*

An 663 (1265). Les Francs de la Palestine, dans leur impuissance, en appelaient à toutes les nations voisines. Cette année, le roi de la petite Arménie, qui était chrétien, poussé par leurs instigations, menaça d'envahir la Syrie. Il fallut que Bibars fît marcher contre lui une partie de son armée. Dans le même tems, les chrétiens s'adressèrent aux Tartares pour les engager à passer de nouveau l'Euphrate. Les Tartares prirent en effet les armes, et formèrent le siége de Birah, forteresse qui domine les rives de ce fleuve, et qui est comme la clé de la Syrie. On était alors au printems, et les troupes égyptiennes étaient encore dans leurs cantonnemens. Pour le sultan, il prenait le plaisir de la chasse. A la nouvelle du mouvement des Tartares, Bibars fit partir en toute hâte les troupes qui étaient disponibles, et il se mit bientôt lui-même en marche avec le reste de ses forces. Les Tartares, l'ayant appris, furent saisis d'un tel effroi, qu'ils abandonnèrent le siége de Birah. Alors Bibars résolut de se venger des chrétiens auteurs de cette guerre. En vain le seigneur de Jaffa, qui avait toujours été fidèle au traité, vint intercéder pour les Francs. Le prince se plaignit avec amertume de leurs incursions continuelles, de leur intelligence avec les Tartares. Ainsi, sans vouloir rien écouter, il prit le chemin de Césarée, sur les bords de la mer, et se disposa à subjuguer cette ville. Nous allons laisser

parler à ce sujet Makrizi, notre guide ordinaire pour cette époque :

« Bibars, en se mettant en marche, avait à dessein dissimulé son projet, afin de prendre la ville au dépourvu. Il feignit de n'être occupé que du plaisir de la chasse. Les émirs avaient ordre de faire comme lui. Personne dans l'armée ne savait où l'on allait. En attendant, on travaillait nuit et jour aux machines de siége. Le sultan lui-même était au milieu des ouvriers, les animant par son exemple. Quand tout fut prêt, l'armée se rassembla tout d'un coup devant Césarée. On était alors au jeudi 9 de djoumadi premier (26 février), et les habitans n'avaient fait aucun préparatif. L'attaque eut lieu le jour même. Les soldats, se faisant des espèces d'échelles avec les piquets de fer et les courroies de leurs chevaux, sautèrent dans les fossés et escaladèrent les remparts. En un moment la ville fut occupée, et les chrétiens se réfugièrent dans la citadelle ; c'était un des châteaux les mieux bâtis et les plus forts de la Palestine. Le roi de France (saint Louis), pendant son séjour en Palestine, l'avait fortifié avec beaucoup de soin. Il était entouré de tout côté de fossés baignés par les eaux de la mer ; les pierres qui avaient servi à sa construction étaient extrêmement dures, et s'enchâssaient les unes dans les autres en forme de croix, ce qui les mettait à l'épreuve de la brèche et de la mine. Après même qu'on était parvenu à creuser sous le mur, la partie supérieure restait suspendue et ne tombait pas. Pendant qu'on l'attaquait, Bibars en-

voya dévaster les environs du côté du Jourdain, ainsi que les campagnes d'Acre.

» Cependant les assauts ne discontinuaient pas. Le sultan s'était établi en face de la citadelle, au haut d'une église, d'où il dirigeait les attaques. Quelquefois il s'avançait dans des machines roulantes et venait visiter lui-même la brèche. Un jour on le vit, un bouclier à la main, combattre avec intrépidité, et à son retour avoir son bouclier hérissé de traits. Il ne cessait de donner lui-même l'exemple de la bravoure. Quiconque se distinguait était sur-le-champ récompensé. Plusieurs fois il distribua des robes d'honneur aux émirs et aux soldats. A la fin les chrétiens, lassés de tant d'efforts, se rendirent, moyennant la vie sauve. Le siége n'avait duré que quelques jours. La ville fut détruite ; les émirs et les soldats se partagèrent les travaux ; le sultan y prit part en personne, et il ne resta pas pierre sur pierre.

» On dévasta aussi les environs ; les arbres furent coupés, les maisons rasées. Quand tout fut détruit, le sultan se remit en marche et se porta contre Arsouf.

» Arsouf est également située sur les bords de la mer ; elle était aussi une des places fortifiées par le roi de France (saint Louis). Le sultan fit pratiquer deux chemins couverts qui conduisaient aux fossés de la ville et à ceux de la citadelle. Son dessein était de combler les fossés. Par ses ordres on y jeta des pierres et des arbres tout entiers. Dans ce danger, les chrétiens firent de leur côté un chemin couvert jusqu'à leurs fossés, et avec de l'huile et des matières inflammables

réduisirent ce bois en cendre. Alors le sultan fit construire de nouvelles ouvertures et entreprit de combler les fossés avec de la terre. Des ingénieurs étaient sur les lieux pour mesurer le terrain ; le sultan lui-même était au milieu des travailleurs, aidant à creuser la terre, à traîner les machines, à apporter des pierres, et se distinguait entre tous par son ardeur. *J'ai vu*, dit le cadi Mohi-eddin, auteur d'une vie de Bibars, *j'ai vu ce prince marchant seul et sans suite un bouclier à la main. Tantôt il était dans les galeries couvertes, tantôt aux ouvertures qui donnaient sur les fossés, tantôt sur les bords de la mer, d'où il lançait des traits aux navires chrétiens qui approchaient du rivage, tantôt dans des machines roulantes, tantôt derrière les parapets, d'où il combattait de pied ferme, ou observait les efforts des siens pour les récompenser. Un jour il lança trois cents traits de sa main : une autre fois il se plaça à une ouverture du chemin couvert, du côté des fossés, un arc à la main. En vain les assiégés s'avancèrent contre lui, armés de dards et de crocs pour le mettre en pièces ; rien ne put lui faire lâcher pied. Il avait à ses côtés un émir qui le fournissait de flèches et de pierres, avec lesquelles il tua deux cavaliers chrétiens. Pendant tout le siége, il ne cessa d'aller et de venir au milieu des combattans seul et sans suite, et ne voulant pas qu'on fît attention à lui.*

» Un grand nombre de derviches, de dévots, de gens de lois étaient accourus pour prendre part à cette conquête (1). Les yeux des gens de bien n'y étaient

(1) C'est en effet l'usage chez les Musulmans d'avoir dans leurs ar-

Makrizi fait mention à cette époque d'un fait fort singulier, et qui montre l'enthousiasme qui s'était emparé des disciples de Mahomet. C'est une espèce de fondation pieuse qui s'établit alors à Damas, et qui était destinée à la rédemption des captifs musulmans : l'auteur de cette institution était l'émir Djémal-eddin, vice-roi de Damas. Makrizi rapporte qu'un grand nombre de Musulmans durent leur liberté à cet établissement : dans le nombre on remarquait des femmes et des enfans. Les femmes furent envoyées à Damas, où on s'occupa de les marier conformément à leur condition.

Ibn-Férat parle, à la même époque, de certaines liaisons d'amitié que Bibars forma avec divers princes chrétiens d'Occident, particulièrement avec le roi d'Aragon. Ces relations étaient l'effet de l'esprit de trafic et de commerce qui commençait à s'étendre plus que jamais, et qui finit par éteindre tout-à-fait l'esprit religieux des croisades.

§ XCI. *Suite des conquêtes de Bibars. Il prend Sefed.*

An 664 (1266). Au mois de redjeb (mai), le sultan partit du Caire pour la Syrie avec toutes ses forces ; et comme quelques-uns de ses émirs avaient mis du retard à le suivre, il les condamna à porter pendant trois jours des espèces de menottes aux mains (1). A

(1) On lit dans le texte arabe: علاج داريه, mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires ; c'est par conjecture que nous les traduisons ainsi.

son passage à Hébron, il ôta aux chrétiens et aux juifs l'entrée du tombeau d'Abraham et de Sara, qu'ils pouvaient visiter jusque-là pour de l'argent. Ibn-Férat fait à ce sujet les plus belles réflexions, et dit que sans doute Dieu n'aura pas manqué de récompenser Bibars, dans le ciel, d'une action si méritoire (1).

De là le sultan, se répandant dans les campagnes voisines, poussa ses ravages jusqu'aux portes d'Acre, de Tyr, de Tripoli : tout fut mis à feu et à sang. En vain le comte de Tripoli prit les armes pour arrêter ces dévastations ; il fut surpris du côté d'Emesse et mis en pleine déroute. Tout le territoire chrétien se trouva envahi et en proie à des maux horribles. Le butin, dit Makrizi, fut si grand, qu'on ne trouvait plus à vendre les vaches et les buffles. Enfin le sultan se porta contre Sefed avec toutes ses forces : ici nous laisserons parler Makrizi.

« Sefed est située sur une hauteur entre la ville d'Acre et le lac de Tibériade. Par sa position elle domine les campagnes arrosées par le Jourdain. Elle appartenait aux templiers. Le sultan arriva devant ses murailles comme à son ordinaire, c'est-à-dire sans être attendu ; ses troupes elles-mêmes ignoraient où on les menait. Le siége commença un lundi 8 de ramadan (mois de juin). Le sultan voulut prendre part en personne aux travaux. Comme ses machines, qu'il recevait de Damas soit à dos de chameaux, soit sur

(1) Au reste la défense de Bibars existe encore aujourd'hui.

des chariots, n'arrivaient pas assez promptement, et que les chameaux étaient fatigués de la route, il se mit lui-même en marche avec une partie de ses émirs et de ses soldats, et aida à traîner ces forteresses mobiles. Les autres, quand ils étaient fatigués, se reposaient. Pour lui, il n'était jamais fatigué. Les machines furent ainsi traînées depuis le Jourdain jusqu'à Séfed. Enfin, toutes les machines étant dressées, chaque émir reçut son poste particulier. L'attaque se poursuivit jusqu'à la fin du mois qui était celui du jeûne. Le 30 du mois, comme le jeûne allait finir, les émirs, suivant l'usage, se mirent en devoir de venir complimenter le sultan. Mais en route un d'entre eux ayant été atteint d'une pierre lancée du haut des remparts, le sultan leur fit dire qu'il n'avait pas besoin de leurs complimens, et que chacun eût à rester à son poste. Défense fut faite, pendant la solennité de la fin du jeûne, de boire du vin, sous peine d'être pendu. Au contraire, cent pièces d'or furent promises à quiconque détacherait les premières pierres des murs de la place. Il ne voulait pas que ses gardes s'occupassent de lui. Dans l'assaut qui suivit, plusieurs Musulmans moururent pour la défense de la religion; mais quand il en périssait un, un autre prenait sa place. A côté on avait dressé une tente pour les blessés; ils y trouvaient un médecin, un chirurgien, et tout ce dont ils avaient besoin pour être pansés. Pendant ce tems les assauts se succédaient sans cesse. Le 14 de schaban (mois de juillet), on en livra un qui dura depuis le lever du soleil jusqu'à

midi, tems où les troupes étaient dans l'usage de se reposer. Comme elles se disposaient à se retirer, le sultan se mit dans une grande colère et leur ordonna de rester sous les armes. *Quoi! leur dit-il, l'islamisme est en danger, et vous voulez vous reposer? Restez à vos postes.* Ce jour-là, plus de quarante émirs furent arrêtés pour être partis trop vite, et on les chargea de chaînes. Cependant, comme leurs compagnons intercédèrent pour eux, le sultan se laissa fléchir et les renvoya, leur recommandant cependant de montrer désormais plus de zèle. L'assaut recommença à l'instant même. De toute part on entendit le bruit du tambour et d'une musique guerrière. A la fin les assiégés demandèrent à capituler; le sultan le leur accorda, à condition qu'ils sortiraient sans rien emporter en armes ni en argent, et qu'ils ne détruiraient rien dans la place. Lorsqu'ils descendirent de la forteresse, le sultan se plaça à cheval à la porte pour les voir défiler. Les chrétiens ayant été fouillés, furent trouvés en faute et munis d'armes et de bijoux. On découvrit même parmi eux des captifs musulmans qu'ils emmenaient, sous prétexte que ces captifs avaient embrassé le christianisme. Bibars regarda cette conduite comme une infraction à la capitulation, et sur-le-champ il fit descendre les guerriers chrétiens de cheval. On les mena hors de la ville sur une colline où ils furent gardés avec soin. Le lendemain, le sultan assembla ses émirs, et les félicita sur leur zèle; il leur fit des excuses, sur la sévérité dont il avait usé envers quelques-uns d'entre eux, disant que c'était pour les

mieux animer à cette belle conquête. Ensuite il les fit monter à cheval, et se portant sur la colline où étaient réunis les chrétiens, il leur fit trancher la tête. Deux hommes seulement furent exceptés de ce carnage, l'un parce qu'il avait servi de médiateur dans les conférences qui avaient eu lieu et qu'il s'était fait musulman; l'autre parce qu'on le destina à porter la nouvelle de ce massacre aux chrétiens des villes voisines.»

Telle est la manière dont Makrizi rend compte de la capitulation de Sefed et de la mort de la garnison. Comme cette dernière circonstance causa dans le tems une sensation extraordinaire, et qu'on en a fait non sans raison un sujet de reproche contre Bibars, il sera bon de faire connaître ce qu'en ont dit les autres écrivains musulmans. On verra que leur propre récit ne justifie en rien l'action de Bibars.

Ibn-Férat, dont le récit se rapproche le plus de celui de Makrizi, s'exprime ainsi: « Pendant les négociations qui précédèrent la capitulation, le sultan crut devoir user de ruse et d'artifice. Il promit la vie à quelques chrétiens en particulier, et chercha ainsi à fomenter la division dans la garnison. Pour aigrir les esprits encore plus, il déclara qu'il n'en voulait qu'aux templiers, et que tous ceux qui n'appartenaient pas à cet ordre pouvaient sortir en sûreté. A cette déclaration, quinze des assiégés sautèrent des remparts, et reçurent en récompense des robes d'honneur. Les templiers se voyant trompés, rompirent les négociations et se battirent en désespérés. A la fin cepen-

dant, comme leurs ressources étaient épuisées, ils envoyèrent demander à traiter de nouveau. Bibars s'y refusa; mais un de ses émirs prit sur lui de leur promettre la vie. Les assiégés, se fiant à cette promesse, ouvrirent leurs portes. Le sultan refusa de reconnaître la capitulation; et comme d'ailleurs on vint à trouver les chrétiens en contravention, il ordonna de les mettre tous à mort. »

Ibn-Férat ne dit rien de plus de cet émir qui s'engagea pour le sultan, et dont la parole fut désavouée; mais deux autres auteurs arabes, Abd-errahim et le continuateur d'Elmacin, s'expriment beaucoup plus clairement. Voici ce qu'ils disent: « Le sultan, qui voulait à tout prix s'emparer de Sefed, était décidé à séduire les chrétiens par de belles promesses, sauf ensuite à violer sa parole. Lorsqu'il fut question de jurer, il imagina de mettre à sa place un émir qui jurerait pour lui. Ce fut l'émir Kermoun-Aga qu'il choisit pour cet artifice. Kermoun fut placé sur un trône, dans tout l'appareil de la royauté et ayant les officiers du sultan autour de lui: le sultan lui-même était à ses côtés, une épée à la main et dans l'attitude d'un écuyer. Au moment où le député chrétien se présenta pour recevoir la parole du sultan, Kermoun jura d'un ton solennel. Le député se retira sans rien soupçonner de la ruse; cependant la parole de l'émir n'en était pas moins vaine, et le sultan n'était pas obligé de la remplir: aussi n'hésita-t-il pas à se défaire des défenseurs de Sefed, au nombre d'environ deux mille hommes. »

Voici au reste un nouveau trait qui achèvera de montrer l'ame de Bibars tout entière. Nous l'empruntons du continuateur d'Elmacin. « Après le massacre des chrétiens, les habitans d'Acre, touchés de la mort de leurs frères, qu'ils regardaient comme des martyrs, envoyèrent demander leurs corps, disant qu'un tel dépôt ne pouvait que leur porter bonheur. Un député s'étant présenté à ce sujet au sultan, le prince, sans rien répondre, remit l'audience à un autre jour; puis, prenant avec lui une partie de ses troupes, il partit sur le soir, marcha toute la nuit, et arriva le lendemain matin aux portes d'Acre. Comme on ne s'attendait pas à cette attaque, il trouva les habitans répandus dans la campagne et vaquant à leurs affaires. Tout à coup le sultan fond sur eux l'épée à la main et tue tous ceux qu'il rencontre. Un grand nombre de chrétiens perdit ainsi la vie. Après cette action, Bibars partit comme un éclair, et reprit le chemin de son camp. A son retour il fit appeler le député d'Acre et lui dit : *Vous veniez chercher ici des martyrs; vous en trouverez auprès d'Acre. Nous venons d'en faire plus que vous n'en vouliez.* »

Après ces exploits, Bibars s'occupa de prendre possession de Sefed. Le butin fut distribué aux soldats. Une colonie, venue de Damas, s'établit dans la ville, on y bâtit deux mosquées; les fortifications furent réparées, et le sultan y laissa une bonne garnison.

Bibars s'empara ensuite de Ramla, de Tebnin et de quelques autres places peu importantes. Duran

tout le cours de ces conquêtes, nulle armée chrétienne ne se présenta pour y mettre obstacle. Sefed appartenant aux templiers, les Hospitaliers n'avaient eu garde de la secourir. Le prince d'Antioche, le seigneur de Tyr, tous ceux qui, par un concert général, auraient pu retarder la chute des colonies chrétiennes, avaient montré la même indifférence. On lit dans Ibn-Férat que, pendant le siége de Sefed, le seigneur de Tyr, au lieu de prendre les armes, envoya prier le sultan de mettre un terme aux ravages qui se commettaient depuis quelque tems sur ses terres ; représentant que la paix faite entre les Tyriens et les Musulmans durait encore, et que d'ailleurs le sultan avait bien voulu le prendre sous sa protection. En effet, quelque tems auparavant, ce seigneur avait juré d'être l'ami des amis des Musulmans, et l'ennemi de leurs ennemis ; il avait promis de seconder le sultan dans toutes ses guerres, mais le sultan répondit avec humeur que le seigneur de Tyr s'était dépouillé de tout droit à son amitié, en négligeant de l'aider à soumettre Acre, comme il s'y était engagé, et il fit continuer les ravages.

Vers le même tems, Bibars reçut un député des Ismaéliens ou sectateurs du Vieux de la Montagne, qui occupaient les montagnes voisines de Tripoli. Ces sectaires étaient dans l'usage, pour leur propre tranquillité, de payer un tribut annuel à l'ordre des Hospitaliers. Ce tribut consistait en douze cents pièces d'or, cinquante mille boisseaux de blé et cinquante mille boisseaux d'orge. Depuis long-tems Bibars était

résolu de mettre un terme à cette sujétion, qu'il regardait comme honteuse à l'islamisme. Au rapport de l'abréviateur de l'histoire de sa vie, les députés du Vieux de la Montagne étant venus lui faire leur cour, il leur dit : « Quoi ! vous disiez que jusqu'ici vous n'aviez payé le tribut aux chrétiens qu'à cause de l'éloignement de mes troupes, et maintenant que je suis ici, vous continuez comme auparavant! C'est nous plutôt qui aurions droit à ce tribut. Je vois bien que je serai obligé de vous exterminer. Je finirai par convertir vos châteaux en cimetières. » En même tems, il leur signifia qu'ils eussent à lui envoyer de l'argent et des troupes, afin qu'ils partageassent avec lui les mérites de la guerre sacrée (1).

L'année suivante, au rapport de Makrizi, le grand maître des Hospitaliers lui ayant envoyé demander la paix, il obligea ces religieux à renoncer au tribut que leur payaient les Ismaéliens. Il les fit renoncer encore à une somme de quatre mille pièces d'or, que leur payaient tous les ans les villes de Hamah et d'Emesse, pour être à l'abri de leurs incursions, ainsi qu'à d'autres charges qu'ils avaient imposées aux villes musulmanes du voisinage. Les Ismaéliens envoyèrent remercier à ce sujet le sultan, et lui firent hommage de l'argent qu'ils remettaient auparavant aux chrétiens:

---

(1) L'auteur désigne les Ismaéliens par le mot de *gens à poignards* ذى السكاكين, ce qui revient à notre expression d'*assassins*. Il est curieux que cette même dénomination ait passé dans les écrivains chinois. Voy. le *Journal Asiatique*, Extrait d'une relation chinoise par M. Abel-Rémusat, t. II, p. 290.

« Ce métal, lui dirent-ils, qui servait aux ennemis de l'islamisme, nous l'offrons au sultan pour qu'il l'emploie au bien de la religion. » Makrizi est tout fier de cet évènement, et fait remarquer que l'on vit ainsi contribuer aux frais de la guerre sacrée et payer tribut au sultan, les mêmes hommes qui jadis levaient tribut sur les califes et les maîtres du monde.

(La suite à un prochain Numéro.)

Mémoire sur l'emploi des mercenaires Mahométans dans les armées chrétiennes; par M. le lieutenant-colonel G. Fitz Clarence.

Je dois maintenant remplir la promesse que j'ai faite de rapporter les preuves les plus remarquables, qu'offre l'histoire de l'Europe, de l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées des princes chrétiens. Nous les avons vus successivement au service et à la solde des princes de la Lombardie, de la Grèce et de l'Espagne. Je vais maintenant expliquer à quelle époque ils surmontèrent la répugnance qui les empêchait de servir sous les chrétiens en Asie. J'ai déjà parlé de cette répugnance, dans mon mémoire précédent. Ce ne fut que durant les Croisades qu'ils s'allièrent avec les chrétiens d'Orient et servirent à leur solde (1).

(1) Au commencement du 10e siècle, nous apprenons d'Abou'lfaradj que, pendant que Constantinople était assiégée par les Slaves, les Grecs efféminés mirent les armes à la main des prisonniers Maho-

Après le siége d'Antioche et le blocus qu'ils eurent à souffrir, les chrétiens se relâchèrent de la sévérité de leurs principes, en voyant les obstacles et le danger s'accroître de jour en jour. Enfin, ils reçurent, en qualité d'alliés, un des petits émirs d'une ville située sur la route. Il se joignit à eux et marcha vers la ville sainte.

A mesure que de fréquentes relations et un long séjour effaçaient graduellement l'inimitié qui régnait entre les deux peuples, et leur faisaient oublier l'origine de la guerre, les talens militaires qu'ils avaient également déployés dans ce siècle belliqueux leur inspirèrent, les uns pour les autres, des sentimens de respect et d'estime.

Il fut même difficile d'empêcher que les mahométans n'eussent des relations habituelles avec les chrétiens établis en Palestine, parce que ceux-ci désiraient posséder en paix ce qu'ils avaient payé si cher, et vivre en bonne intelligence avec leurs voisins.

Souvent, ils voyaient avec regret les nouveaux venus qui, seuls, rallumaient le feu mourant de la guerre, et au mépris des traités, semaient de nouveau le trouble et la division par leur aveugle fanatisme.

Le pape fut obligé de dénoncer ceux qui vendaient des armes et des provisions de guerre aux mahométans. Ces accusations étaient dirigées sans aucun doute, contre les républiques commerçantes de l'Italie, qui,

---

métans qui étaient dans la ville, et les forcèrent de combattre les assiégeans. Un chef, nommé Tourg, natif de Bagdad, déserta avec 500 hommes au roi d'Arménie pendant le 11e siècle.

comme les Hollandais d'une époque plus rapprochée, s'embarrassaient peu de nuire aux autres, pourvu qu'ils y trouvassent du profit.

Si le schisme religieux du califat avait ainsi fait naître des hostilités ouvertes entre les califes rivaux, et les avait portés à faire aux chrétiens des propositions d'alliance, les sentimens des nouveaux venus, les Turks Seldjoucides, ne contribuèrent pas moins à amener de semblables résultats.

Cette nation, qui possédait, à l'époque dont nous parlons, l'Asie occidentale sur les ruines des empires passés, n'avait point, pour la foi musulmane, la même vénération que les vrais croyans sous le califat, et sous les monarchies éphémères qu'il avait produites.

Les chefs des Seldjoucides avaient seuls adopté les mœurs des peuples conquis (1), et leur conversion à la religion de Mahomet fut plutôt inspirée par la politique que par la conviction. Pendant ce tems là, les hordes de ce peuple, conservant leur caractère primitif, s'étendaient au loin dans l'Asie occidentale, et s'embarrassaient fort peu des affaires de religion.

A une époque plus rapprochée, sous les rois de Jérusalem, les sectateurs de l'Évangile et du Coran combattirent souvent sous les mêmes drapeaux, comme ils l'avaient fait long-tems auparavant en Espagne.

La supériorité des fameux mineurs (2) d'Alep fut

(1) Un de nos derniers voyageurs donne des détails sur les tribus Turcomanes répandues dans la Syrie, et il fait observer qu'elles portaient encore, il y a peu de tems, le bonnet de peau des Tartares.

(2) النقابون

cause que Richard essaya de les attirer à son service, et il y réussit (1).

L'armée de Nour-eddin, commandée par Schirkouh (2), l'oncle de Saladin, eut à combattre en Égypte le vizir Schawer (3) et son allié Amaury, roi des Francs; et dans la bataille qui porta le dernier coup à la cause des chrétiens d'Orient, en 1242, par les prodiges de valeur de cette armée vagabonde de *Condottieri* Khowarezmiens (4) qui étaient, au XIII[e] siècle, les *pindarris* de la Mésopotamie, les troupes des sultans d'Alep et de Damas réunirent leurs efforts à ceux des Francs et partagèrent leur défaite. Cependant, les orthodoxes regardaient les alliances et le service militaire avec les Chrétiens, comme des choses dégradantes, et contraires à l'esprit de leur religion, et comme l'erreur la plus grave dans laquelle on pût tomber (5).

(1) Quand la chaleur des Croisades et la foule des pélerins armés diminuaient en Europe, les ordres monastiques militaires (les sauvegardes de la Palestine et les armées permanentes de la chrétienté au moyen âge), prirent à leur solde tant de Turcoples, que dans la distribution des hauts grades, parmi les chefs des langues des Chevaliers Hospitaliers, ils donnèrent le titre de *Turcoplier* à celui d'Angleterre, qui était général de ces bandes. Richard Cœur-de-Lion fut aidé par les Turcoples dans ses marches et pendant la bataille d'Arsou

وجميع عسكر الافرنجية راجلهم وفارسهم والتراكيل Vit. Sal.

(2) شيركوه

(3) شاور الوزير

(4) الخوارزمية

(5) Tipou vit avec mécontentement l'emploi des Mahométans dans l'armée anglaise. Sa manière de les en dégoûter était aussi rusée qu'

C'est au 13e siècle que les mahométans se distinguèrent comme mercenaires en Italie. Je vais retracer le rôle qu'ils jouèrent dans l'armée d'un des plus grands empereurs qui aient jamais régné sur les états germaniques.

Avant la fin du onzième siècle, le torrent des conquêtes, sorti de Medine, commençait à se retirer. L'expulsion des mahométans de plusieurs parties de l'Espagne, par les intrépides montagnards, et de la Calabre par les Normands, avait montré le déclin de la puissance des Sarrasins.

Après la conquête de cette dernière contrée, un chef du peuple belliqueux, qui avait précédemment enlevé à la France une de ses plus belles provinces et conquis l'Angleterre, s'efforça de resserrer de plus en plus les possessions musulmanes.

Un de leurs chefs, nommé Roger, se reposant sur sa bravoure et celle de ses partisans, qui se composaient d'une poignée de soldats, essaya d'arracher la Sicile des mains des mahométans, et le succès couronna cette entreprise (1) qui semble tenir du roman.

Les Normands étaient trop peu nombreux (2) pour occuper toute l'île; ils n'essayèrent point d'en chasser les mahométans.

---

musante. Il racontait le rêve d'un Musulman couvert d'un voile, qui avertit ses confrères de ne pas suivre son exemple, en servant avec les Anglais, parce que, pour punition de son crime, il avait dans l'autre monde le visage d'un cochon, et, qu'il était obligé d'y soigner, pendant toute l'éternité, le corps d'un porc.

(1) De 1060 à 1090.

(2) Ils n'étaient pas plus de trois cents.

Les classes élevées continuèrent à demeurer dans les villes, tandis que les montagnes étaient habitées par des tribus, qui, si elles n'étaient pas tout à fait indépendantes, jouissaient d'une certaine liberté, et les uns et les autres étaient traités avec autant d'indulgence et de tolérance, que s'ils eussent été gouvernés par leur propre roi (1). Si les Arabes apprirent des Grecs et des Perses qu'ils avaient vaincus à adoucir la rudesse de leur caractère et à se civiliser, les sauvages et intrépides Normands se modelèrent de même sur les insulaires de la Sicile qu'ils avaient conquise. Non seulement ils adoptèrent leurs usages (2), mais leur chef leur emprunta les formes de son gouvernement, ainsi que les cérémonies de sa cour, et la monnaie frappée sous son règne et sous celui de ses successeurs portait une inscription en arabe (3).

Au treizième siècle, la famille de Normandie se fondit dans la maison de Souabe par une alliance de mariage; et le premier souverain, Frédéric, empereur d'Alle-

---

(1) Abou'lféda rapporte, d'après Djémal-eddin, que, pendant le règne de Bibars Bondokdar, c'est-à-dire après le milieu du 13e siècle, la plus grande partie des habitans de la Sicile étaient Mahométans.

(2) Abou'lféda.

(3) Le mot italien, qui désigne la monnaie, est encore arabe سكه — سكه خانه Les Persans ont fait سكه ضرب كردن *monnayer* Les Italiens ont formé de là *zecca*, et les Espagnols *ceca*. De là les Vénitiens ont fait *zecchino*, et les Français et les Anglais *sequin*. Cette monnaie, échangée contre les valeurs du Levant, est encore connue dans l'Inde sous le nom de *chikin*. La roupie du gouvernement de la Compagnie des Indes orientales est appelée *Sikka*.

magne et roi des Deux-Siciles, trouva l'île encore habitée par les Sarrasins, et les tribus de montagnards vivant dans une parfaite tranquillité.

En 1222, ils se soulevèrent dans les montagnes de Trapali (1) fatigués du joug des Allemands, qui ne les avaient point traités avec autant de douceur que les Normands (2).

Ils avaient pour chef un guerrier dont le nom *Mirabetto* présente le mot arabe *amir;* mais il fut tué dans un des combats, qu'il eut à soutenir contre l'armée de Frédéric.

Cet événement ne mit cependant point fin à l'insurrection, car ils se révoltèrent l'année suivante, disposés plus que jamais à refuser d'obéir (3).

Ce ne fut qu'en 1224 (4) que ces intrépides montagnards furent obligés de se rendre et de demander grâce, et Frédéric trancha tout d'un coup la racine du mal, en les éloignant du lieu de leur rébellion.

Il se décida à adopter ce plan, en considérant que par-là il assurerait la sécurité de l'île de Sicile, qu'il romprait tout d'un coup leurs relations avec les mahométans d'Afrique, et leur ôterait tout espoir d'obtenir des renforts (5).

Outre ces motifs de conduite, Frédéric avait une partie de ses possessions continentales dans un état

---

(1) Villani.

(2) Aggravati di grosse taglie, e maltrattati dai cristiani. *Muratori.*

(3) Più che mai obstinati nella lor rebellione. *Muratori.*

(4) Giannone dit que ce fut dans l'année précédente.

(5) Trapali était le port de communication avec Tunis.

d'insubordination complète, et en transportant les mahométans de la Sicile dans la Pouille, il espérait dompter les habitans de cette province (1).

Ceci fut rapporté par son chancelier Pierre des Vignes, lorsqu'il osa se disculper avec tant d'audace, en présence du pape et du conclave (2).

Frédéric les mit loin de la mer, dans Lucéria, ville très-ancienne, dont les citoyens avaient été alliés avec les Romains, lorsqu'ils étaient en guerre avec les Samnites (3).

Elle fleurit dans la suite comme cité romaine, mais elle resta long-tems en ruines après avoir été détruite par Constantin II en 663. Il éleva un château-fort sur une colline qui domine la ville (4).

Villani rapporte qu'à cette époque leur nombre s'élevait à vingt mille combattans (5), mais c'était proba-

---

(1) Di tenere in briglia i Pugliesi. *Muratori.*

(2) Villani donne les raisons de l'Empereur, plus en détail que les autres historiens: e' Saracini i quali erano in sulle montagne di Trapali in Cicilia, per essere più al sicuro dell' isola, e dilungati da' Saracini della Barberia, e ancora per tenere per loro in paura i suoi sudditi del regno di Puglia, con ingegno e promesse gli trasse di quelle montagne, e misegli in Puglia in una antica città deserta, che anticamente fu in lega co' Romani, e fu disfatta per gli Sanniti, cio è per quelli di Benevento, la quale allora si chiamava Licera, e oggi si chiama Nocera (ici il se trompe) e furono più de venta mila uomini d'arme, e quella città refeciono molto forte; i quali più volte corsono le terre de Puglia e guastarle.

(3) Tit. Liv., dec. I, lib. IX.

(4) Voyages de Swinburne.

(5) Più di venti mila Saracini da arme. *Villani.*

blement le total des personnes, dont se composaient leurs familles réunies (1).

La connaissance que Frédéric avait de l'arabe, et l'éducation qu'il avait reçue en Sicile parmi les Sarrasins, le seul peuple instruit de cette époque, donnent lieu de croire qu'il avait puisé dans les historiens arabes les principes de politique, suivis constamment par les premiers souverains mahométans, qui formèrent des cantonnemens militaires permanens, séparés et indépendans du peuple, pour y placer les soldats à leur solde, et il est fort probable qu'il ait eu en vue l'exemple que les mahométans lui offraient (2).

Néanmoins, s'il faut en croire quelques historiens (3), Frédéric avait si peu l'intention de les employer à l'époque de leur premier établissement (comme il le fit dans la suite), qu'il leur défendit d'avoir des armes chez eux.

Mais, pour être juste, on doit penser que cet habile politique était guidé par d'autres considérations que

(1) Muratori se trompe ; il confond le premier établissement des Sarrasins à Lucera (dont il ne fait jamais mention), et celui qui eut lieu ensuite à Nocera. Summonte établit une distinction, entre la première et la seconde émigration.

(2) Cette colonie, établie à Lucérie, et celle qui se fixa ensuite à Nocéra (1247), offrent une ressemblance frappante avec les anciens camps ou armées عسكر arabes établis sous le califat à Coufa, à Basra, à Fostat et à Karoun, et, à une époque plus rapprochée de nous, à Samirah, à Mahadi et à Khairah. Il est curieux de voir Djémal-eddin, qui fut ambassadeur auprès de Mainfroy, en 659 de l'hég., lorsqu'il parle de ces villes soumises au fils de Frédéric, les appeller معسكر

(3) Villani et de Barre.

l'avancement de son pays, et qu'il avait sans doute prévu l'importance qu'acquerrait cette colonie militaire, dans le siècle où il vivait.

Il ne fut point trompé dans ses espérances, car les mahométans restèrent fermement attachés à la maison de Souabe, à travers toutes les vicissitudes de la persécution qu'elle éprouva pendant cinquante ans de la part du saint siége, qui traversait ses plus brillans projets, détruisait ses espérances et lui suscitait sans cesse la plus fâcheuse opposition.

Ils furent fidèles jusqu'à la fin à tous ces princes, et l'un des reproches que Charles d'Anjou adressa à Conradin, était d'avoir tiré avantage de leur inébranlable fidélité (1).

Le fait de l'emploi des Sarrasins, pendant tout le neuvième et le dixième siècle, peut avoir échappé au souvenir de Frédéric, mais vingt-six ans avant, en 1198, l'Allemand Murcovald, grand sénéchal de Henri IV, avait employé leurs bras contre le pape, et ce trait ne peut être oublié; Frédéric n'a donc point, dans ce système, le mérite de la nouveauté.

Frédéric éloigna les Sarrasins, deux ans après avoir

(1) Parmi les historiens que j'ai consultés, Summonte est le seul qui fasse naître des doutes sur leur fidélité dans le service militaire, en parlant d'une querelle qu'ils eurent avec les troupes chrétiennes qui étaient dans le même camp. *Un brigo* (dit-il), che la notte avante era stata tra christiani e Saraceni, della quale eglino restaro al disotto, il giorno appresso non fureno fideli e non attessero alla difesa : e questa fu la principal causa della perdita di S. Germano. Villani parle aussi de cette querelle.

éprouvé l'ingratitude de Rome, qui le récompensa, en lui faisant la guerre, des services signalés qu'il avait rendus en renversant Othon IV, son ennemi le plus acharné. A cette époque, il doit avoir découvert et vu avec une inquiétude fondée l'ambition sans bornes de Grégoire VII, et réfléchi sur la puissance de l'Église dans un siècle aussi abruti par la superstition.

En s'assurant les services de soldats qui bravaient les foudres de Rome, il s'est en quelque sorte élevé au-dessus du siècle dans lequel il vivait.

Quand la querelle qui existait entre Frédéric et le pape devint exaspérée, Sa Sainteté et ses successeurs ne manquèrent pas de voir et de sentir l'importance des mahométans, et ne cessèrent de se plaindre de leur établissement, jusqu'à ce qu'ils eussent réussi à obtenir leur expulsion qui était l'objet de tous leurs voeux (1).

Ce fut alors qu'on vit se réaliser ce qu'avait prévu Frédéric, et ses troupes, campées à quatre ou cinq journées de Rome, devinrent la terreur de ses ennemis et sa propre sauvegarde (2).

Ce fut la seule race d'hommes qui, en Europe, ait été affranchie de la servitude des superstitions du treizième siècle, et qui soit restée insensible à la colère et aux séductions de la cour de Rome (3).

Quoique le fait ne soit pas aussi bien constaté,

---

(1) Col tempo ne fece doglianza la Corte di Roma. *Muratori.*

(2) E quando il detto imperadore Federigo ebbe guerra colla chiesa, gli fece venire sopra il ducato di Spoleto, e assediarono in quel tempo la citta di Ascesi, e fecero gran danno a santa chiesa. *Villani.*

(3) Che Roma non avrebbe mai potuto guadagnare. *Muratori*, 1260.

Frédéric doit avoir eu recours à d'autres moyens que ceux qui étaient en usage de son tems, pour les engager à servir dans son armée. Il dépendait de lui de le faire, en les plaçant dans cette ville, et nous voyons que les appels que lui ou ses successeurs leur adressèrent, ne restèrent jamais sans effet. Même, durant l'hiver, lorsque les autres troupes abandonnaient le camp, on les vit toujours à leur poste, circonstance absolument inconnue à cette époque.

En s'assurant les services d'un peuple aussi belliqueux dans le sud de l'Italie, il voulait aussi prévenir l'embarras et le désappointement, qui avait toujours été le partage des souverains qui commandaient à de puissans feudataires.

Dans le treizième siècle, lorsque l'Europe ne faisait que de sortir de la tyrannie des nobles, le souverain (ou plutôt celui qui en portait le nom) était souvent le chef le plus faible dans un état, et ceci s'appliquait surtout à Frédéric dans ses relations avec l'empire germanique.

Les armées levées par le souverain de l'Allemagne étaient fournies par les vassaux, possesseurs des immenses fiefs de Charlemagne, qui, souvent, étaient aussi puissans que l'empereur. Leur service était incertain, même lorsque l'empereur se trouvait au nord des Alpes ; mais il l'était doublement pour Frédéric, qui devait avoir prévu les difficultés qui lui surviendraient dans sa position, et la nécessité où il était de rester constamment en Italie.

Même, lorsqu'ils étaient réunis, les premiers venus

se dispersaient souvent, avant que les derniers ne fussent rassemblés, et l'on a vu plus d'une fois les vassaux abandonner l'empereur dans son camp, et retourner dans leurs foyers, lorsque le tems fixé par l'usage pour leur service était expiré (1).

Les Sarrasins étaient payés d'une manière régulière (2), à cause de la difficulté de lever les troupes attachées au service des tenanciers militaires, et c'est là ce qui amena, un siècle plus tard, le système des mercenaires, système qui a si long-tems régné en Italie.

Nous voyons dans l'histoire que lorsque l'empereur Conrad assiégeait Naples en 1253, il offrit triple paie (*tre paghe*) aux soldats de cette nation qui entreraient les premiers dans la ville, et dans l'assaut qui eut lieu deux cents Sarrasins (*ducenti Saraceni*) furent tués en combattant (3).

Ils lui fournissaient des corps si nombreux de troupes intrépides, qu'outre ses garnisons et trois cents

(1) En 1146, lorsque l'empereur Henri IV se trouvait arrêté dans sa marche par un accident imprévu, les feudataires de l'armée rassemblée en Lombardie, se dispersèrent après avoir attendu un jour, protestant qu'ils avaient fini le service qu'on était en droit d'exiger d'eux.

(2) Giannone donne à entendre qu'ils n'étaient pas constamment attachés à son service. Une fois il peint Frédéric comme ayant *mando subito ad assoldare nuove compagnie di Saraceni*. Il semble résulter de là qu'ils n'étaient appelés que lorsqu'on avait besoin d'eux.

(3) Angelo di Costanzo, dans son *Historia del regno di Napoli*, en 1581, peint leur conduite, dans cette affaire, comme plus humaine que celle de l'empereur. Quand la place se fut rendue, les habitans furent chassés hors des murs. Questi giunti al campo, con infinite

d'entr'eux, auxquels il obligeait les républiques de Vérone, de Padoue et de Vicence, de donner une solde, il avait quelquefois à sa disposition une armée de dix mille hommes; un corps du même nombre était à Corte Nuova, en 1237, lors de la défaite des Milanais, et semble avoir été le nombre ordinaire de leurs forces sous ses successeurs.

Ils se distinguèrent toujours par leur valeur, et, à Grandella, il y en eut beaucoup qui furent taillés en pièces, dans le poste même qu'ils étaient chargés de défendre.

Ils formaient, avec le reste des troupes de Frédéric, les élémens d'une excellente armée; les archers Sarrasins (1) composaient l'infanterie, et les Mahométans à cheval, la cavalerie légère: les uns et les autres devaient être soutenus par la cavalerie allemande pesamment armée.

La cavalerie des Sarrasins était presque généralement légère, quoique quelques-uns fussent pesamment armés. A Grandella, ils furent rangés avec les Apuliens dans les troupes de Mainfroi, destinées à attaquer les hommes d'armes français.

Dans la même bataille, l'infanterie des Sarrasins fit

---

lagrime dimandaro misericordia, in tal modo, che i Saraceni ch' eràno nel' esercito, si mossero à pietade e contra la volontà del Re, che rompendo la fede, havea ordinato, che s'uccidessero tutti quelli, che si conoscea, che haveano adopterate l'arme, ne salvaro molti. — Summonte, dans son histoire de la ville et du royaume de Naples (1601), vient à l'appui de ce fait.

(1) Muratori les appelle généralement *balestriere*. (Année 1247.)

avec ses flèches un grand carnage parmi les soldats de la même arme, qui étaient chargés de les combattre. La rapidité de leurs mouvemens leur donnait un avantage immense sur l'infanterie pesante de cette époque, de même que, dans la guerre de la révolution, les tirailleurs français durent à leur légèreté les succès qu'ils remportèrent sur les troupes prussiennes formées sur le système de la guerre de sept ans.

Le mode d'attaque, généralement suivi parmi eux, était celui de l'Orient, qui consistait à faire de loin plusieurs décharges de flèches, éspèce de combat dans lequel ils montraient une extrême habileté, et à harasser l'ennemi sans s'exposer à aucun danger.

Ces décharges rapides et continuelles, et ces escarmouches accompagnées de cris bélliqueux (1), mais sans ordre ni tactique, contribuaient puissamment à incommoder l'ennemi, tandis que leur rapidité les préservait presque toujours d'éprouver le même sort, et quelquefois même, tant qu'ils évitaient d'en venir aux mains, leur donnait l'avantage sur la cavalerie pesante de cette époque.

Il ne semble pas qu'ils fussent obligés de combattre corps à corps; on peut du moins le conclure du récit que Muratori fait du combat de Corte Nuova; après avoir été repoussés dans la première charge, ils tinrent tête au corps de bataille. Ici Muratori parle des Sarrasins comme s'ils n'étaient que des escarmoucheurs (2).

---

(1) Probablement le *Tekbir*.

(2) I primi ad assalire l'oste Milanese furono i Saraceni ma ne res-

Ceux qui se trouvaient dans l'armée de Mainfroy étaient dans le troisième corps de réserve, probablement parce qu'ils étaient pesamment armés (1).

A aucune époque, ils ne furent retenus par le frein de la discipline, et les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvèrent leurs chefs après la mort de Frédéric, doivent avoir empêché d'introduire des réformes, et d'établir la subordination. Ils pillaient impunément tous les pays d'alentour (2), et leurs brigandages étaient presque protégés (3).

Dans l'hiver de 1247 à 1248, ces troupes souffrirent cruellement de la défaite sanglante qu'éprouva leur maître devant Parme. Le siége ayant traîné en longueur, Frédéric établit des cantonnemens temporaires, nommés Victoria (4), à peu de distance de la ville assiégée, afin de tenir la campagne pendant la saison rigoureuse. Durant son absence, et tandis que, suivant le relâchement qui régnait alors dans la discipline militaire, un grand nombre de chefs Gibelins

---

tarono assaissimi di essi estenti sul campo. — Alors il ajoute : Entrato in battaglia il nerbo dell' esercito Cesareo.

(1) La terza fu de' Pugliesi co' Saracini di Nocera, la quale guidava lo re Manfredi, la quale era di mille quattrocento cavalieri, sanza i pedoni e gli arcieri Saracini che erano in grande quantità. *Villani.*

(2) E faceva mille mali in tempo de guerra.

(3) Lorsque Mainfroy menaça d'envoyer des Sarrasins pour forcer les prêtres à célébrer la messe, le peuple de Naples parut plus disposé à se passer des secours spirituels, qu'à supporter la présence de l'appui temporel que leur souverain leur offrait. *Summonte.*

(4) Ma questo nome ch' egli vi pose restò di Vittoria vinto com' appresso mostremo, comme dit Briani.

s'étaient retirés, le peuple de Parme les surprit (1), força les retranchemens, et les troupes des Sarrasins essuyèrent une perte immense. Cette défaite fut d'autant plus cruelle pour eux, qu'ils étaient le principal objet de la rage des ennemis (2).

Ils réussirent si bien, que vingt-quatre ans après, Frédéric en amena une autre colonie, et les plaça dans une vallée entre Naples et Salerne, dans la ville de Nocéra, appelée depuis *la ville des Payens* (di Pagani), et, par ce moyen, porta leur nombre de vingt à soixante mille ames (3).

Ceci fut fait en présence des bulles du pape Innocent, et deux ans après que l'empereur eut été excommunié à Lyon.

Un grand nombre des principaux emplois civils et militaires, tant à la cour que dans l'armée de Frédéric, étaient remplis par les Sarrasins, et c'étaient eux qui défendaient ses villes de garnison.

Lorsque le pape essaya de soulever la Sicile contre Mainfroy en 1254, il représenta aux Siciliens que les emplois dont ils devaient être revêtus, étaient remplis par des Arabes, ce qui, au témoignage de De Barre,

---

(1) Muratori dit de l'armée de l'empereur : Non mai immaginandosi una tal visita.

(2) Principalmente contra de' Saraceni.

(3) Il y a, dit Swirburné, une contrée fertile près de Nocéra. On y emploie pour l'irrigation des terres la roue hydraulique des Égyptiens. C'est probablement la même que les Sarrasins introduisirent dans le Portugal.

lui avait ôté, parmi ses sujets chrétiens, une partie de la popularité dont il jouissait.

La maison de Souabe avait une telle confiance dans ces troupes, qu'elle fit de Lucéria le dépôt de ses trésors, et ce fut autant aux richesses contenues dans les coffres de cette ville, qu'à l'attachement des troupes mahométanes, que Mainfroy dut le rétablissement de sesaffaires.

Le pape ne manqua pas de faire ressortir l'emploi que Frédéric faisait de ces troupes, et son goût pour les mœurs de l'Orient, et les présenta comme des preuves de son hérésie, de son impiété, et de son infidélité (1), et au concile de Lyon, ce furent les charges les plus graves que l'on fit peser sur lui pour motiver son excommunication (2).

Ces troupes braves et fidèles ont peut-être senti, sans être habiles casuistes, qu'en défendant Frédéric contre le pape, le calife des Chrétiens (3), elles obéissaient au précepte de leur religion, et soutenaient sa cause sacrée.

Le pape Grégoire, de son côté, a pu penser également, en formant la seconde ligue lombarde (si jamais

---

(1) Ce serait une chose bien étrange maintenant (et l'idée seule fait naître le sourire), si le pape éloignait le roi de France du giron de l'église, parcequ'il a des cipayes mahométans à Pondichéri.

(2) L'excuse faite par l'avocat de Frédéric, que leur emploi épargnait le sang des chrétiens, ne convenait à aucun prince de cette époque, mais moins à cet empereur guerrier qu'à tout autre.

(3) البابا خليفة الفرنج Abou'lféda, en l'an 697 de l'hégire, a tiré de Djémal-eddin cette remarque qui ne manque point de justesse et de

il eut réellement en vue la délivrance de la terre sainte), que, comme un autre Scipion, il combattait les Mahométans de l'Asie occidentale, dans le cœur de la chrétienté.

L'ambassadeur mahométan près de Mainfroy, fils de Frédéric, et dont j'ai parlé plus haut dans une note, rapporte que cette querelle avait servi de prétexte au pape pour anathématiser ce dernier prince, et que c'était à cause de son attachement pour les Musulmans, que son frère Conrad et son père Frédéric avaient été excommuniés (1).

Les liaisons de Frédéric avec les Mahométans furent toujours intimes et constantes; et, sans parler du mécontentement de la cour de Rome, elles doivent avoir causé un grand scandale.

Durant le court séjour qu'il fit dans la terre sainte, il entretint avec les Mahométans des relations bienveillantes, et son expédition paraissait plutôt avoir pour but de reconcilier les partis ennemis, et de rétablir la paix, que d'exercer des hostilités; et ces égards mutuels continuèrent long-tems après.

---

vérité. Depuis les Bouides qui s'élevèrent l'an 334 de l'hégire, on ne respectait le calife qu'à cause du caractère sacré d'imam dont il était revêtu. Quand les successeurs de Mahomet eurent perdu cette puissance temporelle, et conservé seulement l'autorité spirituelle, les papes s'efforcèrent de fonder une domination royale, sinon universelle, sur cette suprématie sacerdotale.

(1) وكان البابا قد حرمه كل ذلك بسبب ميل الانبراطور
الى المسلمين وكذلك كان اخوه قرا و والده فردريك
محرمين جهة البابا برومية لميلهما الى الاسلام

En 624 de l'hégire (1227 de J. C.), le sultan d'Égypte voyant que son frère, qui était à Damas, et le roi de Khowarezm le menaçaient de lui faire la guerre, il sentit qu'il pouvait réclamer, et il réclama en effet l'assistance de l'empereur, roi des Francs (1).

En 647 de l'hégire (1249 de J. C.), Frédéric envoya un ambassadeur, pour avertir les Mahométans de l'expédition que Saint-Louis menaçait de faire contre eux (2).

Son attachement pour les infidèles était si connu dans l'Orient, que Djémal-eddin, cité par Abou'lféda (3),

---

(1) Abou'lféda, an 624.

(2) Makrizi, an 647.

(3) En parlant de Frédéric, que Djémal-eddin appelle الانبرطور فردريك il fait observer que *Anberatour* signifie, parmi les Francs, ce que les Mahométans appellent *Emir-al-oumarâ*, امير الامرا

Ainsi chef ou émir des émirs, équivaut à commandant en chef. C'était une charge purement militaire, établie par le calife Radhi, pour priver de ses fonctions son visir, qui avait possédé auparavant le pouvoir civil et militaire ; et, au moyen d'une aussi grande autorité, avait réduit à rien la puissance de son maître.

Les *émir-al-oumara* conservèrent pendant plusieurs siècles, dans l'Asie occidentale, cette immense autorité, et cette même dignité passa dans l'Inde avec la famille de Timour. Une chose digne de remarque, c'est que Djémal-eddin ait ainsi appris la véritable origine du titre *imperator*, sans connaître cependant son application exacte, et cela ne peut avoir été l'effet du hasard. Le peu que nous apprenons dans son récit nous fait regretter de ne pas posséder en entier le journal de cet ambassadeur, dont les remarques contiennent des renseignemens exacts et des observations fines et judicieuses. Abou'lféda le représente comme un homme renommé par ses talens et ses connaissances, et comme auteur de plusieurs ouvrages; il cite entre autres l'*Introduction à la logique*, qu'il composa pour l'usage de Mainfroy de

représente Frédéric comme lié d'une intime amitié avec Malek-al-kamel (1).

En 1232, le sultan d'Egypte lui envoya, en présent, une tente magnifique (2), et deux ans après, il reçut à Milan un chameau et un dromadaire. Un éléphant qu'il possédait, était sans doute un présent venu du même pays, car les souverains Ayoubites avaient à cette époque envahi la Nubie, et ramené de cette contrée un grand nombre de ces animaux.

Joinville trouva en Égypte un chef mahométan qui avait été fait chevalier par l'empereur *Ferri* (Frédéric), et qui portait ses armes sur son drapeau. Celui-ci était père du souverain, élu lors de la révolution qui précipita du trône les successeurs de Saladin (3).

Ayant été fait prisonnier avec Saint-Louis, il fut traité avec douceur pour avoir répondu affirmativement, lorsqu'on lui demanda s'il était parent de l'empereur Ferry.

Un fait digne de remarque, c'est que peu de tems après que l'empereur d'Allemagne se fut tout-à-fait

---

Sicile. Abou'lféda nous apprend ensuite que, parmi les Francs, *anbératour* signifie ROI *des émirs* الانبرطور معناه ملك الامراء. Néanmoins, dans une autre occasion, le même auteur désigne l'empereur par le titre de *roi d'Alaman* ملك الالمان

(1) وكان مصافيا الملك الكامل

(2) Un padiglione de mirabel lavora.

(3) Dans les *Pièces justificatives de l'Histoire de Saladin* par Marin, on trouve de fortes raisons pour croire que ce monarque avait été fait chevalier par Hugues de Tibériade.

discrédité à cause de ses relations avec les infidèles, l'histoire des princes ayoubites d'Égypte, du tems de Melik-al-Saleh, rapporte que le sultan de Damas, son parent, avait beaucoup d'estime pour les infidèles, quoique, au dehors, il se conduisît comme un bon musulman.

Il y aurait beaucoup à dire pour atténuer les torts de Frédéric et pour excuser sa conduite et ses sentimens.

Lorsque, au concile de Lyon, on allégua, comme principal chef d'accusation, que ses mœurs étaient plus mahométanes que chrétiennes, et lorsqu'on lui reprocha de donner à des Sarrasins les emplois civils et militaires, on aurait dû se souvenir que dès son enfance il avait été accoutumé, à la cour de son père, aux mœurs mahométanes; qu'en choisissant parmi les infidèles, il était sûr d'avoir pour officiers des hommes doués de plus d'habileté et de talens que ceux qu'il aurait pu trouver à cette époque parmi les Chrétiens, des hommes enfin, avec lesquels la connaissance de l'arabe (qui était presque sa langue maternelle), lui permettait de communiquer aussi librement qu'avec ses sujets d'Apulie (1).

Ceux qu'on appelait mamelouks, et qui le servaient, étaient ses propres sujets, et l'histoire ne nous dit point que la sœur de Richard Cœur-de-Lion, reine de Sicile, ait été l'objet d'aucun reproche dans le siècle précédent, pour avoir eu des serviteurs musulmans, et les chevaliers de Malte eux-mêmes se faisaient servir

---

(1) Une des excuses de Frédéric.

par des esclaves mahométans, qu'ils avaient faits prisonniers, sans jamais avoir encouru ni blâme ni déshonneur.

Il est vraisemblable qu'il employa, pour bâtir, des ouvriers mahométans. En effet, la tradition attribue à des architectes du Levant la construction du premier château-fort, qu'il fit élever sur la hauteur qui domine les belles ruines que l'on voit aujourd'hui à Heidelberg.

Il n'est pas facile de répondre d'une manière satisfaisante aux reproches que lui adresse Villani, d'avoir établi un harem, quoique son avocat, à Lyon, ait déclaré que ces femmes avaient été amenées d'Asie pour exécuter certains ouvrages inconnus en Europe.

Ce n'était point seulement Frédéric, mais tous les princes de la maison de Souabe, qui vivaient en bonne intelligence avec les souverains mahométans, et, à la mort de Mainfroy, un grand nombre de chevaliers et beaucoup d'autres personnes se retirèrent à Tunis, d'où, peu après, une expédition fit voile pour aller joindre Conradin.

Mais les relations avec les mahométans (infiniment plus civilisés, à cette époque, que les chrétiens d'Espagne et de Sicile), et les communications établies avec eux pendant les croisades, firent naître des liaisons nombreuses, entre les sectateurs de ces religions rivales durant les 11e, 12e et 13e siècles.

En Espagne, des alliances de mariage furent souvent proposées et acceptées (1), et un grand nombre

---

(1) Dès le tems de Charles Martel, peu d'années après la conquête

de filles du sang royal furent claquemurées dans les harems de Cordoue et de Séville, partageant l'affection à laquelle elles avaient droit avec les trois autres femmes accordées par le coran.

Dans le 12e siècle, la sœur de Richard Cœur-de-Lion fut fiancée à Saladin, et le mariage aurait eu lieu, si le pape ne s'y était opposé.

Les mécontens des deux religions, non seulement en Espagne, mais même dans toutes les contrées situées le long de la méditerranée, se retiraient auprès des princes du culte opposé, et se convertissaient, selon que le changement de religion entrait dans leurs intérêts, et l'histoire offre plus d'un exemple d'évêques espagnols qui ont passé du côté des Maures et se sont faits mahométans.

Comme ces circonstances n'étaient pas rares, on peut douter que les habitans temporaires de Lucérie et de Nocéra se fussent fait remarquer, ou eussent obtenu une place aussi distinguée dans l'histoire, s'ils n'avaient pas été en hostilité ouverte avec les papes.

Placés, à la mort de Frédéric et de Conrad, sous la puissance de la maison de Souabe, ils acquirent une double importance, parce qu'ils étaient la seule espérance et la dernière ressource de Mainfroy persécuté.

Ils doivent avoir senti, à la même époque, que sa cause était devenue la leur, et que la possession du

---

de l'Espagne par les Maures, Eudes, duc d'Aquitaine, donna sa fille à un gouverneur arabe d'une des provinces frontières.

beau territoire, qui leur avait été accordé, dépendait de la ruine des intrigues du pape, et, à Lucérie, ils le reçurent avec les témoignages de la joie la plus vive, et embrassèrent sa cause avec enthousiasme (1).

L'officier chrétien qui était revêtu du commandement fut obligé de céder, quoique contre sa volonté, à l'élan impétueux de leur affection, ce qui donna de nouvelles espérances à une cause qui, si elle n'était pas entièrement perdue, était au moins désespérée depuis quelque tems (2).

Le pape était impatient de se débarrasser de ces voisins importuns, et lorsqu'il se fut aperçu que son ennemi lui avait échappé, il offrit à Mainfroy de faire la paix avec lui et de le reconnaître pour roi, s'il voulait les renvoyer (3).

Mais l'expérience du demi-siècle précédent avait prouvé, d'une manière évidente, que l'existence de sa famille dépendait des Sarrasins, et Mainfroy n'avait qu'un parti à prendre, celui de refuser.

Il savait fort bien que la cour de Rome ne manquait jamais de moyens de tendre des piéges, et voyant le peu de confiance que méritaient ses barons,

---

(1) Fu incridibile la festa che fecero perciò i Saraceni. *Muratori.*

(2) Le voyage que fit Mainfroy à travers mille dangers, d'Acerra à Luceria, est une des plus intéressantes histoires qu'offre l'ouvrage de Sismondi sur les républiques italiennes; elle est racontée avec tout le talent qui distingue cet auteur.

(3) Muratori représente Alexandre lorsqu'il demande leur licenciement, disant qu'ils étaient « Siccome nemici della religione e gente, » che niun rispetto portava alle chiese. »

il sentit qu'en renonçant à la protection et à l'assistance des Sarrasins, il se serait mis tout d'un coup entre les mains de ses ennemis, et que les traités les plus solennels auraient probablement amené sa ruine, puisqu'ils employaient souvent les moyens les plus méprisables pour arriver à l'accomplissement de leurs vues.

(*La suite au prochain Numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Juillet 1827.

M. Elout père écrit de La Haye, pour offrir à la Société, au nom de son fils, M. le major Elout, un exemplaire de son Dictionnaire malai, hollandais et français; deux volumes in-4°.

M. Pareau écrit d'Utrecht pour accuser réception de son diplome de membre étranger de la Société, et annoncer l'envoi d'un exemplaire de son ouvrage intitulé: *Antiquitas Hebraica breviter descripta, edit. alter.*, qu'il destine à la bibliothèque de la Société.

M. Charles Stewart, présent à la séance, fait hommage d'un exemplaire de son Histoire du Bengale; in-4°.

M. Moukton Coombs, sur le point de retourner dans l'Inde, annonce l'intention de communiquer à la Société tous les renseignemens qu'il pourra rassembler sur les objets relatifs à ses études.

M. Amédée Jaubert communique plusieurs passages d'une lettre de M. Eugène des Bassyns de Richemont, qui accompagne l'envoi d'un ouvrage de M. de Waring sur les diverses ères des Hindous. M. Stahl est chargé de faire un rapport verbal sur cet ouvrage.

M. de Grégory lit la première partie d'un mémoire sur l'Administration de la justice en Chine, dans les tems modernes.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Elout : *Dictionnaire malai, hollandais et français*, 2 vol. in-4° ; — par M. Nicolas Biddle : *Eulogium on Thomas Jefferson delivered before the American Philosophical Society, etc.*; broch. in-8° ; — par l'auteur : *Chronological Records of the British Royal and commercial navy, from the earliest period A. D.* 827 *to the present time* 1827, *founded on official Documents, etc.*, by Cesar Moreau ; in-folio oblong, lithographié. *Londres*, 1827 ; — *East-India company's Records founded on official Documents shewing a view of the past and present state of the British possessions in India, etc.*; in-fol. oblong, lithog. *Londres*, 1826 ; — *Rise and Progress of the silk trade in England from the earliest period to the present time, feb.* 1826, *founded of official Documents*; in-folio oblong, lithograph. *Londres*, 1820 ; — *Industrie britannique;* Commerce d'exportation de la Grande-Bretagne ; feuille in-folio ; — *Etat du commerce de la Grande-Bretagne*, avec toutes les parties du monde ; feuille grand in-folio ; — par M. de Hammer : *Histoire de l'Empire ottoman*, par M. de Hammer, en allemand, tome 1er ; 1 vol. in-8° ; — par l'auteur : *The history of Bengal*, by Charles Stewart. *Londres*, 1813 ; 1 vol. in-4°.

PROSPECTUS d'une dissertation sur les Antiquités Phéni-ciennes, intitulée Miscellanea Phœnicia.

La rareté des médailles et des inscriptions phéniciennes, découvertes jusqu'à présent, a beaucoup retardé les progrès de la science sur cette branche de la paléographie. La grande variété des lettres, la diversité des tems et de lieux, auxquels ces monumens paraissent appartenir, enfi le peu d'étendue des légendes monétaires, s'opposaient à leur explication, et la répétition fréquente et monotone de noms propres dans les inscriptions, la plupart sépulcrales, semblait détruire tout espoir de tirer quelques notion utiles de ces restes obscurs d'un peuple à jamais célèbre dont l'histoire, les mœurs, la langue, les opinions et le cérémonies religieuses, nous sont presque entièrement in connues. Il est vrai que la persévérance et les efforts digne d'éloges des Barthélemy, des Bayer, des Akerblad, nou avaient ouvert la carrière, et qu'ils étaient parvenus à lir quelques légendes avec certitude, d'autres avec beaucou de probabilité. M. Kopp vient de marcher sur leurs trac et de coordonner les élémens épars de la paléograph phénicienne, en y joignant ses propres observations. N doute que les amateurs de ce genre d'études ne lui doive beaucoup de reconnaissance, pour avoir facilité leurs r cherches, en rassemblant, sous un seul point de vue, d remarques, des conjectures et des explications, dispersé dans un grand nombre de volumes et de brochures. C pendant un heureux hasard nous a offert de nouvelles do

nées pour la science, et la découverte inattendue de plusieurs monumens précieux ne tardera pas à élargir le cercle étroit de nos connaissances, par rapport à la langue et la religion des Phéniciens. Parmi ces monumens, les uns, ensevelis jusqu'ici dans les sables de l'Afrique, se trouvent actuellement aux Musées archéologiques de Leyde et de Londres, d'autres ont été trouvés à Malte; un seul fragment enfin, très-important pour la paléographie, est originaire de cette antique Égypte, de ce pays qui offre un fonds inépuisable de recherches aux savans de nos jours.

Le Soussigné, encouragé par les témoignages flatteurs des gens de lettres, qui ont daigné applaudir au zèle qu'il a montré, en tâchant de déchiffrer les inscriptions de Carthage, de Thugga et de Cyrène, a dirigé tous ses efforts vers l'explication des monumens récemment découverts, dont il vient de faire l'énumération, et s'il ne lui est pas permis d'affirmer qu'il est parvenu à dissiper toutes les obscurités et les incertitudes qui environnent ces inscriptions, il ose néanmoins se flatter d'avoir trouvé partout un sens vraisemblable et plausible, en respectant, autant qu'il était en son pouvoir, et les formes des lettres et l'analogie de la langue. Les recherches dans lesquelles il a dû entrer, afin d'établir la valeur de beaucoup de lettres inconnues, lui ont fourni l'occasion d'expliquer un assez grand nombre de médailles phéniciennes, puniques, etc., parmi lesquelles il suffira de nommer la fameuse médaille de Sidon avec une légende de quatre lignes, dont il existe plusieurs interprétations, toutes plus fausses les unes que les autres; ainsi que la pièce communément attribuée à Tarse (Mionnet, pl. XXII, n° 35), dont l'inscription compte dix-neuf lettres; enfin, deux médailles des Hasmonéens, dont les caractères ont paru inintelligibles au savant M. Bayer (*de Nummis Hebræo-Samaritanis*, c. VII). Le

Soussigné n'a pas cru devoir s'arrêter exclusivement aux médailles et aux monumens; au contraire, il a saisi cette occasion avec ardeur, pour communiquer au public son opinion sur un nombre assez considérable de noms propres et de gloses phéniciennes, cypriennes, etc., en partie conservées dans les écrits des anciens, et peu remarquées ou mal expliquées jusqu'ici. Il vient de les soumettre à un examen sévère, afin de découvrir, sous leur travestissement grec ou romain, les formes inconnues du phénicien, et de suivre de plus en plus les traces de son analogie avec les autres dialectes. Cette ébauche légère des matériaux, qui forment la base du livre que l'on se propose de publier, sous le titre de MISCELLANEA PHŒNICIA, suffira pour faire connaître la nature et l'importance de ce travail. L'auteur se flatte de pouvoir assurer qu'on y trouvera des renseignemens aussi neufs qu'intéressans pour la paléographie, la grammaire, la lexicographie, la géographie, et pour la religion des Phéniciens et son analogie avec celle des Grecs. Peut-être même la grande question sur l'origine de l'écriture et des hiéroglyphes, qui agite aujourd'hui les esprits des littérateurs et des philosophes, gagnera-t-elle quelque chose par un petit nombre de réflexions, nées de l'étude attentive et approfondie des monumens et de leur harmonie avec les témoignages de l'antiquité : en particulier, le fameux passage de Saint Clément d'Alexandrie, concernant les genres divers des hiéroglyphes, sur le sens duquel les hellénistes ne sont pas d'accord, recevra de nouveaux éclaircissemens par la comparaison d'un passage tout à fait analogue, qui semble avoir échappé à leurs recherches. L'espoir d'avoir fait quelque chose d'utile et d'intéressant inspire à l'auteur la confiance de s'adresser aux savans et, en général, à tous ceux qui s'intéressent au progrès des lettres, les sollicitant de vouloir concourir à la

publication de cet ouvrage, et d'indemniser, par leur souscription, les éditeurs, MM. S. et J. Luchtmans, des frais de l'entreprise. Le volume, dont la rédaction est presque achevée, n'excèdera pas 20 à 25 feuilles in-4°, avec cinq planches lithographiées, contenant des copies fidèles des monumens, des inscriptions et des légendes monétaires, et les alphabets divers qui résultent de leur lecture. La souscription sera ouverte jusqu'à la publication du livre. Après l'expiration du terme, le prix de ce volume, fixé aussi modiquement que possible, sera augmenté d'un quart.

Leyde, le 10 juin 1827.

H. A. HAMAKER,

Membre de l'Institut Royal des Pays-Bas, professeur de langues orientales à l'Université de Leyde.

M. Zohrab, docteur arménien connu par une édition complète de l'antique version de la Bible en arménien, et par plusieurs autres savans ouvrages, vient de faire don, au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, du manuscrit arménien de la traduction de la Chronique d'Eusèbe, qui lui a servi pour faire l'édition *princeps* de cet ouvrage, donnée à Milan en 1818 (1), et dont il a été rendu compte dans ce journal, en septembre 1819. La traduction latine, publiée par M. Zohrab avec l'aide de M. l'abbé Maï, est la seule qui reproduise entièrement, et

(1) *Eusebii Pamphili Chronicorum Canonum libri duo. Opus ex Haicano codice a doctore Johanne Zohrabo, diligenter expressum et castigatum. Angelus Maius et Johannes Zohrabus, nunc primum conjunctis curis, latinitate dominum notisque illustratum, additis græcis reliquiis, ediderunt.* Milan, 1818. Un vol. in-4°, prix: 40 fr.

A la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, *rue Richelieu*, n° 47 *bis*, qui ont acquis, de M. le docteur Zohrab, le restant de l'édition.

avec la plus grande fidélité, le texte arménien de cet important ouvrage. Le manuscrit donné par M. Zohrab, exécuté avec la plus scrupuleuse exactitude est un véritable *fac simile* représentant, ligne par ligne, page par page, le manuscrit original. M. Zohrab en a fait mention en ces termes, dans la préface de l'édition de Milan, p. xiij. *Tertius codex denique Venetiis à Zohrabo diligenter manu propria elaboratus, tum Mediolanum ab eodem translatus, a quo videlicet princeps hæc Eusebiani chronici editio procedit.* Quoique très-moderne, ce manuscrit pourra être très-utile à un nouvel éditeur du texte arménien d'Eusèbe, à cause des fautes nombreuses et des changemens volontaires qui ont été faits dans l'édition de ce texte donnée à Venise. Indépendamment des fautes d'impression, on y remarque encore beaucoup d'altérations et d'infidélités volontaires, sur lesquelles le docteur Zohrab se propose de fixer l'attention des savans dans un ouvrage particulier. J. S. M.

On publie sous le titre de *la Chine, mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages, etc.*, un recueil de dessins originaux du P. Castiglione, de quelques peintres chinois, de W. Alexandre, Chambers, Dadley, etc., reproduits par MM. Deveria, Régnier, Schaal, Schmit, Vidal, et autres artistes connus, avec des notices explicatives et une introduction, par D. B*** de Malpière. Cet ouvrage, dont S. A. R. Madame, duchesse de Berry, a daigné agréer la dédicace, formera 3 vol. grand in-4°; chaque vol. sera composé de douze livraisons, quatorze au plus, et chaque livraison comprendra six lithographies, coloriées avec un grand soin, savoir : quatre figures, un groupe et un paysage ou un intérieur. Les cinq premières livraisons viennent d'être mises en vente. Nous en rendrons compte dans un des prochains cahiers.

Prix de chaque livraison : 12 fr.

On souscrit chez Dondey-Dupré père et fils, libraires, *rue Richelieu*, n° 47 *bis*.

(Août 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoire des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, Sultan d'Égypte, d'après les auteurs arabes par M. Reinaud.

(Suite.)

§ XCII. *Suite des conquêtes de Bibars. Suite de l'année* 664 *de l'hég.,* 1265 *de J.-C.*

Bibars s'occupa ensuite de tirer vengeance du roi de la petite Arménie, qui, en toute occasion, s'était montré l'ennemi acharné de l'islamisme. Ce roi se nommait Haitom, et entretenait des intelligences avec les Tartares, qui menaçaient sans cesse d'envahir la Syrie. On lit dans la chronique arabe d'Aboulfarage, que le sultan, dans l'intention de lier avec lui des relations d'amitié, lui avait proposé de laisser leurs sujets respectifs communiquer ensemble, de permettre que les Égyptiens allassent acheter en Arménie des chevaux, des mulets, du fer, du froment, de l'orge, et aux Arméniens de se pourvoir en Égypte de ce qui leur manquait, et que Haitom s'y était refusé. Ce roi n'avait pas voulu non plus se soumettre à un tribut annuel. Bibars résolut d'employer la force, et, dans cette vue, il envoya une armée en Arménie, sous la conduite du prince de Hamah.

Makrizi rapporte que les Musulmans furent partout victorieux. Dans un combat qui y eut lieu, le fils du roi d'Arménie fut fait prisonnier, son frère fut tué ainsi qu'un de ses oncles : tout le reste fut mis en déroute. Toute l'Arménie fut mise à feu et à sang : les hommes furent massacrés, les femmes réduites en servitude; la ville de Sis, capitale du royaume, fut livrée aux flammes; un des châteaux du pays, qui appartenait aux Templiers, alors tout puissans en Arménie, fut également brûlé : l'armée reprit ensuite le chemin de la Syrie. Le butin était si considérable, qu'un bœuf, à deux pièces d'argent, ne trouvait pas d'acheteur. A la nouvelle de ces succès, le sultan, qui s'était arrété à Damas, s'avança à la rencontre des troupes. Il abandonna aux soldats, pour les récompenser, sa part du butin, et accorda des gratifications à tous ceux qui avaient fait preuve de bravoure.

Pendant que Bibars était en chemin pour aller au-devant de l'armée, il apprit à son passage à Kara, que les chrétiens de cette ville faisaient métier de brigandage, et enlevaient les Musulmans sur les routes pour les vendre aux Francs (1). Aussitôt il fit cerner la ville,

(1) Le continuateur d'Élmacin cite le trait suivant : « Un muletier » égyptien étant tombé malade dans les environs de Kara, fut invité par » deux hommes de la ville à aller loger chez eux. Le muletier se laissa » persuader ; on eut les plus grands soins pour lui. Quand il fut guéri, » les deux hommes s'offrirent à l'accompagner. On se mit en route ; » mais dès qu'ils furent seuls, ils se jetèrent sur lui, le garottèrent et » allèrent le vendre aux chrétiens du château des Curdes. Il y fut retenu » jusqu'à ce qu'enfin des marchands de Damas, étant venus à passer par » cette ville, le rachetèrent et le mirent en liberté. » (Ceci se rapporte

et massacrer les hommes en état de porter les armes; il n'épargna que les enfans en bas âge, lesquels, au rapport d'Abou'lféda, furent emmenés en Égypte et élevés parmi les mameloucs-turcs : les uns devinrent émirs dans la suite, les autres servirent comme simples soldats.

An 665 (1266). Rien ne montre mieux l'enthousiasme qui animait alors les Musulmans, que certaines mesures qui étaient jusque-là sans exemple. Makrizi rapporte que cette année, Bibars imagina de faire payer à tous ses sujets une taxe particulière destinée aux frais de la guerre sacrée; c'était une espèce de dîme sur les bestiaux, les grains, etc. On en fit la perception dans toute l'Égypte, dans les îles de la mer Rouge qui en dépendaient, et jusqu'en Arabie; en vain l'émir de Médine essaya d'abord de s'y soustraire, on l'obligea de faire comme les autres : Makrizi appelle cette contribution *les droits de Dieu.*

---

probablement à la fondation pieuse établie à Damas pour la rédemption des captifs musulmans. Voy. ci-dessus p. 24) « Le muletier se rendit » aussitôt à la ville musulmane la plus voisine de Kara, et raconta ce » qui lui était arrivé. Sur ces entrefaites le Sultan vint à passer; on lui » raconta la chose; ce prince se fit amener aussitôt les deux hommes » en question. Ils nièrent d'abord avoir jamais vu le muletier; mais » celui-ci ayant offert de faire la description de leur maison, ils furent » forcés d'avouer leur crime. On reconnut que les habitans de Kara se » livraient presque tous au brigandage, et qu'ils s'en étaient fait une » espèce d'industrie. Alors le Sultan les rassembla tous en un même » lieu, et leur fit couper la tête. La ville fut saccagée et l'église convertie » en mosquée. Le Sultan y établit une colonie de Turcomans qui de- » vaient y élever des bestiaux, et se livrer aux paisibles travaux de » l'agriculture. »

Sur ces entrefaites, onze cents guerriers d'Occident qui avaient débarqué dans Acre, ayant essayé de faire une incursion du côté de Tibériade, furent surpris par les Musulmans, et mis en fuite. Un très-grand nombre périt dans le combat; le reste se sauva dans Acre. Le sultan fit récompenser tous ceux qui s'étaient distingués, et rendit grâces à Dieu de ce succès.

Ensuite Bibars se voyant de nouveau menacé par les Tartares, résolut de faire de Sefed le boulevart de toute la Syrie. Dans cette vue, suivant Makrizi, il se rendit auprès de cette forteresse et en fit augmenter les fortifications: les fossés reçurent plus de profondeur; il s'en réserva lui-même une partie et y travailla de ses propres mains. Cet exemple fut suivi par ses émirs; tous rivalisaient de zèle et d'ardeur. Sur ces entrefaites, les chrétiens d'Acre, pour détourner le sultan de ces travaux, lui firent faire des propositions de paix. Il était alors très-irrité contre eux, à cause de quelques courses qu'ils avaient faites sur ses terres. Là-dessus, sans leur rien répondre, il monta à cheval avec une partie de son armée, et arrivant à l'improviste sous les murs d'Acre, il y mit tout à feu et à sang; tous les hommes qui tombèrent entre ses mains furent égorgés; de tout côté les soldats lui apportaient des têtes pour toucher la récompense promise : le lendemain il revint à Sefed. C'est là que les députés du roi de la petite Arménie, qui demandait la paix, vinrent le trouver. Ils purent voir de leurs yeux, suivant la remarque de Makrizi, les têtes des morts plantées au haut des piques, et le massacre de

ceux qui avaient été pris dans cette expédition. Le sultan retourna ensuite devant Acre, et y recommença les mêmes ravages : les jardins furent détruits, les maisons rasées, les puits comblés, les arbres coupés, les villages réduits en cendres. Le sultan était lui-même à cheval, en sentinelle devant la porte d'Acre et la lance en arrêt. Ces violences durèrent quatre jours : quand tout fut détruit, il revint à Sefed.

Vers le même tems, les habitans de Tyr ayant fait mourir un mamelouc du sultan, ce prince fit dévaster toutes les campagnes du voisinage; les habitans, pour obtenir la paix, furent obligés de payer, comme prix du sang, aux parens du mort, la somme de quinze mille pièces d'or, monnaie de Tyr, et de mettre en liberté tous les Musulmans qui étaient captifs entre leurs mains. A cette condition, la paix fut renouvelée pour dix ans.

La paix fut aussi faite entre le sultan et le roi de la petite Arménie, ainsi qu'avec le seigneur de Beryte et le grand maître des Hospitaliers. Par ce traité, les Hospitaliers renoncèrent solennellement au tribut que leur payaient les Ismaëliens et certaines villes musulmanes. Bientôt il ne resta plus que les Templiers et le prince d'Antioche, devenu aussi comte de Tripoli, qui n'eussent pas subi le joug. Bibars ne tarda pas à se venger des premiers. Nous allons de nouveau laisser parler Makrizi :

« An 666 (1268 de J.-C.). Les Tartares avaient d'abord menacé de passer de nouveau l'Euphrate, pour envahir la Syrie; mais ils en furent empêchés par la

terreur que leur inspirait le sultan ; et Bibars put se livrer à ses projets de vengeance. Il partit d'Égypte avec toutes ses forces, et franchit les sables qui bornent la Syrie de ce côté. Il avait pris sa route par Gaza. Comme il apprit en chemin que quelques-uns de ses soldats avaient fait du dégât sur les terres des chrétiens avec lesquels il était en paix, il leur fit couper le nez. Un émir, qui avait passé à cheval sur un champ ensemencé, fut condamné à donner, en dédommagement au propriétaire, sa selle et les harnois de son cheval. Quant aux habitans de Jaffa, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes, le sultan, pour les punir, entra de force dans leurs murs. La citadelle fut rasée; le marbre et le bois qu'on put sauver, furent envoyés par mer au Caire, où on les employa à la mosquée que Bibars y faisait bâtir. Ordre fut donné d'élever des mosquées dans toutes les contrées où dominait jusque-là le christianisme, et de faire disparaître tout ce qui était en opposition avec la religion musulmane. Un tribut annuel (1) fut imposé aux habitans, et ils furent autorisés à en faire eux-mêmes la perception. Cet argent devait être mis à part; le sultan se le réservait pour sa table. Plusieurs terres furent érigées en fief, en faveur des émirs qui avaient montré le plus de zèle.

---

(1) Ce que nous traduisons par tribut est appelé dans le texte arabe خفر pluriel خفرا Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais il est souvent cité dans les voyages du Levant; il signifie proprement *péage*.

Par ses ordres, des Turcomans vinrent s'établir dans le pays, et y continuèrent leur vie pastorale. La seule chose qu'on exigea d'eux, ce fut de fournir des chevaux pour la cavalerie.

» Cependant, le sultan avait dissimulé jusque-là ses véritables desseins. La plupart croyaient qu'il en voulait aux Tartares. Tout-à-coup, se portant contre les Templiers, il tourna vers Schakif, non loin de Sidon, et trouva cette place au dépourvu. Ce mouvement fut si subit, que la veille même de son arrivée, une partie des Templiers qui gardaient la ville, s'étaient rendus à Acre, et que les habitans n'eurent pas le tems d'appeler du secours. On était alors au mercredi 19 de redjeb (4 avril). Dejà on avait vu venir de tous les pays, des fakirs, des dévots, des gens de lois, qui devaient enflammer l'enthousiasme des troupes. La ville ne résista que quelques jours. Les hommes furent distribués aux soldats; les femmes et les enfans renvoyés à Tyr. On répara la citadelle; le sultan y laissa une garnison avec un cadi chargé d'y rendre la justice, et des katibs qui devaient faire le service de la mosquée. Ce fut ainsi que les Templiers perdirent successivement Sefed, Schakif et leurs principales forteresses. »

On lit dans l'*Abrégé de la vie de Bibars*, que la prise de Schakif fut surtout due à un artifice. Les Templiers qui étaient à Acre avaient écrit une lettre à la garnison pour lui annoncer du secours. Celui dont ils firent choix pour porter cette lettre, était un Musulman qu'ils avaient à leur service. Ce Musulman,

par scrupule de religion, étant allé remettre la lettre au sultan, ce prince se la fit traduire, et en écrivit une autre dans un sens tout contraire. Quand la garnison reçut cette lettre, elle ne sut plus quel parti prendre, et ouvrit ses portes.

On trouvera peut-être dans ce qui précède, que nous avons trop insisté sur de petits faits, qu'on aurait pu supprimer des circonstances qui se répètent sans cesse; mais on a dû voir que notre but était de peindre l'époque, de montrer la situation respective des Musulmans et des colonies chrétiennes, leurs intérêts, leur politique. Or, qu'aurions-nous pu faire qui remplît mieux notre objet que de donner un récit complet et fidèle de ce que nous ont transmis les chroniques orientales? Ces chroniques sont d'autant plus intéressantes, que, sans elles, cette époque serait presqu'ignorée; car les auteurs latins du tems n'ont presque rien dit de ces événemens.

§ XCIII. *Suite des conquêtes de Bibars. Il prend Antioche. Suite de l'année* 666, 1268 *de J.-C.*

Après la prise de Schakif, le sultan résolut de se tourner contre le prince d'Antioche, comte de Tripoli. « Ce prince, au rapport de l'auteur de l'*Abrégé de la vie de Bibars,* avait toujours été l'ennemi acharné des Musulmans, et ne cessait d'entretenir des relations avec les Tartares. A l'aide de cette alliance, il avait repris plusieurs de ses anciens domaines sur les Musulmans. De plus, dans une occasion où des députés du roi de Géorgie, adressés au sultan, avaient

fait naufrage sur ses côtes, il s'était saisi de leurs personnes, et les avait livrés à Houlagou qui s'était vengé sur eux et sur celui qui les avait envoyés. Le sultan crut de la gloire de l'islamisme, et de son zèle pour la religion, d'en tirer une vengeance éclatante. Après avoir, suivant son usage, fait ses préparatifs en secret, il fondit à l'improviste sur le territoire de Tripoli, et y mit tout à feu et à sang. Les chrétiens qui tombèrent entre ses mains eurent la tête tranchée; les arbres furent coupés, les églises brûlées. Il se montrait partout à la fois, avec la rapidité de l'éclair et l'impétuosité de la foudre. Il eut un moment l'idée d'attaquer Tripoli, mais comme les montagnes voisines étaient au pouvoir des chrétiens, comme le froid était rigoureux, et que la terre était encore couverte de neige, il se porta contre Antioche. Cependant il fit en sorte d'arriver sans être attendu. Il fit dresser dans son camp plusieurs pavillons, avec la porte tournée de divers côtés. L'armée fut partagée en trois corps. Le premier dirigea sa route vers le port de Séleucie, à l'embouchure de l'Oronte; le second vers Darbésac, dans la principauté d'Alep. Le sultan se réserva le troisième. Tout fut détruit sur le passage des troupes; les soldats ne respiraient que le sang, la destruction et le pillage. »

Le sultan, suivant Makrizi, ne respecta que les terres de Safita et de Tortose, en considération du seigneur de ces deux villes, qui, pour lui faire sa cour, vint lui remettre trois cents captifs musulmans qui étaient entre ses mains. En route, il défendit aux sol-

dats de boire du vin, et de ne rien faire de contraire à la religion. C'était afin de s'attirer les faveurs de Dieu.

Yafey rapporte qu'à l'approche de l'avant-garde musulmane, le connétable qui commandait dans Antioche, étant sorti pour la repousser, fut battu et fait prisonnier. C'était l'émir Schems-eddin qui commandait cette avant-garde. Le sultan, pour le récompenser, lui permit de porter sur sa bannière, en signe de sa victoire, les *armes* du connétable (1). Cet événement remplit les soldats d'enthousiasme.

Enfin, toute l'armée se trouva réunie devant Antioche. On était alors au commencement de ramadan (milieu de mai). « Le sultan, suivant Makrizi, commença par proposer aux habitans de se rendre. Pour les persuader, il leur envoya le connétable chargé de leur faire des représentations. On négocia pendant trois jours. Comme on ne put s'accorder, Bibars fit commencer l'attaque. Les habitans se défendirent d'abord avec un grand courage (2); de part et d'autre la fureur était égale; mais le jour même les Musulmans, de beaucoup supérieurs en force, escaladèrent les remparts et entrèrent dans la ville. La citadelle seule fit

---

(1) رنك On voit que l'usage des armoiries était adopté chez les Musulmans ; on en a déjà vu d'autres exemples. Les armes du sultan consistaient dans un lion ; on le retrouve encore sur ses monnaies et sur les monumens qui restent de lui.

(2) Ibn-Ferat remarque qu'en l'absence du prince d'Antioche, lequel résidait ordinairement à Tripoli, c'était le patriarche et ses ecclésiastiques qui avaient la principale autorité dans la ville.

quelque résistance. Alors commença une effroyable scène de carnage; le glaive ne fit grâce à aucun homme en état de porter les armes. Les habitans étaient au nombre de plus de cent mille. Les émirs se placèrent aux portes pour n'en laisser échapper aucun. Huit mille guerriers environ, outre les femmes et les enfans, s'étaient enfermés dans la citadelle. Ils demandèrent la vie, et l'obtinrent. Le sultan monta à la citadelle, muni de cordes; on prit le signalement de tous les prisonniers; les émirs se les partagèrent par bandes, et les scribes prirent note de leurs noms (1). Tout cela se fit sous les yeux du sultan. Antioche avait été au pouvoir des Francs pendant plus de cent soixante-dix ans. »

Aussitôt après la conquête, et avant que la nouvelle s'en fût répandue au loin, Bibars se hâta de l'annoncer lui-même au comte de Tripoli. Celui dont il fit choix pour la rédiger, est le cadi Mohi-eddin, auteur de l'histoire de sa vie. Elle était sur un ton railleur et malin; plusieurs auteurs arabes l'ont rapportée, entre autres l'abréviateur de la vie de Bibars, et Yafey. La voici : elle donnera une idée du style de la chancellerie musulmane.

---

(1) Le continuateur d'Elmacin dit aussi que les chrétiens qui étaient dans la citadelle demandèrent la vie, et se rendirent prisonniers; mais ensuite il ajoute, que le sultan, voyant toute cette multitude à ses pieds dans un état suppliant, ne put s'empêcher d'avoir pitié d'eux, et se contenta de les faire mettre aux fers. Il paraîtrait de là que le sultan, malgré la capitulation, avait eu d'abord l'idée de les faire tous passer au fil de l'épée.

Bibars commence par rappeler au comte les ravages qu'il avait commis devant Tripoli.

« Le Comte glorieux, magnifique, relevé en honneur, magnanime, le lion courageux, Bohémond, la gloire de la nation du Messie, le chef de la religion chrétienne, le conducteur du peuple de Jésus, à qui l'on ne doit plus donner que le titre de Comte, et qui est déchu de celui de Prince, depuis qu'il a perdu la principauté d'Antioche; ce Comte, puisse le Seigneur lui montrer la voie qui conduit à lui, puisse-t-il lui accorder une bonne fin et lui faire retenir ce que nous allons lui dire; ce Comte doit se souvenir de notre dernière expédition contre Tripoli; de nos courses au sein de ses campagnes; il doit se souvenir de ce que nous y avons fait; de la dévastation des terres et des champs ensemencés, de la ruine des habitans; il sait comment les églises ont été balayées de dessus la surface de la terre; comment la roue a tourné sur l'emplacement des maisons; comment se sont élevés sur le rivage de la mer, des monceaux de cadavres, qui ressemblaient à des péninsules; comment les hommes ont été tués, les enfans réduits en servitude; comment les gens libres sont devenus esclaves; comment les arbres ont été coupés, de manière qu'il n'en restât que la quantité nécessaire pour le bois de nos machines, lorsque nous retournerons, s'il plaît à Dieu, assiéger ta capitale; comment ont été mises au pillage tes richesses et celles de tes sujets, y compris les femmes, les enfans et les bêtes de somme; comment ceux de nos soldats qui étaient sans famille, se sont trouvés tout-à-

coup avoir femmes et enfans; comment le pauvre est devenu riche, le serviteur s'est fait servir et le piéton a eu une monture. Quant à toi, tu voyais tout cela de l'œil d'un homme que la mort a frappé de pamoison, et lorsque tu entendais une de nos voix, tu t'écriais : *Qu'elle est terrible !*

» Tu sais de plus comment nous nous sommes éloignés de Tripoli, c'est-à-dire, à la manière de gens qui doivent revenir, c'est que nous voulions t'accorder un délai; mais ce délai est compté et déterminé. Tu sais que lorsque nous avons quitté ton pays, il ne s'y trouvait pas de troupeau qui ne marchât devant nous; pas de jeune fille qui ne fût en notre pouvoir, pas de colonne qui ne fût tombée sous les coups de la pioche; pas de champ qui n'eût été moissonné; pas de chose existante dont tu ne fusses privé. Elles ne nous présentaient pas d'obstacles, ces cavernes qui couronnent les montagnes escarpées, ni ces vallées qui effraient l'imagination. Tu sais qu'ensuite nous nous sommes rendus à Antioche, avant qu'aucune nouvelle de notre approche y fût parvenue; que nous y sommes arrivés pendant que tu nous croyais encore près de toi. Au reste, si nous nous sommes éloignés, certes nous reviendrons. Pour le moment nous allons t'apprendre une chose terminée; nous allons t'instruire d'un désastre qui a tout englouti.

» Nous sommes partis de devant Tripoli un mercredi 24 de schaban, et nous sommes arrivés sous les murs d'Antioche au commencement du grand ramadan. A notre approche, les troupes de la ville, étant

sorties pour nous combattre, ont été mises en déroute. Le connétable, qui les commandait, a été fait prisonnier. Il s'est même offert à traiter avec nous au nom des tiens ; nous l'avons laissé rentrer dans la ville, et il nous a amené une troupe de religieux et des principaux citoyens de la ville. Les conférences ont été ouvertes, mais comme nous avons vu qu'à ton exemple ils avaient un but coupable, qui devait tourner à leur perte, et que s'ils différaient touchant le bien, ils s'accordaient par rapport au mal ; comme nous avons vu qu'il n'y avait plus rien à faire, et que leur perte était décrétée de Dieu, nous avons renvoyé les députés en leur disant : *Nous allons vous attaquer : voilà le premier et le dernier avis que vous deviez attendre de nous.* Là-dessus, ils se sont retirés, imitant tes actions et ta conduite, et croyant que tu allais venir à leur secours avec ton infanterie et ta cavalerie. En moins d'une heure, l'affaire du maréchal (qui commandait en l'absence du connétable), a été consommée. La terreur est entrée dans l'âme des moines, l'infortune a environné le chatelain, la mort est venue aux assiégés par tous les côtés ; nous avons pris Antioche par l'épée, à la quatrième heure du samedi 4 du grand ramadan. Tous ceux à qui tu en avais confié la garde et la défense, ont été tués : il n'y avait aucun d'eux qui n'eût avec lui quelque chose de ce monde ; à présent, il n'y a aucun de nous qui n'ait quelque chose de ce qui leur a appartenu. Ah ! si tu avais vu tes chevaliers foulés aux pieds des chevaux ; ta ville d'Antioche livrée à la violence du pillage, et

devenue la proie de chacun ; tes trésors qu'on distribuait par quintaux ; les matrones de la ville (1) qu'on vendait une pièce d'or les quatre ! Si tu avais vu les églises et les croix renversées, les feuilles des Évangiles sacrés dispersées, les sépulcres des patriarches foulés aux pieds ! Si tu avais vu le Musulman, ton ennemi, marchant sur le tabernacle et l'autel, immolant le religieux, le diacre, le prêtre, le patriarche ! Si tu avais vu le patriarchat aboli sans retour (2), les gens qui, jusque-là, se partageaient le pouvoir, au pouvoir d'autrui ! Si tu avais vu tes palais livrés aux flammes, les morts dévorés par le feu de ce monde, avant de l'être par celui de l'autre ; tes châteaux et leurs dépendances anéantis ; l'église de Saint-Paul détruite de fond en comble, certes tu te serais écrié : *Plût à Dieu que je fusses poussière* (3) *! plût à Dieu que je n'eusse pas reçu la lettre qui me mandait une si triste nouvelle !* Ton ame se serait exhalée en soupirs ; tes larmes, par leur abondance, auraient éteint cette flamme dévorante. Ah ! si tu avais vu ces lieux, naguère si opulens, et maintenant séjour de la misère ; si tu avais vu tes vaisseaux pris par tes propres vais-

(1) On lit dans l'arabe داماتُ ; c'est notre mot *dame*.

(2) On lit en effet dans l'*Oriens Christianus* du père Le Quien, tom. 3, col. 1162, que le patriarche fut massacré au pied des autels, revêtu de ses habits pontificaux. Cette opinion a été adoptée par les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, tom. 1er, pag. 462, éd. in-fo. Cependant on verra ci-après un auteur arabe faire survivre le patriarche au désastre d'Antioche.

(3) Ces paroles sont de l'Alcoran, surate LXVIII, v. 41.

seaux dans le port de Sélcucie, tes navires opposés à tes navires, certes tu aurais reconnu, à n'en plus douter, que le Dieu qui t'avait donné Antioche te la retirait; que le maître qui t'avait gratifié de sa citadelle, la reprenait et l'effaçait de la surface de la terre; tu aurais vu que la grâce de Dieu nous remettait en possession des châteaux enlevés sur l'islamisme. Maintenant nous avons chassé tous les tiens de la contrée; nous les avons comme pris par les cheveux, et nous les avons dispersés auprès et au loin. Il n'y a plus de richesse dans le pays, que le fleuve qui passe à Antioche (1), encore voudrait-il bien changer de nom s'il le pouvait. Ses eaux se sont écoulées en larmes; jusqu'ici ses larmes étaient pûres et limpides, et voilà qu'aujourd'hui elles se rougissent du sang que nous avons répandu.

» Cette lettre te félicite du salut que Dieu t'a accordé, et de la prolongation de tes jours. C'est à ton absence que tu en es redevable; car si tu t'étais trouvé à ce siége, nul doute que tu ne fusses à présent mort, prisonnier, ou criblé de blessures. Ta joie doit donc être bien grande; car jamais on ne sent mieux le prix de la vie, que lorsqu'on échappe à un grand désastre. Peut-être Dieu a-t-il voulu t'accorder un répit, pour que tu réparasses tes désobéissances passées. Comme il ne s'est sauvé personne pour t'apprendre ce qui

(1) C'est le fleuve Oronte que les Arabes nomment العاصى ou *le rebelle*, à cause, dit-on, qu'à la différence des autres fleuves de Syrie, ses eaux coulent du midi au septentrion.

s'est fait, c'est nous qui te l'apprenons. Comme il ne reste personne pour te féliciter de ta délivrance, nous t'avons adressé ce discours. A présent tu sauras à quoi t'en tenir ; tu ne pourras plus nous accuser de mensonge, et tu n'auras plus besoin de t'adresser à un autre pour connaître la vérité. Adieu (1). »

قد علم القومص الجليل المبجّل المعزّز الهمام الاسد
الضرغام بيهند فخر الامة المسيحية ريس الطايفة النصرانية
كبير الملة العيساوية المنتقل الى اللفظة القومصية الهمه
الله رشده و قرن بالخير قصده و جعل النصيحة محفوظة
عنده ما كان من قصدنا طرابلس و غزونا له فى عقر الدار
و ما شاهده بعد رحيلنا من اخراب الديار و العماير
و هدم الاعمار و كيف كنست تلك الكنايس من على
بساط الارض و دارت الدواير على كل دار و كيف جعلت
تلك الجزاير من الاجساد على ساحل البحر كالجزاير
و ديف قتلت الرجال و استخدمت الاولاد و تهلكت
الاحرار و كيف قطعت الاشجار و لم يترك الا ما يصلح

---

(1) Comme cette lettre, dans l'original arabe, nous a paru écrite avec beaucoup d'élégance et de soin, nous avons pensé qu'on ne serait pas fâché de la retrouver ici. Nous devons seulement avertir que les divers manuscrits de la bibliothèque du roi, offrent quelques différences, et que nous n'avons pas fait difficulté de choisir les leçons qui nous ont semblé les meilleures.

لاعواد المجانيق ان شا الله و الستاير و كيف نهبت لك و الى رعيتك الاموال والمواشي و كيف استغنى الفقيرو تاهّل العازب و استخدم الخديم و ركب الماشي هذا و انت تنظر نظر المغشي عليه من الموت و اذا سمعت صوتا قلت فزعا على هذا الصوت و كيف رحلنا من عندك رحيل من يعود و اخرناك و ما كان تاخيرك الا لاجل معلوم معدود و كيف فارقنا بلادك ولا بقيت بها ماشية الا و هى بين ايدينا ماشية و لا جارية الا و هى لدينا جارية و لا سارية الا و هى فى ايدى المعاول سارية ولا زرع الا و هو محصود و لا موجود لك الا و هو مفقود و ما منعت تلك المغاير التى هى فى روس الجبال الشاهقة و لا تلك الاودية التى هى فى التخوم مخترقة و العقول خارقة و كيف سقنا عنك و لم يسبقنا الى مدينتك انطاكية خبر و كيف وصلنا اليها وانت لا تصدق اننا نبعد عنك وان بعدنا فسنعود على الاثر و ها نحن نعلمك بما ثم و نفهمك بالبلا الذى عمّ رحلنا عنك من طرابلس يوم الاربعا رابع و عشرين شعبان و نزلنا انطاكية فى مستهل شهر رمضان المعظم و فى حالة النزول خرجت عساكرك الى المبارزة فكسروا و تناصروا فما نصروا و اسر من

بينهم كنداسطبل فسال في مراجعة اقرانك و دخل الى المدينة و خرج هو و جماعة من رهبانك واعيان اعيانك فتحدثوا معنا فرايناهم على رايك من ائتلاف النفوس في الغرض الفاسد وان رايهم في الخير مختلف وقولهم في الشر واحد فلما رايناهم قد فات فيهم الفوت وانهم قد قدّر الله عليهم الموت رددناهم وقلنا نحن الساعة لكم نحاصر وهذا هو الاول في الانذار و الاخر فرجعوا وهم متشبهين بفعلك ومعتقدين بانك تدركهم بحيلك و رجالك وفي بعض ساعة مرّ شان الهرشان وداخل الرهب الرهبان وبان البلا للقسطلان وجاءهم الموت من كل مكان وفتحناها بالسيف في الساعة الرابعة من يوم السبت رابع شهر رمضان المعظم وقتلنا كل من احتوته لحفظها والمحاماة عنها و ما كان احد منهم الا وعنده شي من الدنيا فما بقى احد منا الا وعنده شي منهم ومنها فلو رايت خيالتك وهم صرعى تحت ارجل الخيول ودیارك و النهابة فيها تصول والكسابة فيها تجول واموالك وهي توزن بالقنطار و داماتك في كل اربع منها تباع فتشترى من مالك بدينار ولو رايت كنايسك وصلبانها وقد كسرت وصحفها من الاناجيل المزوّرة وقد نشرت و قبور البطارقة و قد

بعثرت ولو رايت عدوك المسلم وقد داس مكان القداس والمذبح وقد ذبح فيه الراهب والقسيس والشماس والبطارقة وقد دهموا بطارقه وابنا المملكة وقد دخلوا فى المملكة ولو شاهدت النيران وهو فى قصورك تحترق والقتلى منكم بنار الدنيا قبل نار الاخرة تحترق وقصورك واحوالها قد حالت وكنيسة بولص وكنيسة العصار (1) وقد زلت كل منهما وزالت لكنت تقول يا ليتنى كنت ترابا ويا ليتنى لم اوت بهذا الخبر كتابا ولكانت نفسك تذهب من حسرتك ولكنت تطفى تلك النيران بماء عبرتك ولو رايت مغانيك قد اقفرت من معانيك ومراكبك وقد اخذت فى السويدية بمراكبك فصارت شوانيك من شوانيك ولتيقنت ان الاله الذى انطاك انطاكية منك استرجعها والرب الذى اعطاك قلعتها منك قلعها ومن الارض اقتلعها ولتعلم اننا قد اخذنا بحمد الله منك ما كنت اخذته من حصون الاسلام وجميع ما كان لك فى بلاد انطاكية واستنزلنا من اصحابك الصياصى واخذناهم بالنواصى وفرقناهم بالدانى

(1) D'autres manuscrits portent العسار : nous ignorons quel est le véritable nom de cette seconde église.

و القاصي و لم يبق شي يطلق عليه اسم العصيان
الا انهر فلو استطاع لما تسمّى بالعاصي و قد اجرى
دموعه ندما وكان يذرفها عبرة صافية فها هو اجراها
بها سفكناه فيه دما و كتابنا بهذا يتضمن البشرى لك
بها وهبك الله من السلامة و طول العمر بكونك لم يكن
لك في انطاكية في هذا الحلّ اقامة و كونك ما كنت
بها فتكون اما قتيلا اما اسيرا واما جريحا و اما
كسيرا و سلامة النفس هي التي يفرح بها الحي اذا شاهد
الميت و لعل الله ما اخّرك الالان تستدرك من الطاعة
و الخدمة ما فات و لما لم يسلم احد يخبرك بما جرى
خبّرناك و لما لم يقدر احد يبشرك بالبشرى بسلامة
نفسك و هلاك ما سواها بشرناك بهذه المفاوضة
و باشرناك لتحقق الامر على ما جرى و بعد هذه
الكاتبة لا ينبغي لك ان تكذب لنا خبرا كما ان
بعد هذه المخاطبة يجب ان لا تسال غيرها مخبرا *

« Que cette lettre est belle! s'écrie ici l'abréviateur de la vie de Bibars ; comme elle garde bien la mesure convenable à ces sortes d'écrits! que de force renfermée dans les bornes de la bienséance! quelle forme piquante! comme, sous des dehors polis, elle cachait une raillerie amère! »

Cependant, le lendemain de la prise d'Antioche, Bibars, suivant Makrizi, fit mettre le butin à part afin de procéder au partage. Il voulut que tout fût en commun. Lui-même monta à cheval, et fit apporter, par ses officiers et ses mameloucs, ce qu'ils avaient pris (1).

« Par Dieu, s'écria-t-il, je n'ai rien retenu de ce qui m'est tombé entre les mains, et je veux que mes mameloucs fassent de même. Sur ce qu'on m'a dit que l'esclave d'un de mes mameloucs avait soustrait un objet de peu de valeur, je l'ai puni sévèrement. Que chacun de vous agisse avec bonne foi. Je vais faire jurer les émirs et les officiers, et ils feront jurer à leur tour les soldats. » En conséquence, chaque soldat apporta ce qu'il avait pris, l'or, l'argent, etc. Le butin fut mis en tas, et forma comme de grandes collines ; ensuite, on procéda au partage. Comme il aurait été trop long de peser, on distribuait l'argent monnayé dans des vases. Les hommes furent répartis par tête : il n'y eut pas d'esclave qui n'eût un esclave. On partagea aussi les femmes, les filles et les enfans. Un garçon en bas âge se vendait douze pièces d'argent, et une petite fille cinq. Ces soins occupèrent le sultan pendant deux jours ; il était présent à tout, et voulait tout voir par ses yeux. Sur ce que quelques soldats n'avaient pas tout déclaré, il entra dans une

(1) Personne, chez les Musulmans, ne peut, avant le partage du butin, s'approprier le moindre effet, ni en disposer sous quelque prétexte que ce soit. Les cavaliers ont double portion des fantassins. Voy. le *Tableau général de l'empire Othoman*, tom. 5, pag. 77, 80 et 91.

grande colère : ses émirs eurent beaucoup de peine à le calmer. A la fin, il se retira. La ville et la citadelle d'Antioche furent ensuite livrées aux flammes : tout fut détruit. L'argent qu'on retira des ferrures des portes et du plomb des églises, se monta à des sommes immenses. Plusieurs marchés s'établirent dans les environs, et les marchands accoururent de tous les côtés.

On aura une idée de la grandeur d'Antioche par ce que dit Yafey qu'elle avait douze milles de tour et que l'on y comptait jusqu'à cent trente tours et vingt-quatre mille créneaux.

§ XCIV. *Suite des conquêtes de Bibars sur les chrétiens. Suite de l'année* 666, 1268 *de J.-C.*

Après la prise d'Antioche, le sultan s'occupa de soumettre les places voisines ; plusieurs de ces villes avaient auparavant appartenu à l'islamisme, et les chrétiens y étaient entrés à la faveur des invasions des Tartares. Toutes ces places se rendirent d'elles-mêmes. Il ne restait plus que Bagras, ville très-forte, appartenant aux Templiers, qui, de là, inquiétaient les Musulmans du voisinage. Ce château aurait pu faire une longue résistance ; mais, comme tout le pays s'était soumis, et que le roi de la petite Arménie, dont les états étaient limitrophes, avait fait sa paix l'année précédente, les Templiers ne s'y crurent pas en sûreté, et se retirèrent d'eux-mêmes. Les Musulmans, en y entrant, n'y trouvèrent qu'une vieille femme.

A l'égard de Cosseïr, ville qui appartenait au patriarche d'Antioche, c'était un certain Guillaume,

homme de confiance du patriarche (1), qui en avait le gouvernement. Les habitans prétendaient avoir entre les mains un diplome du calife Omar, qui confirmait la souveraineté du patriarche sur la ville. Guillaume, qui depuis long-tems était d'intelligence avec les Musulmans, gagna si bien la bienveillance du sultan, qu'il obtint d'être maintenu, mais en cédant la moitié de Cosseïr. Toute la principauté d'Antioche étant ainsi subjuguée, Bibars se rendit à Damas, où il fit une entrée triomphante, conduisant les prisonniers chrétiens devant lui.

Tant de malheurs forcèrent le comte de Tripoli à demander la paix ; le sultan y consentit, mais ce fut dans le dessein de mieux se préparer à achever sa ruine. On lit dans l'abrégé de l'histoire de sa vie, que, dans les négociations qui eurent lieu à ce sujet, le sultan se déguisa en écuyer, et que, se joignant aux députés qu'il envoyait au comte, il entra avec eux dans Tripoli, pour examiner l'état de cette ville. Voici ce que raconte Mohi-eddin, qui faisait partie de la députation (2). « Le sultan entra avec nous dans la ville, dit-il, se donnant pour notre écuyer ; mais en effet pour reconnaître la situation de Tripoli et en exami-

(1) Nous suivons ici la version d'Abd-errahim, et en effet on a vu que le patriarche d'Antioche avait péri dans le sac de la ville. L'abréviateur de la vie de Bibars suppose, au contraire, qu'il s'agit ici du patriarche lui-même, qui, après la perte d'Antioche, s'était retiré à Cosseïr.

(2) Ce récit est emprunté de l'abrégé de l'histoire de Bibars. L'ouvrage original de Mohi-eddin manque à la bibliothèque du roi.

ner les endroits faibles. Dans la conférence que nous eûmes avec le comte, le sultan s'y trouva. En rédigeant le traité, nous n'avions donné à Bohémond que le titre de comte, sans faire mention de celui de prince, lequel ne lui convenait plus depuis qu'il avait perdu la principauté d'Antioche. Bohémond, s'en étant aperçu, se fâcha, et demanda qu'on lui restituât son titre. Je répondis que le titre de prince appartenait au sultan, en sa qualité de maître d'Antioche et de Jérusalem. A ces mots, le comte se tourna vers ses troupes. Ce mouvement nous remplit de frayeur. Le sultan me fit signe du pied de ne plus insister; nous rétablîmes donc dans le traité le titre de *prince*, et les conditions furent jurées de part et d'autre; mais, à notre retour, le sultan ne put s'empêcher de rire de l'aventure, et de donner au diable tous les comtes et les princes de la terre. »

On est étonné, au milieu de ces sanglantes querelles, de ne plus entendre parler de la principauté d'Acre, qui pourtant représentait l'ancien royaume de Jérusalem. Ce reste d'un puissant royaume était alors l'objet de l'ambition de divers princes, qui ne songeaient qu'à leurs intérêts particuliers. D'un côté, Hugues III, roi de Chypre, y prétendait du chef de sa mère; de l'autre, Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et devenu maître du royaume de Naples et de Sicile, avait acheté les droits d'une autre princesse du sang royal (1). L'un et l'autre étaient résolus d'em-

(1) Voyez sur ces débats, l'*Art de vérifier les Dates*, tom. II, pag. 47, édit. in-f°.

ployer la force pour faire valoir leurs droits. Dans cette anarchie, les habitans demeuraient indifférens. La ville était occupée à la fois par les Vénitiens, les Pisans et toutes les nations commerçantes de l'Europe; chaque peuple avait son quartier séparé, ses priviléges, sa juridiction; tous ne cherchaient qu'à exploiter le commerce des épiceries et des marchandises de l'Inde, qui venaient presque toutes par cette voie. Peu leur importait qui serait maître de la ville. Le roi de Chypre, comme le plus proche, étant arrivé le premier, se hâta d'écrire à Bibars, pour obtenir son agrément. Il demanda aussi la continuation de la paix. On fut d'accord sur tous les points, si ce n'est que le roi ne voulait stipuler que pour l'île de Chypre, et se réservait, quant à la principauté d'Acre, la faculté de rompre le traité, dans le cas où il se ferait quelque nouvel armement dans l'Occident. Ibn-férat rapporte que le roi montrait une frayeur extrême du roi Charles. A chaque observation qu'on lui faisait, il répondait qu'il craignait de s'exposer au courroux du frère du roi de France.

Makrizi rapporte, sur ce même sujet, une circonstance qui montre à quel point Bibars affectait de montrer sa supériorité. Dans les négociations qui eurent lieu avec le roi de Chypre, le sultan ordonna à ses ambassadeurs de ne donner au roi aucune marque de déférence, soit à l'audience, soit dans les conférences particulières, et de traiter d'égal à égal. Le jour de l'audience, le roi ayant reçu les députés sur un trône, ils exigèrent qu'on les fît asseoir de même, et, sur ce

qu'au moment où ils présentaient au roi le projet de traité, le ministre avait avancé la main pour le recevoir, ils se tinrent pour offensés, et voulurent que le roi prît le papier de ses propres mains.

Mohi-eddin, déjà cité pour d'autres ambassades, était aussi de celle-ci, et c'est lui qui montra tant de hardiesse envers le roi de Chypre. Voici comment il s'est exprimé à ce sujet : « A notre première audience, le roi nous reçut sur un siége élevé ; il avait l'air de vouloir prendre le pas sur nous. Comme Musulmans, nous ne pouvions souffrir une telle insulte. Nous nous élevâmes donc jusqu'à lui, et la conversation commença aussitôt. Il parlait avec humeur, et sur différentes choses, je lui répondais sur le même ton. Tout-à-coup, il me regarda avec colère, et me fit dire par l'interprète de regarder derrière moi. Je tournai la tête, et je vis sur la place toutes les troupes du roi, rangées en bataille. L'interprète eut même soin de m'en faire remarquer le nombre et l'attitude martiale. Alors, je baissai les yeux, et, après qu'on m'eut promis de respecter mon caractère de député, je dis au roi qu'il y avait en effet beaucoup de soldats chrétiens sur la place, mais qu'il y en avait encore plus dans les prisons du Caire. A ces mots, le roi changea de couleur ; il fit un signe de croix, et remit l'audience à un autre jour. A la fin cependant l'on se mit d'accord. »

La paix fut aussi demandée par le seigneur de Safita. Le sultan y mit pour condition qu'on lui céderait Giblé. Cette place appartenait, non au seigneur de

Safita, mais aux Hospitaliers. Les Hospitaliers, quoiqu'en paix avec le sultan, furent obligés de consentir à ce sacrifice.

An 667 (1269). En vérité on a peine à suivre la singulière politique des colonies chrétiennes. On vient de voir la paix conclue entre la ville d'Acre et le sultan. Cette année, selon Makrizi, le gouverneur d'Acre refusa de rendre, autrement que par échange, quelques mameloucs de Bibars, qui s'étaient enfuis dans la ville, et avaient embrassé le christianisme. A la fin cependant, les mameloucs furent renvoyés, mais le sultan regarda la trève comme rompue, et vint mettre à feu et à sang le territoire chrétien.

Vers le même tems, au rapport d'Ibn-férat, le seigneur de Tyr, avec qui le sultan était en paix, après avoir reçu le prix du rachat d'une esclave musulmane, fit courir après elle, et la remit dans les fers. A cette nouvelle, Bibars fit dévaster les campagnes de Tyr. Sur ces entrefaites, Charles d'Anjou, ayant envoyé un député au prince, pour solliciter sa bienveillance envers les Francs de la Palestine, et le prier de détourner l'épée de dessus leur tête, il répondit qu'il ne tenait pas à lui de faire ce qu'on demandait; que les chrétiens se ruinaient par leurs propres mains, et que sans cesse le plus petit défaisait ce qu'avait fait le plus grand.

A cette époque, le commerce entre l'Europe et l'Asie, particulièrement celui des épiceries, se faisait presqu'en entier par l'Égypte et la Syrie. Comme sous le règne de l'empereur Frédéric II, les marchands de Naples et

de Sicile avaient joui, dans les états musulmans, de grands priviléges, Charles sollicita, pour ses sujets, les mêmes conditions. Bibars fit les plus belles promesses, et répondit, entr'autres choses, qu'il voulait en user envers Charles, *comme il avait fait jadis envers son frère, le roi de France, lorsqu'il tomba au pouvoir des Musulmans.*

Le député de Charles avait été secrètement accompagné dans cette ambassade par un agent du pape. Bibars l'ayant reconnu, lui fit des reproches de ce qu'il ne s'était pas d'abord fait connaître, et l'accueillit d'ailleurs assez bien; au départ du député, il le fit accompagner de son chambellan Bedr-eddin.

Vers le même tems, Bibars reçut un député de Conradin, rival de Charles d'Anjou, pour le royaume de Sicile. Conradin sollicitait l'appui du sultan. Le prince lui fit une réponse très-polie, et lui recommanda les Musulmans qui avaient été au service de son père Conrad et de son aïeul Frédéric.

A la même époque, quelques corsaires catalans ayant enlevé un navire d'Égypte, Bibars envoya un député au roi d'Aragon pour demander satisfaction, le roi accueillit sa demande, et fit rendre ce bâtiment avec les marchandises.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

*Quelques lignes sur les fruits et les fleurs de l'Hindostan, extraites de l'*Araïch ï Mahfil (1) *ou* Statistique et histoire de l'Hindostan, *par* Mir-Cher-Ali-Afsos, *et traduites de l'hindostani, par* M. Garcin de Tassy.

En Hindostan des fruits de cent espèces, de cent variétés, mûrissent dans les différentes saisons; dans chaque angle de terre, on voit des champs de melons d'eau تربوز (2), de melons muscats خربوزی. On n'aperçoit dans les jardins que pommes, que grenades, que pêches, que figues, que raisins, et ces fruits ne ressemblent à ceux des autres pays que par l'identité du nom; leur saveur délicieuse ne permet pas de les confondre avec eux. Au dessus de tous les fruits des Indes on place communément le mangou آم (3); mais c'est à chacun de consulter sur ce point son inclination; on ne saurait disputer, en fait de goût, pour le boire et le manger. On voit des gens savourer

(1) Voyez dans le *Journal Asiatique*, t. VIII, p. 239, ce que j'ai dit du ارایش محفل et du خلاصه الهند ou التواریخ qui a servi de base au travail d'Afsos. La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit du خلاصه التواریخ qui fait partie du fonds de Le Gentil, et porte le n°.51. La première page du volume contient une notice sur l'ouvrage par M. Langlès; cette notice est assez exacte, si ce n'est que l'on y donne à l'auteur le nom du copiste, et la date du manuscrit pour celle de l'ouvrage.

(2) *Cucurbita citrullus.*

(3) *Mangifera indica.*

un fruit que l'odorat des autres repousse; ainsi, par exemple, l'odeur du *katthal* كتهل (1) m'incommode, et cependant chacun en mange avec plaisir. Parmi les fruits particuliers aux Indes on distingue aussi l'ananas اننانس, production délicieuse qui plaît toujours au palais; son odeur récrée le cerveau, son sirop alimente l'ame, sa douceur est telle, qu'auprès d'elle la poire paraît insipide; quant à sa couleur elle se rapproche de celle du coing.

Selon moi, le plus remarquable de tous les fruits est l'atté شريفه (2). Riches et pauvres, tous l'aiment, tous le recherchent; il fait même le délice du gastronome صاحب ذايقه. Le *katthal*, le *barhal* برهل (3) sont aussi des fruits d'un goût exquis; mais on mange plus du second que du premier.

La banane, nommée *kela* كيلا, est le plus gros de tous les fruits et celui peut-être dont on se nourrit avec le plus de plaisir. C'est une sucrerie qui ne saurait jamais avoir le goût de la fumée, puisque c'est seulement le feu du soleil qui la mûrit. Ambroisie امرت délicieuse, elle en a l'odeur suave, la mollesse, la douceur. Il y a encore une autre espèce de banane, *le champa kela*, چنپا كيلا qui le dispute à la première et en beauté et en bonté Nous n'énumérerons pas ici toutes les espèces et les variétés du bananier, qui croissent dans les différentes parties des Indes, quoique plu-

---

(1) *Artocarpus integrifolia*. Roxburg.

(2) *Annona squamosa*.

(3) Nom d'un petit fruit rond.

sieurs aient une saveur particulière. Aucune n'est comparable aux deux espèces, dont nous venons de parler, qui se trouvent l'une et l'autre dans le Bengale.

Un fruit plus remarquable encore c'est l'orange, soit la nommée *kaula* کولا, soit celle que l'on appelle *sangtara* سنگترا (1). La couleur de la première espèce est celle de la rose, et son jus ressemble à celui de la vigne. Elle embellit les jardins et parfume les maisons. Vrai nectar, elle est surtout bonne pour les tempéramens bilieux ; mais si l'on en mange trop on risque de s'agacer les dents, et d'avoir des taches sur la langue. Feu Mohammed Schah a donné à la seconde espèce le nom de *rangtara* رنگترا, ou couleur d'herbe, parce que son fruit donne sur le vert. C'est surtout à Dehli, à Laknau et dans quelques autres lieux qu'il est fort gros et délicieux. La première espèce, qui se trouve en abondance dans ces mêmes contrées, porte des fruits aussi gros, très-succulens et d'un goût extrêmement agréable ; les meilleurs sont ceux du Silhat سلهت et du Bateval بتول ; mais on hésite d'en cueillir lors même qu'on y est invité ellement ils ressemblent à la coloquinte اندراین, à cette cucurbitacée détestable que l'on évite d'approcher et dont le voisinage rend stérile la vigne de Corinthe انگور بی دانه . Au reste on ne saurait trop vanter la douceur et la saveur de cette orange ; il est même d'usage de jurer par elle.

(1) Ou سنگ ترہ, mot dérivé peut-être de Cintra, ville du Portugal. *Shakespear's Dictionary.*

Les fruits sont si abondans dans l'Hindostan qu'on en trouve même dans les forêts. Les bûcherons ne manquent pas de les cueillir et de les porter à la ville, où ils les vendent au bas peuple, qui les dévore avidement. La jujube جهر بيرى كا بير leur plaît surtout; cent jeunes filles, cent jeunes garçons se précipitent sur les corbeilles qui la contiennent; leurs mères s'en nourrissent aussi avec délices. On peut s'informer auprès des voyageurs du goût de ce fruit. Sur les routes les épines du jujubier accrochent à chaque pas le pan de leur robe, et, en les obligeant de s'arrêter, les engagent à en manger.

Mais revenons au mangou, l'un des fruits les plus remarquables des Indes. La femme aime mieux le manger avant sa maturité; mais l'homme préfère qu'il soit parvenu à son point; sa couleur est ou verte ou jaune, sa saveur est ou acidule ou d'une douceur qui surpasse celle de la pomme sucrée et de la grenade suave, qui, à côté d'elle, semble agacer les dents. L'arbre qui le porte est la parure des jardins; l'odeur balsamique de ses fleurs récrée le cerveau; la terre que couvre son ombre est un lieu de repos pour les voyageurs; le vent qui agite ses feuilles calme les souffrances de celui que la fatigue et la chaleur accablent.

Le roi mange avec autant de plaisir que le mendiant ce fruit admirable, le premier des Indes, l'ornement de tout angle et de tout bazar. Si un habitant d'Ispahan en goûtait une seule fois, il oublierait de suite les productions végétales de son pays. Tous les palais en attestent la suavité; il est si tendre que les

lèvres peuvent en extraire le suc sans que l'on ait besoin du couteau. Lors même qu'il n'est pas encore bien mûr, on le mange avec un indicible plaisir. Mais lorsqu'une maturité parfaite lui donne la douceur extraordinaire qu'il doit avoir en partage, on ne saurait se lasser d'en manger. S'il est bon lorsqu'on l'a conservé sur des couches de paille, à plus forte raison lorsqu'il se détache de lui-même de la branche qui le porte.

La couleur du mangou nommé *sendouria* سیندوریا est pareille à celle des joues de la jeune beauté ; elle excite l'étonnement de la pomme sucrée. Ce fruit délicieux est cher à tous les cœurs ; la pomme et le coing sont ses esclaves.

Après le mangoustier nous devons citer la canne à sucre, don précieux du ciel, que l'on peut considérer comme la source de la douceur. A Oude, à Lakhnau et dans d'autres districts, on la nomme *oukh* اوکه ; mais à Dehli et dans les environs on lui donne le nom d'*ikh* اِیکه. Les variétés de ce végétal sont en grand nombre et chacune a un nom particulier ; mais trois de ces noms seulement sont usités parmi les habitans des Indes qui parlent hindostani ; ce sont ceux de *ganna* گنّا, de *katara* کتارا et de *paunda* پوندا ; le premier est un nom générique que l'on peut appliquer à toutes les espèces de cannes à sucre ; mais le second et le troisième en désignent de particulières. L'espèce nommée *katara* est grêle et peu flexible ; la hauteur de la canne est à peu près pareille à celle que l'on appelle *paunda* : mais elle est roide et a peu de suc. On en tire

le sucre grossier nommé *khand* کهاند ; celui qui porte le nom de *misri* مصری et d'autres du même genre. L'espèce nommée *paunda* a deux variétés, la noire et la blanche. La noire est généralement la plus estimée à cause de différentes bonnes qualités ; mais son suc a une sorte d'amertume, préférable néanmoins au goût salé de quelques espèces, et sa tige est si dure qu'elle blesse les gencives et la langue. Selon moi la variété blanche est, sous tous les rapports, la meilleure ; sa tige est, à chacun des nœuds, pleine d'un jus exquis ; et elle est si tendre, qu'un homme sans dents la mâcherait sans peine pour en extraire ce suc délicieux qui augmente le principe constitutif de la vie, en même tems qu'il communique sa douceur à la bouche et au palais.

Comment cette plante n'occuperait-elle pas une place distinguée parmi les végétaux ? Le champ qu'elle couvre de ses tiges est une mine de sucre, et une source de fraîcheur ; l'homme altéré y trouve de quoi apaiser sa soif. Heureux les voyageurs qui se trouvent en route à l'époque où cette plante a atteint son point de maturité ! Quel qu'en soit le nombre, ils pourront remplir à l'envi leur estomac de son jus suave.

L'encre où l'on emploie la liqueur renfermée dans la canne à sucre a le défaut de coller la langue du *calam ;* aussi doit-on s'abstenir de s'en servir.

Il y a aussi en Hindostan un grand nombre d'espèces de légumes ساگ پات dont les uns se sèment et les autres viennent par propagation.

Ordinairement les feuilles d'un végétal sont fraîches tant qu'elles tiennent à la plante ; mais séparez-

les-en, elles se flétrissent aussitôt; toutefois la feuille du bethel پان fait exception à cette règle. Loin de sa tige elle acquiert plus de fraîcheur, et plus elle vieillit, plus sa fraîcheur augmente. Le roi et le sujet font usage de cette feuille, l'un dans un vase d'or, l'autre dans un de terre. Elle réjouit le riche et console le pauvre; elle prête une beauté nouvelle à la bouche rosée des vierges aux joues de tulipes; car, de même que sans les lignes du *Missi* مسی (1), une femme, quelque belle qu'elle soit, ne saurait plaire; ainsi, sans la gomme du bethel sur les lèvres, toute sa parure est jugée insipide.

Les variétés du bethel sont en grand nombre. Celles que l'on débite le plus à Dehli et à Agra sont les nommées *kapouri* کپوری et *péri* پیری; elles sont surtout remarquables par leur extrême délicatesse, principalement la seconde, dont la feuille est si tendre que ce qui s'échappe de la main se brise en mille morceaux. Les feuilles du bethel que l'on vend en Bengale se tirent d'Oude et de Lakhnau; celles que l'on apporte de *Magadh* مگده (2) et qui se nomment *bangala* بنگلا et *disaouari* دسواری sont très-estimées et de l'odeur la plus agréable. Si l'on en mâche une seule feuille, la maison entière est remplie d'un parfum délicieux. Quoiqu'on emploie avec le bethel le *kath* کتھ (3) et

(1) Poudre faite avec du vitriol pour teindre les dents et les lèvres en noir.

(2) Nom d'une province qui renferme Patna, Gaya, etc.

(3) L'extrait végétal astringent, que les Indiens mangent avec la

dıni چاندنی, la *djahi* جاهی (1), la *djoui* جوهی (2), la *djafari* جعفری (3), le jasmin d'Arabie موگرا (4), le *moutia* موتیا (5), le *madan ban* مدن بان, la *maulsari* مولسری (6), le citronnier کرنا, le *kapour* کپور, le *bela* بیلا (7), le lotus کنول (8), le vaquois کیورا (9), la *kétaki* کیتکی (10), le *gurhal* گرهل (11), le *harsingar* هارسنگار (12), la *niwari* نواری (13), le *kath bela* کتہ بیلا (14), la *ratan mandjari* رتن منجری (15), le *raébel* رای بیل, le *ratan 'mala* رتن مالا, le *doupharia* دپهاریا (16).

La vue de ces fleurs, nulle part aussi belles qu'en Hindostan, charme le cœur affligé ; leur odeur récrée le cerveau ; elles embellissent les salons, elles prêtent de nouveaux appas aux femmes, et sur leur sein elles

(1) Variété du *Jasminum grandiflorum*.
(2) *Jasminum auriculatum*.
(3) *Linum triginum*.
(4) *Jasminum zambac*, Roxb. *Mogorium*, Lamarck.
(5) Variété de la même espèce.
(6) *Mimusops elengi*.
(7) Variété du *jasminum zambac*.
(8) *Nymphœa nelumbo*.
(9) Ou *kaida* du Malabar. *Pandanus odoratissimus*.
(10) Variété de la même fleur.
(11) *Hibiscus syriacus* ou *althœa frutex*.
(12) *Nyctantes arbor tristis*.
(13) Sorte de jasmin.
(14) *Jasminum multiflorum*.
(15) Le manuscrit persan porte منجنی.
(16) *Pentapetes phœnicea*.

portent du fruit, car elles attirent les cœurs volages des amans. Que dirais-je de la *sewti,* dont les étamines ressemblent à l'écriture déliée que trace le *calam*, pour en décrire la beauté.

Que dirai-je du *mougri* موگرا dont les boutons seuls répandent un parfum suave; du *bela* dont l'odeur forte fait les délices des amans, interrompt le sommeil et fait palpiter le cœur; du citronnier qui prive de ses sens celui qui en sent la fleur; du *madan ban* dont les boutons demi-épanouis excitent les désirs; du *raé bel* dont l'arôme balsamique embaume les lieux de réunion; de la *chambeli* dont la douce exhalaison plaît à l'odorat des fées; des fleurs de la *djahi* et de la *djouhi* qui sont si belles qu'en les contemplant on perd le sentiment. Comment décrire tant de charmes? Comment énumérer tant de qualités remarquables?

Si l'odeur du *moutia* est agréable, celle de la rose est délicieuse, et chaque variété en a une différente : le bouton même de cette fleur, outre son admirable beauté, répand encore un parfum enivrant; la vapeur qui se dégage du *niwari* est extrêmement douce et chérie des cœurs. Les charmes du *doupharia* se font remarquer parmi ses compagnes, surtout lorsque les rayons du soleil frappent son calice épanoui. La fleur nommée *chandini* se distingue de toutes les autres fleurs; elle est la plus belle parure des jardins. Le *champa* répand une odeur si forte qu'elle s'élève jusqu'au firmament; sa couleur est pareille à celle de la topaze.

Il n'est aucune fleur en un mot qui n'ait un genre particulier de beauté, qui ne possède des propriétés

précieuses. Quoiqu'elles soient fort communes, les femmes en ornent volontiers leur tête, et comme on s'en procure à très-bas prix, l'épouse du pauvre peut rivaliser en cela avec celle du roi. A la vérité cette parure n'est pas aussi estimée que celle des perles ; mais elle vaut bien celle des *kauris* کوری (1). Les fleurs sont comme le bethel, les femmes ne sauraient s'en passer ; selon elles, aucun ornement ne peut être comparé à ces deux objets.

Le *moutia* et la *chambéli* se distinguent encore des autres fleurs par les essences aromatiques qu'on en extrait, et qui servent à oindre le corps. Les femmes, jalouses de conserver leur beauté, en font surtout usage et en mettent aussi à leurs cheveux. Ces huiles répandent autour d'elles une odeur voluptueuse qui sert à merveille leur coquetterie, en donnant un attrait de plus à leurs charmes. Sans les essences dont nous parlons, ces idoles animées perdraient leur fraîcheur, leur beauté serait loin d'avoir les mêmes appas.

Les vaquois se distinguent des autres fleurs et par leur forme et surtout par leur odeur délicieuse. Placez-les au milieu de cent fleurs du parfum le plus suave, l'odorat ne sent que leur arôme embaumé ; aussi la rose et le saule musqué en sont-ils couverts de confusion. Aucune odeur ne peut être assimilée à celle du vaquois ; auprès de cette fleur il est inutile de faire brûler dans la cassolette du sandal ou de l'aloès.

(1) Coquillages qui servent de monnaies.

Mémoire sur l'emploi des mercenaires Mahométans dans les armées chrétiennes; par M. le lieutenant-colonel G. Fitz Clarence.

(Suite.)

Le seul parti que Mainfroy pouvait prendre était de se soutenir par le secours de ces soldats, et durant le reste de sa courte carrière, ils formèrent une partie de sa garde (1), et quelquefois même, il n'eut pas d'autres troupes dans ses expéditions (2).

Les négociations d'Alexandre n'ayant point réussi, il se décida à faire la guerre, publia une croisade (3), et appela Charles d'Anjou à son secours (4). Mainfroy fut aussi actif que son ennemi, et fit chercher des soldats mahométans de Sicile et de la côte d'Afrique. Ces renforts débarquèrent au mois de mai, à Otrante et à Tarente (5).

(1) Summonte, *Hist. della citta e regno di Napoli*, 1601.

(2) Muratori.

(3) Giannone.

(4) Djémal-eddin dit que le pape fut secondé par *Ridafrans* ريد افرنس (le roi de France), et que اخو ريد افرنس, *le frère du Ridafrans*, vainquit Manfred ou Mainfroy.

(5) L'archevêque de Naples ayant refusé de célébrer la messe, les citoyens dévots envoyèrent une députation à Mainfroy pour lui représenter combien il était pénible, pour eux, d'être privés des secours de la religion, et le suppliant de faire la paix avec le pape. Mainfroy leur répondit qu'il ne songeait qu'à repousser les injustices et les empiétemens de la cour de Rome, et que quant au service divin, *c'havrebbe*

Charles d'Anjou parla sans ménagement à Mainfroy, et ensuite à Conradin, montrant dans ses discours âpres et méprisans, l'éloignement religieux que lui inspiraient leurs relations fréquentes avec les Musulmans.

Muratori représente Charles d'Anjou répondant à une proposition de paix de la part de Mainfroy : *Dite al Soltano di Nocera, ch'io con lui voglio nè pace, nè tregua : e che in breve o io manderò lui al l'inferno o egli me in paradiso* (1).

Mainfroy conserva ses relations amicales avec les princes mamelouks, et nous voyons, dans Abou'lféda, ces renseignemens corroborés, d'une manière remarquable, par le récit de l'ambassade de Djémal-eddin (2), envoyé auprès de ce prince, en l'an de l'hégire 659 (1261 de J.-C.).

Cet ambassadeur rapporte qu'il fut envoyé par Malek-Daher Bibars, au prince nommé *Manfrid* (3),

---

mandato 300 *Saraceni à Napoli, che facessero dire le messe per forza.* Les Napolitains furent sans doute reconnaissans de cette promesse, mais, pensant que le remède serait pire que le mal, ils prièrent le prince de ne point la mettre à exécution.

(1) Si Charles avait employé le mot *malek*, il aurait été pleinement justifié par la monnaie de Sicile qui porte ce titre. Muratori appelle les troupes des Sarrasins, les jannissaires de Conradin, *Gianizzeri di Corradino*, comparaison assez mal choisie, puisqu'à cette époque les Osmanlis n'avaient point encore fondé leur puissant empire.

(2) Son nom est جمال الدين محمد بن سالم بن واصل ; il naquit en 604 de l'hégire, et mourut en 697 ; il était chef des kadis en Égypte قاضي القضاة.

(3) منفريد ; il fait aussi mention de Conrad, et il l'appelle *Kora ben Ferdrik* قرا بن فردريق. Les historiens maures d'Espagne dé-

qui gouvernait l'île de Sicile et le continent de l'Italie, la Pouille et la Lombardie (1).

Parmi le petit nombre d'extraits d'Abou'lféda, Djémal-eddin fait observer que, non loin de la ville dans laquelle il demeurait, il y en avait une autre appelée *Logarah* (Luceria) entièrement peuplée de mahométans, et que le peuple de l'île de Sicile jouissait du droit de célébrer ses fêtes religieuses (2).

Il ajoute que le père de Mainfroy les avait amenés de la Sicile, et il observe en même tems que les grands seigneurs de la cour de l'empereur (3), dont nous venons de parler, étaient musulmans (4).

Il remarque, avec l'orgueil d'un vrai croyant, qu'ils observaient religieusement le sabbat mahométan, le vendredi, et il rappelle, d'un ton vain, qu'à cinq

---

signent de la même manière les princes chrétiens d'Espagne. *Alfonso ben Sancho, Garcia ben Sancho.*

(1) صقلية جزيرة مملكة (la Sicile) البر الطويل (*al-bar-al-thawil*, le long continent) بلاد الانبولية (*Alanboliah*), و الانبردية (*Alanbardiah*, la Lombardie).

(2) وبالقرب من البلد الذى كنت فيه مدينة تسمى لوجارة اهلها كلهم مسلمون من اهل جزيرة صقلية يقام فيها ويعلن بشعار الاسلام

(3) Summonte nous apprend qu'un Sarrasin nommé *Biscauet* était *Giusticiero d'Apruzzo*. Le même auteur fait mention d'un capitaine mahométan qui portait le nom et le titre de *Messer* Zaid!

(4) ووجدت اكبر اصحاب الانبراطور منفريد المذكور مسلمين

journées de Rome (1) le camp retentissait des cris qui appellent les Musulmans à la prière (2).

Ce dernier trait prouve la liberté de la religion mahométane, bien plus que ne le pourraient penser les personnes qui ne sont point versées dans l'histoire de l'Orient. L'idée qu'il fait naître à un vrai croyant, est que, dans toute l'étendue du district où l'on entend *l'appel à la prière*, sa religion est non-seulement libre et tolérée, mais même dominante.

On peut voir une forte preuve de ce que j'avance dans les ordres donnés à Khaled, par Abou-bekr, lorsqu'il marcha contre les apostats qui avaient abandonné la nouvelle croyance, après la mort de Mahomet.

Il avait reçu l'ordre d'écouter le matin s'il entendait le *Adzan*, ou *appel à la prière*, fait par le *Mouezzin*, et que, s'il l'entendait, il devait s'abstenir de toute hostilité, mais que, s'il ne l'entendait pas, il devait attaquer tout le peuple du voisinage (3).

Lors de la défaite et de la mort de Mainfroy, les débris des Sarrasins s'enfuirent à Lucérie, et défen-

---

(1) وبين البلد الذى كنت فيه وبين رومية مسيرة خمسة ايام

(2) ويعلى بالاذان والصلوة فى معسكره

(3) وبعث ابوبكر خالد بن وليد لقتال اهل الردة واوصاه اذا طبع قوما تسمع الاذان وان سمعه كفّ عنهم وان لم يسمعه قتلهم. *Ibn-Nabatah.*

dirent vaillamment cette ville contre Philippe de Montfort, et la majeure partie de l'armée de Charles d'Anjou, et, enfin, le forcèrent d'abandonner le siége, quoique cette place fût étroitement bloquée. Dans la suite, entre cette époque et l'arrivée de Conradin, ils firent semblant de se soumettre aux Français.

Leur soumission les réduisit à la plus grande détresse, et les exposa à de continuelles avanies. Pendant plus de quarante ans, ils avaient été à la solde de Frédéric et de Mainfroy; ils étaient respectés et revêtus des emplois civils et militaires (1). Ils eurent naturellement de la peine à supporter leur abaissement sous Charles d'Anjou, et ils saluèrent avec joie l'espoir du rétablissement de la famille de Souabe dans la personne de Conradin.

A son arrivée en Italie (1267), les Sarrasins de Lucérie furent les premiers à déployer leur étendard; ils avaient avec eux les chrétiens qui s'étaient enfui de Bénévent, et de nouveaux soldats de leur religion.

Il semble, qu'à cette époque, ils ont nui à sa cause par leur imprudence, en pillant les églises et en emportant les vases sacrés.

Lors de la défaite, et ensuite de l'injuste exécution

---

(1) I Saraceni ch'erano soliti sotto l'imperador Federigo, e re Manfrede, d'esser stipendiati, respettati ed esaltati con dignità civili e militari, e non poteano soffrire di stare in tanto bassa fortuna sotto l'imperio del re Carlo, etc., etc.; ainsi s'exprime Angelo di Costanzo dans son *Historia del regno di Napoli*, 1581.

de Conradin (1) et après la dispersion de ses partisans, en 1267, Charles tourna toutes ses pensées vers leur réduction, et publia une croisade contre eux.

Il avait déjà remarqué avec attention les progrès du jeune prince, le long des bords de l'Adriatique, la position *du nid* des infidèdes (2) et avait réfléchi qu'ils formaient un corps trop puissant pour continuer à habiter ses états.

La défense intrépide des Sarrasins, dans Lucérie, fit échouer pendant long-tems les efforts de ses troupes, et les défaites réitérées de l'armée assiégeante leur firent obtenir, lorsqu'ils se rendirent par famine, une capitulation honorable (3).

Ils eurent moins à souffrir que les chrétiens qu'on trouva établis dans cette place (et qui furent tous passés au fil de l'épée), ou que les partisans de Conradin en général, sur lesquels se déchaîna la rage homicide des vainqueurs, qui n'épargnèrent pas même la mère et la seconde femme de Mainfroy, tombées malheureusement entre leurs mains, lors de la prise de Lucérie (4).

Après la chute de Lucérie et la destruction de ses

---

(1) Moncada dit dans son *espedicion de los Catalanes y Aragoneses*, quand il parle de cette affaire : « para eterna memoria de una vil vengaca y exemplo grande de la variedad humana. »

(2) *Nido de' Saraceni* dit Muratori.

(3) Ridotto a pascersi d'erba. *Muratori.*

(4) Il y avait beaucoup d'Allemands parmi les Sarrasins, et ce sont probablement les chrétiens auxquels on fait allusion ici, et que l'on dit avoir été massacrés. *Giannone.*

murailles, on jugea prudent de ne point les réduire à l'extrémité; quelques-uns d'eux obtinrent la permission de rester dans la ville, tandis que d'autres furent répartis dans différentes provinces, pour empêcher qu'ils ne causassent de nouveaux troubles, et alors, dit Muratori, un grand nombre d'entre eux embrassèrent le christianisme (1).

Ils continuèrent à vivre tranquilles jusqu'au règne du successeur de Charles, en 1300 (2), qui publia un édit pour leur conversion ou leur expulsion, ce qui fut exécuté sans aucune résistance. Les Sarrasins prirent le dernier parti, et se retirèrent en Asie et en Afrique (3).

Charles second invita d'autres peuples à venir habiter le pays vacant, et couronna le triomphe de la croix en faisant construire, en 1303, la cathédrale de Lucérie, environ quatre cent soixante-dix ans après l'invasion des Sarrasins en Sicile, pays qu'ils avaient possédé ou infesté, ainsi que les contrées environnantes, pendant cet espace de tems.

---

(1) E molti d'essi abbracciarono, almeno in apparenza, la fede de Gesù Cristo.

(2) L'empereur Rodolphe tint une diète à Lucérie en 1286. Briani, *Historia d'Italia*.

(3) Briani nomme celui qui fut chargé de mettre à exécution les ordres du roi. Il cite, d'après les registres de Naples, le passage suivant : Joannes Pipinus de Barulo miles magister rationalis curiæ destinatus ad depopulationem Luceriæ, cujus industria coadjuvante divinæ potentiæ dextera confusa est Saracenorum præcogitata nequitia conculcata protervia, et ipsius terræ depopulatio subsequuta.

Le tombeau du même Giovanni Pipino, dans l'église de San Pietro a Marilla, rappelle ses succès et sa récompense dans l'autre monde.

Dans un mémoire précédent, j'ai parlé de l'emploi des Almogavares en Espagne, en Sicile, dans l'Asie mineure et dans la Grèce, pays le plus rapproché par l'ordre chronologique, ainsi que de l'emploi des Turcs et des Turcopoles au service de l'empire grec, au commencement du quatorzième siècle. Les guerres civiles de Cantacuzène, à une époque plus avancée du même siècle, permirent l'intervention des Osmanlis.

Solyman, fils d'Orchan, vint en personne avec dix mille Turcs, comme allié de l'empereur grec, pour prix d'une fille qui embellissait le harem de Broussa.

A la fin du quatorzième siècle, Louis Sforza et d'autres potentats d'Italie, implorèrent le secours de Bajazet second, comme le pape Alexandre VI avait demandé celui de Charles VIII, roi de France, menaçant de faire la guerre à l'Italie (1). En Espagne, nous trouvons les Musulmans alliés, par occasion, avec les chrétiens, et ils aidèrent Pierre-le-Cruel dans les guerres qu'il fit, en 1376 et 1377, contre Henry, son rival.

(*La suite au prochain numéro.*)

Méprises singulières de quelques Sinologues.

La traduction anglaise du *Lun yu*, de Confucius, publiée par M. Marshman à Serampore, a été jugée avec beaucoup d'équité par M. Abel Rémusat (2);

(1) Sismondi, *Républiques italiennes*.

(2) Voy. *Mélanges Asiatiques*, t. II, p. 277 et suiv.

et, en effet, quand on se rappelle que l'auteur anglais a entrepris son travail sans le secours d'un dictionnaire quelconque, et sans connaître aucune des *trois* versions précédentes du *Lun yu*, données par les missionnaires catholiques, on doit être surpris qu'il soit parvenu à comprendre le texte du philosophe chinois. Cependant, si la sagacité de M. Marshman mérite de justes éloges sur ce point, on ne peut, de l'autre côté, se dissimuler la légèreté avec laquelle il a traduit les commentaires qui étaient à sa disposition; on est même souvent étonné des méprises qu'il a commises dans les passages les plus faciles et les plus clairs de ces commentaires, méprises qui l'ont fréquemment conduit à une interprétation erronée du texte. L'exemple suivant est un des plus frappans sous ce rapport.

Dans un des premiers paragraphes du IX[e] chapitre du *Lun yu*, intitulé 罕子 *Tsu han*, Confucius dit:

吾 *ou*	河 *ho*	鳳 *Fung*
已 *i*	不 *pou*	鳥 *niao*
矣 *i*	出 *tchhu*	不 *pou.*
夫 *fou*	圖 THOU	至 *tchi*

« Le phénix ne se montre plus, la rivière ne fait

» plus sortir de *tableau;* ah ! je suis frustré de mon » attente (1) ! »

Le mot 圖 THOU, *tableau, image,* désigne ici le 河圖 HO THOU, ou le TABLEAU MYSTÉRIEUX, que le 龍馬 *loung ma,* ou *dragon cheval,* portait sur son dos, en sortant de la rivière *Meng ho;* ce qui était arrivé du tems de l'ancien empereur Fou hi. Cette tradition a été répétée jusqu'à satiété par les missionnaires qui ont écrit sur la Chine ; elle se trouve dans la plupart des ouvrages qui traitent de cet empire. Voyez, *Duhalde,* édit. de Paris, vol. II, pag. 293. — *Le Chouking*, publié par Deguignes, pag. CI et 352. — *P. Noël,* Sinensis imperii libri classici, p. 131. — *Mémoires concernant les Chinois*, vol. II, pag. 55, 191 ; vol. VIII, p. 71 ; vol. XIII, p. 308***. Sur la troisième planche de ce dernier volume, on trouve même la figure du *dragon-cheval,*

(1) La traduction mandchoue du *Lun yu*, revue par l'empereur Khang hi, traduit le passage en question par :

Koungtsu khendoumé: Fung *gaskha dzidérakô*, *bira tsi* NIROUGAN *doshirakô ; bi ousaka.* Confucius disait : « l'oiseau *Fung* ne se perche » plus ; de la rivière ne sort plus de TABLEAU. Je suis frustré de mon attente. » — Le mot *nirougan*, qui exprime le sens du caractère chinois THOU, signifie *tableau, image, cachet.*

et l'explication ajoute : « Le dragon-cheval est un » animal amphibie, mystérieux, produit par la sub- » stance du ciel et de la terre ; il avait le corps du » cheval et les écailles du dragon. Il était haut de » 7 pieds 5 pouces, et avait quelque ressemblance » avec le chameau ; mais il avait des nageoires ou des » espèces d'ailes. Il marchait sur l'eau sans s'enfon- » cer. Lorsque Fou hi siégeait sur son trône, il por- » tait sur les reins l'image du dragon-cheval. »

On voit souvent la représentation de cet animal fabuleux sur des bâtons d'encre de Chine, avec l'inscription 圖負馬龍 *loung ma fou thou;* « le dragon-cheval portant sur son dos le *thou,* ou le » *tableau.* » En voici un *fac-simile :*



Le commentaire de *Tchu hi*, qui accompagne ordinairement les quatre livres de Confucius, explique le passage en question de ce philosophe, par les mots :

河中龍馬負圖 « dans la rivière » était le cheval-dragon portant sur son dos le ta- » bleau. »

Cette phrase si claire aurait dû faire comprendre le sens du texte à M. Marshman, et on doit être étonné de le voir traduire ce texte de la manière suivante : *The* Hoong *bird appears no more! The* Thoo *comes forth no more from the river! I am stopped in my course of instruction;* c'est-à-dire : « l'oiseau » *Houng* (Fung) n'apparaît plus! le Thou ne sort » plus de la rivière! Je suis arrêté dans le cours de » mes instructions. »

A cette version il ajoute cette traduction fautive de la glose : *The Hoong is a bird which is said to have appeared in all its splendor in the reign of the emperor* Sun; *and to have soung melodiously in that of* Mun wong. *The* river-animal Thoo, *is said to have the head of a dragon, the body of a horse, and spots on its back resembling seals. Hence* thoo *now is used to denote a* seal. *It is said to have appeared in the time of the emperor* Hook khee, *etc.;* c'est-à-dire : « Le *Houng* (Fung) est un oiseau, qui, à ce qu'on » dit, se montra dans toute sa beauté sous le règne » de l'empereur *Sun* (Chun), et chanta mélodieuse- » ment sous celui de *Mun wong* (Wen wang). Le » Thou, *animal de rivière*, avait, dit-on, la tête » d'un dragon, le corps d'un cheval, et des écailles » qui ressemblaient à des cachets; c'est pourquoi on » appelle à présent un cachet *thou*. On dit qu'il se

» montra dans le tems de l'empereur *Houk khi* (Fou » hi), etc. »

La déclaration franche, et, à ce qu'il paraît, véridique, de M. Marshman, qu'il n'avait eu à Serampore aucune connaissance des nombreux ouvrages sur la Chine, publiés depuis plus de cent ans en Europe, et particulièrement en France, doivent rendre la critique indulgente pour les nombreuses erreurs qui déparent sa traduction du *Lun yu;* mais que dire d'un journaliste (*Rezensent*) allemand, qui, dans un article sur le *Supplément au Dictionnaire chinois-latin du père Basile de Glemona, par M. Klaproth*, reproche à ce dernier de ne pas avoir indiqué, à l'article *thou*, l'importante signification d'*animal fabuleux*, dont il est question dans la mythologie chinoise, et qui renvoie ce savant à l'ouvrage de M. Marshman, pour y *apprendre* ce fait intéressant (1)?

L'erreur commise à ce sujet par M. Marshman,

(1) Nicht gar selten ist sogar eine oder die andere *sehr wichtige* Bedeutung übergangen. So z. B. sagt Herr *Klaproth*, in seinen Nachtrægen zu dem 1543sten Character *tû* (*mappa geographica, tabula picta, mensura, etc.*) kein Wort davon, dass jenes Zeichen mit derselben Pronuntiation auch als *nomen proprium* eines fabelhaften Ungeheuers in der chinesischen Mythologie vorkomme, das den Kopf eines Drachen, den Leib eines Pferdes, und siegelæhnliche Schuppen auf dem Rücken hatte, und dessen Erscheinung auf Erden glückliche Zeiten verkündete, weshalb auch Confucius in seinem Buche *Lun yu* (S. 597—98 *ed. Marshman*) dasselbe mit dem Vogel *Fung choang*, dem Phœnix der Chinesen, zusammen stellt. — *Hallische Litteratur-Zeitung, Ergænzungsblætter; November*, *N*° 123, *pag.* 982.

dénué, à Serampore, des moyens de se procurer une connaissance suffisante de l'*Antiquité chinoise*, est pardonnable; ce qui ne l'est pas, c'est l'ignorance pédantesque du *Rezensent*. Cependant ce Monsieur habite Halle, ville où se trouve une des premières universités d'Allemagne, où il avait le moyen de s'instruire en puisant dans plusieurs riches bibliothèques, dans lesquelles il aurait pu au moins trouver la traduction allemande des deux premiers volumes des *Mémoires concernant les Chinois*, publiée par Meiners.

L'indulgence accordée aux méprises de M. *Marshman* ne doit pas s'étendre à celles de M. *Morrison*, qui, séjournant en Chine, est tous les jours à même de consulter les hommes instruits, natifs de cet empire, et qui a vraisemblablement à ses gages quelques *sieou thsai*, ou maîtres-ès-arts chinois; ainsi que cela se pratique, à Canton et à Macao, par les Anglais qui s'occupent du chinois. Le dictionnaire de M. Morrison, annoncé avec tant d'emphase, et pour l'impression duquel la Compagnie anglaise des Indes a fourni si largement les fonds, cet ouvrage, que M. Morrison voudrait faire regarder comme préférable à celui que l'empereur Khang hi fit rédiger par une commission spéciale des savans les plus illustres de sa Cour (1), fourmille de fautes les plus grossières. Elles seront vraisemblablement bientôt relevées dans

(1) Voy. *Advertissement to the sixth and last volume of Morrison's Chinese Dictionary*, p. 910.

un ouvrage spécial ; nous nous bornons, pour le moment, à en citer un exemple qui fait voir jusqu'à quel point va la science de M. Morrison.

Le caractère ⿰石敢 *kàn*, est expliqué dans le dictionnaire de Khang hi par :

酋	*thsieou*	膩	*ni*	⿰石敢	*kan*
長	*tchhang*	大	TA	密	*my*
名	*ming*	食	CHY	模	*mou*
		國	*kue*	末	*mu*

C'est-à-dire : « *Kan my mou mu ni*, nom des grands » du royaume de *Ta chy.* »

Ta chy est le mot persan تازی *Tazi,* qui désigne les Arabes et leur pays ; ce nom fut étendu à la Perse, après que les Arabes en eurent fait la conquête, et, depuis le tems de la dynastie des Thang, 大食 *Ta chy*, en chinois, est synonyme de 波斯 *Pho szu*, c'est-à-dire *la Perse.* — Il s'agit donc ici d'un mot persan, et *Kàn my mou mu ni* n'est, en effet, qu'une légère altération de کام مومنین *kam-i-moumenin*, c'est-à-dire *le désir des croyans*,

titre qui convient parfaitement à des chefs musulmans. — Il n'y a aucun doute sur la signification du mot double 長酋 *thsieou tchhang*, qui, dans le dictionnaire *Tching tsu thoung*, est expliqué par 稱之帥魁夷蠻 « nom des chefs » des peuples barbares, » et dans le *Phin tsu thsian* par 稱之帥魁落部 « nom des » chefs de hordes. »

Ce dernier ouvrage, dont les définitions sont ordinairement plus précises que celles du *Khang hi tsu tian,* explique la dénomination de *Kàn my mou mu ni* par 名君國食大 « nom des grands » du royaume de *Ta chy.* »

On ne devinerait jamais de quelle manière M. Morrison a rendu le passage du lexique de Khang hi, cité plus haut ; « KAN, dit-il, forme une partie » d'un mot étranger qui désigne une *espèce de premier* » *échanson* (1). »

L'erreur de M. Morrison provient de ce qu'il ne s'est pas donné la peine de vérifier la signification de

---

(1) KAN, forms a part of a foreign word, denoting a kind of chief cup-bearer. — *Dictionnary of the chinese language*, part. 1, vol. 2, p. 763.

l'expression *thsieou tchhang*, et qu'il a cru qu'elle désignait la même chose que sa première partie *thsieou*, qui, en effet, veut dire le *vieux vin* et l'*échanson*.

M. *Titsingh*, ancien directeur du comptoir hollandais à Nangazaki, a mis beaucoup de zèle à recueillir des renseignemens sur l'histoire, les mœurs et les coutumes du Japon; ne sachant ni la langue de ce pays, ni le chinois, il se fit traduire différens ouvrages du chinois et du japonais; l'inspection de ses manuscrits donne lieu de supposer qu'il écrivait ces traductions sous la dictée des interprètes de la Compagnie. On peut donc présumer que de pareilles versions n'étaient pas toujours exactes. Entre autres ouvrages, M. Titsingh a aussi voulu faire traduire un abrégé de l'histoire du Japon, écrit en chinois et intitulé 日本王代一覽 *Jy pen wang tai y lan*, ou, suivant la prononciation japonaise, *Ni pon oo dai itsi ran*. Ses interprètes, qui manquaient de connaissances littéraires, ont été arrêtés dans ce travail par un grand nombre de passages, dont ils ne comprenaient pas le sens. M. Titsingh a fait soigneusement copier tous ces passages en original, et les a soumis, après son retour du Japon, à M. *Deguignes fils*, qui passait pour savoir le chinois. Ses remarques nous sont tombées entre les mains, et on y trouve les méprises les plus singulières.

Sous le règne du *daïri* 聖武天皇 *Sio mou ten o*, on lit dans le texte chinois :

佛	Foe	菩	Phou	八	*Pa*
哲	tche	提	thi	年	*nian,*
来	*lai*	林	*Lin*	南	*nan*
朝	*tchhao.*	邑	*ye*	天	Thian
		國	*koue*	竺	tchu
		僧	*seng*	僧	*seng*

« Dans la huitième année (de celles appelées *ten fy,*
» ou 736 de J.-C.), Phou thi (en japonais *Boday*)
» bonze du Thian tchu méridional (l'Hindoustan,
» en japonais *Tensik*), et Foe tche (en japonais
» *Boutsets*) bonze du royaume de *Lin ye* (Siam, en
» japonais *Rin yu*), arrivèrent à la cour et furent
» présentés à l'empereur. »

Les interprètes de M. Titsingh avaient traduit ce passage ainsi: « La huitième année, deux prêtres,
» nommés *Boday* et *Boutsets,* arrivèrent de *Nanten-*
» *sik* et *Rin yu,* pays situés dans les environs du pa-
» radis. » M. Titsingh observe : « Il n'a pas été
» possible d'obtenir une explication suffisante sur ce

» sujet. » Mais plus tard il s'est adressé à M. *Deguignes fils*, qui lui a donné la version suivante de ce passage :

林	Lin	Lin y	八	*Pa*	A la huitième
邑	y		年	*nian*	année
國	*kue*	regni	南	Nan	l'Inde
僧	*tseng*	Bonzii	天	tien	
佛	*fo*,	Foe	竺	tcho	
哲	*tche*	sapiens	二	*eul*	duo
来	*lay*	advenerunt	僧	*tseng*	Bonzii
朝	*tchao*	mane.	菩	Teou	Teou ty
			提	ty	

M. Deguignes fils a donc :

1° Traduit : « A la huitième année deux bonzes » de l'Inde, bonzes des royaumes de *Teou ty* et de » *Lin y*, savans dans la doctrine de Foe, arrivèrent » le matin. » ! ! !

2° Ne sachant que faire du caractère 竺 *tchu*, qui est une partie intégrante de *Tian tchu*, dénomination chinoise de l'Inde, il l'a partagé en deux et a pris sa partie supérieure ⺮ pour la seconde syllabe du mot *Thian* TCHU, et l'inférieure 二 pour le nombre *deux*, qui ne se trouve nullement dans le texte.

3° Il a pris le nom d'homme *Phou thi* (qu'il lit *Teou ty*) pour celui d'un royaume.

4° Il a traduit les caractères qui composent le nom propre de *Foe tche*, d'après le sens que chacun d'eux a, pris séparément.

5° Il a rendu le caractère 朝 *tchhao*, qui signifie ici *faire sa cour à l'empereur*, par *tchao*, matin;

6° Il n'a eu, dans cette traduction, aucun égard à la construction chinoise, qu'il paraît ignorer complètement.

W. Lauterbach.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 6 *Août* 1827.

Les personnes dont les noms suivent ont été présentées et admises comme membres de la Société :

MM. le chevalier William Drummond;
le marquis de Fortia d'Urban;
Loiseleur des Longchamps;

MM. le comte DE LURNOX;
George OUTREY, Vice-Consul de France à Rhodes;
REGNIER, homme de lettres.

M. Maximilien Habicht, de Breslau, envoye le troisième volume de son édition arabe des *Mille et une Nuits*, qu'il destine à la bibliothèque de la Société.

M. Marsden fait hommage à la Société d'un Manuscrit malai, contenant une partie des annales du royaume d'*Atchin*.

M. de Gregory lit la seconde partie d'un mémoire sur l'administration de la Justice à la Chine, dans les tems modernes.

M. Cesar Moreau communique des détails sur le soulèvement qui a récemment eu lieu dans les provinces septentrionales de la Chine.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. de la Roquette : *Notice sur l'île d'Hai-nan, sur les religieux de la mission de la Chine, et sur les Chinois*, brochure in-8° (extrait du Bulletin de la Société de Géographie); — par M. W. Marsden : *Annales du royaume d'Atchin (Atché) à Sumatra*, manuscrit en langue malaise.

L'Inde française, ou description des divinités, temples, pagodes, costumes, physionomies, meubles, armes, ustensiles, etc., des peuples Hindous qui habitent les possessions françaises de l'Inde, et en général la côte de Coromandel et le Malabar, ouvrage publié par M. GÉRINGER, avec un texte explicatif par M. Eugène BURNOUF.

PROSPECTUS.

Depuis la chute du puissant empire de Tipou-Saheb, et les succès de la Compagnie anglaise des Indes orientales, cette contrée a cessé d'attirer l'attention de la France. Tandis que chez nos voisins des ouvrages de tout genre en ont décrit les beautés et exploité la littérature, l'Inde est presque oubliée parmi nous, et peu de Français se rappellent que nous y possédons encore plusieurs comptoirs, et qu'une nombreuse population hindoue est soumise à notre empire. Établie sur les côtes de Coromandel et du Malabar, cette population fait partie de celle qui occupe presque toute l'Inde méridionale ; et ainsi la description de ses croyances,

de ses mœurs, de ses coutumes, offre en même tems un tableau fidèle de l'état social d'une portion très importante de la presqu'île.

A ce titre, l'ouvrage que nous annonçons se distingue de quelques publications analogues, exécutées en Angleterre, telles que les belles collections de Solvyns et de Daniel. Ces auteurs, en se proposant pour but de faire connaître les Hindous en général, ont dû se contenter de reproduire quelques-uns des traits les plus saillans qui les caractérisent. Plusieurs de ces détails qui, aux yeux du philosophe et de l'historien, ont tant d'importance, ne pouvaient entrer dans leurs collections. Le pays que nous appelons Hindoustan est d'ailleurs habité par des populations très diverses, et profondément distinctes les unes des autres. L'observateur superficiel n'y reconnaît que des Hindous, des Musulmans, et au-dessus d'eux, quelques Européens, leurs maîtres. Mais la dénomination vague d'Hindous embrasse une variété infinie de races établies dans cette contrée depuis des époques très anciennes, et au sein desquelles la division des castes a créé et perpétué comme autant de peuples différens. Il faut donc, si l'on veut arriver à connaître exactement ce pays célèbre, se borner à des descriptions locales, et n'embrasser à la fois qu'une partie peu étendue de son vaste territoire, afin que l'observation puisse donner un tableau plus exact et plus complet de l'état de civilisation auquel sont parvenues les nations qui l'habitent.

Ces idées ont dirigé M. Géringer dans le choix et la réunion des sujets qui composent l'*Inde Française*. Un long séjour à la côté de Coromandel lui a donné la facilité de dessiner avec la plus scrupuleuse fidélité un grand nombre de représentations de dieux, de cérémonies religieuses et de scènes de la vie privée, empruntées aux diverses races qui peuplent cette côte. Les orientalistes compareront sans doute avec intérêt les images et les légendes des dieux de cette partie de l'Inde, avec celles dont les savans anglais ont constaté l'existence dans d'autres localités. Ils seront ainsi à même de déterminer rigoureusement jusqu'à quel point la religion des Brahmanes, apportée du nord, et établie dans l'Inde méridionale à des époques très anciennes, a su s'y conserver pure de tout mélange étranger.

Mais ce qui ajoute surtout de l'importance à la collection de M. Géringer, c'est le soin qu'il a pris d'y réunir

les portraits peints d'après nature, d'un très grand nombre d'individus appartenant aux diverses castes Hindoues, et vivant encore aujourd'hui à la côte de Coromandel. Ces portraits, d'une extrême exactitude, fourniront à l'ethnographe et au physiologiste de précieux matériaux pour l'histoire des races humaines dans l'Inde méridionale.

Enfin l'*Inde Française* donne des détails de tout genre sur une contrée, qui, au tems des Dupleix et des Suffrein, fut le centre d'une grande puissance, et qui, encore aujourd'hui, renferme celle de toutes les colonies françaises qui rapporte à la métropole le revenu le plus considérable.

M. le comte Dupuy, pair de France, qui a gouverné les établissemens français de la côte de Coromandel depuis 1815 jusqu'en 1825, honore notre ouvrage de sa bienveillance, et son suffrage est déjà une garantie qu'il ne contiendra rien que de parfaitement authentique.

Les dessins originaux de l'*Inde Française* ont été exécutés sur les lieux par M. Géringer; ils sont lithographiés à Paris, par le même, et par plusieurs artistes dont le talent est connu du public.

Chaque lithographie coloriée sera accompagnée d'un texte explicatif, d'une feuille in-folio, dont la rédaction a été confiée à M. Eugène Burnouf, qui, depuis plusieurs années, a fait de l'Inde l'objet de ses études. Il s'est attaché à n'y donner que des notions aussi exactes que précises, empruntées aux voyageurs les plus célèbres, et plus souvent encore aux ouvrages indiens eux-mêmes, que la connaissance qu'il a acquise de la langue sanscrite lui permet de consulter.

Conditions de la Souscription.

L'Inde Française se composera de vingt-quatre livraisons, qui paraîtront de mois en mois à partir du 15 octobre prochain. Chaque livraison in-folio, sur très beau papier vélin, contiendra six planches coloriées, savoir : une Divinité, un Portrait d'après nature, une Cérémonie religieuse, et des scènes de la vie privée, faisant connaître les costumes et les diverses professions.

Prix pour les Souscripteurs, à Paris, 12 fr.; pour les départemens, 15 fr.

On souscrit à Paris, chez MM. Géringer, rue du Roule, n° 15; Chabrelie, rue du Bouloy, n° 19; et chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47 *bis*.

JOURNAL ASIATIQUE.

Histoire des guerres des croisades, sous le règne de Bibars, Sultan d'Égypte, d'après les auteurs arabes, par M. Reinaud.

(Suite.)

§ XCV. *Seconde croisade de saint Louis. Suite des succès de Bibars.*

An 668 (1270). Cependant une grande partie de l'Occident se disposait à prendre de nouveau les armes en faveur des colonies chrétiennes d'Orient. Le roi de France était l'ame de cette entreprise. Voici, d'après les auteurs arabes, quelle était la situation politique des puissances musulmanes et chrétiennes.

Bibars ayant pour ennemis naturels les chrétiens de la Palestine et les Tartares, dirigeait tous ses efforts de ce côté. Il suscitait des ennemis aux Tartares, et cherchait à isoler les chrétiens, afin de les réduire à leur propre force. A cette époque, l'empire des Tartares était divisé, et ces hordes sauvages, à force de se répandre sur presque toute la surface de l'Asie, avaient contracté des intérêts différens. Les Tartares du Captchak, au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, obéissaient à un autre maître que ceux de la Perse, de l'Asie-Mineure et de la Mésopotamie.

Les uns et les autres n'avaient presque plus de relations avec ceux de la Tartarie proprement dite, et de la Chine. Comme Berkeh, khan du Captchak, aspirait depuis long-tems à quitter les régions stériles du nord de l'Asie pour occuper les fertiles contrées du midi, Bibars se mit en rapport avec lui, et ils se promirent de faire cause commune contre les Tartares de la Perse.

Tranquille de ce côté, le sultan s'efforça de se faire des appuis dans l'Occident. On a vu, par ce qui précède, quel soin il mettait à se ménager les princes chrétiens d'Europe, et combien les esprits paraissaient plus disposés que jamais à une union réciproque. Il y aurait réussi sans le zèle religieux de saint Louis et du pape, qui ne voyaient de bonheur que dans la délivrance des saints lieux, et surtout sans une circonstance qui étonna alors l'Europe, et qui eut la plus grande influence sur ses conseils. C'est l'ardeur que mirent tout-à-coup les Tartares de la Perse à relever les colonies chrétiennes d'Orient. Menacé au nord et au midi, ce peuple ne vit plus de salut que dans le secours de l'Europe, et l'on doit dire qu'il ne tint pas à lui d'arracher pour toujours la Palestine au joug de l'islamisme.

C'était Abaga qui commandait alors aux Tartares de cette partie de l'Asie. Ibn-férat rapporte que ce prince envoya des députés à divers princes d'Europe, et que le roi d'Aragon fit alliance avec lui. Les deux monarques se donnèrent rendez-vous en Arménie. Une flotte formidable partit des ports de Catalogne;

mais en route elle fut assaillie par une horrible tempête qui en détruisit la plus grande partie. Le reste, avec quelques navires venus des autres régions de l'Occident, aborda dans Acre. Ce secours releva le courage des Francs. Ils reprirent aussitôt les armes, mais s'étant avancés imprudemment ils furent surpris par les troupes musulmanes, et mis en fuite. Ainsi cette expédition n'eut aucune suite.

Cependant il n'était bruit en Orient que des préparatifs du roi de France. Bibars était alors en Syrie avec son armée. Le cadi Modjir-eddin rapporte que, dans un pélerinage qu'il fit à Jérusalem, il fut effrayé de trouver, à une demi-lieue de la ville sainte, un monastère chrétien, renfermant plus de trois cents moines. Il craignit qu'en cas d'invasion, les Francs ne s'établissent dans ce couvent, et ne s'en fissent un lieu de retraite. En conséquence, il ordonna de le détruire. Les moines firent ce qu'ils purent pour le rassurer; ils lui offrirent de grands présens, mais il demeura inexorable.

De là, le sultan se rendit en Égypte pour mettre le pays en état de défense. Il ignorait encore de quel côté se porterait l'orage; mais il était impatient de mettre ses états en sûreté. Par ses ordres, plusieurs députés partirent avec des présens pour se rendre auprès de divers princes de l'Occident.

An 669 (1270). Enfin l'on apprit que le roi de France avait fait voile pour Tunis. L'historien Djémal-eddin attribue cette résolution du roi, à la crainte d'aborder en Égypte, de peur d'y éprouver le même

sort que la première fois. Il ajoute que le roi espérait qu'une fois maître de Tunis, il pourrait envahir l'Égypte par mer et par terre.

Un grand nombre de princes, de seigneurs et de barons, accompagnèrent le roi dans cette expédition; on peut citer entr'autres son fils aîné Philippe, qui lui succéda; son frère Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers; Thibaut, roi de Navarre; Gui, comte de Flandre; Henri, comte de Luxembourg.

De plus, il avait la promesse d'être secondé par son frère Charles, roi de Naples et de Sicile, et par Edouard, fils du roi d'Angleterre. Charles fut celui qui contribua le plus à faire tourner les efforts de ses armes contre le roi de Tunis. Depuis long-tems les rois de Tunis étaient dans l'usage de payer un tribut annuel à la Sicile, et comme depuis cinq ans le roi actuel s'en était affranchi, Charles était impatient de rendre au trône qu'il occupait son ancien éclat. Il n'arriva que vers la fin de l'expédition. Pour le prince Edouard, il ne put venir à tems.

Voici comment Makrizi a rendu compte de cette croisade: « Le roi de France, dit-il, avant de se mettre en mer, avait fait part de son dessein à tous les rois de la chrétienté, particulièrement au pape, qui est comme le vicaire-général du Messie. Le pape s'empressa d'inviter tous les princes chrétiens à prendre les armes. Il permit même au roi de France d'appliquer aux frais de cette guerre tous les biens des églises qui seraient à sa bienséance. Les rois d'Angleterre, d'Écosse et d'Aragon, consentirent aussi à le

seconder. Tunis était alors désolée par la famine et la misère. Le prince de Tunis (il s'appelait Mohammed Mostanser-billah) ayant appris que cet armement se dirigeait contre lui, envoya un député au roi de France, pour lui demander la paix. Il joignit même à sa demande une somme de quatre-vingt mille pièces d'or. Le roi prit l'argent (1), mais il persista dans ses projets hostiles. Il débarqua sur les côtes d'Afrique, avec six mille cavaliers et trente mille fantassins, et aussitôt le siége commença.

» A cette nouvelle, le sultan Bibars se hâta d'écrire au roi de Tunis, pour l'exhorter à avoir bon courage, et promit de le soutenir de tous ses efforts. Il engagea les Arabes nomades de Barka et des déserts d'Afrique, à marcher au secours des assiégés. Par ses ordres, on creusa des puits sur toute la route, et ses troupes se disposèrent à se mettre en marche.

» Tunis était dans le plus grand danger. Au milieu de moharram (août 1270) il se livra un combat terrible entre les deux armées, où il périt beaucoup de monde de part et d'autre. Déjà les Musulmans étaient sur le point de succomber, lorsque Dieu permit que le roi de France mourût. Alors, on fit la paix et l'armée chrétienne remit à la voile. Une chose fort singulière, poursuit Makrizi, ce sont les deux vers suivans, par lesquels un citoyen de Tunis, faisant allusion à

---

(1) Il est probable, si le fait est vrai, que cette somme aura été distribuée parmi les courtisans de saint Louis, et que le prince, qui ne savait rien de ces intrigues, fit comme si de rien était.

ce qui était déjà arrivé au roi de France en Égypte ; lui prédit, dès le commencement du siècle, un sort encore plus funeste (1).

يا فرنسيس هذه اخت مصــر ا فـتاهب بها اليه تصيـر
لك فيها دار ابن لقمان قبـر ا و طواشيك منكر ونكير

» O Français ! Tunis est la sœur du Caire. Attends-toi à un sort semblable.

» Tu y trouveras une maison du fils de Lokman, qui te servira de tombeau, et l'eunuque Sabih fera place aux anges Monkir et Nakir. »

La maison du fils de Lokman est celle où le roi, dans sa captivité d'Égypte, avait été retenu prisonnier ; et l'eunuque Sabih, celui qui fut commis à sa garde. Les deux anges, Nakir et Monkir, sont ceux qui, suivant les Musulmans, reçoivent les ames des hommes au moment de leur mort.

L'historien Djémal-eddin a aussi parlé de la croisade de Tunis. Il attribue la mort du roi de France à une horrible épidémie qui fit les plus grands ravages dans l'armée chrétienne. Ensuite, il fait cette réflexion : « Ainsi Dieu traite ceux qui s'opiniâtrent dans l'incrédulité ; ainsi il trompe leurs espérances (2). »

---

(1) Ces vers paraissent être de la *mesure légère*, البحر الخفيف.

(2) Ces paroles sont de l'Alcoran, sour. XXXIII, v. 25. Djémal-eddin ajoute que la nouvelle de ce succès étant venue au Caire, Bibars se hâta de l'envoyer partout, particulièrement à Hamah où l'auteur vivait alors retiré. Cependant il observe qu'il ne se souvient plus précisément à quelle époque cela arriva, et dans le doute il en parle à l'an 660 de l'hégire, c'est-à-dire neuf ans plutôt qu'il n'aurait dû. Ce

Voici, au reste, à quelles conditions la paix fut faite entre l'armée chrétienne et le roi de Tunis. Il nous reste, à ce sujet, un monument précieux : c'est l'original même du traité, écrit en arabe, que le roi Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, apporta avec lui en France, et qui se conserve encore aujourd'hui aux archives royales (1). Ce traité est ainsi conçu :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux ; que Dieu soit propice à notre seigneur le prophète Mahomet, à sa famille, à ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut !

» Traité entre le prince illustre Philippe, par la grâce de Dieu roi de France ; le prince illustre Charles, par la grâce de Dieu roi de Sicile, et le prince illustre Thibaut, roi de Navarre, d'une part ; et de l'autre, le calife, l'imam, commandeur des croyans, Abou-Abd-allah Mohammed.

» Article Ier. Protection et sûreté seront accordées à tous les Musulmans des états du commandeur des croyans, ou des pays de sa dépendance, qui se rendront dans les états des princes susdits, ou dans ceux de leurs vassaux et de leurs barons. Aucun d'eux ne

---

qu'il y a de non moins singulier c'est que Makrizi, qui vivait près de deux siècles après, ne sachant comment concilier cette fausse date avec la véritable, a pris le parti de répéter deux fois le même récit, l'un à l'année 660 de l'hégire, l'autre à l'année 669. De telles erreurs ne font honneur ni à l'un ni à l'autre.

(1) M. Silvestre de Sacy est le premier qui ait fait connaître ce monument ; il a composé à ce sujet une savante dissertation, accompagnée du texte arabe et de la traduction française, qui doit paraître dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

pourra être inquiété, ni dans sa personne, ni dans ses biens grands et petits. De plus, les princes susdits veilleront à ce qu'aucun de leurs sujets ni de ceux qui reconnaissent leur autorité, et qui courent la mer, ne causent le moindre dommage dans les états du commandeur des croyans; que s'il arrivait qu'un des sujets du commandeur des croyans fût lésé dans sa personne ou dans ses biens, les princes susdits s'obligent à lui donner satisfaction. Ils s'engagent encore à ne protéger qui que ce soit qui manifesterait de mauvaises intentions contre les sujets du commandeur des croyans.

» Art. II. Si un vaisseau musulman ou si un vaisseau chrétien, dans lequel se trouveront des Musulmans, vient à faire naufrage sur les côtes des princes susdits, ils mettront à part ce qui aura échappé au naufrage, corps et biens, et ils le rendront en totalité au propriétaire (1). La même règle sera suivie par le

(1) Cet article est important, car il nous montre les grands pas que l'on commençait alors à faire dans la carrière de la civilisation. Un peu plus d'un siècle auparavant l'an 558 de l'hégire, les auteurs arabes nous apprennent que, lorsqu'un vaisseau faisait naufrage sur une côte, même en pays ami, il était de bonne prise; c'était ce qu'on appelait *droit de bris et de naufrage*, droit barbare qui caractérise ces tems grossiers. Ce droit était aussi admis en Occident, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, et c'était une branche de revenus pour les princes et les seigneurs de côtes. A mesure que les esprits se polirent, que l'esprit de commerce se propagea et que les communications se multiplièrent, on conçut de l'horreur pour cette inhumaine législation. On trouve un exemple éclatant du changement qui s'était opéré à cet égard dès l'année 577 de l'hégire, 1181 de J.-C., dans un traité conclu entre la république de Gênes et Abou-Ibrahim Ishak, roi musul-

commandeur des croyans envers les sujets des princes susdits. Sûreté entière sera accordée aux marchands chrétiens, sujets des princes susdits, dans leur personne et dans leurs biens, qu'ils séjournent dans les

---

man de Majorque, Minorque, Iviça et Formentera. Par ce traité il est dit que si un vaisseau génois fait naufrage sur les côtes du prince musulman, la cargaison sera respectée, qu'on ne touchera pas à ce que la mer aura rejeté sur le rivage, et qu'il sera libre à l'équipage de sauver ce qu'il pourra. La même disposition se trouve dans un traité, fait sept ans après, entre les mêmes personnages, et il ne tarda pas à avoir force de loi parmi toutes les nations commerçantes; car, dans un traité conclu en 1201, entre la république de Gênes et Léon dit *le Grand*, roi de la petite Arménie, on se conforma aux mêmes principes. Il y est dit qu'on respectera non seulement les biens et les personnes des Génois naviguans sous le pavillon de la république, mais encore des gens qui feraient naufrage sur un navire d'une autre nation. La république obtint en 1250 les mêmes avantages des Musulmans de Tunis, et en 1278 d'un roi musulman de Grenade. (On peut consulter sur ces faits les copies de divers traités que M. Silvestre de Sacy a trouvés dans les archives de Gênes, et qu'il a publiés dans le tome XI des *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, pag. 12, 15, 20, 24 et 27.) On attribue ordinairement cette grande réforme à saint Louis, mais on voit que le principe existait longtems avant lui; tout ce que put faire ce vertueux roi, ce fut de le rendre obligatoire dans toute l'étendue de ses domaines, particulièrement sur les côtes de Bretagne et de Gascogne, où les habitans se montraient plus inhospitaliers qu'ailleurs. Ce dut être l'objet de ses règlemens maritimes, si célèbres sous le nom de *Jugemens d'Oleron*. Par ces jugemens d'Oleron, saint Louis décida que tout en respectant les biens des naufragés, si ceux-ci avaient recours à l'assistance des gens du pays pour retirer leurs effets de la mer, ils seraient obligés de les dédommager de leurs peines. Ce principe a été conservé dans notre jurisprudence, et c'est ce que nous appelons le *Droit de Sauvement* ou *de Sauvetage;* il n'en est point parlé ici, mais il était sous-entendu. On en trouve mention expresse dans le traité entre la république de Gênes et le roi musulman de Majorque.

états du commandeur des croyans, ou qu'ils ne fassent qu'aller et venir. En un mot, on les traitera sur le même pied que le seront les Musulmans dans les états des princes susdits.

» Art. III. Il sera libre aux moines et aux prêtres chrétiens de s'établir dans les états du commandeur des croyans. On leur accordera un lieu où ils pourront bâtir des maisons, construire des chapelles et enterrer les morts. Il sera permis aux moines et aux prêtres de prêcher dans l'enceinte des églises, de réciter à haute voix leurs offices; en un mot, de servir Dieu conformément à leurs rites, et de faire tout ce qu'ils feraient dans leur propre pays.

» Art. IV. Les marchands chrétiens, qui sont sous l'autorité des princes susdits, et qui se trouvaient dans les états du commandeur des croyans, lorsque l'expédition a lieu, rentreront dans tous leurs droits comme par le passé. Si on leur a pris quelque chose, on la leur rendra. Ce qui leur est dû leur sera payé. De plus, le commandeur des croyans s'engage à ne pas souffrir dans ses états, les transfuges et tous ceux qui auraient levé l'étendard de la rébellion contre les princes susdits. De leur côté, les princes susdits promettent de ne donner asile à aucun Musulman qui aurait pris les armes contre le commandeur des croyans. Ils retireront leur protection à quiconque annoncerait le dessein de lui nuire.

» Art. V. De part et d'autre les prisonniers seront mis en liberté.

» Art. VI. Les princes susdits, ainsi que tous ceux

qui reconnaissent leur autorité, ou qui sont venus à leur suite, évacueront sur-le-champ les états du commandeur des croyans. Il en sera de même de ceux qui viendraient après la conclusion du traité, tels que le prince Édouard et autres. Il ne restera ici que ceux qui ne pourront trouver place sur la flotte, ou qui seraient retenus par quelqu'affaire : encore ne pourront-ils pas sortir du quartier que le commandeur des croyans leur aura assigné, et ils mettront à la voile le plus tôt que faire se pourra. En attendant, le commandeur des croyans promet de veiller à leur sûreté, et si quelqu'un de ses sujets venait à les léser dans leur personne ou dans leurs biens, il s'engage à leur donner satisfaction.

» Art. VII. La durée de ce traité sera de quinze années solaires, à partir du mois de novembre prochain (1).

» Art. VIII. Il sera payé pour les frais de la guerre, aux princes susdits, la somme de deux cent dix mille onces d'or, équivalant chacune à cinquante de leurs pièces d'argent pour le poids et pour le titre (2). La

(1) On était alors à la fin d'octobre, et quelques jours après l'armée chrétienne mit à la voile. Tous les auteurs chrétiens du tems sont unanimes sur ce point ; cependant on lit au bas de l'acte arabe ces mots : *fait ce* 5 *de rébi second*, lequel jour répondrait au 21 novembre, époque où la flotte chrétienne avait déjà quitté les côtes d'Afrique. M. Silvestre de Sacy doit rendre raison de cette singulière contradiction, dans sa dissertation déjà citée.

(2) Voici comment Ibn-férat rapporte cet article :

ومن جملة ما اعطاهم صاحب تونس مايتى الف اوقية

moitié de cette somme sera comptée sur-le-champ ; l'autre moitié le sera en deux paiemens : l'un, d'ici à un an ; et l'autre, à la fin de l'année suivante. Pour cette seconde moitié, le commandeur des croyans donnera des gages sur les marchands établis dans les états des princes susdits.

» De plus, le commandeur des croyans se soumet de nouveau au tribut annuel que les rois de Tunis étaient dans l'usage de payer aux rois de Sicile. Il comptera au roi Charles les arrérages des cinq dernières années, et il s'engage à payer désormais le double de ce qu'il payait autrefois. »

Telles furent les conditions du traité. L'acte porte qu'on y comprenait l'empereur Baudouin II, le même qui, dix ans auparavant, avait été chassé de Constantinople par Michel Paléologue et qui cherchait à rentrer dans son autorité. On y comprit encore le comte de Toulouse et de Poitiers, le comte de Flandres, le comte de Luxembourg et tous les seigneurs, les barons et les chevaliers qui avaient pris part à l'expédition, et qui étaient seigneurs de terres. On leur donna à tous lecture de l'acte, et ils promirent de l'exécuter selon sa forme et teneur. Au nombre des témoins, furent les moines, les évêques et les ecclésiastiques qui avaient suivi l'armée. De son côté, le roi de Tunis s'engagea pour lui et pour son fils qui était présent à la lecture de l'acte. Enfin,

---

ذاهبا وستين وهباوزن الوقية اربعة دراهم Ce passage semble altéré.

trois Musulmans de ses sujets apposèrent au bas leur signature.

Quand la nouvelle de ce traité parvint à Bibars, il en fut très-irrité ; il avait espéré que l'armée chrétienne serait retenue devant Tunis, et que l'Orient serait pour jamais délivré de tous dangers ; par ce traité au contraire les Francs devenaient maîtres de tourner leurs efforts contre l'Égypte. D'ailleurs, suivant Makrizi et Ibn-férat, Bibars avait été instruit de la conduite du prince de Tunis, de ses démarches secrètes auprès du roi de France, de ses bassesses. Une troisième raison qui souleva sa colère, c'est que lorsque le roi de Tunis n'eut plus rien à craindre, il négligea dans ses lettres de lui faire les complimens d'usage. C'est Ibn-férat qui nous apprend ce fait, et il ne nous explique pas en quoi consistaient ces complimens ; probablement la querelle venait de ce que le roi de Tunis, qui s'était arrogé le titre de calife, traitait de supérieur avec Bibars, qui n'était que sultan, et qui d'ailleurs avait établi en Égypte un calife de la maison des Abbassides de Bagdad, famille de tout tems ennemie des califes d'Afrique (1). Bibars indigné refusa les présens que le roi de Tunis lui avait envoyés en reconnaissance de ses services, et les abandonna à ses officiers. Dans sa réponse il lui reprocha sa vie scandaleuse, sa lâcheté, sa négligence à profiter de la mort du roi de France, pour exterminer l'armée chrétienne : « Un homme comme vous,

(1) Il a déjà été question d'une querelle de cette nature sous Saladin.

ajouta-t-il, ne mériterait pas de régner sur les Musulmans. »

§ XCVI. *Suite des conquêtes de Bibars sur les Chrétiens. Suite de l'année* 669 (1270 *de J.-C.*).

Suivant Ibn-férat, Bibars, en recevant la nouvelle du traité fait entre les Chrétiens et le roi de Tunis, avait d'abord craint que les Francs ne se portassent avec toutes leurs forces en Syrie, pour y attaquer l'Islamisme; il se rendit aussitôt à Ascalon, et de peur que les Chrétiens ne s'y établissent, il fit détruire tout ce qui restait des fortifications de cette ville; le port fut comblé et les pierres jetées dans la mer. Apprenant ensuite que la flotte chrétienne avait essuyé une horrible tempête et que *Dieu avait tué, avec les épées du destin, le roi de France et ceux qui l'accompagnaient, et qu'il les avait fait passer de l'avilissement de ce monde à la demeure de la mort*; il se rassura et se porta sur le territoire de Tripoli, où il mit tout à feu et à sang. Il forma même le siège du château des Curdes; cette ville appartenait aux Hospitaliers. Ibn-férat nous apprend que ce château s'appelait originairement *Château de Safah*, et qu'il fut ensuite nommé château des Curdes, à cause d'une milice de cette nation qui y fut envoyée en garnison. C'est la même forteresse que les auteurs chrétiens du tems appellent Crach, nom qu'il ne faut pas confondre avec Carac, forteresse située dans les sables de l'Arabie. Le château des Curdes était placé dans le voisinage de Tripoli; il était si heureusement si-

tué que Saladin n'avait osé l'attaquer. Bibars était impatient de s'en rendre maître à cause de quelques menaces que lui avaient faites, l'année précédente, les soldats de la garnison, à l'occasion des préparatifs du roi de France; dans sa colère il s'était d'abord avancé seulement avec quarante hommes pour se venger de cette insulte. Cette année il y retourna avec toute son armée, et réduisit la place en quelques jours; ensuite il écrivit au grand maître des Hospitaliers, nommé Hugues de Revel, pour lui annoncer cette conquête. Yafeï nous a conservé le commencement de cette lettre; le voici :

« Au frère Hugues, puisse le seigneur le mettre au nombre de ceux qui ne se roidissent pas contre le destin et qui craignent de résister au seigneur de la victoire! nous lui mandons ce que Dieu vient de faire pour nous dans cette occasion. Tu avais fortifié cette place, tu en avais confié la garde à l'élite des frères de ton ordre, eh bien! tout cela n'a servi de rien; tu n'as fait qu'avancer la mort des tiens, et leur mort sera ta perte. »

La vérité est, que le grand maître fut si abattu de ce coup qu'il demanda aussitôt la paix, ce qui lui fut accordé à condition qu'il ne ferait plus aucune réparation à la forteresse de Marcab, la seule qui lui restât encore. Les Templiers firent la même demande pour la ville de Tortose, et se soumirent aux mêmes conditions.

Ensuite Bibars alla s'emparer d'Akkar, forteresse du voisinage, d'où les chrétiens inquiétaient les villes

musulmanes des environs. Restait encore Tripoli, que le sultan menaçait depuis long-tems ; il nourrissait toujours la même haine contre le comte de Tripoli, à cause des relations que celui-ci ne cessait d'avoir avec les Tartares (1).

Le continuateur d'Elmacin rapporte qu'après la prise du château des Curdes, Bibars écrivit ces paroles au comte : « Où te sauver maintenant ? par Dieu ! je ne sais ce qui me tient que je ne t'arrache le cœur, et que je ne le fasse cuire (2) ! Nous verrons de quoi te servira ton alliance avec Abaga. » Le comte effrayé n'osa plus, comme auparavant, sortir pour se livrer au plaisir de la chasse (3). Le sultan l'ayant appris, lui envoya un chevreuil qu'il avait tué, une hyène et d'autres gibiers avec de la neige, et il accompagna ce présent de ces mots : « Le bruit court que tu n'oses plus sortir de la ville, crainte

(1) On lit au reste dans la continuation d'Elmacin un fait qui, s'il est vrai, prouverait que ces barbares ne traitaient pas le comte avec beaucoup d'égards; il y est dit que vers ce tems-là, le comte étant allé à Baalbek où se trouvait Abaga, chef des Tartares, pour lui faire sa cour, et ayant fait un tableau trop effrayant des forces redoutables de Bibars, le khan, indigné, fit coucher le comte sur le ventre et le fit battre de vergès, disant : « Quoi ! tu venais ici pour nous faire peur de Bibars ! » et il le renvoya sans lui accorder ce qu'il demandait.

(2) اين تروح منى والله لا بد ان اخذ قلبك من جسدك واشويه وما ينفعك ابغا

(3) Le texte arabe porte que le comte commença à avoir peur des Ismaéliens, c'est-à-dire des affidés du Vieux de la Montagne. Il paraît que Bibars avait de ces assassins à ses gages ; on en verra deux exemples frappans dans le paragraphe suivant.

pour ta vie, et que tu as renoncé au divertissement de la chasse, en conséquence nous t'envoyons ce gibier pour te consoler.» Quelque tems après, le sultan s'étant avancé sur ses terres, le comte lui en fit demander la raison ; le sultan répondit : « C'est afin de recueillir vos moissons et de vendanger vos vignes. Par Dieu ! j'espère bien chaque année vous faire une visite semblable. » A ces mots, le comte s'humilia et demanda la paix ; mais le sultan exigeait qu'il payât tous les frais de la guerre, et il imposait d'autres conditions fort dures. Le comte répondit : «Du moins, quand j'ai perdu Antioche, ma réputation est restée intacte aux yeux de mes sujets ; mais comment justifier maintenant une telle bassesse ? Je sais bien que je ne suis pas en état de résister au sultan. Mais non ! j'aime mieux tout perdre que de laisser mon nom souillé à mes descendans. » Ces paroles adoucirent un peu Bibars.

Ibn-férat fait remarquer, à cette occasion, que le comte de Tripoli était en effet réduit à la dernière faiblesse, et qu'après les pertes qu'il avait essuyées, il se serait trouvé hors d'état de résister. D'ailleurs, ajoute-t-il, après la mort misérable du roi de France devant Tunis, et la trève faite par le sultan avec les Templiers et les Hospitaliers, il ne lui restait aucune espérance.

Sur ces entrefaites, le prince Édouard, fils du roi d'Angleterre, qui s'était d'abord porté contre Tunis, trouvant la paix faite entre les deux peuples, aborda dans Acre avec une flotte de trente voiles. Le sultan,

obligé de résister à ce nouvel ennemi, accorda la paix au comte de Tripoli, et rassembla toutes ses forces; il se montra si formidable, que ni le prince Édouard, ni les Chrétiens d'Acre n'osèrent se mesurer avec lui.

Une preuve de l'extrême supériorité de Bibars, c'est le fait suivant, rapporté par Ibn-férat au siège de Korayn, château extrêmement fort de la principauté d'Acre : un espion, caché dans son armée, ayant envoyé sous l'aile d'un pigeon une lettre à la garnison, pour l'instruire de diverses choses, et le pigeon ayant été tué en chemin, le sultan, sans vouloir ouvrir la lettre, la fit parvenir aux assiégés, en leur disant : « Voilà une lettre qui vous était adressée. Nous sommes bien aise qu'il y ait auprès de nous des gens qui vous tiennent au courant de nos affaires. » Le château se rendit peu de jours après.

Tant de succès inspirèrent une confiance démesurée au sultan. Bientôt il en vint à vouloir assiéger la ville d'Acre, dernier boulevart des colonies chrétiennes; mais il fallait d'abord réduire à l'impuissance le roi de Chypre, qui n'aurait pas manqué de secourir la place par mer; il résolut donc de commencer par ce prince. Dans cette vue il fit construire une grande flotte en Égypte; lui-même était au milieu des travailleurs, les animant par son exemple. On ne sait pas ce qui serait arrivé si cette flotte n'avait fait naufrage; écoutons à ce sujet Ibn-férat :

« Quelqu'un conseilla de faire prendre aux vaisseaux les couleurs et la forme des vaisseaux chrétiens,

et de mettre au haut des mâts des croix qui leur permettraient d'aborder dans l'île, sans être reconnus ; cet avis fut suivi, mais plût à Dieu qu'il ne l'eût pas été, car l'islamisme n'aurait pas été avili, et Dieu ne nous aurait point fait éprouver les suites de sa colère. Les vaisseaux mirent à la voile, les équipages brûlaient d'en venir aux mains ; il était nuit lorsqu'on arriva à l'entrée du port de Limisso ; le vaisseau qui marchait le premier toucha, en passant, les roches qui sont en cet endroit et se brisa ; les autres, qui le suivaient, eurent le même sort. Aussitôt les habitans mirent leurs barques en mer, et s'en emparèrent. »

Yafey rapporte que le sultan reçut à ce sujet une lettre du roi de Chypre ; le roi, pour se railler de Bibars, lui disait : « Vos vaisseaux, au nombre de onze, sont venus pour faire une descente dans mon île, je les ai écrasés et m'en suis emparé. » Ces paroles mirent le sultan dans une horrible colère ; cependant il dissimula et dit : « Louons Dieu de ce que depuis que je suis sur le trône, il a secondé toutes mes entreprises. » Dans sa réponse au roi, qui est rapportée par Yafey, il se livra à de grandes menaces, et marqua une hauteur extraordinaire ; il affecta de ne donner au roi que le titre de *Bayle* (1) ou régent, titre qu'en effet Hugues avait quelque tems porté avant de parvenir à la royauté. Il donna aussitôt ses ordres pour la construction d'une nouvelle flotte, et retourna pour cet objet en Égypte.

---

(1) بيلى

§ XCVII. *Suite des guerres de Bibars. An* 670 (1271 *de J.-C.*).

Au commencement du printems, Bibars reprit le chemin de la Syrie, décidé à tout tenter pour la conquête d'Acre, mais il en fut empêché par une nouvelle invasion des Tartares, concertée avec les Francs. Makrizi nous apprend qu'à la nouvelle de ce mouvement le sultan, qui déjà était arrivé à Damas, écrivit plusieurs lettres aux émirs qu'il avait laissés en Égypte. Dans les unes il disait : « Votre fils, » dans d'autres : « Votre frère ou votre père vous salue ; il regrette bien d'être séparé de vous ; il aurait préféré rester en Égypte, mais votre repos nous est plus cher que le nôtre. Vous avez appris l'invasion des Tartares. Si nous nous étions tenus éloignés, nul doute que les habitans n'eussent tous pris la fuite ; quant aux Francs ils s'étaient déjà munis d'échelles pour nous enlever Sefed, notre présence seule les en a empêchés. Une chose qui prouve qu'il est bon quelquefois de savoir employer le poignard en même tems que l'épée, c'est que le seigneur de Marakia, dont nous avons conquis les domaines, s'étant mis d'intelligence avec les Tartares, nous avons envoyé auprès de lui des *fédaïs* (affidés du Vieux de la Montagne) qui l'ont poignardé (1). Voilà que l'on continue à parler des Tartares, et moi, par Dieu ! je passe la

(1) Il paraît au reste que le seigneur de Marakia n'en mourut pas, car il sera encore question de lui à l'année 684 de l'hégire.

nuit avec mon cheval sanglé et mon équipage de guerre. »

Makrizi fait un tableau effrayant de l'invasion des Tartares ; déjà ils s'étaient avancés jusque sur les terres d'Alep ; les habitans de Damas abandonnèrent, dans le plus grand tumulte, leurs foyers. La précipitation était telle, que le prix d'un chameau était monté à mille pièces d'argent, c'est-à-dire environ cinq fois au-dessus de sa valeur ordinaire. A la fin cependant les Tartares repassèrent l'Euphrate.

Alors le sultan se tourna de nouveau contre la ville d'Acre, mais des pluies continuelles l'obligèrent à se retirer. Il retourna donc au Caire pour y presser la construction de sa flotte. Des députés du roi Charles s'étant présentés à lui, ils le trouvèrent dans l'arsenal au milieu des travailleurs, aidant, lui et ses émirs, à l'armement des navires. Makrizi ajoute que ce spectacle dut remplir les députés d'effroi.

Les députés du roi Charles étaient chargés d'intercéder en faveur des Chrétiens d'Acre ; aussi, l'année suivante (1272 de J.-C.), Bibars étant retourné en Syrie, à cause du bruit qui avait couru d'une nouvelle invasion des Tartares, accorda la paix aux Chrétiens. Ce traité fut fait pour dix ans, dix mois, dix jours et dix heures (1). Les habitans étant sortis pour voir défiler ses troupes, il monta lui-même à cheval, et fit parade de sa grande habileté à manier la lance.

---

(1) Ce fut au nom de Hugues III, roi de Chypre. Voyez l'*Art de vérifier les Dates*, édit. in-4°, t. II, p. 47.

Ibn-férat remarque que, dans le traité, il ne fut pas question du prince Édouard, qui était toujours en Palestine, et qui, l'année précédente, s'était emparé d'une forteresse musulmane dont il avait passé la garnison au fil de l'épée. « C'est, dit cet historien, parce que le sultan voulait user de ruse envers lui. Par ses ordres, le gouverneur musulman de Ramla feignit de vouloir se livrer aux Chrétiens; des relations s'établirent entre le gouverneur et le prince. C'était par l'intermédiaire de deux *fédaïs*, ou affidés du Vieux de la Montagne, que le gouverneur disait être ses hommes de confiance, et qui avaient ordre d'assassiner le prince. Ces deux *fédaïs* furent admis au service d'Édouard; or un jour qu'il était seul avec un interprète, un d'eux entra comme pour lui parler d'affaires, et, se jetant sur lui, le frappa de cinq coups de couteau; l'assassin fut arrêté et mis à mort. Pour le prince, il ne mourut pas de ses blessures. »

La même année, des vaisseaux marseillais enlevèrent un navire musulman, où se trouvaient des députés envoyés au sultan par Mankou-Timour, fils de Berkeh, lequel avait succédé à son père dans le royaume des Tartares du Captchak, au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne. Ces députés étaient chargés de renouveler l'alliance entre le Captchak et l'Égypte, et de faire une ligue commune contre les Tartares de la Perse, leurs ennemis communs. Bibars fut extrêmement affligé de cet enlèvement, car, si on en croit Ibn-férat, il craignait que les Marseillais ne livrassent les députés à Abaga, qui n'aurait pas man-

qué d'en tirer une vengeance cruelle. Comme le navire où se trouvaient les prisonniers avait relâché dans Acre, il se hâta d'écrire aux magistrats de cette ville, pour qu'on les lui remît. Les magistrats répondirent qu'ils n'avaient aucune autorité sur les Marseillais (1), et que c'était au roi Charles qu'il fallait s'adresser, vu que la ville de Marseille était sous sa dépendance (2). Bibars s'adressa donc directement aux Marseillais et les menaça, en cas de refus, de leur interdire tout commerce avec l'Égypte. Les Marseillais effrayés rendirent les députés avec leur suite; on les conduisit à Damas où était alors le sultan, et ils remirent les lettres dont ils étaient chargés. Ibn-férat dit qu'elles étaient écrites en persan et en arabe; on y remarquait ces propres paroles : « Nous serons les amis de vos amis et les ennemis de vos ennemis; nous vivrons en bonne intelligence avec le sultan, comme l'a fait notre père. » Le traité fut renouvelé de part et d'autre, et il fut convenu qu'à chaque invasion d'Abaga en Syrie, Mankou-Timour ferait diversion du côté du nord, et occuperait Abaga à la défense de ses propres états.

An 671 (1272). Cette année Abaga demanda lui-

---

(1) Les Marseillais jouissaient de grands priviléges à Saint-Jean d'Acre et dans les autres cités du royaume de Jérusalem; c'était à cause des services qu'ils avaient rendus dans les guerres des Croisades. Ils possédaient une rue particulière, un four, une église, etc. Voyez l'*Histoire de Provence*, par Papon, t. II, *preuves*, p. 14, 17 et 25.

(2) C'était en qualité de comte de Provence. Voy. l'*Histoire de Provence* de Papon, t. II, p. 334.

même la paix, mais, suivant Ibn-férat, le sultan accueillit ses propositions avec froideur. Abaga demandait qu'on lui envoyât un émir pour traiter ensemble; Bibars fit réponse qu'il n'avait qu'à venir lui-même, ou à envoyer un de ses frères. Il affecta la plus grande indifférence auprès des députés; il défendit que, dans les lieux où ils passeraient, on se rassemblât autour d'eux, ni qu'on allât à leur rencontre; aussi les hostilités ne tardèrent pas à recommencer. Les Tartares, voulant pénétrer de nouveau en Syrie, commencèrent par se retrancher sur la rive orientale de l'Euphrate; Bibars se porta aussitôt contr'eux. Les Tartares avaient pris possession sur une montagne escarpée, dans un lieu qui semblait inaccessible; Bibars assembla son conseil, mais pendant que l'on se consultait, l'émir Kélaoun, qui devint sultan par la suite, impatient de signaler sa valeur, prend avec lui les mameloucks, et se précipite dans le fleuve; ils passent tous à cheval les uns à la suite des autres en se serrant, pour couper le fil de l'eau, et arrivent au travers d'une grêle de traits sur l'autre rive; là, ils reforment leurs rangs, gravissent la montagne, et, malgré tous les obstacles, mettent les Tartares en fuite. Le sultan arriva un des premiers au haut de la montagne; son premier mouvement fut de se prosterner devant Dieu et de le remercier d'une si grande victoire. Les Tartares abattus n'entreprirent plus rien de quelque tems.

An 673 (1274). Un évènement fort singulier qui eut lieu cette année montre l'anarchie qui régnait

dans les colonies chrétiennes. Le seigneur chrétien de Béryte étant sur le point de mourir, et n'ayant point d'enfant, laissa sa principauté à sa femme, à la charge qu'elle serait sous la protection de Bibars. Le roi de Chypre qui, en qualité de chef du royaume de Jérusalem, prétendait à la possession de Béryte, se mit en devoir d'occuper cette ville, et emmena la princesse dans son île; à cette nouvelle Bibars entra dans une grande colère, et réclama auprès du roi. Ibn-férat dit que, dans la lettre qu'il lui écrivit, on remarquait ces paroles : « Il existe un traité d'alliance entre moi et la princesse : quand son mari était en voyage, c'était moi qui devait la protéger ; quand elle-même s'absentait, je tenais sa place. Vous avez agi sans mon aveu ; je veux que mon ambassadeur voie la princesse, et ce sera à elle de décider ce qu'elle veut faire, sinon j'occuperai le pays de force. » Vainement le roi de Chypre voulut tenir bon, les Templiers se déclarèrent contre lui, et il fut obligé de relâcher la princesse.

Vers le même tems Bibars acheva de soumettre Cosseir dans l'ancienne principauté d'Antioche. On a vu, sous la date de l'an 666, que cette ville avait été laissée entre les mains d'un certain Guillaume, ancien homme de confiance du patriarche d'Antioche. Tant que Guillaume eut l'autorité, il conserva les bonnes grâces du sultan. On lit à ce sujet, dans Abderrahim, que Guillaume était un homme de bon voisinage; il instruisait le sultan de tout ce qui se machinait contre lui, tant de la part des Chrétiens

que des Tartares ; mais ayant perdu sa femme, il se fit moine et céda sa principauté à son père, nommé le sire Bastardou. Dès-lors tout changea de face ; Bastardou mécontenta les Musulmans, et Bibars indigné résolut de s'en débarrasser. L'ayant attiré avec son fils hors de Cosseir, sous les apparences de l'amitié, il les fit arrêter l'un et l'autre et les envoya à Damas, où ils moururent ; quant à la ville de Cosseir, les habitans essayèrent de résister, mais ils furent à la fin obligés de se rendre.

Ibn-férat rapporte qu'un des principaux griefs de Bibars contre les habitans de Cosseir, c'est qu'ils avaient vendu du vin à ses soldats, ce qu'il regardait comme un crime irrémissible.

L'année suivante mourut Bohémond, comte de Tripoli et ancien prince d'Antioche ; son fils, appelé aussi Bohémond, en lui succédant, envoya solliciter l'agrément du sultan ; Bibars y mit pour condition qu'il lui payerait tous les ans un tribut de vingt mille pièces d'or, et qu'il mettrait en liberté vingt captifs musulmans, à prendre dans tous les pays où il s'en trouverait.

Tels sont les petits évènemens de cette époque que nous avons trouvés de relatifs à notre sujet. Bibars était alors occupé ailleurs, et les Chrétiens étaient trop faibles pour rien entreprendre.

§ XCVIII. *Mort de Bibars ; son portrait.*

An 676 (1277). Bibars mourut cette année à l'issue d'une expédition qu'il avait faite, en Asie mineure,

contre les Tartares ; il y avait remporté de grands succès, mais, apprenant qu'Abaga se disposait à revenir l'attaquer en personne avec toutes ses forces, il avait repris précipitamment le chemin de la Syrie, où il mourut. Son âge était alors d'environ soixante ans, et son règne de dix-sept. On a pu, par ce qui précède, juger de son caractère, de sa continuelle activité, de son ambition, de sa cruauté, de ses violences. Ici nous nous bornerons aux traits qui n'ont pu trouver place dans notre tableau historique, et nous essayerons de le faire connaître sous quelques nouvelles faces ; Ibn-férat sera notre principal guide.

« Bibars, surnommé Malek-Daher ou *roi triomphateur*, Rokn-eddin ou *colonne de la religion*, et Abou'lfotouh ou *père des conquêtes*, était d'une haute stature, courageux, intrépide, doué de génie ; il était originaire des bords de la mer Noire, et on l'amena fort jeune à Damas, où il fut vendu au prix de huit cents pièces d'argent. On rapporte que l'émir qui l'acheta le revendit à cause d'une tache blanche qu'il avait dans l'œil, et que, dans la suite, lorsque Bibars fut monté sur le trône, cet émir n'osant de frayeur paraître devant lui, Bibars, qui l'aperçut un jour par hasard, lui cria : *la taie, la taie ;* à ce mot, l'émir changea de couleur, baisa la terre et s'écria : *pardon, ô maître, pardon !* Bibars se hâta de le rassurer et lui dit qu'il pouvait être sans crainte.

» Bibars avait la peau brune, les yeux bleus, la voix forte ; il fut surnommé Bondocdar, du nom de son premier maître, et passa ensuite au service du

sultan Malek-Saleh, sous lequel il devint chef des mameloucks Baharites, jusqu'à ce qu'enfin il parvint au trône. Sa force extraordinaire le rendait formidable ; il était valeureux, prompt et montait légèrement à cheval. Tout le tems de son règne, il ne cessa d'aller d'une province à une autre province, d'un royaume à un autre royaume, au point qu'il lui arriva plus d'une fois de jouer la même semaine au mail à Damas et au Caire. C'est à quoi faisait allusion son *mihmandar* ou maréchal des logis, quand il disait : *Aujourd'hui en Egypte, demain en Arabie, après-demain en Syrie, et dans quatre jours à Alep.*

» Il fit de grandes conquêtes ; c'est lui qui enleva aux Chrétiens Césarée, Arsouf, Sefed, Jaffa, la principauté d'Antioche. Son autorité s'étendait sur l'Égypte, la Nubie, l'Arabie, la Syrie (1). Il fit des legs considérables aux pauvres et aux mosquées, et se distingua par sa justice. Outre le collége et la mosquée qu'il fit bâtir au Caire, et qui portent son nom, il fit construire des ponts et des chaussées. »

Ibn-férat fait ensuite remarquer que la première ville qu'il prit, depuis qu'il fut sur le trône, était Césarée de Phénicie, et la dernière Césarée de Cappadoce. Le premier fondateur d'Antioche s'appelait

(1) Il possédait aussi la Cyrenaïque, car on trouve encore dans cette contrée des édifices bâtis par lui. On doit la connaissance de ce fait au voyageur M. Pacho, qui a rapporté de ce pays le dessin d'une inscription arabe où se lit le nom de Bibars.

Malek-Dâher ou *roi vainqueur* (1) ; Bibars, qui la détruisit, était surnommé de même.

Il n'est pas besoin de citer de nouveaux traits du caractère farouche de Bibars ; on en a assez vu dans ce qui précède. Maintenant nous devons ajouter que ce cœur si dur s'amollissait quelquefois ; Ibn-férat fait mention à ce sujet d'un fait qui mérite d'être rapporté. C'est à la date de l'an 666 de l'hégire ; on se rappelle qu'à cette époque les troupes musulmanes avaient fait une invasion dans la petite Arménie, et que le fils de Haitom, roi du pays, était tombé en leur pouvoir. Haitom n'eut pas de repos qu'on ne lui eût rendu son fils ; Bibars y mit pour condition qu'il lui remettrait quelques-unes de ses forteresses, et surtout qu'il emploierait son crédit auprès du khan des Tartares, pour obtenir la liberté d'un émir musulman, appelé Sankor-alaschkar, ami particulier du sultan, et qui avait été pris dans Alep, lorsque les Tartares occupèrent momentanément cette ville. Bibars déclara même que c'était le point auquel il tenait le plus ; en conséquence le roi d'Arménie écrivit à Abaga, qui lui envoya sur-le-champ Sankor ; mais alors le roi fit de nouvelles difficultés. Il voulut revenir sur la cession d'une de ses forteresses ; Bibars impatienté lui écrivit ces paroles : « Tu t'affligeais d'être privé de ton fils, de l'héritier de ta couronne, et moi d'être séparé d'un ami, et maintenant c'est toi

(1) C'était en effet le surnom de Séleucus, fondateur d'Antioche ; en grec *Nikator* ou *Vainqueur*.

qui fais le difficile ? Il n'y a cependant entre moi et Sankor aucun lien de parenté ; je ne changerai rien aux conditions. Fais ce que tu voudras. » A ces mots le roi d'Arménie n'insista plus, et Bibars, plein de joie, assemblant ses émirs, leur dit : « Qu'auriez-vous fait si j'étais tombé au pouvoir de mes ennemis? » Tous répondirent qu'ils auraient donné leurs biens et leur vie pour le délivrer. Bibars reprit : « Eh bien! l'un d'entre vous était dans les fers ; vous l'aviez oublié, mais moi je songeais à lui ; c'est Sankor-alaschkar. Le roi de la petite Arménie m'a tout offert, argent, richesses, pour recouvrer son fils ; j'ai tout refusé, à moins que mon ami ne nous fût rendu. » Les émirs furent touchés de ce trait, et redoublèrent désormais de zèle.

Bibars affectait une grande sévérité de mœurs, et beaucoup de respect pour la religion musulmane ; on en a vu divers exemples dans ce qui précède. Il bannit de ses états la prostitution et le libertinage. Les auteurs arabes font mention des ordonnances terribles qu'il publia à ce sujet. Il défendit aussi l'usage du vin, qui était devenu très-commun en Egypte. C'était des marchands italiens qui en fournissaient ce pays ; il revenait par là à l'état des sommes fort considérables. Bibars n'hésita pas à se priver de cette branche de revenus. On lit dans le continuateur d'Elmacin (sous la date de l'an 670 de l'hégire), qu'il prononça peine de mort contre quiconque désormais exprimerait le jus de la vigne, et qu'il ordonna de répandre dans les rues tout le vin qui se trouve-

rait dans les magasins. « La ferme du vin, y est-il dit, se montait, pour le Caire seulement, à mille pièces d'or par an. L'édit publié à cette occasion fut lu en chaire, à l'issue de la prière, dans toutes les mosquées de l'empire (1). »

A l'égard du genre de mort de Bibars, les historiens ne sont pas d'accord. Voici, d'après Ibn-férat, une première version.

« Le sultan ne laissait point de repos à ses officiers. Il levait de grands tributs sur les peuples. Son visir fit de grands actes d'administration. Sous son règne la plupart des personnes riches périssaient dans les tourmens ; on en voulait surtout aux Chrétiens et aux Juifs. Un jour qu'il avait besoin d'argent, il fit venir tous les Chrétiens du Caire et du vieux Caire, le patriarche en tête, et ordonna qu'on les jetât dans une grande fosse qu'il avait fait creuser exprès, et où l'on avait allumé du feu. Les Chrétiens épouvantés offrirent de l'argent pour se racheter, et on les mit en liberté. On levait les impôts avec le bâton ; un grand nombre de Chrétiens se firent Musulmans ; beaucoup d'autres expirèrent dans les supplices.

» Lorsque Bibars partit pour son expédition d'Asie mineure, il leva sur les habitans de Damas un tribut extraordinaire pour subvenir aux frais de la guerre. Cette mesure souleva les esprits ; l'imam Mohi-eddin,

---

(1) On trouvera d'autres détails fort curieux sur Bibars et sur son caractère, dans un fragment historique contemporain, publié dans la collection de Duchesne, t. v, p. 432 et suivantes.

homme très-pieux et vénéré de tout le pays, vint lui faire des représentations; Bibars l'écouta avec beaucoup de respect, et lui dit pour l'adoucir : *De grâce, ô mon maître, encore cette fois; dès que cette guerre sera finie, j'abolirai l'impôt et nous serons amis.* Ces paroles calmèrent les esprits; Bibars fut vainqueur; mais à son retour il envoya cet ordre au chef du divan de Syrie : *Nous ne descendrons point de cheval, nous ne quitterons pas notre étrier, que Damas n'ait payé deux cent mille pièces d'argent, sa province trois cent mille, ses bourgs et ses villages encore trois cent mille et la Syrie méridionale mille pièces d'argent.* Cette rigueur excessive changea la joie des Syriens en tristesse; le peuple désira la mort du sultan; tous allèrent se plaindre à l'imam Mohi-eddin, et le tribut n'était pas encore levé que le sultan était mort.

» Quelques-uns, poursuit Ibn-férat, racontent ainsi cet évènement : Bibars aimait passionnément le *coumis* (1), espèce de lait aigri de jument, en usage parmi les nomades de la Scythie, et qu'il buvait avec d'autant plus de plaisir qu'il s'abstenait tout-à-fait de vin, et de toute autre liqueur spiritueuse. A son retour de l'Asie mineure, se trouvant à Damas, il réunit un jour ses émirs pour boire avec eux de ce coumis. Dans l'excès de sa joie, il but tant que la fièvre le saisit; on était alors au jeudi 14 de moharram (17 juin); le samedi suivant, comme il ressentit un redoublement de chaleur, quelqu'un, pour le

(1) قمز Ce mot n'est pas dans les dictionnaires arabes.

soulager, lui administra, en l'absence du médecin, une potion; aussitôt le mal redoubla et il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

» D'un autre côté, poursuit Ibn-férat, le scheikh Cotb-eddin rapporte dans sa chronique que Bibars croyait à l'astrologie judiciaire, à la magie et aux sortilèges. Un astrologue ayant annoncé pour la présente année 676 de l'hégire, la mort d'un grand personnage, par le poison, Bibars craignit pour lui-même, et cette idée le tua.

» Un autre auteur dit que le sultan était naturellement jaloux, et qu'il portait envie à tous ceux qui se faisaient une réputation. Dans sa dernière guerre contre les Tartares, un jeune prince de la race de Saladin, appelé Malek-Kaher Boha-eddin, s'étant distingué par les actions les plus éclatantes, Bibars se sentit blessé; ce qui augmenta son ressentiment, c'est qu'il n'avait pas soutenu lui-même sa réputation ordinaire, et que Boha-eddin avait pris occasion de là de le railler et de tenir quelques propos offensans. Quand l'armée fut de retour à Damas, les hauts faits de Malek-Kaher furent l'objet de l'admiration générale. Dès ce moment Bibars jura sa perte; il espéra d'ailleurs par-là justifier la prédiction de l'astrologue, et cependant mettre sa personne en sûreté. Dans cette vue, il invita un jour Malek-Kaher avec ses émirs et ses officiers à boire chez lui du coumis; déjà il avait eu soin de se munir secrètement de poison, qu'il tenait à côté de lui dans du papier; il avait trois coupes dans lesquelles lui seul buvait, à moins qu'il

ne voulût honorer quelqu'un, dans lequel cas il lui remettait la coupe de sa propre main. Malek-Kaher étant sorti pour satisfaire quelque besoin, le sultan prépara une de ses coupes, y versa du poison, et quand le jeune prince rentra, il la lui présenta; Malek-Kaher, en la recevant, baisa la terre par respect et but la coupe entière. Un instant après Bibars sortit, et pendant ce tems l'échanson ayant, sans le savoir, repris cette même coupe, y versa du coumis, et le prince en but à son retour; aussitôt il se trouva mal, on le porta dans son lit; les médecins furent appelés pour le traiter, mais il n'était plus tems. Quant à Malek-Kaher, il mourut le même jour. »

» Il y en a qui soutiennent que l'empoisonnement de Malek-Kaher avait été concerté entre le sultan et l'échanson; d'après eux, ce fut l'échanson qui servit du poison au jeune prince dans une coupe d'argent recourbée. Trois jours après, le sultan ayant de nouveau invité ses émirs à une partie de plaisir, la coupe empoisonnée fut servie sans avoir été nettoyée, le sultan y but par mégarde et tomba aussitôt malade. Sans doute, ajoute l'historien, Dieu avait déjà décrété sa mort; dès qu'il sentit son mal, il s'écria : *Il n'y a de véritable force et de puissance réelle qu'en Dieu.* En vain on lui fit prendre du contrepoison tiré de pierres précieuses (1), tout fut inutile. »

(1) On croyait alors à la vertu de la perle et des pierres précieuses, qu'on regardait comme un excellent spécifique contre le poison; encore aujourd'hui les orientaux s'en servent comme ingrédiens dans leurs

Enfin, suivant Abou'lfarage, dans sa chronique syriaque, la mort de Bibars vint d'une blessure qu'il avait reçue à la cuisse dans la dernière guerre.

Quoi qu'il en soit, dès qu'il eut rendu le dernier soupir, l'émir Bedr-eddin Bilik, chef des émirs, prit en main l'autorité et fit transporter le corps en Égypte. Cependant, pour prévenir tout trouble, il fit ensorte que personne ne fût instruit de cette mort. On mit le corps dans une litière : le peuple crut que le sultan était malade ; tout se fit comme à l'ordinaire, jusqu'à ce que le cortège étant arrivé au Caire, on laissa connaître la vérité.

Mémoire sur la séparation des mots dans les textes samscrits, par M. le baron G. de Humboldt.

AVERTISSEMENT.

Dans le courant de 1825, M. le baron G. de Humboldt voulut bien communiquer, à une personne qu'il honore de sa correspondance, ses idées sur la division possible des mots dans les textes samscrits. J'eus occasion d'en prendre connaissance, et dans le compte succinct que je rendis, dans le *Journal Asiatique*, de la belle édition des *Lois de Manou*, par M. Haughton, je m'autorisai sur ce point de l'opinion de M. de Humboldt, sans entrer dans le détail des

---

remèdes. Voyez au reste, à ce sujet, un passage curieux de Jacques de Vitri, dans la collection de Bongars, et le *Traité des Pierres précieuses*, de Boëtius de Boot, édit. de 1636, p. 173.

preuves sur lesquelles il l'appuyait. D'un autre côté, M. F. Rosen, dans son travail sur les racines samscrites, indiqua aussi le système de ce savant illustre, de la bouche de qui il avait pu l'apprendre. M. de Humboldt s'est trouvé ainsi tacitement engagé à rédiger ses idées sur ce point intéressant de philologie indienne, et il a bien voulu choisir le *Journal Asiatique* pour les y déposer. Il n'est pas besoin de dire qu'on retrouvera, dans le mémoire suivant, cette sagacité, et en même tems cette hauteur de vues qui caractérisent ses précédentes productions; et personne ne s'étonnera que le savant qui a jeté sur tant de sujets divers un regard si original et si indépendant ait su envisager, d'une manière neuve et élevée, une des questions les plus spéciales en apparence de la philologie orientale.

E. Burnouf.

Il n'y a, selon moi, que trois manières d'écrire le samscrit, qui soient fondées sur un véritable principe, et que l'on puisse adopter sans inconséquence, savoir :

1° Celle de ne rien séparer, mais d'écrire un vers entier, ou une phrase entière comme un seul mot;

2° Celle de séparer les mots dont les lettres finales n'affectent point les lettres initiales de ceux qui les suivent, mais de laisser les autres liés ensemble;

3° Celle de séparer tous les mots indistinctement.

La première de ces trois méthodes a pour elle l'autorité des savans indigènes. Mais il n'existe rien, ni

dans la nature du langage en général, ni dans le génie particulier du samscrit, qui puisse motiver cet abandon entier des séparations que la pensée et le discours exigent nécessairement. Le seul but qu'on peut avoir eu en vue, et le seul avantage qui en résulte, est qu'on écrit plus vite, et que l'écriture occupe moins d'espace, si, en liant tous les mots, on s'épargne les *a* qui commencent les mots, les consonnes entières là où l'on fait à présent des groupes abrégés, et de nombreux intervalles.

La deuxième de ces méthodes a pour principe de lier, pour l'œil, les mots qui sont liés ensemble par leur prononciation; elle est par là sans doute préférable à la première. Elle nous apprend quelque chose, elle nous montre quels sont les mots dont les lettres, en se touchant, se lient ou se changent. Ceux qui l'adoptent partent d'ailleurs du principe qu'il faut séparer les mots; ils se trouvent seulement arrêtés dans l'application de ce principe, par la nature particulière de la prononciation indienne, qui fait qu'une même lettre appartient souvent à deux mots; malgré cela il est facile de combattre aussi le principe de cette seconde méthode. Il n'y a aucune raison de lier pour les yeux ce qui se lie dans la prononciation. Les loix de la prononciation sont familières à tous ceux qui savent le samscrit; d'ailleurs, on reconnaît également bien, en séparant les mots, ceux qui exercent une influence sur ceux qui les avoisinent. Les difficultés par lesquelles ceux qui ont introduit cette méthode se trouvent arrêtés, peuvent se vaincre. Dans la poésie latine, deux voyelles

qui se suivent ne font également qu'une syllabe, l'*n*, devant une voyelle, est dans le même cas, et nous n'écrivons pas pour cela deux mots ensemble. En français, le son de l'*s* et du *t* final passe à la voyelle qui les suit; en allemand il en est de même de toute consonne suivie d'une apostrophe, et nous ne séparons pas moins pour cela ces mêmes mots.

La dernière des trois méthodes ci-dessus indiquées est la seule, selon moi, qui soit conforme à la nature du langage, et la seule qui offre des avantages réels. Elle peut être adoptée et même facilement; elle mériterait donc d'être introduite.

Le mot constitue seul l'unité dans le langage; les syllabes n'en sont que des fractions, les phrases en forment des ensembles. L'esprit, en composant ou en analysant le discours, va d'un mot à l'autre, et se sert des mots comme des élémens de la pensée; il est donc convenable que ce que l'esprit cherche pour comprendre la phrase, se présente à l'œil d'une manière complète et isolée. Voilà ce que les premiers éditeurs des auteurs classiques ont senti. Les manuscrits avaient beau être écrits d'un seul trait, pour ainsi dire, ils eurent soin de séparer les mots et établirent des intervalles.

Un autre avantage qui naît de la séparation des mots est la possibilité de la ponctuation; elle n'existe point lorsque les mots sont liés ensemble, puisque les signes de ponctuation ne sauraient se placer qu'à la fin des mots. Or la ponctuation est l'ame du discours; un lecteur qui négligerait de la marquer par les inflexions

de sa voix, ne serait ni compris, ni goûté. N'y aurait-il donc pas de l'inconséquence à prendre soin de peindre aux yeux, ainsi que nous le faisons à présent dans nos livres samscrits, la manière de lier les sons, et de négliger de marquer les intervalles qu'exige la pensée? Il arrive que le sens d'un passage entier peut être rétabli par une virgule ou un point autrement placé. On m'objectera peut-être qu'aussi d'autres langues s'impriment sans signes de ponctuation; je répondrai simplement que c'est tant pis pour elles.

Aussi long-tems que nous suivrons notre méthode actuelle d'écrire le samscrit, il me paraît difficile, sinon impossible, que la critique, qui s'occupe des textes indiens, atteigne le dernier degré d'exactitude. Un éditeur d'un ouvrage samscrit n'a pas les mêmes moyens que celui d'un ouvrage grec, de faire comprendre son auteur à ses lecteurs, par la publication seule de son texte. Il manque des signes de ponctuation, et il lui arrive souvent d'être dans l'impossibilité de faire voir si un groupe de syllabes forme plusieurs mots, ou ne présente qu'un seul composé. Il est vrai qu'il peut suppléer à ce défaut par une traduction et des notes; mais cela est infiniment long, et ne se fait que dans les passages vraiment importans. Par la séparation constante des mots, et par une ponctuation exacte et judicieuse, un éditeur guide pas à pas les lecteurs, en marquant, jusque dans les plus petites nuances, le sens dans lequel il prend les différens passages de son auteur; cet avantage inappréciable se perd par notre manière de publier les

auteurs indiens. Nous n'y remarquons l'éditeur que là où il change ou déplace les mots mêmes. Il n'existe aucune raison valable de traiter un texte samscrit d'une autre manière qu'un texte grec. Les particularités de la prononciation samscrite ne s'y opposent qu'en apparence, mais cette opposition fût-elle même plus réelle, elle ne vaudrait jamais la peine de sacrifier à cette partie seule de la langue ce qui est vraiment essentiel à la manière de comprendre et de saisir les auteurs indiens.

Je n'insiste point ici sur l'avantage que la séparation complète des mots offrirait à l'étude du samscrit, qui serait rendue beaucoup plus facile par-là. On peut trouver utile de forcer, au contraire, par cette difficulté même, les commençans, à s'occuper davantage de la partie grammaticale de la langue; cette difficulté subsisterait au reste toujours pour les mots composés.

Le moyen le plus facile de séparer les mots, en conservant toutes les particularités de l'orthographe samscrite, me paraît celui de laisser les lettres absolument ainsi que nous les écrivons à présent, et de se contenter de joindre là où deux lettres se réunissent en une même, cette dernière au dernier des mots liés par la prononciation, en marquant le premier d'une apostrophe. L'*i* et l'*u* passant à l'*y* et au *v* resteraient auprès du mot auquel ils appartiennent originairement; on conserverait également à chaque mot sa consonne finale et initiale, quel que fût le changement qu'elles eussent subi. Les lettres redoublées, ainsi que l'*s*, qui s'interpose parfois, seraient traitées comme

un *t* euphonique dans la phrase française : *y a-t-il ;* on placerait entre deux traits cet *s* et la seconde des consonnes doubles. Les exemples suivans rendront ceci plus clair :

आश्रमस्य् ऽ आविदूरस्थाः

लोमपादम् उवाच् ऽ एदं

येन् ऽ ओपायेन

फलान्य् अत्र

प्रनिगतास्व् एवं

परिश्रान्तस् तथ् ऽ ऐव् ऽ आसाव् अकृत्वा

कन्दुकैश् च् ऽ ऐव

यच् च् ऽ आन्यत्

कस्मान् मां

भगवन् - न् - इह

ग्रामां - श् - च

Si l'on compare cette orthographe à celle d'autres langues, elle n'a rien d'extraordinaire, à l'exception seule de l'usage qu'elle fait de l'apostrophe, et qui pourrait sembler bizarre, car elle ne marque pas seulement qu'il manque quelque chose au mot qui en est muni, mais encore que le mot suivant a de plus

ce qui a été pris à son voisin ; mais une fois qu'on est averti de cette particularité, il ne reste aucune difficulté, d'autant moins que cet usage est toujours le même, et qu'il n'y a aucun cas où l'apostrophe, telle que je l'ai formée, eût un autre emploi.

Un point sur lequel on peut facilement rester en doute, c'est s'il ne vaudrait pas mieux joindre les lettres *coalescentes* au premier des mots liés par la prononciation, et écrire :

आश्रमस्था ऽ विदूरस्थाः

On s'épargnerait par-là des signes de repos (virâma) et des voyelles initiales. Mon savant ami, M. Bopp, est de cette opinion, tout en approuvant d'ailleurs, sous le rapport de l'introduction de la ponctuation, la séparation totale des mots. Comme les consonnes sourdes sont changées en sonores devant les voyelles initiales, et qu'il est clair par-là que la prononciation a étroitement réuni ensemble les consonnes finales et les voyelles initiales, il serait contre la nature du langage, qui va toujours en avant, de croire qu'on eût ôté la voyelle initiale à qui elle appartient, et qu'on eût prononcé

लोमपादमु वाच

on a bien certainement dit au contraire :

लोमपाद् मुवाच

et c'est cette analogie que j'ai suivie.

M. Bopp partage cet avis, mais il observe avec rai-

son qu'il ne s'agit point ici de marquer la prononciation, que la méthode proposée offrirait d'autres avantages, et aurait pour elle l'exemple de plusieurs éditions indiennes dans lesquelles on joint quelquefois, en employant l'apostrophe, les voyelles *coalescentes,* en écrivant, par exemple,

चचार ऽ सुरसैन्येषु

Je conviens que le systême orthographique proposé ici choquerait, au commencement, les savans habitués à celui que nous suivons à présent; mais je doute qu'on puisse élever contre cette méthode une objection plus sérieuse, et on ne saurait lui contester l'avantage de placer le samscrit sur la même ligne que les langues savantes de l'Occident, sans faire le plus léger tort à son génie particulier.

Il n'y a au reste que la séparation des mots qui soit essentielle. Si, en l'adoptant, on se servait d'autres moyens que ceux qui sont indiqués ici, cela serait tout-à-fait indifférent.

Si on n'adopte point la séparation de tous les mots indistinctement, je croirais devoir insister sur ce qu'on ne s'écartât plus en rien de la seconde méthode, telle que MM. Bopp et de Schlégel l'ont régularisée dans le *Nalus* et le *Bhagavad-gîta.* En voulant séparer des mots liés par la prononciation, et en s'arrêtant néanmoins devant ceux qui semblent être devenus un même mot par leur son, on sort des principes et on retombe dans un vague entièrement arbitraire. On ne saurait non plus parvenir jamais par-là à

l'avantage de placer les signes de ponctuation, et c'est, je le répète, cet avantage surtout qui me semble rendre la séparation des mots désirable.

Voilà mes idées; je les abandonne volontiers au jugement de ceux que je reconnais pour mes maîtres en fait de samscrit. Mais il fallait peut-être quelqu'un moins versé dans cette langue pour être frappé davantage de la différence qui, dans des points seulement accessoires, s'est établie entre son orthographe et celle des autres langues savantes.

Mémoire sur l'emploi des mercenaires Mahométans dans les armées chrétiennes; par M. le lieutenant-colonel G. Fitz Clarence.

(Suite.)

Les hostilités que les chevaliers de Rhodes et de Malte se décidèrent à exercer, par mer, contre les Othomans, ainsi que celles des Allemands par terre, empêchèrent toute espèce de communication avec eux durant les siècles suivans.

Les ordres religieux garnirent leurs galères d'esclaves mahométans faits prisonniers, et qui, enchaînés aux bancs des rameurs, étaient condamnés à périr au milieu des combats livrés à leurs compatriotes et contre leur religion.

Ils les occupèrent aussi à des travaux domestiques, et ce n'est que dans les quatre-vingt-dix-neuf dernières années que la possession de cette île et l'existence de l'ordre furent exposées au plus grand danger

par la conspiration qu'ils tramèrent contre leurs maîtres.

En 1538, François Ier implora le secours des Othomans durant le siège de Nice. Quoiqu'il semble avoir choqué, par cette conduite, le reste de la chrétienté, sa majesté très-chrétienne semble avoir été du même avis que le vieux Montluc, qui, raisonnant à cette occasion, disait : « Quant à moi, si ie pouvoy » appeler tous les esprits des enfers pour rompre la » teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne, » ie le feroy de bon cœur, Dieu me le pardoint. »

Cependant le roi jugea convenable de rédiger une pièce officielle pour justifier sa conduite, et la fit présenter au sénat de Venise par M. de Valence, son ambassadeur.

Monsieur de Valence répond à ceux qui blâment son maître d'avoir employé à son service des infidèles, qu'ils devraient également accuser David et Aza, qui appelèrent à leur secours les rois idolâtres d'Assyrie, et il nomme tous les Chrétiens qui, avant cette époque, avaient recherché l'appui des Musulmans.

Comme les Russes ont étendu leur empire au sud-est, il se trouve, parmi leurs troupes irrégulières, beaucoup de Mahométans.

J'ai vu moi-même le dernier exemple de l'emploi des troupes mahométanes en Europe, et il rappellera au lecteur du Levant le souvenir des troupes noires (1)

---

(1) جند السودان les troupes noires.

du califat, dont les flèches inspiraient une si grande terreur à l'empereur Léon.

Ceci montre, d'une manière frappante, l'étendue prodigieuse de l'empire britannique, dont des troupes mahométanes gardent les vastes contrées, éloignées les unes des autres par la moitié de la circonférence du globe.

Lorsqu'en 1818, après avoir quitté peu auparavant les troupes cipayes dans les indes orientales, je tournai mon attention sur le quatrième *west india regiment*, en garnison à Gibraltar, je remarquai, en causant avec les soldats nègres, qu'un grand nombre d'entre eux étaient des mahométans amenés de la côte d'Afrique, et l'un deux, qui était caporal, me dit qu'il était revenu près de son pays natal, me montrant la montagne d'Abyla (1), qui élève son front sourcilleux à travers le détroit (2).

Ces régimens avaient été originairement formés pendant la guerre d'Amérique, parce que le comte d'Estaing, amiral français, avait levé des régimens mulâtres dans les îles de cette contrée.

Cependant, depuis long-tems on avait coutume d'attacher aux troupes blanches des îles, des compagnies de nègres libres, et en 1664, pendant la guerre des Marons, on avait formé un corps entier

(1) *Sierra de las Monas*. Les Anglais l'appellent *Apes Hill*.

(2) Edwards, dans son histoire des Indes occidentales, nous apprend qu'il avait un esclave qui répétait le symbole mahométan ; il ajoute qu'il en connaissait un qui écrivait l'arabe avec une élégance remarquable.

de noirs commandés par un nègre nommé *Jean de Potas*, qui était un des chefs de ce peuple, et avait abandonné la cause de son pays pour embrasser celle des Européens.

A l'exemple de l'amiral français, les Anglais formèrent, à l'île de la Grenade, en 1783, trois régimens d'infanterie, et quelques troupes de cavalerie; l'un de ces régimens était appelé le régiment du prince Williams Henry, aujourd'hui le duc de Clarence, qui, à cette époque, servait avec la flotte dans les Indes occidentales.

Ces troupes furent licenciées lors de la paix de Paris, mais on les réorganisa à l'époque où éclata la révolution française, quoique dans les listes de l'armée anglaise il ne soit point fait mention des régimens des Indes occidentales jusqu'en 1799. Pendant un tems ces troupes se composaient de douze régimens; maintenant elles sont réduites à quatre.

Avant de parler de l'emploi des Mahométans, comme mercenaires en Asie, il est peut-être important de rappeler les contrastes frappans qui s'offrent dans le cours de l'histoire, et qui sont l'objet de ce mémoire.

Cependant, les sentimens religieux inculqués de bonne heure dans l'esprit des peuples, cèdent presque toujours aux évènemens et aux circonstances, et les Chrétiens, ainsi que les Mahométans, étaient, dans l'occasion, aussi disposés les uns que les autres à tirer le glaive pour défendre la cause des infidèles.

Les gardes des princes mahométans d'Espagne étaient souvent des Chrétiens, et Roderic de Tolède dit que Hakem, qui mourut l'an 180 de l'hégire, avait cinq mille hommes de gardes, parmi lesquels se trouvaient trois mille renégats.

On achetait des esclaves grecs pour faire le service à la cour des Mahométans, et le fondateur du Caire, le général des Fatémites, conquérans d'Égypte, appartenait à cette nation.

Pendant les croisades, il n'était point rare de voir des Chrétiens passer du côté des Mahométans ; j'en trouve un exemple dans la vie de Saladin, quand le gouverneur de Schakif lui livra cette place et reçut comme récompense des terres pour lui et ses partisans.

Le comte de Tripoli entra en correspondance avec Saladin en 582 de l'hégire ; mais il céda à l'influence des prêtres, et il abandonna ses projets de trahison, avant la bataille de Hittin.

Lorsque Schawer espérait de posséder l'Égypte malgré son rival et malgré la puissance de Nour-eddin, en vertu d'un traité passé avec le roi des Francs sur la côte de la Syrie, il prit à sa solde mille Chrétiens qui furent toujours chargés de la garde d'une des portes de la ville du Caire.

Les murs du Caire et de Fostat, ainsi que le fort situé sur le mont Mokattam et qui domine le Caire, ont été construits, par un ingénieur grec nommé Karakousch, sous le règne de Saladin.

Dans le douzième siècle, le roi maure de Séville fut

secondé par dix mille Catalans et par une troupe de Français appelés *Maratouns*, qui étaient destinés à tenir tête au monarque africain (1).

Michel Paléologue, qui fut depuis empereur de Constantinople, lorsqu'il remplissait les fonctions de général dans le petit empire grec de Nicée (formé lors de la conquête de Constantinople, par les Français et les Vénitiens, en 1202), embrassa le parti du sultan d'Iconium. Il fut ensuite accueilli par l'empereur, ce qui amena son avènement au trône quelques années après.

Dans ce siècle, le sultan d'Iconium opposa aux Tartares des mercenaires grecs et latins (probablement des Vénitiens et des Génois), et un noble de la première de ces deux nations qu'il avait à son service.

La tenure militaire des terres, qui était alors en usage, et qui s'étendit avec les invasions et les conquêtes des peuples du Nord, soit en Asie, soit en Europe, faisait céder tous les sentimens religieux aux devoirs qu'imposait la discipline militaire.

En Espagne les Chrétiens appelaient toujours à leur secours les souverains mahométans qui étaient devenus leurs feudataires, même contre les autres princes musulmans de la péninsule. En 1218 le roi de Grenade servit avec l'armée chrétienne pendant le siége de la capitale du roi de Séville.

La conquête de la Servie et des autres provinces

---

(1) Je désirerais beaucoup obtenir quelques renseignemens sur cette campagne des Français.

nissaires et des Spahis, la terreur de l'Europe (1). Les Janissaires étaient la première infanterie disciplinée depuis les Romains, et nous l'avons vue, après environ cinq cents ans d'existence, détruite par le sultan actuel.

Si la majeure partie des forces chrétiennes des Othomans était d'origine chrétienne, il en était de même des équipages formidables des galères qu'ils employaient sur la Méditerranée et qui ne furent détruits qu'à Lépante.

Les Othomans, ainsi que les Portugais, durant le tems le plus brillant de leur puissance dans l'Inde, ne réunirent jamais, dans les mêmes personnes, le service de combattans et de navigateurs, comme l'ont fait les nations maritimes de l'Europe.

Jusqu'à la dernière insurrection, leurs matelots étaient principalement grecs; pendant la manœuvre, les Janissaires indolens et souvent même les cavaliers se promenaient nonchalamment sur le pont. Leur apathie naturelle était augmentée par l'ennui de la mer, et il n'y avait que l'appel à la prière ou aux armes qui pût les tirer de leur engourdissement.

La découverte du cap de Bonne-Espérance, par les Portugais, ayant affaibli le monopole qu'exerçait la république de Venise dans le commerce du Levant, au commencement du seizième siècle, et paralysé puissamment les ressources du souverain mamelouk de l'Égypte (2), ces deux puissances se réunirent

(1) Paruta.

(2) La douane destinée à recueillir les droits du commerce de l'Inde, était à *El Tor khalil* de Volney.

pour repousser les Portugais, et des secours en bois de construction pour les vaisseaux et en munitions pour la marine, ainsi que des canonniers (1), furent envoyés dans ce but, à travers la Méditerranée, dans la ville d'Alexandrie.

On possède dans Ramusio le journal d'un officier vénitien qui accompagna la flotte depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan Indien.

Des renégats ont toujours servi dans les armées turques, on les a employés pour fabriquer et pointer les canons le long des côtes méridionales et orientales de la Méditerranée, depuis Tanger jusqu'aux Dardanelles, et quelques-uns d'entre eux sont devenus des personnages importans, et ont été revêtus d'une grande puissance ou élevés aux plus hauts emplois.

Le célèbre Bonneval (2) forma un corps distingué d'infanterie turque d'après le système et la discipline d'Europe, et il est probable qu'il aurait réformé tout le système militaire des Turcs, si la jalousie implacable des Janissaires n'avait paralysé, par des murmures et des menaces, les améliorations qu'il commençait à introduire.

Comme on se voyait dans la nécessité de céder à l'explosion de ces sentimens jaloux ou de risquer une révolution, les troupes qu'il avait formées et disciplinées furent envoyées contre les Perses. On négli-

---

(1) Marmol fait mention de ces canonniers.

(2) En 1737, 1738 et 1739.

gea de les compléter à mesure qu'elles diminuaient, et insensiblement elles s'éteignirent tout-à-fait (1).

Des ingénieurs français, M. de Saint-Remy et ensuite M. Saint-Aubert, essayèrent, après la guerre avec les Russes en 1744, d'apprendre aux Turcs l'art des fortifications et les mathématiques, mais comme ils n'étaient secondés par aucune autorité, ils échouèrent dans leur entreprise. L'apathie du gouvernement des Othomans était si grande, qu'on n'instruisait que ceux qui témoignaient le désir de l'être.

Mohammed Ali, pacha d'Égypte, homme doué d'un esprit vaste et profond, a depuis peu emprunté le secours des officiers français pour exercer à l'art militaire les Coptes, les Arabes, les Nègres, et les progrès qu'ils y ont faits ne sont point à mépriser.

Leur tactique est toute française; ils portent des mousquets européens, des bayonnettes et des baudriers. Les sous-officiers sont les Mamelouks particulièrement attachés à la famille du Pacha. Les succès de ces troupes contre les Grecs ont fait faire, à Constantinople, une tentative semblable à celle qui, en 1807, coûta la vie et le trône à Selim, et il reste encore à prouver si elle aura pour résultat la réforme de l'empire turc ou la mort du monarque.

Les gouvernemens asiatiques, placés sous l'influence de la religion de Bouddha et de Brahma, ont, aussi bien que les gouvernemens chrétiens, acheté les services et le sang des Mahométans.

---

(1) Lettres du prince de Ligne.

Long-tems avant qu'ils arrivassent du Nord pour envahir l'Inde, les entreprises commerciales des Arabes à Ceylan, sur les côtes du Malabar et de la Chine, leur avaient ouvert une carrière semblable à celle des nations européennes, durant les trois derniers siècles, et quoiqu'ils ne se soient pas élevés au même point de puissance que les Portugais, les Hollandais ou les Anglais, les princes indiens les recherchent toujours avec empressement et les regardent comme des soldats braves et intrépides.

La manière dont ils sont parvenus à jouer ce rôle en Asie, permet d'en tracer un parallèle succinct qu'on pourra rapprocher de leur histoire et de leur conduite en Europe, et il m'offre de riches matériaux pour un troisième mémoire qui terminera ce sujet curieux, mais négligé jusqu'ici malgré l'intérêt qu'il présente.

OBSERVATIONS *relatives à l'Afrique, faites au sujet de l'Essai sur la Géographie de l'Afrique*, de M. de Larenaudière, par M. JAMES GREY JACKSON, membre de la Société Asiatique.

M. de Larenaudière, secrétaire général de la Société de géographie, à Paris, à rendu service au public et à la science, par son *Essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique*, récemment publié à Paris (1).

---

(1) En tête de l'ouvrage intitulé : *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, par le major Gordon Laing, traduit de l'anglais par* MM. Eyriès et Larenaudière ; Paris, 1826, un vol. in-8°.

Cet ouvrage présente un intérêt général. Il est utile aux savans, en leur fournissant les moyens d'accroître nos connaissances, et il satisfait les autres lecteurs en leur donnant un abrégé clair et méthodique des découvertes faites dans celle des quatre parties de notre globe qui est la moins connue.

Je pense que toutes les observations propres à jeter quelque lumière sur cette matière seront accueillies avec bienveillance.

A la p. 18 de l'*Essai* de M. de Larenaudière, il est dit que le pays de *Yahoudi* est regardé comme le rendez-vous des marchands maures. Il est à croire que ce pays est habité par une population juive. Je dois ajouter à cette observation que les habitans de *Yahoudi*, quoique sous le climat des tropiques, sont néanmoins une race blanche, toute différente des nègres et des mulâtres qui les environnent. *Yahoudi* est un mot arabe qui signifie *Juif*, et tout nous porte à croire qu'une race blanche avec un tel nom, sous un climat aussi chaud et dans le centre de l'Afrique, ne peut être qu'une partie des enfans d'Israël.

On trouvera *Timbuctou*, dit l'auteur de l'*Essai*, à 13° 30' de lat. N. et par 1° 33' de long. E. de Londres ou à 47' de long. de Paris; il paraît donc que cette ville a été placée jusqu'à présent 3 ou 4 degrés trop au nord.

Avant la publication des découvertes de M. Clapperton, on avait pensé qu'il était essentiel de choisir pour l'Afrique un point fixe de départ dans l'intérieur de ce continent, pour y rapporter les distances et les situations des divers autres lieux et des différentes villes. Mais depuis que ce voyageur, qui a jeté tant de lumières sur l'Afrique centrale, a déterminé par des observations la latitude et la longitude de *Bornou*, la situation de cet ancien point de départ n'est plus nécessaire, et l'on peut à présent prendre *Bournou* au lieu de *Timbouctou*, comme un point

fixe, pour y rapporter les situations et les distances des autres villes et contrées de l'Afrique.

L'auteur de cet *Essai* nous dit qu'Arrowsmith et d'autres géographes ont omis dans leurs cartes de l'Afrique, un grand lac de l'intérieur que j'ai indiqué comme étant à quinze journées de marche à l'est de *Timbouctou*. Ce lac, ou plutôt cette mer intérieure, n'avait pas été notée auparavant par les autres géographes; elle est appelée *Bahar-assoüdan* par les Arabes de l'Afrique. Elle a reçu successivement, à ce qu'il paraît, les divers noms de *Marais de Wangara*, de *Merdja* ou mer de Nigritie, de grand lac ou mer du *Soudan*, de lac *Tsad*, etc.; cette mer existe sans aucun doute, puisque M. Clapperton l'a vue, et a parcouru pendant plusieurs jours son rivage; et il nous dit que les indigènes la nomment lac *Tsad*; qu'il y a vu beaucoup d'îles, d'éléphans, etc.

On pourrait encore faire ici quelques observations sur l'orthographe des noms; et par exemple, sur celui de *Baghermé* : ce mot ainsi écrit et ainsi prononcé serait inintelligible pour un Africain; il est écrit par les Arabes باغرمي. On peut en dire autant du mot *Tagazza*, qui est écrit par les Arabes تاغاسه

Il importe peu qu'un voyageur en Afrique appelle تنبكتو, c'est-à-dire *Timbouctou*, *Tombouctou*; مُحَمَّدْ c'est-à-dire *Mouhammed*, Mahomet; en les prononçant ainsi, l'identité de ces deux mots n'est pas perdue par ce qu'il n'y a pas d'autres noms qui leur ressemblent; mais quand la ville de شاغوا c'est-à-dire *Shagrou* sur le Niger, est appelée *Sego*; غمبالا c'est-à-dire, *Grimbala* est nommé *Jimbala*, et quand on écrit en caractères européens, *Bambarra*, pour désigner بَنبُغا c'est-à-dire *Banboukra*; *Bergois* pour désigner برغوه c'est-à-dire *Bergrouh*, on perd l'identité de tous ces

mots et ils deviennent, en suivant cette orthographe européenne, absolument méconnaissables.

Il est quelques sons et quelques lettres arabes dont il serait tout à fait impossible de donner les équivalens en lettres européennes, ou du moins en français et en anglais. Par exemple, *Richardson*, dans sa grammaire arabe, rend la lettre غ par les lettres GH. Plusieurs professeurs d'arabe, c'est-à-dire ceux qui sont Européens, ont suivi Richardson et ont adopté cette transcription, que je n'hésite pas à déclarer très-inexacte.

Quant à la jonction du Nil d'Égypte avec le Nil du Soudan, ou bien la communication, par eau, entre Timbouctou et le Caire, nonobstant les théories capricieuses de la science, elle est loin d'être contredite par les dernières découvertes. Il est dit dans l'*Essai*, que le Nil du Soudan ou *Nil-el-abiad*, aussi appelé *Dialiba*, court dans la direction de l'ouest à l'est, et se perd dans le marais de Wangara. Il paraît d'après l'autorité de *Brown* que les rivières qui arrosent le pays submergé de *Bahar-Koulha* se dirigent vers l'Occident. C'est précisément le cours qu'elles devraient suivre pour former cette communication, au moyen du marais de Wangara, avec le *Bahar-Koulha,* ou peut-être avec la rivière qui, venant du midi, se décharge dans le lac Tsad. Ces indications fortifient plus qu'elles n'affaiblissent l'opinion qu'il existe une communication par eau entre *Timbouctou* et le Caire.

Le Nil d'Égypte, après avoir parcouru un certain espace se divise en deux branches; l'une est le Nil d'Égypte, et l'autre le *Nil-el-abiad* qui se dirige vers l'Occident, en traversant le territoire immense du Soudan oriental, et il forme peut-être une jonction avec les eaux du *Bahar-Koulha* et puis avec le lac *Tsad* ou avec le *Bahar fittré* ou mer *Fittré.*

Depuis que M. Clapperton a découvert que le

Nil-el-abiad ou rivière de Timbouctou se décharge dans le golfe de Guinée, il m'est venu l'idée que le géographe Edrisi connaissait cette particularité, puisqu'en parlant du *Nil-el-abiad*, il dit que son embouchure est dans l'Océan, à un jour de chemin d'une certaine île nommée *Oulil.* La situation de cette île, quoiqu'elle ait épuisé toutes les conjectures des géographes modernes, ne peut être autre selon moi, que l'île de Fernando-Po dans le golfe de Guinée, non loin de l'embouchure de la rivière de *Benin.* Le principal motif de cette opinion est que l'on trouve beaucoup de sel à Fernando-Po comme on en trouvait autrefois à *Oulil.*

Il y a plus de dix-sept ans que j'ai soutenu que *Lamlem* et *Mello* étaient deux noms différens d'un même pays ; on en doutait cependant, et d'après l'*Essai* de M. de Larenaudière, cette opinon se trouve confirmée maintenant.

En examinant la géographie de l'Afrique on remarque que le double coude du *Nil-el-abiad* ou *Dialiba* de d'Anville est supprimé par le major Rennel dans sa carte d'Afrique, publiée en 1802; cette suppression est une erreur, les Africains appellent ce coude كوس النيل *Kous-ennil;* on n'aurait pas dû l'omettre, puisqu'en Afrique il n'y a jamais eu de doute sur son existence.

Il paraît, d'après l'*Essai* de M. de Larenaudière, que *Timbouctou* et *Cashana* ont cédé leur renommée à *Bimbarra* et à *Housa;* il ne suffit pas cependant qu'un voyageur ait visité *Housa* et *Bambarra* et qu'il ait trouvé la première, une ville populeuse, pour mettre *Timbouctou* en oubli. Je soutiens au contraire que *Timbouctou* est aujourd'hui et depuis plusieurs siècles le centre d'un grand commerce, et que cette ville célèbre de l'intérieur est mieux située pour le commerce que *Bambarra* et *Housa,* ce dont, je pense, on ne tardera pas à s'assurer. *Voyez* l'Essai, p. 37.

Le lac *Tsad* de M. Clapperton est la même chose que mon *Bahar-Soudan;* quoique les naturels et M. Clapperton le nomment *Tsad*, il est néanmoins appelé, par les Arabes de l'Afrique, *Elbahar-Soudan.* Dans la carte qui donne les routes des caravanes à travers le *Sahara,* dans ma Description de Maroc, etc., ce lac, ou plutôt cette mer intérieure est placée trop à l'ouest ; ce n'est pas une grande erreur quand on considère combien il est difficile de découvrir la vraie situation des lieux, des villes, etc., dans un pays où les habitans sont tout-à-fait ignorans, et par conséquent incapables de faire une seule observation astronomique. Cette mer devait être placée dans la carte dont on vient de parler au lieu où se trouve la rivière qui sort des montagnes de *Melli* ou *Lamlem*, et coule jusqu'au marais de Wangara, précisément au lieu où sont écrits ces mots : *Woled Ben Musie suphosed to be a tribe of Jews;* c'est-à-dire, « Les descendans de *Ben Musie* que l'on dit être une tribu des Israëlites. »

Il paraît encore, d'après cet intéressant *Essai*, que la disposition géographique des montagnes de *Bargou* semblerait indiquer une communication des eaux du Nil d'Égypte avec le grand lac, ou mer intérieure du Soudan oriental. Si l'on pouvait admettre cette supposition, l'opinion émise dans mon ouvrage sur Maroc serait fondée, c'est-à-dire, qu'il existerait une communication par eau entre Timbouctou et le Caire.

Mais la découverte la plus importante de M. Clapperton est celle qui dirige le cours de la rivière de Timbouctou, c'est-à-dire, du *Nil-el-abiad,* vers le golfe de Guinée, vis-à-vis l'île de Fernando-Po. Il a trouvé *Sakatou*, ville sur le *Nil-el-abiad*, à 13° 40' de latitude nord, et à 1° de longitude est de Londres. C'est-là qu'il a découvert que le *Nil-el-abiad*, ou le *Quolla*, en se détournant à l'est, puis à l'ouest, et après avoir passé par *Sakatou*, *Wassenah*, etc., et

à *Benin*, se décharge enfin dans le golfe de Guinée. De Sakatou à Benin il y a 133 lieues.

C'est à Macqueen, qui a émis, il y a quelques années, cette opinion à présent confirmée et que personne ne peut contester, qu'il faut rapporter le premier mérite de cette découverte. Il y a lieu d'espérer qu'un bateau à vapeur fera bientôt le voyage de *Wassenah*, *Sakatou, Timbouctou, Housa, Bournou*, etc., pour distribuer, chez les nations du Soudan, les marchandises de l'Angleterre, et pour en rapporter, en échange, de l'or, etc., etc.

Il est probable que cette branche de la rivière de Timbouctou, qui coule au sud, forme une autre branche qui se dirige à l'est et se joint avec la rivière de *Melli* ou de *Lamlem*, puis, s'avançant jusqu'au *Bahar-Koulha*, elle s'unit avec la rivière vue par Brown et qui coule à l'ouest, et forme ainsi la communication par eau entre Timbouctou et le Caire. C'est l'opinion que soutiennent les Arabes et qui est contestée par les Européens.

Le plus intéressant des personnages mentionnés par M. Clapperton est celui qu'il appelle le sultan Bello, *empereur des Fellatah*, qui domine depuis *Sakatou, Wassenah* et *Sego* jusqu'à *Bournou*. Cet homme, ayant le titre de sultan, est sans doute Musulman. Cependant on ne connaît parmi les Musulmans Arabes, c'est-à-dire, les Musulmans d'Afrique, aucun mot tel que *Bello*, ni comme nom commun, ni comme nom propre. Il ne se trouve point dans la langue arabe.

La prononciation de la langue arabe est si différente de celle des Européens qu'il serait à désirer de voir publier une carte de l'Afrique musulmane avec les noms des lieux, villes et pays écrits en caractères arabes à côté des noms européens. Sans cela on sera toujours exposé à faire des erreurs et des méprises, surtout quand il sera question d'exprimer les lettres

ع غ خ. Une telle carte accroîtrait nos connaissances sur l'Afrique, et faciliterait beaucoup les découvertes des voyageurs.

On remarque, dans le voyage de M. Clapperton, que l'indigo de la première qualité se trouve dans le Soudan, et qu'il y croît spontanément comme le café. Cette assertion confirme ce que j'ai dit dans mon ouvrage sur Maroc, 2me ou 3me édition, *appendix*, page 305 et note.

On peut voir dans le musée britannique, à Londres, un échantillon de la couleur de l'indigo du Soudan. C'est une couverture de lit en toile de coton, formée de pièces carrées d'environ deux pouces de large, alternativement bleue et blanche. Elles s'appellent *gubbuk;* on les fabrique à Housa, selon M. Clapperton, qui assure qu'elles y servent de monnaies. Ces *gubbuk* cousues ensemble forment une couverture de lit, semblable à un damier; les carrés sont entrelacés avec de la soie rouge. Le Soudan fournit tous les pays de l'Afrique de ces couvertures de lit. Elles sont fort estimées, et les maisons opulentes de Fez, Mekinez, Maroc, Téroudant, en possèdent généralement. Les *gubbuk* du Soudan les plus larges que j'ai vues et achetées à Agadir, près du Sahara, avaient dix pouces de largeur. Elles sont toutes teintes d'indigo du Soudan.

M. de Larenaudière dit que M. Clapperton, en donnant la description du pays de *Bornou* برنوح (1), parle d'une tribu d'Arabes appelés *Shouaas*, qui habitent Bornou. Les détails qu'il donne sur cette peuplade correspondent exactement avec ce qu'on sait des habitans arabes de *Shawiya*, province de l'empire de Maroc. Ses habitans sont sans aucun doute

(1) J'ai déjà dit, il y a quelques années, que, selon les Arabes, le برنوح *Ber-nôh*, c'est-à-dire Bornou, est le pays de Noé, et ils supposent que le lac *Tsad* est le restant du déluge de Noé.

émigrés de Bornou, ou bien les habitans de Bornou sont des émigrés de cette province de Maroc. Voyez la situation de cette province sur la carte de l'empire de Maroc, dans ma description de Maroc, par 33° latitude nord.

Encore un mot au sujet des *gubbuk*, qui, selon M. Clapperton, sont employées comme monnaie dans ce pays. Elles ont environ trois pouces de large et quatre de long; trois, quatre ou cinq de ces *gubbuk*, selon leur qualité, passent pour un *rattala*, dont dix font une piastre forte d'Espagne. On doit observer que cette monnaie varie en valeur selon sa largeur et sa qualité. Les *gubbuk* de dix pouces de largeur valent une demi-piastre ou 2 fr. 50 c. J'ai acheté à Agadir, pour une piastre forte, la *gubbuk*, dont vingt-un *gubbuk* ou bandes ont fait une couverture de lit.

NOUVELLES ET MÉLANGES.



SOCIÉTÉ ASIATIQUE.



Séance du 3 *Septembre* 1827.

On entend le Rapport de la Commission des Fonds sur les moyens de concourir à la publication, faite à Bonn, par M. Freytag, du texte arabe du grand recueil des anciennes poésies arabes connu sous le nom de *Hamasa*, et dont il a déjà été publié deux livraisons. Les conclusions de ce Rapport sont adoptées, et l'on décide que la Société pourra disposer d'une somme de mille francs, sur l'exercice de 1828, en faveur de cette utile et honorable entreprise. On peut voir au sujet de cet important ouvrage, le rapport de

M. le baron Silvestre de Sacy, inséré dans le *Journal Asiatique*, en mars 1827 : voyez tome x, p. 189.

M. de Brière lit un Mémoire sur l'emploi des caractères alphabétiques et numériques comme signes de notation dans les arts, les sciences, et sur leur application à la notation des caractères chinois et des hiéroglyphes égyptiens.

M. le marquis Fortia d'Urban lit un Mémoire sur la fondation de la ville de Trèves, d'après l'historien Jacques de Guyse.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par la Société de Géographie : *Bulletin de la Société de Géographie*, Nos 55 et 56 ; — par la Société des Traités Religieux : *Cinquième rapport annuel de la Société des Traités Religieux* ; — par M. de Ferussac : *Bulletin des Sciences historiques de M. de Ferussac* ; — par M. Fortia d'Urban : *Histoire du Hainaut*, par Jacques de Guyse ; — par S. E. M. le baron de Damas, Ministre des Affaires Étrangères : *The seven Seas*, dictionnaire persan publié par le radjah d'Aoude ; — par M. Grangeret de la Grange : *le Coran*, traduction de Savary, première édition.

M. de Hammer vient de faire paraître le second volume de son *Histoire de l'empire Othoman*, ouvrage dont nous avions annoncé la prochaine publication.

CORRECTION POUR LE NUMÉRO PRÉCÉDENT.

Page 80, ligne 11, richesse, *lisez* rebelle.

(Octobre 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

De la religion chrétienne en Géorgie et dans les pays circonvoisins, par M. le colonel Rottiers.

Avant de venir à l'époque où la religion chrétienne fut portée chez les Ibériens, il est nécessaire de donner un aperçu de l'origine et du culte de ces peuples barbares dans les siècles reculés, autant que le voile de l'antiquité permet de les pénétrer.

L'histoire de la Géorgie rapporte que *Kartlos* en fut le fondateur, et que les ancêtres de celui-ci descendaient de Sem et de Japhet; ils étaient ainsi moitié de race arménienne et moitié de race hébraïque. Un des fils de Japhet, nommé *Avenan*, eut un fils nommé *Tharschis*, qui fut le père de *Thorgamos*, duquel descendent les Arméniens et différens autres peuples, comme les Géorgiens, les Mokavans (1), les Eriens (2), les Lekki (3), les Mingréliens, et autres peuplades du Caucase.

(1) Les Géorgiens désignent par ce nom les pays situés au nord du Kour, compris entre la rivière Iori et la mer Caspienne, ce qui répond au pays de Schaki et à la partie méridionale du Schirwan, l'Albanie des anciens. N. du R.

(2) Ou plutôt les habitans du pays de *Hereth*, descendus d'un prétendu patriarche appelé *Héros*; leur pays répond à la partie orientale de la Géorgie qui se nomme Kakhétie. N. du R.

(3) Ou Lesghis. N. du R.

A l'époque où les descendans de Noé se partagèrent pour chercher des établissemens pour leurs familles, *Thorgamos* occupait un petit pays entre l'Ararath et une petite montagne de la même chaîne nommée *Massis* (1); sa famille s'y étant beaucoup accrue, il passa l'Araxe avec une grande partie de sa famille, et se dirigea vers le nord où il occupa tout le pays au sud du Caucase; et afin d'éviter qu'après sa mort il ne survînt quelque différend entre ses fils, il partagea ce pays entre eux : ils étaient au nombre de huit. L'aîné, nommé *Haos* (2), est regardé par les Arméniens comme leur fondateur, et c'est d'après lui qu'ils se nomment encore aujourd'hui *Haï*.

Le second fils était *Kartlos*, fondateur des Géorgiens, comme on l'a dit plus haut. Thorgamos donna à Haos, comme son premier né, la moitié de ses possessions, situées vers le sud, pays qui depuis, en grande partie, fut le royaume d'Arménie, et Kartlos reçut tout le pays nommé aujourd'hui Géorgie, situé

---

(1) *Masis* est le nom que les Arméniens donnent à la montagne que nous appelons Ararat. Cette dernière dénomination sert à désigner chez eux une des quinze grandes provinces de l'ancienne Arménie, celle qui formait le centre du royaume, située sur les bords de l'Araxe, s'étendant fort loin au sud et au nord de ce fleuve. Voyez, à ce sujet, mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome I, p. 106, 207 et 265. N. du R.

(2) C'est le personnage que les Arméniens appellent Haik et qu'ils regardent comme le premier chef de leur nation ; selon les Arméniens, Haik venait de Babylone, et il se réfugia en Arménie où il trouva un asyle contre les persécutions de Bélus, qui régnait alors à Babylone et dans le midi de l'Asie. N. du R.

entre ce royaume et le Caucase; les six autres fils, nommés *Bardos*, *Movakan*, *Lekkos*, *Heros*, *Kavkas* et *Egros* (1), reçurent en partage des pays voisins, dont il est inutile de faire le détail ici; seulement il est nécessaire d'ajouter que l'histoire manuscrite en langue géorgienne (2) rapporte que ces frères, afin de rendre heureux leurs descendans et leurs sujets, suivirent en tout l'exemple de leur frère aîné *Haos*, et furent aussi vassaux de *Nemrod* (3) l'Assyrien. Cette histoire dit encore qu'ayant voulu ensuite secouer le joug pesant de Nemrod, ses forces envahirent leur pays; que dans un combat sanglant Nemrod fut tué par *Haos* d'un coup de flèche, et qu'après cette victoire ils chassèrent leurs ennemis du pays; qu'*Haos* se fit proclamer père ou ancien d'Arménie, et que ses frères devinrent ses vassaux.

Les descendans de Kartlos adorèrent le soleil, la lune et le feu, et son tombeau devint bientôt aussi un nouvel objet de culte; et lorsqu'il s'agissait de prêter un serment, ils juraient par *le nom du tombeau de Kartlos*.

Dans ces siècles reculés ils observaient religieusement l'usage de n'épouser qu'une femme; depuis ils

---

(1) C'est le nom géorgien de la Colchide, appelée aussi par les Arméniens *Eger* ou *Egéria*. N. du R.

(2) Le livre dont il est question ici est l'histoire générale de la Géorgie, écrite, au commencement du 18e siècle, par le roi Vakhtang. J'en ai parlé dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 44 et 45. N. du R.

(3) Les historiens d'Arménie lui donnent le nom de Bélus. N. du R.

se relâchèrent sur cet article, durant les siècles qui s'écoulèrent jusqu'à l'époque où la religion chrétienne fut introduite chez eux (1).

Les Géorgiens furent anthropophages dans les premiers tems, et ils sacrifièrent souvent des esclaves et des enfans à leurs divinités. Ce ne fut que vers la fin du deuxième siècle après J.-C. que le roi *Reff* (2), qui régna avec beaucoup de douceur, fit défense d'offrir désormais des esclaves ou des enfans, et ordonna qu'à l'avenir on offrît, en leur place, des animaux.

L'adoration du soleil, de la lune et du feu fut généralement observée par ces peuples jusqu'après la mort d'*Alexandre le Macédonien;* ils y ajoutèrent alors des idoles. La même histoire rapporte qu'après la mort de ce conquérant, son empire ayant été partagé entre ses capitaines, un certain *Ason* avait été envoyé à la tête de quelques troupes macédoniennes pour soumettre les Ibériens; après la prise d'Ecbatane, aujourd'hui Hamadan, leur chef *Samara Kartlosiani* et son frère avaient été tués à Ecbatane, où ils servaient comme auxiliaires dans l'armée de Darius Codoman. Cet *Ason,* après avoir dispersé devant

---

(1) J'ai donné, dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 182—192, de fort longs détails sur les origines géorgiennes, tirés de la chronique du roi Vakhtang, et traduits sur la version allemande que M. Klaproth en a donnée dans l'édition originale de son *Voyage au Caucase,* etc., t. II, p. 64—86. N. du R.

(2) Ou plutôt *Rev.* Voyez le *Voyage dans le Caucase,* de M. Klaproth, édition allemande, t. II, p. 132. N. du R.

l'écriture employée encore aujourd'hui par le clergé géorgien (1).

Pendant les guerres d'Antiochus, roi de Syrie, contre les Juifs, un grand nombre d'entre eux vinrent se réfugier en Géorgie, et s'y établirent; leurs descendans sont encore dispersés dans les différentes provinces de ce pays. Ils se disent pour la plupart de la race de Ruben. Un manuscrit ancien, écrit en grec littéral, qui a été trouvé près de Radja, au pied du Caucase, dit que Longin qui perça J.-C. de sa lance était de Mschett (2), l'ancienne capitale de la Géorgie, comme on le verra ci-après.

L'apôtre de J.-C., *saint André*, ayant traversé plusieurs provinces de l'Asie, où il prêcha l'Évangile, vint par la Cappadoce en Mingrélie, qui est la Colchide des anciens, et y passa quelque tems à y prêcher la foi; la tradition ajoute que cet apôtre zélé passa de là dans le Caucase chez les *Abases*, d'où, ayant pénétré jusque vers les bords du Don (Tanaïs), il y fut martyrisé par les Sarmates, peu-

---

(1) Le prince David, auteur d'une petite histoire de Géorgie écrite en russe et en géorgien, prétend au contraire qu'il inventa l'écriture cursive dont se servent les Géorgiens. Voyez M. Klaproth, *Voyage au Caucase*, édition allemande, t. II, p. 100. L'histoire de l'origine de l'écriture géorgienne présente encore beaucoup de difficulté. Les Arméniens prétendent que l'inventeur de l'écriture géorgienne fut ce Mésrob qui vivait au commencement du cinquième siècle, et qui leur donna les lettres dont ils se servent encore. N. du R.

(2) Ou plutôt *Mtskhita*, ville ruinée, située à une petite distance au nord de Tiflis, au confluent du Kour et de l'Aragvi. N. du R.

Darius (1), du côté de sa mère qui l'avait élevé secrètement dans le Caucase depuis la défaite d'Ecbatane, et avait alors changé son nom d'*Almaz* en celui de *Pharnaos*, qu'il porta toujours depuis, et qui l'avait mis à l'abri de toute poursuite de la part de son ennemi. Vivement frappé de cet insigne bonheur, il crut devoir en perpétuer le souvenir en faisant faire une idole à laquelle il donna son premier nom d'*Almaz* (2) et la fit placer entre *Gatzi* et *Gaïm*, sur le tombeau de Kartlos. Ce *Pharnaos*, regardé comme le premier roi des Ibériens, mourut l'an 299 avant J.-C. (3). Il introduisit de bonnes lois dans son royaume, divisa ses sujets par classes et perfectionna

---

(1) Les annales géorgiennes disent qu'il était issu, par sa mère, d'une famille persanne nommée *Aspanéli*. N. du R.

(2) Cette histoire, ou plutôt cette fable, se trouve, mais d'une manière un peu différente, dans les fragmens des annales géorgiennes de Vakhtang, et je suis fort porté à croire qu'il y a ici quelque erreur; le nom altéré d'*Almaz* est celui d'*Armaz*, corruption géorgienne de la forme arménienne *Aramazd*, qui est le grand dieu *Ormouzd*, le Jupiter des Perses, dont le véritable nom, dans sa langue originale, est *Ahoro-mazdao*, c'est-à-dire *la grande Lumière*. Il paraît certain que le premier roi de la Géorgie éleva effectivement une statue et un temple au dieu Ormouzd, sur une montagne située non loin de la moderne Tiflis et qui en a pris son nom. Ce lieu devint ensuite le centre de la monarchie ibérienne; il s'y éleva une ville citée comme la métropole de l'Ibérie, par Strabon, l. XI, p. 500. Ce géographe l'appelle *Armosice* Ἀρμοζίκη, qui, en géorgien, signifie *la forteresse d'Armas* ou *Armazi-tsikhé*. N. du R.

(3) Je crois qu'il faut placer son règne à une époque un peu moins ancienne. Voyez ci-devant, p. 197, not. 1. N. du R.

l'écriture employée encore aujourd'hui par le clergé géorgien (1).

Pendant les guerres d'Antiochus, roi de Syrie, contre les Juifs, un grand nombre d'entre eux vinrent se réfugier en Géorgie, et s'y établirent; leurs descendans sont encore dispersés dans les différentes provinces de ce pays. Ils se disent pour la plupart de la race de Ruben. Un manuscrit ancien, écrit en grec littéral, qui a été trouvé près de Radja, au pied du Caucase, dit que Longin qui perça J.-C. de sa lance était de Mschett (2), l'ancienne capitale de la Géorgie, comme on le verra ci-après.

L'apôtre de J.-C., *saint André*, ayant traversé plusieurs provinces de l'Asie, où il prêcha l'Évangile, vint par la Cappadoce en Mingrélie, qui est la Colchide des anciens, et y passa quelque tems à y prêcher la foi; la tradition ajoute que cet apôtre zélé passa de là dans le Caucase chez les *Abases*, d'où, ayant pénétré jusque vers les bords du Don (Tanaïs), il y fut martyrisé par les Sarmates, peu-

(1) Le prince David, auteur d'une petite histoire de Géorgie écrite en russe et en géorgien, prétend au contraire qu'il inventa l'écriture cursive dont se servent les Géorgiens. Voyez M. Klaproth, *Voyage au Caucase*, édition allemande, t. II, p. 100. L'histoire de l'origine de l'écriture géorgienne présente encore beaucoup de difficulté. Les Arméniens prétendent que l'inventeur de l'écriture géorgienne fut ce Mésrob qui vivait au commencement du cinquième siècle, et qui leur donna les lettres dont ils se servent encore. N. du R.

(2) Ou plutôt *Mtskhita*, ville ruinée, située à une petite distance au nord de Tiflis, au confluent du Kour et de l'Aragvi. N. du R.

ple Scythe, dont les Cosaques d'aujourd'hui tirent proprement leur origine.

Le premier germe de la foi ne paraît pas avoir été communiqué aux Ibériens; la gloire de rendre l'Ibérie chrétienne était réservée à *sainte Nina*(1), une des compagnes des *saintes Ripsime* et *Gaiana* (2), qui avaient été contraintes de fuir en Orient au commencement du IVe siècle, où l'idolâtrie, toujours ennemie du christianisme, fit un dernier effort pour l'éteindre, et acheva de l'établir. L'empereur Galère, principal moteur de la dernière persécution, contraignit Dioclétien, son collègue, à publier un sanglant édit de persécution contre les disciples de J.-C. Maximien, autre empereur et leur collègue, qui haïssait aussi l'Église, et qui n'avait jamais cessé de la tourmenter, animait les magistrats et les bourreaux; on inventait tous les jours de nouveaux supplices. La pudeur des vierges n'était pas moins en péril que leur

(1) Les Arméniens lui donnent le nom de *Nouni*. Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret et les autres anciens historiens ecclésiastiques, qui parlent à peu près de la même façon qu'on va le voir ici, de la conversion des Ibériens, ne font pas connaître le nom de la vierge chrétienne qui la première prêcha la foi dans ce pays. N. du R.

(2) Ces deux saintes sont très-révérées des Arméniens; leurs auteurs en font des vierges romaines, qui vinrent chercher en Arménie un asile contre les persécutions de Dioclétien. Les ordres de l'empereur les atteignirent en Arménie, où le roi Tiridate les fit poursuivre. Les malheurs de ces saintes ont fait le sujet d'une tragédie latine, composée en 1668, par le père Pidou, pour l'amusement des élèves arméniens du collége de Léopol en Pologne. Voyez l'analyse que j'ai donnée de cette tragédie, dans le *Journal Asiatique*, t. II, p. 22 et suiv. N. du R.

foi, et à cette époque sainte Nino vint à Mschett (1), vers l'an 312 : cette ville était alors la capitale de la Géorgie, située au confluent du Kour (*Cyrus*) et de l'Aragua (2) (*Aragus*). Elle menait une vie sainte et austère, et s'était vouée à secourir les malades; elle en guérit plusieurs miraculeusement, entre autres l'épouse de *Mirian* (3) roi des Ibériens, nommée *Nana d'Oulistraponte*, atteinte d'une maladie incurable. Presque en même tems Nino fut appelée auprès d'un vieillard, gouverneur d'une province pour le roi et attaché à sa cour, et qui était dangereusement malade; Nino arrive, et, armée d'un zèle héroïque pour la foi de J.-C., elle annonce à ce moribond que, s'il ne croit pas en J.-C., tous les remèdes seront impuissans pour le guérir; le vieillard, touché de son exhortation, répète ses paroles, fait le signe de la croix, et se lève de son lit entièrement guéri; il alla aussitôt trouver le roi qui, déjà favorablement prévenu par la guérison de sa femme et de plusieurs autres personnes, ainsi que par la nouvelle des miracles que les compagnes de Nino opéraient à la cour

(1) Au plutôt *Mtskhita*. Cette ville est appelée *Mechistha* Μιχιστθὰ par Agathias, l. II, p. 60. Avant lui, Ptolémée en avait parlé sous le nom de *Mestleta*. N. du R.

(2) Ou plutôt *Aragvi*, l'Aragus des anciens. N. du R.

(3) Ce prince est nommé Mihran par les auteurs arméniens. Les chroniques géorgiennes placent le commencement de son règne en l'an 265. J'ai donné des détails sur la conversion de l'Ibérie à la religion chrétienne, sous le règne de Constantin, dans les additions que j'ai placées dans mon édition de l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, t. I, p. 291 et suiv. N. du R.

d'Arménie où le roi même (1) et plusieurs des grands du royaume avaient été miraculeusement guéris, fut frappé du prodige en voyant venir à lui ce vieillard dont on n'espérait plus la guérison. *Mirian*, voulant savoir comment elle opérait ses guérisons extraordinaires, la fit appeler. Elle vint, et répondit à ses interrogations : *Que c'était par la foi de l'Evangile et au nom de J.-C. crucifié pour la rédemption de tous les hommes, et non par l'effet des remèdes, et que ceux qu'elle pouvait persuader de croire en lui, devaient indubitablement guérir.*

La Providence voulut que dans le même tems le roi s'égarât à la chasse, dans des lieux escarpés et difficiles ; tout à coup l'air s'obscurcit et le jour disparut ; le roi fut d'abord effrayé de cette obscurité, qui devait le mener à connaître la véritable lumière, mais il se ressouvint de ce qui était arrivé au roi Tiridate pendant qu'il était à la chasse, et craignant d'éprouver un pareil malheur (2), il invoqua avec ferveur le Dieu au nom duquel Nino faisait tant de prodiges, promettant d'abandonner l'idolâtrie, et de l'adorer désormais. Le ciel s'éclaircit aussitôt, et il sortit du lieu difficile où il se trouvait. *Mirian*, de retour chez lui, convaincu de la vérité de l'Evangile,

---

(1) Il s'agit du prince Arsacide Tiridate, premier roi chrétien d'Arménie, qui se convertit à peu près vers la même époque. N. du R.

(2) Ce roi fut, comme Nabuchodonosor, transformé en loup, selon les historiens de ce pays. C'est par l'intercession de saint Grégoire, l'apôtre de l'Arménie, qu'il recouvra la forme humaine ; il se convertit ensuite à la religion chrétienne. N. du R.

embrassa la religion chrétienne. L'histoire dit que quelque tems après il envoya à Byzance (Constantinople) prier l'empereur de lui envoyer un évêque pour affermir et étendre la religion dans l'Ibérie. *Constantin* lui envoya *Eustache d'Antioche* (1), accompagné de plusieurs ecclésiastiques. Cet évêque fut chargé de témoigner à *Mirian* la bienveillance de cet empereur, et ce prince, en mémoire de la satisfaction que lui avait fait sa conversion, lui fit remettre un clou de la vraie croix, et plusieurs autres reliques. On en montre encore quelques-unes dans l'église de *Rouis,* dans le Kartwel, province de la Géorgie. Constantin lui renvoya aussi son fils *Bakar* qui avait été pris dans une révolte en Cappadoce, et était gardé comme otage à Constantinople. Le clou de la sainte croix, toujours soigneusement conservé en Géorgie, fut transporté à Moscou, lorsque ce pays fut réuni à la Russie en 1802 : il se trouve maintenant dans la cathédrale de cette ville.

Le roi *Mirian* et sa famille, ainsi que les Ibériens que Nino avait préparés à recevoir la foi chrétienne, restèrent long-tems catéchumènes. Ce ne fut qu'après l'arrivée de l'évêque Eustache et de son clergé, qu'on y administra le baptême par immersion. Nino envoya

---

(1) Ou plutôt Eustathius d'Antioche. Ce prélat, né à Side en Pamphylie, avait été évêque de Bérhée en Syrie (Halep), puis patriarche d'Antioche en l'an 325 ; il avait été déposé par les Ariens en l'an 331, et exilé par Constantin. On ignore le tems de sa mort, mais on voit par le témoignage de Socrate, l. IV, c. 14, et par celui de Sozomène, l. VI, c. 13, qu'il vivait encore en l'an 370, époque à laquelle il sacra Evagrius évêque de Constantinople. N. du R.

quelques fidèles à saint Grégoire (1) qui se trouvait alors à *Valarzapat* (2), occupé à faire construire le monastère aujourd'hui nommé *Etzmiazin*, pour lui faire part de ses premiers succès, lui annoncer que les Ibériens étaient généralement disposés à embrasser le christianisme, et pour lui demander des ordres et des conseils. Saint Grégoire lui manda de faire abattre les idoles, comme il venait de le faire lui-même, et d'ériger à leur place le vénérable signe de la croix. L'histoire dit qu'elle fit aussitôt renverser la statue d'*Aramasdès-le-Tonnant* (3), qui avait un temple à l'orient de la ville, sur une hauteur, dans un lieu qui en était séparé par l'Aragua (4). Les habitans avaient coutume de l'adorer tous les matins du haut de leurs maisons. Si quelqu'un d'eux voulait sacrifier à cette idole, il passait la rivière, et y immolait la victime. Cet endroit fut depuis converti en un monastère, mais il est abandonné aujourd'hui. Dans le commencement, les grands en témoignèrent leur mécontentement, et bientôt le reste du peuple en murmura ouvertement, demandant ce qu'ils adoreraient à la place de leur idole. Nino leur répondit

---

(1) Saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre et premier patriarche de l'Arménie. N. du R.

(2) Ou *Vagharschabad*, ville actuellement ruinée, alors capitale de l'Arménie. Elle était dans la province d'Ararat, au nord de l'Araxes, non loin du lieu où se trouve actuellement Edchmiadzin, qui est depuis long-tems la résidence des patriarches d'Arménie. N. du R.

(3) Le Jupiter des Perses. Voyez ci-devant, p. 198, not. 2. N. du R.

(4) L'*Aragvi*. N. du R.

qu'ils devaient honorer la croix du Christ. Ils parurent y consentir, et elle fit placer une croix au lieu même où avait été l'idole abattue, et le peuple l'honora de même chaque matin du haut de ses maisons; mais ensuite quand ils allèrent visiter la colline et qu'ils ne virent qu'une croix de bois, mal polie et faite sans art, quelques-uns la méprisèrent, disant que *les forêts étaient pleines de bois pareil*, et s'en allèrent sans lui rendre aucun respect. Dieu, toujours miséricordieux, voyant leur incrédulité, fit descendre du ciel une colonne lumineuse, qui remplit la colline d'une odeur suave; l'on entendit en même tems l'harmonie d'une multitude de voix qui chantaient des hymnes et des psaumes, et on vit une lumière resplendissante semblable à la croix qui apparut à Constantin; elle descendit sur la colline entourée de douze étoiles. Après ce prodige la croix fut révérée, et la conversion des Ibériens fit de grands progrès, et beaucoup de guérisons miraculeuses se firent par l'invocation de la croix.

Sainte Nino fit différentes excursions dans les provinces de la Géorgie, et dans le Caucase, où elle prêcha l'Évangile, conservant, comme dit l'histoire, *sa langue incorruptible;* elle vivait sans ornement, éloignée du monde et de ses frivolités, attachée seulement à la croix; elle avait mis sa vie en Dieu. On la nomme à juste titre l'*Apôtre de l'Ibérie* (1), puisqu'elle

---

(1) On trouve dans l'édition allemande du *Voyage au Caucase*, de M. Klaproth, t. II, p. 145 et suivantes, de longs et intéressans dé-

a établi la foi chrétienne dans ces pays qui sont restés unis à l'église orthodoxe jusqu'à l'époque fatale du schisme des Grecs ; les Ibériens furent alors trop facilement séduits par les relations intimes que leurs rois entretenaient avec les empereurs de Constantinople, tant pour leurs intérêts spirituels que pour le temporel ; ils imitèrent les Grecs dans le bien comme dans le mal. Le roi de Géorgie *Wagtang I* (1), après la mort de sa femme, épousa, en secondes noces, Hélène, fille de Léon dit le Grand, et depuis, à l'imitation de cet empereur, les czars ou rois de Géorgie furent toujours sacrés par leurs patriarches, lors de leur avènement au trône.

Sainte Nino mourut en l'an 315 de J.-C., le 14 janvier, style grec, répondant au 2 janvier du nouveau style (2), dans un couvent de femmes fondé par elle à une lieue de *Signach*, nommé encore aujour-

---

tails sur sainte Nino et sur ses travaux apostoliques dans le Caucase ; ils viennent de la chronique géorgienne de Vakhtang. N. du R.

(1) Ce prince, appelé plus exactement Vakhtang, est célèbre dans les histoires géorgiennes, qui lui donnent le surnom de *Gourgaslan*, c'est-à-dire *loup et lion*, parce qu'il portait, disent-elles, sur le cimier de son casque l'image de ces deux animaux. Ce surnom, formé par la réunion du mot persan *gourg* (loup) avec *aslan*, prononciation vulgaire du mot turk *arslan* (lion), est l'indice que ce surnom n'est pas plus ancien que le douzième siècle ; Vakhtang vivait au milieu du cinquième siècle. J'en ai parlé fort au long dans mes additions à l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, t. VII, p. 270, not. 4. N. du R.

(2) Il y a erreur ici ; le 14 janvier de l'an 315 ne répondait pas au 2 janvier. C'est le 14 janvier actuel, du style julien, qui répond à présent au 2 janvier du style grégorien. N. du R.

d'hui *Nino-sminda* (1). On y voit son tombeau dans une chapelle à droite du maître-autel; il est couvert d'une grande pierre d'un marbre blanc à taches rouges, connue sous le nom de *lapis sancti Stephani;* cette pierre est élevée de dix pouces du niveau de la terre; elle est, en quelques endroits, usée par les génuflexions des chrétiens qui depuis tant de siècles visitent ce tombeau, et surtout le jour de l'anniversaire de la mort de Nino; il s'y trouve alors un grand concours de chrétiens de toutes les classes.

Les invasions des barbares ayant anciennement occasioné la dispersion de ces religieuses, leur monastère fut depuis desservi par des moines grecs schismatiques de l'ordre de Saint-Basile. L'archevêque de la province y réside.

On voit encore, outre plusieurs églises, deux monastères fondés par cette sainte; l'un est dans le Caucase près de *Kacshaour*, et l'autre à douze lieues de Tiflis près de *Saggaredjo*.

On conservait autrefois dans le premier la croix avec laquelle cette sainte prêcha la foi chrétienne; les deux parties de cette croix, faite de ceps de vignes, sont liées ensemble avec des cheveux, qu'on prétend être ceux de la Vierge; les incursions des peuples barbares du Caucase ayant fait abandonner ce couvent, on en retira cette croix qui se conserve dans une caisse d'argent dans l'église métropolitaine de Tiflis; elle a deux pieds et demi de long sur deux pieds de large.

(1) C'est-à-dire, en géorgien, *Sainte-Nino*. N. du R.

La prière ancienne par laquelle on invoque cette sainte en Géorgie et qui, depuis ces siècles reculés, a toujours été lue dans les églises géorgiennes, pendant le service divin, est traduite ici mot pour mot en langue latine et de la teneur suivante :

« *Servorum verbi Dei socia, et prædicationis sancti Andreæ propagatrix, Iberorumque illuminatrix, atque tuba sancti spiritus, Nino, roga Christum Deum ut te supplicantium animarum misereatur. Amen.* »

Quelques auteurs géorgiens et arméniens qui parlent de l'arrivée de cette sainte à *Mschett* (1), disent qu'elle avait une compagne nommée *Mania*, qui opéra comme elle des prodiges dans la conversion des Ibériens à la foi chrétienne; d'autres disent qu'elle était accompagnée de sa sœur *Sidonia*, et d'un saint homme nommé *Abrata*. L'histoire manuscrite en langue géorgienne qu'on trouve à Tiflis, non plus que les autres traditions ecclésiastiques, ne rapporte pas qu'elle ait été accompagnée dans sa prédication apostolique par quelque autre personne (2).

Le manuscrit grec dont il a déjà été question confirme ce que les traditions racontent de l'origine de sainte Nino; il dit aussi qu'elle avait pour père un nommé *Zaboulon*, chef militaire au service des Romains, né en Cappadoce, et qui avait été baptisé à

---

(1) *Mtskhéta*. N. du R.

(2) Il est question de sainte Mani dans l'*Histoire Arménienne*, de Moyse de Khoren, l. II, c. 88. Cette sainte, selon lui, habitait dans le canton de Daranali, situé vers les sources de l'Euphrate dans la haute Arménie. N. du R.

Barcelone en Espagne, pendant qu'il y servait dans l'armée romaine.

Pendant toute la durée du quatrième siècle, la religion chrétienne fit de grands progrès dans la Géorgie. Les Persans, toujours ennemis de cette religion, firent plusieurs expéditions pour envahir ce pays, mais ils échouèrent. L'adoration du feu continua cependant d'y être pratiquée, mais toujours en secret.

Vers le commencement du cinquième siècle, on vit arriver en Kakhétie, dans la partie orientale de la Géorgie, un saint homme nommé *Joseph*, accompagné de plusieurs anachorètes, au nombre de douze, qui venaient de l'Assyrie. Ils y prêchèrent la religion chrétienne avec beaucoup de zèle, et ils convertirent beaucoup de barbares dans les montagnes du Daghestan (1), où sainte Nino n'avait pas pénétré. On voit encore le tombeau de Joseph dans l'église archiépiscopale d'Allahverdo. Les Géorgiens schismatiques le révèrent avec beaucoup de dévotion, ce qui fait supposer que la doctrine de ce personnage tenait un peu au schisme qui divisait l'église à cette époque (2).

Un eunuque de l'empereur Justinien, nommé *Frumentus*, vint aussi en Imiréte, province de la Colchide, et il y prêcha la foi chrétienne, qui y avait

(1) La partie septentrionale du Schirwan, l'Albanie des Anciens. N. du R.

(2) Il semblerait résulter de ceci que la doctrine de Nestorius ou celle d'Eutychès avait pénétré, à cette époque, jusque dans le Caucase; j'en doute. Les Ibériens suivirent en tous les tems la doctrine de l'église de Constantinople, et ils devinrent schismatiques avec elle. N. du R.

été presque éteinte par les invasions multipliées des barbares du Caucase.

Un peu plus tard, la Géorgie fut pendant plusieurs années envahie en partie par les Perses, qui y commirent de grands ravages. Ils y firent beaucoup de mal et surtout à la religion chrétienne, dont ils furent toujours d'ardens persécuteurs, et ce ne fut que vers l'an 642 que *Stéphanos I* les en chassa (1). Cependant la tranquillité n'y fut pas de longue durée : vers le milieu du même siècle, les califes, vicaires et successeurs de Mahomet portèrent de tous côtés la terreur de leurs armes. La Géorgie devint bientôt l'objet de leur ambition. La Perse, qui persécutait avec tant de fureur la religion chrétienne, leur ayant été ouverte par ses divisions, ils s'emparèrent sans résistance de ce grand royaume, et ils envoyèrent de là en Géorgie un des neveux de Mahomet, nommé *Mirvan* le sourd (2); ce général sut attirer par de séduisantes promesses deux princes de la famille royale, nommés *David* et *Constantin* (3); et il les força d'abjurer le christianisme. Mais voyant ensuite qu'ils n'avaient qu'en apparence renoncé à leur reli-

(1) Il paraîtrait, d'après les extraits des chroniques géorgiennes, rapportés dans l'édition allemande du *Voyage au Caucase*, de M. Klaproth, t. II, p. 166, qu'il faudrait rapporter à une époque plus ancienne le règne de Stéphanos ou Étienne Ier. L'indication donnée ici se rapporterait plutôt à Étienne III, qui monta, à ce qu'on croit, sur le trône de Géorgie en l'an 639. N. du R.

(2) *Mirvan krou*. Il s'agit ici d'un général arabe nommé Merwan, et qui était de la race des Ommiades. N. du R.

(3) Les historiens géorgiens disent que ces princes commandaient

gion pour se soustraire à ses menaces, il les fit peu après inhumainement égorger. Il commit toutes sortes d'horreurs dans la Géorgie, dévastant les églises, et détruisant tout ce qui portait le nom chrétien. Le roi *Mir* (1), qui régnait à cette époque, n'ayant pu résister à des forces si formidables et à des guerriers si fanatiques, s'était retiré dans le Caucase avec son clergé, les grands du pays, une partie de l'armée et du peuple. Il avait fait occuper l'entrée des montagnes par ses troupes, qu'il avait placées dans de fortes positions. Il y resta jusqu'à ce que l'ennemi, manquant de vivres, fut obligé de rétrograder et de quitter la Géorgie. Le roi *Mir* revint alors à Mschett (2), et y mourut peu de tems après, et *Artchill II*, fils de Stéphanos, monta sur le trône (3). La Géorgie resta tranquille pendant quelques années, mais elle s'était à peine remise de ses pertes qu'elle fut menacée d'une nouvelle invasion. Vers le commencement du huitième siècle, *Gam-GamAssim* (4), autre parent ou descendant de Mahomet, y fit une nouvelle invasion en contraignant partout, le glaive à la main, les habitans

dans le canton d'*Argvéthi*. Voyez Klaproth, *Reise in den Caucasus*, t. II, p. 168. N. du R.

(1) Ce prince se nommait réellement *Mirman*. N. du R.

(2) *Mtskhéta*. N. du R.

(3) Artchill, qui devint roi en 668, était frère de Mirman et fils de Stéphanos III. N. du R.

(4) Ce général, qui m'est inconnu d'ailleurs, et dont il m'est par conséquent impossible de rétablir le véritable nom, est appelé *Schtchoum Schtchoum Azem*, dans les extraits de l'*Histoire de Géorgie*, recueillis par M. Klaproth, t. II, p. 169. N. du R.

d'abjurer leur religion. Il prit Artchill par stratagème, et n'épargna ni promesses ni menaces pour l'engager à se faire mahométan ; il ne put vaincre la constance de ce roi, qui préféra mourir dans des tourmens affreux, l'an de J.-C. 718. Il est honoré comme martyr dans les églises géorgiennes-grecques. Vers la fin de ce siècle, un Sarrasin (1) nommé *Abulkassim* (2), vint de nouveau ravager la Géorgie. Il y fit plus de cent prisonniers, tant princes que nobles, et il les envoya au shah de Perse (3), qui tenta, mais en vain, de leur faire abjurer leur religion. Un prince de la famille royale nommé *Gobron,* leur donna l'exemple de la fermeté et de la constance. Le fanatique tyran les fit tous passer par le glaive.

La Géorgie jouit assez long-tems d'un parfait repos, avec l'aide et la protection des empereurs grecs, qui contribuèrent beaucoup pendant plus de deux siècles à déjouer toutes les entreprises des infidèles (4).

Vers la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, les infidèles tentèrent de faire dans la Géorgie plusieurs invasions; mais ils furent heu-

---

(1) *Agariani* ou descendant d'Agar en géorgien. N. du R.

(2) *Abou'lkasem.* N. du R.

(3) Ceci est une erreur; il n'y avait pas à cette époque de roi particulier en Perse. Ce pays était gouverné par des lieutenans des califes abbassides de Bagdad. N. du R.

(4) Les guerres intestines qui agitèrent l'empire des Arabes pendant le neuvième et le dixième siècle, empêchèrent les Musulmans de porter leur attention sur les régions caucasiennes. N. du R.

reusement repoussés par le célèbre roi *David II* (1), qui défit *Dourbez* (2), prince arabe qui était venu fondre sur lui à la tête d'une armée de Sarrasins. La mémoire de ce prince est très-révérée en Géorgie. On le nomme *le restaurateur* des églises : et c'est à bien juste titre, puisque la plupart de ces édifices tant en Géorgie qu'en Imiréte, datent de son règne; et ce n'est qu'alors que l'adoration du feu fut entièrement abolie ; et que la religion chrétienne fut professée généralement dans le pays. Malheureusement le clergé géorgien avait déjà été corrompu par *Photius*, qui avait jeté dans l'esprit de la nation le germe de la division, qui nous sépare encore aujourd'hui des Grecs et des Russes.

David II mourut vers l'an 1130, et fut enterré dans le beau monastère de Gelati, près de Cotaïs (3), qu'il avait fondé. On voit encore auprès de sa sépulture une partie de la fameuse porte de fer de Derbend, qu'il avait enlevée quand il prit cette ville sur les infidèles (4).

---

(1) Ce prince, surnommé en géorgien *Aghma schénébéli* ou *le Réparateur*, appartenait à la race des Bagratides ; il monta sur le trône en l'an 1089. J'en ai parlé fort au long dans mes *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, t. II, p. 231 et 232. N. du R.

(2) Je crois que ce personnage est Dobaïs, fils de Sadakah, roi arabe de Hillah dans la Babylonie, de la tribu de Maziad, qui monta sur le trône en l'an 501 de l'hégire, 1107 de J.-C. N. du R.

(3) Cette ville était la capitale du royaume d'Imiréte. N. du R.

(4) Il est parlé de ces portes et du tombeau du roi David, dans le *Voyage dans la Russie méridionale*, etc., par M. Gamba, t. I, p. 273. N. du R.

On ne rapporte ici que les invasions dont le but principal était d'attaquer la religion chrétienne, et ce serait s'éloigner de l'objet qu'on s'est proposé que de rapporter quantité d'autres guerres et invasions de la part même des empereurs Grecs, qui eurent lieu à différentes époques; il suffira de remarquer que le pays dont nous avons essayé de donner l'abrégé historique, seulement sous le rapport de la religion, depuis les premiers siècles jusqu'à présent, n'a jamais compté cinquante ans d'une tranquillité parfaite; ce qui a beaucoup contribué à retarder ses progrès, et à retenir son clergé, et celui des Arméniens, dans la profonde ignorance où ils se trouvent encore aujourd'hui, et à les disposer ainsi à recevoir dans tous les tems les erreurs qui les ont séparés de la véritable église.

Vers le milieu du siècle dernier, les Géorgiens eurent un patriarche qui fut sur le point de les réunir à l'église catholique; on rapportera en détail, ci-après, les raisons qui empêchèrent l'exécution d'un dessein aussi salutaire.

Ces invasions répétées des Perses idolâtres, et ensuite des sectateurs de Mahomet, tant Persans que Turcs, qui n'ont cessé jusqu'à nos jours de porter la destruction et la mort dans la Géorgie, laissèrent souvent, pendant long-tems, les habitans sans pasteur, ce qui en rendit une partie presque idolâtre, et il resta peu de fidèles attachés à l'église catholique.

Ce ne fut que vers le treizième siècle que le commerce ayant attiré les Génois dans la mer Noire, les fidèles, restés attachés à la foi catholique, purent re-

cevoir les secours spirituels dont ils avaient été privés pendant long-tems. On vit arriver des prêtres; non-seulement ils vinrent en Géorgie, mais ils pénétrèrent encore dans le Caucase, où ils rétablirent le culte de la vraie religion; les Abases, qui sont tous retombés depuis dans l'idolâtrie, les reçurent avec empressement.

Il existe, à Gori (1), des actes de vente de maisons, datés du quinzième siècle, et dans lesquels on voit que la *rue de Tiflis* s'appelait la *rue des Francs*; on y trouve encore aujourd'hui, non loin d'un moulin, des ruines, parmi lesquelles on distingue une grande pierre sur laquelle les habitans viennent allumer des cierges et prier Dieu quand ils sont attaqués de la fièvre; on prétend que c'est en cet endroit qu'était une église catholique, desservie par des prêtres génois, qui fut depuis détruite de fond en comble par les Turcs. Dans les montagnes on voit beaucoup d'églises et de chapelles abandonnées, dont quelques-unes sont encore bien conservées; les habitans les regardent toujours comme sacrées, et l'on prétend que dans quelques-unes de ces églises on fait voir des livres du rit latin écrits sur parchemin. Il est certain d'ailleurs qu'une peuplade des Abases conserve de ces livres, et qu'en les montrant quelquefois aux étrangers qui peuvent pénétrer chez eux, ils disent que ce sont les livres sacrés de leurs

---

(1) L'une des principales villes de la Géorgie, située sur le Kour, au nord-ouest de Tiflis. N. du R.

ancêtres, et que quand il arrivera un prêtre qui saura les lire, ils recevront sa doctrine (1); sur quoi un molla turc s'étant présenté un jour, ils les lui firent voir; mais les ayant ouverts, il ne put les lire, ils en conclurent que leurs ancêtres, n'ayant jamais été mahométans, ils ne devaient pas recevoir leur Coran. Il est certain que les Turcs ont fait depuis long-tems de grands efforts pour attirer les Abases à leur croyance, mais ils n'ont jamais pu obtenir de grands succès. Le nom des Génois est encore très-connu chez eux; ils font voir encore quelques forts ruinés qu'ils occupaient dans leurs montagnes. C'est avec ce titre que M. *Raphaël Scassi*, de Gênes, conseiller de cour au service de Russie, pénétra chez eux en 1814; et quand ils restaient quelque tems sans le voir, ils faisaient demander qu'était devenu *le Génois*.

Parmi les nombreuses peuplades du Caucase, les Ossètes, qui habitent vers le centre de cette immense chaîne de montagnes, ont été aussi anciennement chrétiens; on voit dans leurs bourgades différentes églises pour lesquelles ils conservent encore une grande vénération, et quand il s'agit de donner quelque parole ou de faire quelque promesse solennelle, comme ils ne savent ni lire ni écrire, ils vont près d'une de ces églises, et chacune des parties contractantes passe le bras par la porte, et la promesse devient ainsi sacrée et inviolable.

---

(1) Presque tous les voyageurs qui ont visité ces régions ont parlé des anciens livres, qui sont restés dans plusieurs églises abandonnées, que l'on trouve dans diverses parties du Caucase. N. du R.

Le clergé russe, sous le règne de l'impératrice Catherine II, entreprit de convertir ces peuples à la religion chrétienne, mais les missionnaires se conduisirent avec si peu de circonspection que plusieurs d'entre eux furent poignardés, et le reste chassé du pays. La première impression fait tout chez ces peuples ; cette tentative infructueuse les disposa à prêter l'oreille aux prédications des mollas turcs, qui depuis vingt ans ont fait de grands progrès parmi eux. Ils sont parvenus, par leur persévérance et par des présens distribués à propos aux chefs, à établir leur croyance dans toutes les peuplades comprises entre la mer Noire et la mer Caspienne. C'est à Anapa qu'ils débarquent pour faire leurs incursions religieuses dans cette vaste chaîne de montagnes, qui contient des peuples que nous ne connaissons pas encore.

(*La suite au prochain numéro.*)

Remarques critiques sur le premier tome de l'édition des Mille et Une Nuits de M. Habicht, par M. Fleischer.

En nous donnant une édition complète des *Mille et Une Nuits*, M. Habicht a acquis des droits incontestables à la reconnaissance des Orientalistes, dont les vœux se réunissaient depuis long-tems pour cette publication. Pour ne rien dire de l'impossibilité de rendre les beautés d'un ouvrage d'imagination par des traductions, surtout celles d'un ouvrage écrit dans une langue et sous des formes aussi différentes des nôtres, c'est principalement la connaissance de

la langue même, comme M. Habicht le remarque avec raison dans sa préface, qui doit gagner par l'étude d'un ouvrage qui représente toute la vie sociale et domestique des Orientaux, dans un style qui revêt toutes les formes et prend toutes les couleurs, se prêtant toujours à la nature des objets et des situations. A la vérité, on ne trouve plus dans les *Mille et Une Nuits*, telles que nous les donne M. Habicht, la pureté de la langue ancienne : on y remarque déjà presque toutes les anomalies grammaticales de l'idiome vulgaire d'aujourd'hui, quelquefois dans un singulier mélange avec les formes littérales; et un grand nombre de mots et de phrases rappellent au lecteur à chaque instant, qu'à l'époque de la rédaction de cet ouvrage, la vie des villes avait appauvri la langue d'un côté en l'enrichissant de l'autre. Mais c'est précisément cette qualité qui donne aux *Mille et Une Nuits* un nouvel intérêt scientifique, et qui les recommande à l'étude de quiconque désire s'instruire des modifications que la langue a successivement subies jusqu'à celle où elle en est aujourd'hui.

C'est sans doute dans les mêmes vues que M. Habicht s'est imposé la loi de donner le texte en tout conforme à son manuscrit. Mais si, en général, on ne peut qu'approuver une fidélité rigoureuse dans la reproduction des ouvrages manuscrits dont on n'a qu'un seul exemplaire, elle ne devrait peut-être pas s'attacher exclusivement à un seul manuscrit, pour la publication d'un ouvrage dont les exemplaires ne sont pas rares. Ils viennent tous, quoi qu'on en dise, d'une source commune; ils se ressemblent, plus ou

moins, les uns les autres, et ils sont par conséquent très-propres à se suppléer. Ce qui est certain, c'est que le texte de M. Habicht se ressent un peu de cet attachement exclusif à un manuscrit qui, tout en offrant une bonne rédaction, ne pouvait cependant, en tant que manuscrit, être exempt de fautes, et ne l'est pas, surtout dans le premier volume. Il est juste au reste de dire que le nombre des imperfections diminue à mesure que celui des nuits augmente, et que le deuxième volume ne donne que rarement prise à la critique.

C'est pour remédier, autant qu'il était en moi, à cet inconvénient, que j'ai entrepris la collation du premier tome, avec trois manuscrits, dont je parlerai tout à l'heure; collation dont je présente ici quelques résultats aux amis de cette littérature. J'ai mêlé quelquefois aux variantes des explications de mots modernes, ou pris ici dans une signification nouvelle, mots que M. Habicht n'a pas suffisamment expliqués dans son glossaire ou qu'il a omis : c'est aux communications que M. le professeur Caussin fils a bien voulu me faire à son cours et en particulier, que je dois presque toutes ces observations. Je saisis cette occasion de lui en réitérer publiquement mes sincères remercimens. J'ai, en outre, reçu bon nombre d'explications et de remarques de M. Aydé (1).

(1) M. Aydé, égyptien de naissance, offre ses services aux personnes qui voudraient profiter de ses leçons ou lui confier la copie de

Voici les trois manuscrits dont je me suis servi :

1° Le manuscrit appartenant autrefois à M. Galland, à la bibliothèque du roi, n° 1506-8 du catalogue imprimé, en 3 vol. in-4°. Les volumes sont cotés en ordre inverse, en sorte que le n° 1508 est le premier et le n° 1506 le troisième. Il est, comme on le voit dans le catalogue, incomplet, et ne s'étend que jusqu'à la 281e nuit; cependant on s'est trompé en disant dans ce catalogue qu'il manque quelque chose au commencement du deuxième volume : la dernière ligne du premier est la huitième de la p. 331 de l'édition de M. Habicht, et le second volume commence de suite par les vers qui se trouvent dans les trois lignes suivantes de l'édition. Suivant une notice qui se lit au milieu du deuxième volume, il a été écrit à Tripoli de Syrie, en l'an 955 de l'Hégire (1548-9 de J.-C.). Il présente dans le commencement une rédaction assez différente de celle qu'a suivie M. Habicht; il commence à s'en rapprocher davantage à la p. 18 de l'édition, où Schéherzade et Dinarzade paraissent; cette ressemblance va, à quelques endroits près, toujours en croissant, jusqu'à ce qu'enfin, vers la fin du premier tome, les deux rédactions coïncident et ne présentent, dans le cours du deuxième, que le même texte, mot pour mot, sauf quelques variations très-légères; je n'ai pas encore examiné le

---

manuscrits. C'est surtout pour les étrangers que j'ajoute ici son adresse : *M. Aydé, professeur d'arabe littéral et vulgaire, rue des Cannettes*, n° 18, *faubourg Saint-Germain*.

troisième volume. J'indiquerai ce manuscrit par la lettre G.

2° Un manuscrit complet des *Mille et Une Nuits*, in-f°, copié par feu M. Michel Sabbagh, appartenant à M. Caussin père. M. Caussin fils a eu la bonté de me le communiquer pour ma collation. Il donne en général, avec plus de développemens, le texte de M. Habicht, et il m'a été, par cette raison, d'un grand secours, surtout dans les passages qui manquent dans les autres, ou qui sont autrement rédigés. Il doit, par la même raison, avoir d'autant plus de poids là où il s'unit au manuscrit de M. Galland contre le texte de M. Habicht, d'autant plus que M. Sabbagh n'avait pas sous les yeux le manuscrit de M. Galland, ce qui résulte clairement d'un grand nombre d'endroits. Ce manuscrit sera désigné par la lettre C.

3° Un manuscrit in-f° de la bibliothèque du roi, provenant de la bibliothèque de M. Maillet, et coté dans le catalogue imprimé sous le n° 1491 de l'*Appendix*. Il contient 869 nuits et une partie de la 870e, mais, même jusque-là, il s'en faut beaucoup qu'il ne soit complet. Beaucoup de contes y manquent, ce qui est quelquefois indiqué par des feuilles qu'on a laissées en blanc; d'autres y sont très-abrégés, et en général la rédaction est plus serrée que les autres. Il parait être assez nouveau, et le style fait croire qu'il a été écrit en Egypte; mais il n'y a là-dessus aucune indication formelle. C'est celui des trois manuscrits qui présente le plus de formes vulgaires, par exemple le ب avant les personnes de l'aoriste, ce que je n'ai

jamais trouvé dans les autres. Il renferme quelques poésies jolies et naïves en langue vulgaire, mais dont le texte est malheureusement fort maltraité; si je puis venir à bout de le rectifier passablement, je me propose de les faire connaître au public. Ce sera une suite aux *maouals* que M. Agoub nous a fait connaître. Du reste, ce manuscrit se rapproche beaucoup plus de celui de M. Galland que du texte de M. Habicht. Je le désignerai par la lettre M.

Je dois encore faire mention, parmi les sources de mes remarques, de l'édition des 200 premières nuits publiée à Calcutta en 1814, en 2 tom. gr. in-8°, sous le titre: *The arabian nights entertainments; in the original arabic. Published under the patronage of the college of Fort William, by Shuckh Uhmud bin Moohummud Shirwanee Ool Yumunee.* Je dois l'usage de cette édition à la bonté de M. le baron S. de Sacy. L'avertissement persan mis à la tête du premier tome dit que cet ouvrage étant destiné aux personnes qui désirent apprendre à parler arabe, on y trouve quelquefois des expressions de la langue vulgaire qu'on ne doit pas prendre pour des preuves de négligence de la part de celui qui était chargé de la correction du texte, mais qu'on a laissé subsister exprès, comme étant employées à dessein par l'auteur. Cela fait deviner d'avance que cet ouvrage a subi une révision grammaticale et lexicologique. Et en effet, on n'a qu'à jeter un regard sur le livre même, pour se convaincre que c'est une édition arrangée pour les écoles, et châtiée avec un soin qu'on pourrait dire

excessif pour le but qu'on se proposait d'atteindre. On a fait disparaître tout ce qui est contraire à la grammaire, à quelques négligences près, qui semblent avoir échappé à l'attention du مصحح ou *correcteur;* on a même ajouté souvent les voyelles finales, et pour écarter les difficultés du texte et tout ce qu'on croyait contraire au bel usage, on a eu recours à des changemens et à des suppressions. Cependant cette édition m'a quelquefois servi à confirmer les leçons que les manuscrits m'avaient fournies. Elle se rapproche le plus du manuscrit de M. Galland. J'indiquerai cette édition par *Calc.*

Je ne dirai rien des irrégularités d'orthographe et de grammaire qui sont les plus communes dans l'édition de M. Habicht, même quand tel ou tel manuscrit offrirait la forme régulière. Il ne servirait de rien de savoir que les manuscrits portent هذه au féminin, là où l'édition donne هذا; qu'ils mettent le verbe avec un pluriel rompu au singulier féminin, là où l'édition le met suivant l'usage vulgaire au pluriel. Quand je parle d'une pareille anomalie, c'est collectivement et une fois pour toutes. Je ne dirai rien non plus des variantes qui ne changent rien au sens, et des simples variations de rédaction. En général, je tâcherai d'écarter tout ce qui ne sert pas directement à corriger ou à compléter l'édition. Je ne donne les passages qui y manquent que lorsque le sens paraît l'exiger. Pour les leçons des manuscrits qui me semblent nécessaires ou du moins préférables à celles de l'édition, je les donne ordinairement tout

simplement sans rien ajouter. On remarquera cela aussi dans les vers, où il n'y a souvent que le mètre qui puisse diriger dans le choix des leçons. J'y ai porté une attention continue. Je donne les leçons des manuscrits quand elles servent à expliquer celles de l'édition, ou lorsqu'elles présentent quelque chose de remarquable. Je les donne de même lorsque je suis incertain sur le choix. J'aurais peut-être eu raison de décider quelquefois plus hardiment ; mais en matière de critique, surtout dans un ouvrage où souvent on ne sait pas ce qui est particularité de l'idiome et ce qui est négligence des copistes, il vaut toujours mieux être sceptique que trop dogmatique. J'ajoute que lorsque tel ou tel manuscrit ne paraît pas dans les variantes, ce n'est pas qu'il s'accorde avec l'édition, c'est que le passage y manque tout-à-fait, ou y est autrement rédigé.

Peut-être pourrai-je, par ces observations, faciliter à M. Habicht une révision de son texte, si une nouvelle édition devenait nécessaire, et contribuer ainsi en quelque chose à la perfection d'un ouvrage aussi intéressant. Dans cette vue, je serais disposé à étendre mon travail aux volumes suivans, si M. Habicht et les amis des *Mille et Une Nuits* trouvent utile ce premier essai.

Pages. Lignes.

5, 1. التى حصلت لغيره . C , انّى خلصت لغيره.

— 2-3. التى صارت الغيره, ces mots sont déplacés et superflus ; on ne les trouve pas dans C.

Pages. Lignes.

5, 5-6. الحكاية التي تسمّى, C. يحكى به التي يسمّى.

6, 5. الهند الصين, les mss. الهند والصين.

— 8. باطلين, C. بطلين.

— 9. عادل, C. عدل.

— 11. شهرباان — شاه زمان; on sait que ces noms varient beaucoup dans les manuscrits. Quant à شهربان, il est écrit de même et quelquefois شاهربان dans C. Dans M., il y a شهرباز. Calc. est pour شهريار, et G. porte le même nom, quoiqu'écrit tantôt شاهريار, tantôt شاه يار, tantôt شاه ريار. L'autre, شاه زمان, est écrit de même dans C. et Calc. M. porte شهرمان, et G., après avoir balancé entre شاهربان et شاه زنان, شاهرتان, se décide enfin pour شاه زنان.

— 12. ولم يرا الاستمرار, *lisez* ولم يزل الاستمرار. C. porte ولم يزالا مستمرّين.

— 14. في الرعية, C. في رعيته, comme le parallélisme l'exige.

7, 1. ويجهز, C. وتجهّز.

8, 5. سبب, peut-être بسبب. C. et G. ont, à la place de ce mot, من, et M. لاجل.

— 8. باطن, C. باطني. En général, le ى manque souvent à la fin des mots dans l'édition.

— 13. فنطر, C. فنظر.

Pages. Lignes.

9, 1. اثيابهم , *lisez* ثيابهم. On a écrit deux fois le ا de قـلعـوا , comme cela arrive aux copistes fort souvent.

— 3. فيعانـقها , C. فعانقها. Cependant j'ai remarqué aussi ailleurs cet emploi incorrect de l'aoriste ; voy. p. 22, 10. فيشم , p. 50, 11. يقول , p. 144, 2. يسافر.

— 9. الغير , peut-être التغيّر ; voy. p. 10, 10. M. الهمّ والغمّ.

— 11. احصر , C. حصر. Voy. ma remarque, lig. 1

— 13. لشهية —? G. et M. بنهمة , C. بقبول.

10, 5. يطلبى , C. يطلبنى.

— 10. لغير , C. et M. تغيّر.

— 11. فاعثّ , M. فاعقُ , ce qui est confirmé par C. فاعفنى ان اذكره.

11, 7. الهشباك , M. الشباك , C. الشبابيك. Je ne crois pas que مشباك soit arabe.

— 8. ولا , au lieu de لاو , comme portent C. et M. Mais cette transposition se trouve aussi ailleurs ; voy. p. 33-34, p. 219, 4. tom. II, p. 264, 13.

12, 1. صحرا ; C. et M. شجرة ; voy. l. 7.

— 5. وصاعد , M. comme nom d'agent صاعدًا , C. comme prétérit وتصاعد.

— 6. البقع , je crois qu'il faut lire البقعة , comme C.

الروضة et M. المرجة. Beaucoup de passages font voir, ou que le ة à la fin des mots est souvent négligé dans le ms. de M. Habicht, ou qu'il est écrit d'une manière qui l'a fait méconnaître. Ce n'est quelquefois qu'un petit trait descendant qu'on pourrait aussi bien prendre pour la queue de la lettre précédente. Voy. p. 151, 4. p. 174, 16. p. 342, 12. t. II, p. 153, 9. Le mot مختلع p. 261, 2, au lieu de مختلفة, fait deviner la forme du ة final dans le ms. de M. Habicht mieux que tout le reste.

—, 11. اربع قفول, C. اربعة قفول, M. سبعة اقفال (voy. p. 14, 12) comme la grammaire l'exige. Mais comme une infinité de passages, et dans l'édition et dans le ms., font voir que la concordance des genres dans la composition des nombres cardinaux avec les substantifs y est presque nulle, je ne m'arrêterai plus à ces anomalies.

3, 1. النسا, C. والنسا.

— 5. تسخره, *lisez* تشخّره ou تشخيره. C. شخيره. G. ونام وشخر وخط فى نومه.

— 13. صوارى, C. met la même orthographe, au lieu de سوارى, *en forme de colonnes.*

— 15. فى, C. et M. من.

Pages. Lignes.

13, 16. ﻓﻰ, C., G. et Calc. من, ce qui, au moins ici, est nécessaire.

14, 3. ادعـتـه, *lisez* أَدْعَتْهُ, au lieu de دَعَتْهُ. La quatrième forme du verbe دعا est encore aujourd'hui usitée en Égypte au lieu de la première; on la trouve toujours employée ainsi dans les dialogues à la fin de la Grammaire de M. Savary. L'édition et les mss. suivent presque toujours le même usage. Au reste, si l'on n'admet pas l'énallage de personne qui se fait remarquer dans ces mots, et qui n'est pas sans exemple dans les bons auteurs, on n'aura qu'à lire أَدْعَيْتُهُ, ou plus vulgairement à l'aoriste أَدْعِيهِ.

— — امكنم, *lisez* امكنهم. Cette suppression vulgaire du ه dans l'affixe هم se trouve aussi ailleurs.

— 5. ونكثت, G. ونكتت. Voy. p. 72, 12. p. 103, 6. C'est نكت et non pas نكث, qui signifie *renverser*, et conséquemment *faire sortir en renversant*.

— 13. الهلاطم, les autres الهتلاطم, comme toujours dans cette phrase.

— 16. بشى, les mss. شى et شيا. De même Calc. فعل امر.

15, 10. وقفل عليها اربعة اقفال, on croirait qu'il faut

lire باربعة, comme p. 14, 12, et effectivement G. porte cette leçon. Mais C. présente la leçon de l'édition, et dans le passage que je viens de citer, le même ms. porte اربعة, comme Calc. L'emploi vulgaire du verbe قفل pour dire en général *fermer*, explique cette double construction.

15, 14. ونحتم, C. ونحتم.

— 16. على عقابها, G. et C. على اعقابها. Mais le ا initial de la forme de pluriel rompu افعال est souvent négligé dans les mss. vulgaires, ou, si l'on veut, la forme فعال a pris la place de افعال. On trouve dans cette édition même كتاف et فخاذ au lieu de اكتاف et افخاذ, p. 164, 11. p. 162, 6. p. 163, 12. Et remarquez que le singulier عقب est de la même forme que كتف et فخذ.

16, 10. لان, il faudrait لانه suivant la grammaire. Mais comme cette omission du ضمير الشان est très-fréquente, je ne m'y arrèterai plus.

17, 12. شاهرزاد — دينارزاد, C. de même. G. porte ici شهزاد, mais dans la suite toujours شهرزاد et شهرازاد. Il a de même دينازاد. Calc. et M. constamment شهرزاد et دنيازاد.

18, 9. يدخل بنت, C. يدخل على بنت.

— 16. المحدور, C. المحذور.

Pages. Lignes.

18, 16 et p. 19. ما له في الدهر صاحب, C. suit ici et p. 88, 16, la même leçon. Mais G. et M. portent dans les deux endroits ما الدهر له بصاحب, ce qui donne un meilleur sens.

19, 3. الزرع, les autres الزراع. En général, l'*élif* de prolongation manque souvent dans l'édition; voy. p. 24, 13. 38, 9. 52, 3. 89, 10. 146, 9. 170, 12. 176, 1. 193, 5. 279, 5. 311, 15, 313, 16. 337, 15.

— 5. اعلم, les mss. اعلمي; voy. ma remarque p. 8, 8.

20, 8. والعرقلة, C de même. En admettant cette leçon, c'est le nom d'action du verbe عَرْقَلَ *entraver*. C'est sans doute, me dit M. Aydé, le cas d'un animal privé de la liberté et soumis aux entraves que nécessite le joug de la charrue. Ce mot peut se prendre aussi pour mauvais traitement. Mais comme G. porte clairement والفرقلة, et que فُرْقِلَّة est le nom égyptien d'un gros fouet garni de lanières de cuir, avec lequel on frappe les bêtes de somme et de labour, je serais porté à préférer cette dernière leçon.

— 11. بقصلة, C. et G. بقصله, en rapportant l'affixe à التبن.

— 15. الى, C. et G. على.

Pages. Lignes.

21, 4. ولا تدرى النصيح, il y a ici sans doute quelque chose de faux. C. ولا لماذا تبدى النصيحة. G. ولا لامة تبدى النصح, en liant ولا لامة avec ce qui précède. Calc. بل انك تبدى النُصْح.

— 6. استبدّ ; cette leçon me paraît bonne. C. porte استبدل et G. استبدر.

— 12. القشر, C. et G. القش.

— 15. ويتقن, les autres وتبقّن.

22, 10. فبيشم, les autres فشهّد. Voy. ma remarque, p. 9, 3.

— 12. القشر, C. et G. القش.

23, 12. يشطر, C. et G. يشتر (G. porte le même mot p. 24, 8, à la place de يسرّ). M. Aydé me dit qu'il faut lire يشترّ de اشترّ, *ruminer*. Les dictionnaires ne donnent pas ce mot. Serait-ce peut-être une altération de اجترّ ?

— 16. مسيك الخير. C. مسا الخير. G. مسيت بالخير, c'est-à-dire مُسَيِّت, ce qui porte à croire qu'il faut dans l'édition مُسَيّك بالخير, suivant la prononciation vulgaire, au lieu de امسيك.

24, 1. مشددا, C. et G. مسدّدا.

— 2. مهذبا, G. de même. C. مهديا, placé avant معدّدا.

Pages. Lignes.

24, 10. واسكن, G. واسكنى, C. واسكتى. Voy. ma remarque p. 8, 8.

25, 1. تلك الحجرى, G. de même.

— 13. فطوعنى, C. فطــاوعنى. Voyez ma remarque p. 19, 3.

— 16. على حيله, *prononcez* حَيْله. M. Habicht dit, dans le glossaire de son second tome, que حيــل est la même chose que حال ; mais c'est bien le mot حَـيْــل même que nos dictionnaires donnent dans la signification de *force, puissance*, *valeur*. S'asseoir sur son حيل, est une phrase qui signifie se mettre sur son séant ; de même que se mettre debout sur son حيل signifie se placer de façon qu'on est bien ferme sur ses reins. Peut-être même le mot حَيْل avait-il autrefois la signification de *reins*, attendu que les reins sont regardés comme le centre de la force du corps ; ce qui semble être confirmé par شدّ حيلــك, p. 212, 10.

26, 4. السرّ اذا بحث فيه, C. et G. السرّ اذا بحث به.

— 7. حقًا, C. et G. وحق.

— 16. اذا, *prononcez* إذًا ; C. en a exprimé la valeur par les mots حيث ان هذا مرادك.

27, 1. فادعي, G. فادعت, G. فدعت ; de même Calc. فدعتهم. Suivant la leçon de l'édition, il fau-

Pages. Lignes.

drait prendre ادعى, p. 26, 16, pour la première personne de l'aoriste; mais, suivant l'autre leçon, c'est un impératif adressé à la femme, ce qui vaut mieux.

27, 4. عز, C., G. et Calc. عزا.

— 7. وبكيت الجميع; C. وبكت الجميع. Mais بكيت est la forme vulgaire; voy. la Grammaire de M. Caussin, p. 30. Quant à la construction du mot الجميع avec le verbe précédent au féminin, elle est tout-à-fait dans le style de cet ouvrage: tous les noms singuliers collectifs masculins s'y construisent ainsi par préférence. Parmi beaucoup d'autres exemples, il y en a un bien frappant, t. II, p. 25; 8-10.

— 8. الولدين, C. et G. الوالدين.

28, 1. جناحيه, C. et G. بجناحيه.

— 4. فسمع يقول, C. et G. فسمعه يقول.

— 5. احياك, C. et G. حياك, *la pudeur*. M. Galland a méconnu ce حياك, en traduisant: *O coq, Dieu ne permettra pas que tu vives long-tems.*

— 10-11. وكان حزنانا عليه, C. et G. وكلنا حزانا عليه; de même Calc. وها نحن في حزن عليه.

— 15. فارض, C. فارضى, *et je contente.*

29, 3. السندياد, C. et G. السنديان, et de même l. 12.

Pages. Lignes.

M. Habicht cite cette leçon dans son glossaire; mais quant à la différence qu'il établit entre سندباد et سنديان, en donnant à l'un la signification de *chêne*, et à l'autre celle d'*érable;* elle n'est justifiée ni par les dictionnaires, ni par l'usage actuel, suivant lesquels سنديان signifie de même *chêne*.

29, 16 et p. 30, 1. ما بقيت اسالك من شي, C., G. et Calc. عن شي. A la rigueur, on pourrait considérer من comme explétif, en sorte que من شي remplacerait l'accusatif شيا : *je n'exigerai plus rien de toi ;* mais comme p. 47, 1, on trouve la même construction vicieuse de سأل avec من, où la nature de la proposition n'admet pas cette supposition, je crois qu'il faut lire عن, pour que cela soit du bon arabe.

30, 4. اذ, peut-être ان, C. porte اذا. On trouve اذ employé de même p. 82, 8, où C. et G. sont pour ان فعلت.

— 8-9. ونخبت — عجبت, C. et G. وبخلت — سمحت : *de ce que tu ne m'as pas accordé à une personne comme lui, et que tu as été avare à ton maître d'une personne comme moi.*

— 9. اسيادك, C. de même, G. استاذك.

31, 2-3. فلم رضت تسمع, au lieu de رضيت, comme porte C. Ce رضت se trouve aussi p. 227, 8,

Pages. Lignes.

où C. et G. sont de même pour رضيت. marquez que même l'usage actuel veut qu'on dise رضيت. Voy. la Grammaire de M. Caussin, p. 29. Quant à la construction de لم avec le prétérit, comme elle est très-commune et dans l'édition et dans les mss., je ne m'y arrêterai plus.

31, 4. دخالها paraît être une forme particulière au lieu de دخول. On trouve de même قعاد pour قعود, p. 126, 10, رقاد pour رقود, p. 114, 9, وقاد pour وقود, p. 202, 6.

— 5. وعاد, au lieu de واعاد, comme porte G. Ce retranchement de l'élif, formatif du prétérit et de l'impératif des verbes concaves et sourds à la quatrième forme, provient de la
ciation vulgaire ;
d'exemples.

— 13. فحدثنا — الحسن, les mss. فحدثينا — الحسان, excepté G. qui porte, comme Calc., فحدثيني. On trouve encore plusieurs fois الحسن dans cette phrase, où les mss. portent toujours, comme il faut, الحسان. Remarquez encore que les mss. ont après فحدثينا le mot بحدوثة, ou حدوثة à l'accusatif, ce qui forme alors un terme auquel on peut aisément

Pages. Lignes.

rapporter le هى de la ligne suivante, quoique cela ne soit pas nécessaire.

32, 6. Après دينارزاد G. ajoute : فحضرت دينارزاد وناست تحت السرير ولها جنّ الليل انتبهت فحضرت ورقدت ; C. de même : دينارزاد جانبها قرب السرير ولها جنّ الليل وعرفت دينارزاد السلطن etc., en omettant les mots وصبرت حتى ان.

— 9. الحسن, voy. p. 31, 9.

33, 4. وتمر مكاوى, C. de même. Je ne suis pas encore bien sûr si le mot مكاوى est un adjectif de relation, venant de مكّة et formé d'une manière anomale, avec insertion d'un و, au lieu de مكّى ; cependant le mot قصرويّات, p. 336, 6, qui, apparemment, est l'adjectif relatif de قُصْر, au lieu de قصريّات, semble confirmer cela. Il faut, pour le moment, en attendre d'autres exemples.

34, 4. بجن, C. et G. بجنى, comme dans tous les endroits de ce conte où le sens n'admet pas le nom collectif جنّ. Voy. ma remarque p. 8, 8.

— 5-6. ودخله الرعب, C., G. et Calc. portent وداخله, ce qui, pour le moins, est plus usité en ce sens.

Pages. Lignes.

34, 11. ثُهر, il faut apparemment lire ثَهر, comme porte ici G., de même que p. 33, 14, quoique C. et G. portent expressément ثُهر.

35, 1. القتل بالقتلان, G. القتل بالقتل. et de même C. الدم بالدم, et Calc. النفس بالنفس.

— 11. Ces vers se trouvent dans les *Comment. poeseos Asiat.* de Jones, p. 278-9, édit. de Leipsic, et dans l'Anthologie arabe de M. Humbert, p. 18-19.

حدر, *lisez* حذر.

— 12. صفو, *lisez* صفوْ.

Après ce vers, les Commentaires de Jones et Calc. en portent deux autresdont M. Humbert a donné le premier :

قل للذى بصروف الدهر عيّرنا
هل عاند الدهر الّا من له خطر
اما ترى البحر تعلو فوقه جيَف
ويستقرّ باقصى قعره الدرر

Après ces vers Calc. en ajoute encore un autre, après lequel on trouve le quatrième vers de l'édition, p. 36, en changeant وفى en ففى. Voici ce vers :

فان يكن عبثتْ ايدى الزمان بنا
ونالنا من تمادِى بؤسه ضرر

Pages. Lignes.

13, 16. في, C., G. et Calc. من, ce qui, au moins ici, est nécessaire.

14, 3. ادعـتـه, *lisez* أَدْعَتْهُ, au lieu de دَعَتْهُ. La quatrième forme du verbe دعا est encore aujourd'hui usitée en Égypte au lieu de la première; on la trouve toujours employée ainsi dans les dialogues à la fin de la Grammaire de M. Savary. L'édition et les mss. suivent presque toujours le même usage. Au reste, si l'on n'admet pas l'énallage de personne qui se fait remarquer dans ces mots, et qui n'est pas sans exemple dans les bons auteurs, on n'aura qu'à lire أَدْعَيْتُهُ, ou plus vulgairement à l'aoriste أَدْعِيه.

— — امكنم, *lisez* امكنهم. Cette suppression vulgaire du ه dans l'affixe هم se trouve aussi ailleurs.

— 5. ونكشت, G. ونكتت. Voy. p. 72, 12. p. 103, 6. C'est نكت et non pas نكث, qui signifie *renverser*, et conséquemment *faire sortir en renversant*.

— 13. الهلاطم, les autres الهتلاطم, comme toujours dans cette phrase.

— 16. بشى, les mss. شى et شيا. De même Calc. فعل امر.

15, 10. وقفل عليها اربعة اقفال, on croirait qu'il faut

Pages. Lignes.

lire باربعة, comme p. 14, 12, et effectivement G. porte cette leçon. Mais C. présente la leçon de l'édition, et dans le passage que je viens de citer, le même ms. porte اربعة, comme Calc. L'emploi vulgaire du verbe قفل pour dire en général *fermer*, explique cette double construction.

15, 14. ونحتم, C. ونحتم.

— 16. على عقابها, G. et C. على اعقابها. Mais le ا initial de la forme de pluriel rompu افعال est souvent négligé dans les mss. vulgaires, ou, si l'on veut, la forme فعال a pris la place de افعال. On trouve dans cette édition même كتاف et فخاذ au lieu de اكتاف et افخاذ, p. 164, 11. p. 162, 6. p. 163, 12. Et remarquez que le singulier عقب est de la même forme que كتف et فخذ.

16, 10. لان, il faudrait لانه suivant la grammaire. Mais comme cette omission du ضمير الشان est très-fréquente, je ne m'y arrèterai plus.

17, 12. دينارزاد — شاهرزاد, C. de même. G. porte ici شهزاد, mais dans la suite toujours شهرزاد et شهرازاد. Il a de même دينازاد. Calc. et M. constamment شهرزاد et دنيازاد.

18, 9. يدخل بنت, C. يدخل على بنت.

— 16. المحدور, C. المحذور.

sans cesse, à la cour, des mémoires qui l'informent de ce qui se passe dans leurs gouvernemens respectifs. Les grands tribunaux rendent aussi compte à l'empereur des grandes affaires, qui leur sont adressées. Tous les mémoires sont envoyés au *Kian-ti-chou* (c'est proprement le tribunal qui aide l'empereur à gouverner l'empire).

Les quatre ministres, deux Tartares et deux Chinois s'y trouvent de grand matin; en hiver, je crois que c'est à cinq heures, et en été à quatre. L'empereur se tient dans un salon voisin; le tribunal lui présente les mémoires qui demandent à être examinés. L'empereur y jette un coup d'œil et ordonne au tribunal de délibérer sur les affaires qu'ils contiennent, et de lui faire son rapport.

Vu le rapport du tribunal, l'empereur décide ce qu'il y a à faire. Ce sont ces mémoires et la réponse de l'empereur qui forment le fond de ces gazettes. Le tribunal choisit les affaires les plus intéressantes, et donne ordre de les imprimer dans la gazette. Ce serait un crime d'y changer un mot; et il est arrivé une fois que quelques lettrés s'étant avisés, tandis qu'on l'imprimait, d'y insérer une de leurs réflexions, ils furent condamnés à mort, parce qu'ils étaient censés avoir manqué de respect à l'empereur, dans une chose importante.

La gazette s'imprime tous les jours, et on conçoit assez qu'elle ne doit pas manquer de matière; chaque province en fournit, et chaque province est à peu près aussi grande que nos beaux royaumes d'Europe.

Tout l'empire est en vacances depuis le 20 de la dernière lune de l'année chinoise, jusqu'au 20 de la première lune de l'année suivante. Les gazettes même ne s'impriment pas pendant ce tems-là ; c'est pour cela que je ne commence mes gazettes que le 21e de la première lune qui, cette année-ci 1788, était le 7 février.

J'ai rendu les gazettes comme elles sont ; je n'ai rien passé, afin qu'on conçoive mieux leur génie, et qu'on voie quel est leur but. Elles parlent beaucoup de la révolte de l'île de Formose.

J'ai dû les suivre ; je les ai suivies. Un bon lettré m'assurait de leur sens, mais rien n'a pu m'assurer de leur véracité. Je dois même prévenir que les généraux de Formose ont tourné les choses à leur façon, et les ont présentées à l'empereur sous le jour qui leur est le plus favorable ; et comme ils sont les seuls qui puissent écrire à l'empereur l'état des choses, et que d'ailleurs ils savent se ménager à la cour auprès de qui il faut, on ne peut compter que médiocrement sur ce qu'ils disent, du moins dans les affaires de détail. L'empereur est trompé ; et malgré sa vigilance, son application aux affaires, son grand génie pour le gouvernement, il lui est impossible de savoir les choses comme elles sont. Voici la vraie histoire de l'île de Formose ; nous la savons sûrement, par des particuliers qui étaient sur les lieux, et qui n'avaient aucun intérêt à déguiser la vérité. On verra ensuite les gazettes.

Il y avait à Formose *Tai-ouan*, un Chinois, nom-

mé *Lin-tchoang-ouen* ; il était originaire du *Fou-kien*, d'une famille nombreuse et honnête ; plusieurs branches de cette famille sont chrétiennes depuis longtems.

Lin-tchoang-ouen passa dans l'île de Formose pour y commercer ; comme il avait des fonds et du talent, il devint le plus riche marchand de toute l'île. Il y était aimé et respecté comme un homme de bien. Son grand commerce était en sucre ; il en fournissait une partie de l'empire. Il employait un monde infini dans ses factoreries de sucre.

Un trait, qui lui faisait honneur, l'a perdu sans qu'il ait pu se retirer du mauvais pas où le hasard l'avait jeté. Il y avait, dans l'île, une bande de voleurs qui vexaient le peuple ; les mandarins faisaient de vains efforts pour les prendre ; quand ils étaient poursuivis, ils se retiraient dans les montagnes des sauvages qui occupent la partie orientale de l'île. Un jour, sur la fin de la 51e année de *Kien-long*, cinq ou six de ces voleurs vinrent chez *Lin-tchoang-ouen*, il leur parla avec force, et leur demanda ce qu'il leur faudrait pour faire un petit commerce ; ils répondirent que s'ils avaient chacun une cinquantaine de *taëls*, ils pourraient vivre sans être obligés de voler ; ils promirent que dans ce cas là ils laisseraient le pays tranquille. *Lin-tchoang-ouen* fit donner à chacun cinquante *taëls* ; ils étaient soixante. Ils tinrent parole ; ils s'appliquèrent à faire valoir leur petit fonds. Tout était en paix, lorque le mandarin ayant su cette histoire, espéra pouvoir tirer beau-

coup d'argent d'un homme qui était en état de faire de pareilles aumônes ; il le fit arrêter et mettre en prison, sous prétexte qu'il avait des relations avec les voleurs ; ceux-ci l'ayant su, se rendirent tumultuairement au tribunal, tuèrent le mandarin, et délivrèrent leur bienfaiteur de prison ; et comme ce crime est sans grâce, ils prirent le parti de lever l'étendard de la rébellion ; ils entraînèrent l'infortuné *Lin-tchoang-ouen*, et le déclarèrent Empereur. Comme il était aimé, bientôt il s'assembla autour de lui une foule de gens armés ; le chef des voleurs, homme hardi et entendu, les forma en corps, en fit des soldats, et, se mettant à leur tête, il se saisit des passages, assiégea des villes et les emporta. On ne s'attendait à rien de semblable à l'île de Formose ; la longue tranquillité dont on y jouissait, avait endormi les mandarins, la plupart avaient licencié leurs soldats ; les uns cultivaient la terre, les autres faisaient le commerce, en sorte qu'ils furent pris au dépourvu. Ces fâcheuses nouvelles arrivèrent ici le premier jour de la 52e année de *Kien-long*, le 18 février 1787. Nous étions au palais pour y faire la cérémonie de la nouvelle année ; on nous dit que ce jour là on ne pouvait point annoncer cette nouvelle à l'empereur, qu'on attendrait au lendemain. L'empereur fit partir aussitôt *Fou-kang-gan*, fils de l'ancien *Fou-kang* ; il lui donna cent *bahadours* (braves), qui sont à peu près ce qu'étaient nos anciens chevaliers ès-armes ; il le déclara généralissime. Quand il arriva à Formose, les rebelles assiégeaient, pour la troisième fois, *Kia-y-*

sien ; Tchaye-ta-ki la défendait avec courage ; *Fou-kang-gan* fit lever le siége. Si les rebelles s'étaient emparés de cette ville, ils allaient à la capitale, et ils étaient maîtres de toute l'île. *Tchaye-ta-ki* a été accusé par *Fou-kang-gan ;* tout le monde a plaint ce brave officier. *Lin-tchoang-ouen* a été exécuté ici.



GAZETTE DE L'EMPIRE.

(Du 21 de la 1re lune, *Kien long* 53, 1788. — 27 février.)

Paroles de l'Empereur.

DÉCLARATION DE L'EMPEREUR.

Fou-kang-gan, généralissime, et les autres officiers de l'armée présentent un mémorial à Sa Majesté, pour lui donner avis que le 6 de la 11e lune *Kien long* 52, (le 14 décembre 1787), ils ont fait marcher les troupes vers la ville *Kia-y-sien* (1), pour en faire lever le siége.

Le 7 de la 11e lune, *Fou-kang-gan* arriva à *Yuen-tchang-tchouang ;* là il joignit ses troupes à celles de *Pou-ki-pao*, lieutenant-général, qui commandait dans l'île de Formose. Aussitôt ils formèrent cinq corps des soldats nouvellement arrivés et de ceux qui étaient déjà dans l'île ; ils choisirent aussi, parmi le peuple, les insulaires qui étaient capables de porter les armes. A la tête de chaque corps on plaça des

(1) *Kia-y-sien* est une ville de l'île de Formose.

bahadours ou guerriers d'élite, gardes de l'empereur, et des capitaines tirés des huit Bannières. *Fou-kang-gan*, généralissime, et *Hai-lan-tcha*, général, se mirent à la tête du premier corps. *Gao-hoei*, *Pou-eul-pou*, *Mou-ke-teng-go*, *Pou-ki-pao*, *Gou-eul-teng-pao*, tous officiers-généraux, eurent le commandement des quatre autres corps. Tous agissant de concert, rien ne leur résista ; les rebelles pliaient de tous côtés devant eux ; un village attaqué était un village pris et saccagé.

Le 8, l'armée arriva de grand matin à *Lun-tsai-ting* ; les rebelles y étaient retranchés et défendus par des plantations de bamboux ; après avoir fait plusieurs décharges de toute leur artillerie, ils sortirent tout à coup et vinrent fondre sur nos gens avec une espèce de fureur ; on les attendait de pied ferme, aucun soldat ne recula ; après plusieurs décharges générales, *Fou-kang-gan* et *Hai-lan-tcha*, voyant que les rebelles se soutenaient toujours, firent avancer les *bahadours*, et s'étant mis à leur tête, ils se jetèrent sur les ennemis et les enfoncèrent ; tout plia devant eux, les rebelles qu'ils avaient en tête se sauvèrent avec précipitation dans leur camp, derrière leurs bamboux et leurs cannes de sucre, et dans les villages circonvoisins. Cependant quelques troupes des rebelles s'avancèrent pour arrêter les victorieux, mais *Fou-kang-gan* fit avancer, pour les combattre, *Gao-hoei* et *Mou-ke-ten-ga*, avec les *Miao-tseu* du *Sutchuen*, et il les plaça, à l'orient, au village de *Tong-tchouang* et dans les environs. Le général *Po-eul-*

pou, le *bahadour Tchou-ning* et le lieutenant-général *Ou-tsong-mao* occupèrent les villages qui sont à l'occident ; et pour se faire un passage aux rebelles, qui avaient fui dans leur camp, on envoya le peuple brûler les bamboux et les cannes de sucre, qui en défendaient l'entrée. Après cette opération, le corps que commandait *Fou-kang-gan* et les quatre autres, s'avancèrent tous ensemble et pénétrèrent dans le camp ennemi, et emportèrent d'emblée *Lun-tsai-ting* et *Lun-tsai-ouei*, deux villages qui leur servaient d'appui. *Hai-lan-tcha* avec les *bahadours*, et des soldats d'élite, avancèrent les premiers ; *Fou-kang-gan*, de son côté, détruisait tous les endroits fortifiés par les rebelles ; rien ne put résister. *Fou-kang-gan* et *Hai-lan-tcha*, s'étant ensuite réunis, ayant avec eux les *bahadours*, marchèrent vers *Ning-tcheou-chan*, où les rebelles s'étaient sauvés ; là, ils se croyaient en sûreté parce qu'ils avaient mis entre eux et l'ennemi un grand marais qu'ils croyaient impraticable, et qu'ils se trouvaient sur une montagne escarpée. *Hai-lan-tcha* et les *bahadours*, sans délibérer, se jetèrent hardiment dans le marais et le passèrent, malgré la forte résistance des rebelles qui étaient de l'autre côté ; toute l'armée les suivit, et, sans s'arrêter, poussa les ennemis sur la montagne, où elle grimpa en les chargeant sans cesse ; chacun de nos soldats valait cent hommes. Les ennemis, débandés, s'enfuirent de tous côtés sans ordre. A cinq heures du soir l'armée arriva près de la ville assiégée *Kia-y-sien*, et y fit son entrée aux acclamations

d'un peuple infini, qui s'y était retiré comme dans un asile, le seul qui restât dans l'île.

L'armée, sans s'arrêter, défila vers *Ta-lay-y*, par le chemin de *Teou-leou-men*. *Ta-lay-y* est un endroit fort de sa nature, et défendu par un grand nombre de rebelles, qui en avaient fait pour eux un point d'appui, et où les chefs et les principaux complices de la révolte se croyaient en sûreté.

(Après ce narré, tiré d'un mémorial de *Fou-kang-gan* et des autres officiers-généraux de l'armée, l'empereur parle ainsi.)

Le chef des rebelles, *Lin*, assiégeait donc la ville de *Kia-y-sien* depuis plusieurs mois; il la serrait de près; en vain le général *Tchang-kin* avait envoyé des troupes pour la délivrer; trois fois il avait été repoussé. Malgré la vigoureuse résistance de *Tchaye-ta-ki*, gouverneur de la ville, cette ville infortunée allait tomber entre les mains des rebelles, avec le peuple innombrable qui s'y était retiré pour se mettre à l'abri de la cruauté des ennemis; elle ne pouvait plus tenir qu'une dixaine de jours. *Fou-kang-gan*, accompagné de *Hai-lan-tcha* avec les nouveaux secours que je lui envoyai, a fait la plus grande diligence, et, sans attendre les troupes qui lui venaient du *Koei-tcheou* et du *Hou-kouang*, il s'est avancé promptement, et formant cinq corps, à qui il a donné de braves officiers généraux, il est en état d'attaquer tout ce qui se trouve sur sa route et s'oppose à son passage. Il a délogé les ennemis de tous les postes qu'ils occupaient, attaqué et saccagé tous les villages où ils s'étaient retranchés; aucun danger ne l'effrayait; il

a marqué beaucoup d'intelligence et de courage dans le passage du marais, qui paraissait devoir l'arrêter, et sur lequel les rebelles comptaient beaucoup. Les rebelles ont été chassés partout et partout battus ; après leur avoir marché partout sur le ventre, il alla droit à la ville assiégée depuis plusieurs mois, et la délivra sur-le-champ. Par-là, il a sauvé un peuple immense qui se croyait presque perdu ; on peut dire qu'il lui a rendu la vie. Les grains et les autres espèces de nourriture qu'il a enlevés aux ennemis, ont servi à la subsistance de ce grand peuple, qui, depuis long-tems, ressentait les rigueurs de la faim ; ainsi, les soldats qui ont défendu la ville et les habitans, sont maintenant au large. Tous ces succès sont dûs à la sagesse et à la bravoure de *Fou-kang-gan* et des autres officiers ; ils ont donné l'exemple aux troupes, et ont su les employer à propos ; dans toutes les occasions, ils ont attaqué l'ennemi et l'ont vaincu. Ils m'ont informé promptement de leurs victoires, ainsi ils méritent des récompenses extraordinaires. *Fou-kang-gan* et *Hai-lan-tcha*, qui se sont si bien distingués, ci-devant n'étaient que marquis, je les fais comtes de l'empire ; je donne à chacun le bouton rouge de pierres précieuses, et un manteau avec les marques de leur nouvelle dignité. Je veux que tout le monde voie que je les ai récompensés dignement. Pour ce qui regarde *Gao-hoei, Chou-leang, Pou-eul-pou* et les autres officiers généraux, aussi bien que les *bahadours*, gardes de l'empereur ou capitaines tirés des bannières, et tous les officiers d'un rang

distingué qui ont conduit les troupes, et qui ont contribué le plus à la victoire, il faut examiner le mérite d'un chacun, et envoyer leurs noms au tribunal de la guerre, afin qu'il leur assigne une récompense proportionnée à leurs services. Maintenant, il faut que *Fou-kang-gan* profite de la victoire; qu'il poursuive les ennemis jusque dans leurs retraites les plus profondes, qu'il prenne vivans les chefs de la rébellion, et ceux qui sont de quelque marque parmi les rebelles, afin de terminer promptement et efficacement cette guerre. Ainsi ils jouiront toujours de mes bonnes grâces et de ma protection.

Qu'on respecte ces paroles.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

Au printems j'irai à *Tien-tsing-fou*, pour voir et examiner les digues et les ouvrages qui se font pour contenir les eaux des rivières. J'ai choisi le 18[e] de la seconde lune pour mon départ. Que chaque tribunal ait soin de tout préparer selon l'usage.

Qu'on respecte ces paroles.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

Han-yong, ci-devant était second président du tribunal des bâtimens et autres ouvrages, il avait été aussi *Tsong-tou* des rivières; le deuil lui avait fait quitter ses emplois. Son deuil est fini, il est venu à Pékin, je le fais encore président du *Kong-pou* (tribunal des bâtimens).

Tchou koei a été chargé dans les provinces d'exa-

miner les lettrés ; il est de retour. Comme au tribunal des cérémonies il manque le troisième président ; je le nomme à cet emploi.

Qu'on respecte ces dispositions.

Le *Tsong-tou* du *Kiang-nan*, *Tchou-lin*, m'a représenté que son frère, nommé *Kouang-heou*, avait été fait trésorier des villes *Nan-gan-fou* et *Kan-tcheou-fou*, et que, comme ces deux villes sont dans son district, son frère, selon l'usage, ne peut pas y être mandarin ; en conséquence, j'envoie *Kouang-heou* dans la province du *Chan-tong*, pour y être trésorier des villes *Kiman-fou* et *Tong-tchang-fou-Ki-kecheng*, trésorier du *Kiang-si*, ira prendre sa place dans le *Kiang-nan*.

Qu'on respecte ces paroles.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

Tchang-tao était examinateur des lettrés dans la province du *Hou-kouang*. Comme il est obligé de prendre le deuil, *Tai-tsing-tchun* ira prendre sa place.

Qu'on respecte cette disposition.

DÉCLARATION IMPÉRIALE.

La guerre de Formose va finir ; les rebelles sont battus de tous côtés ; mais il faut réparer les torts qu'ils ont faits et prévenir les suites : pour cela il sera nécessaire d'employer de grandes sommes. J'ordonne au *Hou-pou* (tribunal des finances) d'avertir

les provinces voisines de Formose de fournir deux cents *ouan* (le *ouan* vaut soixante quinze mille livres); le *Tsong-tou* de chaque province et le vice-roi choisiront des officiers sûrs pour faire passer incessamment cet argent dans le *Fou-kien*, entre les mains du *Tsong-tou* de cette province, qui le délivrera selon les besoins et les circonstances.

Qu'on respecte ces paroles.

Le tribunal des cérémonies représente à l'empereur que, dans le tribunal des censeurs, il manque celui qui était pour la province de *Tche-kiang*, parce que le mandarin qui avait cet emploi a été obligé de prendre le deuil. *Ko*, ci-devant censeur du *Chan-si*, a fini son deuil; on le présente à Sa Majesté pour remplir le vide du *Tche-kiang*. L'empereur a répondu : Je consens à cette disposition ; que *Ko* soit censeur pour le *Tche-kiang*.

Qu'on observe cet ordre.

Nota. On parlera souvent de *Yn-kien ;* tous les mandarins de quelque conséquence, qui sont promus, et les lettrés qui deviennent mandarins, doivent être présentés à l'empereur ; c'est cette cérémonie qu'on appelle *Yn-kien*. Le tribunal des mandarins avertit que tel jour il y a des *Yn-kien ;* c'est ordinairement le jour où les tribunaux sont d'office, et paraissent devant l'empereur ; ils s'arrangent, selon leurs grades, sur une ligne, des deux côtés du trône de l'empereur ; dès qu'il paraît ils se mettent tous à

genoux ; deux ministres sont à sa droite et deux à sa gauche; ils ont le droit, et ils sont les seuls qui l'aient, d'avoir un petit coussin sous leurs genoux. Un officier nomme le premier candidat, qui vient se mettre aux pieds de l'empereur ; il tient à sa main une planchette où il est écrit : Je suis un tel, de tel pays, j'ai cinquante ans ; ci-devant j'ai été cassé pour telle faute ; on m'a nommé vice-roi du *Fou kin*, etc., etc. Un autre vient ensuite et en agit de même.

Note sur la Grammaire Pali de M. Clough.

Il existe actuellement, en Angleterre, quelques exemplaires de la grammaire pali de Clough portant ce titre : *A compendious pali grammar with a copious vocabulary by the Rev. Benjamin Clough, Colombo, printed at the Wesleyan mission press.* 1824. Sir Alexander Johnston, vice-président de la Société Asiatique de Londres, si connu en Europe par sa brillante et utile administration de l'île de Ceylan, et par ce zèle scientifique dont on ne peut le louer aussi souvent qu'il en donne des preuves, voulut bien adresser un exemplaire de cet ouvrage à M. Eugène Burnouf, le 13 août 1827. Aujourd'hui nous en avons sous les yeux un second exemplaire, envoyé à M. le professeur Kieffer, par M. Platt, secrétaire de la Société Biblique étrangère de la Grande-Bretagne ; il porte, avec envoi de la main de l'auteur, la date de *Colombo, 4 août* 1826. On pourrait peut-être s'éton-

ner qu'un ouvrage publié, à en croire le titre, en 1824, n'ait pu parvenir en Europe qu'en 1827; mais la seconde date, mise par l'auteur lui-même sur l'exemplaire que nous annonçons, explique ce retard en nous apprenant que ce livre n'est parti de Colombo que le 4 août 1826. Une autre particularité qui distingue cet exemplaire de celui qu'avait précédemment envoyé Sir Alexander Johnston, c'est qu'il est accompagné d'une préface de sept pages et demie, tandis que celui de Sir Alex. Johnston n'est précédé que d'un très-court avertissement d'une seule page. La nouvelle préface ne contient, sur la langue pali, rien qui ne soit déjà connu des lecteurs de ce Journal, et des personnes qui sont au courant des publications faites par la Société Asiatique de Paris. Les conclusions de ce morceau sont absolument les mêmes que celles de l'intéressant et lumineux rapport de M. Abel Rémusat, sur l'ouvrage intitulé *Essai sur le Pali*, lu dans la séance du Conseil du 7 Novembre 1825; seulement la préface de M. Clough contient une assertion qui peut ne pas être d'une égale vérité pour les lecteurs européens et pour ceux de l'Asie. « Les » questions qui se rattachent à l'origine du pali, dit » M. Clough, sont encore si obscures, qu'au premier » moment on avait eu dessein de publier cette gram- » maire sans l'accompagner d'aucune remarque (1), » mais comme cet ouvrage est le premier qui traite

(1) Il paraît qu'on avait réellement pris ce parti, au moins à en juger par le premier exemplaire venu en France.

» du Pali, et qu'il peut tomber dans les mains de » personnes ne possédant pas des moyens d'acquérir » des notions quelconques sur les faits relatifs à cette » langue, quelques observations nous paraissent in- » dispensables. » Pour les lecteurs européens le premier ouvrage qui fasse connaître le pali, est l'*Essai* publié par la Société Asiatique de Paris, et dont le manuscrit, présenté à la séance du 7 novembre 1825, était complètement imprimé en avril 1826; ce qui n'empêche pas que, pour les personnes qui s'occupent de la même étude à Ceylan, la grammaire de M. Clough qui porte la date de 1824, mais dont le premier exemplaire ne quittait Colombo que le 4 août 1826, ne doive avoir la priorité.

Cette grammaire se compose : 1° de la traduction en anglais du traité pali et singalais appelé *Bâlâvatâra*, ou *Instructions des Ignorans*, compilation grammaticale de la plus grande importance; 2° du *Dhâtoumandjoûsâ*, ou *Corbeille des Racines*, liste des radicaux verbaux de la langue pali; 3° du vocabulaire appelé *Abhidhanappadîpikâ*, ou *Explication des Mots*, composé sur le plan de l'*Amaracocha;* la Bibliothèque du roi de France en possède un manuscrit. On voit de quelle utilité doit être la grammaire de M. Clough, pour les personnes qui désirent lire les curieux traités bouddhiques, écrits en pali, que renferment quelques bibliothèques d'Europe. La publication de cet ouvrage est un nouveau service que rendent les Anglais aux lettres orientales; grâce à leurs efforts le pali doit bientôt, nous n'en doutons

fait par ordre du gouvernement russe dans les terres mêmes des Casaques de l'Oural nous donna encore plus de moyens de réaliser ce dessein. Nous nous sommes occupés de recueillir un grand nombre de renseignemens à Ouralsk (chef-lieu des Casaques du même nom), et ensuite à Orenbourg : nous avons fouillé les archives, consulté les chroniques et interrogé les vieillards ; nous avons ensuite examiné le petit nombre de documens écrits, que nous avons pu nous procurer ; nous avons aussi comparé les traditions conservées dans le pays avec les meilleures annales de la Russie. Ayant débrouillé ce chaos autant qu'il nous a été possible, nous fîmes un petit ouvrage imprimé à Pétersbourg en 1823, sous le titre de *Coup-d'œil historique et statistique sur les Casaques de l'Oural.*

Le commencement de cette brochure est consacré à la réfutation de l'opinion énoncée par Ritchkow sur l'origine des Casaques de l'Oural. Nous pensons y avoir démontré :

1° Que ces Casaques n'ont pas pu se détacher au XIVe siècle de ceux du Don, parce que l'origine de ces derniers ne remonte pas au-delà du XVe siècle ;

2° Que la femme casaque, sur le récit de laquelle se fonde Ritchkow, a vécu à la fin du XVIe siècle et non au XIVe, comme il le croit, puisqu'elle dit qu'au tems de sa jeunesse Astrakhan appartenait déjà à la Russie (1) ;

3° Que la même femme, d'après le récit de Ritch-

(1) Cette ville fut prise par les Russes en 1554.

kow, devrait avoir été présente à des événemens, qui se sont passés un siècle avant sa naissance, etc.

Nous croyons devoir supprimer ici les détails de cette réfutation : ils étaient nécessaires en Russie, où tout le monde peut avoir en main l'ouvrage de Ritchkow ; ils seraient superflus et difficiles à comprendre ici.

A côté de ces erreurs adoptées par les écrivains de notre nation, nous en avons cité d'autres commises par des étrangers, mais sans les réfuter, parce qu'elles sont trop évidentes pour des Russes.

Tels sont, par exemple, les détails insérés dans les notes de l'ancienne traduction française de l'histoire générale des Tatars, par Aboulgazi-Bahadour-khan. On y a avancé que *les Casaques de l'Oural étaient des Kiptchacs ; qu'ils se sont soumis à la Russie bientôt après la conquête d'Astrakhan ; qu'ils ont une langue particulière intelligible aux Tatars ; qu'ils sont en état de mettre sur pied* 30,000 *hommes armés ; que la ville d'Ouralsk est située à* 40 *verstes* (*à peu près* 10 *lieues de France*) *de l'embouchure de l'Oural, dans la mer Caspienne, etc.*

Les progrès que les connaissances géographiques ont faits depuis la publication de ces notes, ont certainement fait voir aux savans toute leur absurdité ; mais comme elles ont trouvé croyance pendant quelque tems en France et en Allemagne, et qu'elles ont été répétées dans des ouvrages aussi renommés que ceux de Deguignes (1) et de Puffendorf, il se pourrait bien

(1) *Histoire des Huns*, t. IV, p. 519-542.

que l'erreur ne fût pas complètement détruite aux yeux des personnes qui sont peu versées dans la géographie de l'Orient. Nous croyons donc qu'il ne sera pas tout-à-fait superflu de démontrer ici qu'il n'y a rien d'exact dans les notions que nous venons de citer.

Les Casaques de l'Oural ne sont pas des Kiptchacs. Quoiqu'il nous paraisse assez facile de prouver que plusieurs savans se sont trompés en confondant les Casaques tatars avec les Casaques russes, et en donnant à ces derniers une origine turque, nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette assertion, parce que cela dérangerait le plan que nous nous sommes proposé de suivre dans cet ouvrage, et nous éloignerait de notre but. Nous voulons seulement faire voir ici, sans rechercher l'origine des premiers Casaques russes, que ceux de l'Oural ne sont pas des restes des Kiptchacs qui ont jadis habité le pays qu'ils occupent actuellement; mais qu'ils descendent des Casaques du Don, et que leurs ancêtres étaient des Russes qui se sont emparés des bords de l'Oural vers la fin du XVI[e] siècle. Ce fait est unanimement attesté par toutes les annales et les traditions: nous le développerons plus amplement dans la suite de cet ouvrage. Maintenant revenons aux notes de l'histoire généalogique des Tatars.

Les Casaques de l'Oural ne se sont pas soumis à la Russie bientôt après la prise d'Astrakhan. Le laps de tems qui sépare ces deux événemens est à peu près de soixante à soixante-cinq ans.

La langue des Casaques de l'Oural est celle de tous

les Russes. Les Tatars ne la comprennent pas et ne peuvent pas la comprendre; mais les Casaques, qui ont de fréquentes relations avec eux à cause de leur voisinage, apprennent le tatar comme un Allemand des bords du Rhin apprend le français, etc.

Les Casaques de l'Oural n'ont jamais été en état d'armer 30,000 *hommes.* La totalité de leur population, tant hommes que femmes, à la fin de l'année 1821, ne formait que 29,353 ames, et la quantité d'individus inscrits pour le service militaire était de 6,000, divisés en 12 régimens. Il est vrai que ce dernier nombre ne comprend pas tous ceux qui peuvent porter les armes; mais il est sûr que, même en cas de dernière nécessité, les Casaques ne pourraient pas mettre sur pied plus de 9,000 hommes armés.

La ville d'Ouralsk est douze fois plus éloignée de la mer Caspienne, que ne le croit l'auteur des notes qui accompagnent l'ouvrage d'Aboulgazi.

Toutefois, comme ces notes ont été publiées à une époque où les notions géographiques sur la Russie étaient peu nombreuses et peu exactes, elles méritent quelque indulgence. Il n'en peut être tout-à-fait de même de quelques nouveaux auteurs, qui ont cru pouvoir écrire l'histoire des Casaques au XIXe siècle sans posséder tous les documens qui devaient indispensablement servir de base à leur travail.

M. Lesur, dans son *histoire des Cosaques* (2 vol. in-8°, Paris, 1814), avance comme un fait positif (tom. 1, p. 161) et sans aucune discussion, que les Casaques de l'Oüral sont des Komans, et il continue de

la manière suivante : « L'invasion subite des Tartares
» (il est question des armées de Batou-khan) les sé-
» para violemment de leurs compatriotes : ils res-
» tèrent séparés ; mais ils en retinrent la langue, les
» mœurs et les usages. Il est encore impossible de les
» méconnaître : un grand nombre d'entr'eux avait
» adopté la religion grecque, que de courageux mis-
» sionnaires leur avaient apportée. »

Ces lignes sont écrites avec tant d'assurance, qu'on serait tenté de supposer qu'elles contiennent des vérités qui ne sauraient être mises en doute ; que l'auteur les a puisées dans quelque ouvrage contemporain ; qu'il a séjourné lui-même assez long-tems sur l'Oural ; qu'il a étudié la langue komane, ainsi que celle des Casaques ; qu'il les a comparées l'une à l'autre, et qu'il a été frappé de leur ressemblance, ou même de leur identité ; enfin, on est curieux de connaître les noms de ces courageux missionnaires qui ont apporté la religion chrétienne jusque sur les bords de l'Oural. Ce sont là tout simplement des assertions que M. Lesur ne prouve pas et ne peut pas prouver, parce qu'elles sont sans fondement ; nous n'avons pas besoin de les réfuter, puisque l'auteur n'a trouvé aucune autorité pour les appuyer. Il aurait cependant été bien nécessaire d'assurer sur de bonnes preuves des faits aussi extraordinaires, et surtout ce qui concerne la prétendue identité de la langue komane avec la langue russe.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que M. Lesur donne à ces suppositions le titre de preuves positives ; il croit que *rien ne peut leur résister* (*tom.* 1, *p.* 179); et

il s'écrie : « Les différences physiques et morales qui » font distinguer au premier coup-d'œil un Kosaque » d'avec un Russe sont si frappantes, qu'on ne peut » assez s'étonner que des savans judicieux se soient » avisés de leur supposer la même origine. » Nous ne pouvons assez nous étonner qu'un auteur aussi judicieux qu'estimable se soit hasardé à avancer avec une pareille assurance des idées si peu justes. Les différences morales entre un Casaque et un Russe sont si petites, qu'elles suffisent seules pour démontrer la fausseté de l'opinion émise par M. Lesur ; quant aux différences physiques, il n'y en a pas entre les deux peuples. Lorsque les faits parlent, les raisonnemens qui les contredisent deviennent superflus.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur les opinions et les renseignemens de M. Lesur sur les Casaques en général ; mais nous croyons devoir relever les erreurs qu'il a commises au sujet des Casaques de l'Oural, dont nous nous occupons présentement.

M. Lesur dit qu'*aucun monument historique ne met à portée de fixer à quelle époque les Kosaques de l'Oural passèrent sous la protection de la Russie*. Cela n'est pas exact : il est vrai que personne n'est en état de fixer l'année précise dans laquelle cette colonie s'est soumise à la Russie ; mais on sait bien que cet événement est arrivé sous le règne de Michel Théodorowitch, chef de la dynastie de Romanof. Le rescrit, ou l'ordonnance donnée à ce sujet aux habitans de l'Oural par leur premier souverain, est devenu avec plusieurs autres documens du même genre la proie des flammes ; mais

cette pièce est citée dans un autre rescrit adressé aux Casaques par les deux Czars Pierre et Jean en 1684, et dans un rapport que l'*Attaman* de ces mêmes Casaques fit sur leur origine au collège des affaires étrangères de St.-Pétersbourg, en 1720.

En parlant de l'état actuel des Casaques de l'Oural, M. Lesur dit qu'ils doivent entretenir un corps de 12,000 hommes complètement équipés, et que la population en état de porter les armes peut être évaluée à 30,000 individus. Ce sont les mêmes renseignemens que nous avons déjà réfutés plus haut.

La distance entre la ville d'Ouralsk et la mer Caspienne est évaluée dans l'*Histoire des Cosaques* à 200 verstes, tandis qu'elle est réellement de 500 verstes, c'est-à-dire, environ 120 lieues de France.

Passons sur les autres erreurs du même genre disséminées dans plusieurs autres ouvrages, et communiquons à nos lecteurs le résultat de notre travail sur l'histoire des Casaques de l'Oural. Nous sentons bien qu'il est très-imparfait, autant par le peu d'habileté de l'auteur que par le manque des matériaux qui lui auraient été nécessaires pour atteindre pleinement à son but; nous croyons toutefois avoir recueilli des détails curieux et nouveaux sur un point d'histoire encore mal étudié, et nous espérons que l'incapacité de l'auteur ne leur fera rien perdre de l'intérêt qu'ils méritent.

Les Casaques de l'Oural ou du Yaik (1), comme

(1) Le nom du fleuve Yaik ne fut changé en celui d'*Oural* qu'en 1775, comme on le verra plus loin.

ceux de Sibérie, du Terek, du Wolga et d'Orenbourg, descendent des Casaques du Don et nommément de cette partie ou de cette bande, qui s'est illustrée vers la fin du XVI[e] siècle par ses brigandages sur les bords ainsi que sur les eaux de la mer Caspienne et du Wolga. Ce fait est hors de doute: il est relaté dans les actes diplomatiques de la Russie, il est attesté par les annales, il est répété dans toutes les traditions (1); ce fait n'est contredit que par les suppositions des personnes qui veulent suppléer par des fictions aux documens historiques.

Les exploits de cette poignée de brigands commencèrent bientôt après la prise d'Astrakhan: les chroniques en font mention dès l'an 1559. Leurs courses durèrent environ vingt années, et elles s'étendirent à un tel point, qu'elles entravèrent le commerce des Russes

(1) Voyez, aux archives du Collége des Affaires Étrangères (à Moscou), la *Correspondance des Czars avec les Princes Nogays*, de l'année 1581, n° 10, feuille 140.— *Histoire de Russie*, par *Karamzine*, tom. IX, note 663.— *Muller*, dans sa *Dissertation sur l'origine des Casaques*, insérée dans le *Sammlung russischer Geschichte*, ouvrage rempli de lumières sur l'Histoire de Russie. — *Roukavichenikow*, attaman des Casaques du Yaik, dans son rapport au Collége des Affaires Étrangères, que nous avons déjà cité et que nous citerons encore. — *Neplniew*, Gouverneur d'Orenbourg, qui a fait des recherches sur l'origine des Casaques du Yaik par l'ordre du ministère de l'impératrice Élisabeth, et au moment où il se trouvait lui-même dans la ville de Yaik; et *Ritchkow*, malgré son erreur sur l'époque de la première colonisation des Casaques de l'Oural; en un mot tout nous sert d'appui. L'ouvrage de Ritchkow est imprimé; les rapports de Roukawichenikow et de Neplniew se trouvent aux archives d'Orenbourg et d'Ouralsk, où on peut les consulter.

avec les peuples de l'Orient, et celui même des Anglais qui venaient de se frayer une route vers l'Asie par la mer Caspienne (1); ils gênèrent également les négociations diplomatiques de la Russie avec la Perse; les ambassadeurs furent pillés tout aussi bien que les marchands; enfin, le czar Jean le Terrible, justement irrité, envoya contre ces brigands une armée de terre et de mer, sous le commandement du stolnik Jean Mouraschkine (2). Ni la force de cette armée, ni les châtimens que subirent ceux d'entre les Casaques qui furent pris, ne purent dompter les autres qui prirent le parti de se disperser. La plus grande partie de cette bande se dirigea avec Iermak, conquérant de la Sibérie, vers les fleuves Kama et Tchoussowaya; l'autre partie côtoya les bords occidentaux de la mer Caspienne, débarqua sur le Terek (3) et donna naissance aux colonies des Casaques qui portent jusqu'à présent le nom de cette rivière, ainsi qu'à ceux qu'on appelle Grebensky; la troisième partie, enfin, s'étant éloignée à gauche de l'embouchure du Wolga, et continuant ses brigandages sur les bords nord-est de la mer, arriva jusqu'à l'embouchure du Yaik. C'est là que les Casaques apprirent pour la première fois, de leurs prisonniers, qu'à 60 verstes de la mer se trouvait

(1) Voyez, dans le recueil de Hackluyt, les récits des voyages de Bannister et Douket, en 1569, et de Bourroug, en 1579.

(2) Voyez l'*Histoire de la Sibérie*, par Müller, et l'*Histoire de l'empire de Russie*, par Karamzine, t. IX.

(3) Les Annales Russes, et Muller dans sa *Dissertation sur l'origine des Casaques*.

l'ancienne capitale des Khans Tatares, nommée *Saraytchik*, qui, quoiqu'alors moins redoutable que dans les tems prospères de la *horde d'or*, était cependant encore renommée par son commerce avec Astrakhan (1) et par les relations du czar *Jean le Terrible* avec le prince des Tatares Nogays, *Ismaël* (2), qui y avait sa résidence; de plus, elle était fréquentée autrefois par toutes les caravanes marchandes que les Vénitiens et les Génois envoyaient d'Azoff à Ourganitz, à Otrar et dans plusieurs autres villes de l'Asie centrale, et jusqu'à Pékin même (3).

Un lieu si avantageux pour des brigands pouvait-il ne pas attirer les Casaques? Naviguant sur de petites barques, ils remontèrent facilement le Yaik, fondirent avec impétuosité sur la ville de *Saraytchik*, la ravagèrent, y mirent le feu, et, dans leur atroce barbarie, ils n'épargnèrent aucun des habitans; ils étendirent leur rapacité jusqu'aux tombeaux, dont ils dépouillèrent les cadavres. Cela arriva en 1580.

Tel fut le premier exploit des Casaques sur les bords de l'Oural: le récit de cet événement et la détermination de sa date se trouvent consignés dans des actes diplomatiques (4).

---

(1) Voyez les Annales Russes, connues sous le nom du patriarche Nicon, et la Relation du voyage d'Ambroise Contaréni.

(2) Jenkinson parle de ce prince sous le nom de *Smillé*.

(3) Relation du voyage de Pégoletti (de Florence), en 1335, et l'extrait de ce voyage, inséré par M. *Sprengel* dans son *Geschichte der geogr. Entdeck.*

(4) Voyez aux archives de Moscou, la *Correspondance des Czars*

En s'appuyant sur un fait aussi connu et attesté d'une manière aussi positive, on peut, sans aucun doute, affirmer que c'est à cette même époque que les Casaques arrivèrent, en remontant le fleuve Oural, jusqu'à l'embouchure de la rivière *Roubegenaya*, et lui donnèrent le nom qu'elle porte jusqu'à présent (1). En se dirigeant ensuite vers une anse de l'Oural, située à 40 ou 50 verstes de la ville d'Ouralsk d'aujourd'hui, ils y établirent leur première colonie, dont les traces existaient encore dans le dernier siècle (2).

Les traditions rapportent que les Casaques n'habitaient que pendant l'hiver, dans cette demeure, non plus que dans la ville d'Ouralsk, durant les premières années de son existence, et qu'en été, toute la colonie, excepté les femmes et les enfans, se transportait sur la mer ou sur ses rivages, pour piller les vaisseaux et les caravanes qui allaient à Astrakhan ou en sortaient.

Jusqu'à l'année 1602 nous ne rencontrons rien de remarquable dans les excursions des Casaques; mais à cette époque, nous les voyons tout-à-coup devenir maîtres de la capitale du Kharizme, c'est-à-dire, d'*Ourgentch* (3) ou Ourgandji.

---

avec le prince Nogay, nommé Ourous, en l'année 1581, et l'*Histoire de Russie de M. Karamzine*, t. IX, n. 663.

(1) *Roubege* veut dire, en russe, *limite*, *frontière*.

(2) Rapport de Roukavichenikow, ci-dessus mentionné.

(3) Aboulgazi Bahadour, à qui nous empruntons le récit de cet événement, le fixe à l'année 1011 de l'hégire. Suivant les tables de Gravius et celles qui sont insérées dans l'*Art de vérifier les Dates*, cette époque correspond à l'année 1602 de notre ère.

Ayant appris que les habitans de cette ville quittaient pendant l'été leurs maisons d'hiver pour errer sur les bords du fleuve Amou (Oxus), ils voulurent profiter de leur absence; ils allèrent au nombre de mille hommes à Ourgandji, la détruisirent, tuèrent beaucoup de monde, firent jusqu'à mille femmes prisonnières, et rebroussèrent chemin, chargés de butin. Mais *Arab-Mohammed,* père de l'historien Abulgazi Bahadour, alors khan de Kharizme, informé de cette invasion, se hâta d'aller à la rencontre des brigands, et leur ferma le passage dans un défilé. Ils disputèrent le chemin pendant deux jours; mais à la fin ils furent vaincus et forcés d'abandonner tout leur butin. *Arab-Mohammed* ne se contenta pas de cette victoire: il les devança encore une fois par d'autres routes, et les rencontra de nouveau dans un passage étroit. Les Casaques ne purent se faire jour pour la seconde fois: leur nombre était considérablement diminué, et leurs forces étaient épuisées par leurs pénibles courses à travers des déserts sablonneux; en outre, ils manquaient d'eau, et, s'il faut en croire l'auteur tatar contemporain, ils étaient forcés d'étancher leur soif avec le sang de ceux de leurs camarades, qui venaient d'être tués (1).

Tous les efforts que le désespoir leur inspira dans cette occasion ne purent sauver que trois ou quatre Casaques, qui retournèrent dans leurs foyers pour annoncer la mort de leurs camarades.

Les Casaques ne tardèrent pas à s'apercevoir que leur existence politique était bien précaire.

---

(1) *Histoire généalogique des Tatars*, l. IX, c. 9.

La perte considérable que le khan Arab-Mohammed leur avait fait éprouver les avait considérablement affaiblis ; l'enlèvement des femmes (1) et les pillages les avaient rendus odieux à tous leurs voisins et surtout aux Tatars qui formaient les débris de la Horde d'or. Ceux-ci les châtièrent sévèrement et les réduisirent à un état si déplorable, qu'ils ne pouvaient plus opposer à leurs adversaires, ainsi que l'attestent les documens trouvés dans les archives d'Ouralsk, que des canons de bois chargés d'os et de pierres au lieu de boulets. Ces désastres firent voir aux Casaques qu'ils ne pouvaient plus se passer d'un protecteur puissant : ils convoquèrent alors une assemblée, où il fut décidé qu'on se soumettrait à la domination de la Russie ; ils envoyèrent donc au czar *Michel* deux députés, pour le prier de les recevoir au nombre de ses sujets. La proposition fut accueillie avec bienveillance, et le czar adressa aux Casaques un rescrit, par lequel il leur reconnaissait et confirmait la possession exclusive des bords et des eaux du Yaik, ainsi que de toutes les rivières qui s'y jettent.

En 1622, *Marine Mnichek*, femme du faux Démétrius, accompagnée de son dernier mari *Jean Zaroutzky*, vint chercher un asile chez les Casaques du Yaik, avec l'intention de passer de là en Perse ; mais

---

(1) Quelques annales inédites, et assez récentes, disent que les premiers Casaques du Yaik, en quittant, au commencement du printems, leur maison, pour aller exercer des brigandages, tuaient leurs femmes, et s'en procuraient de nouvelles en revenant dans leurs foyers; mais leurs descendans prétendent que c'est une calomnie non fondée.

elle fut prise par un régiment de Strélitz, qu'on avait envoyé à sa poursuite, et amenée à Astrakhan, d'où on la mena à Moscou. Il existe jusqu'à ce jour sur les bords de l'Oural, près de la forteresse de Koulaguine, une petite redoute abandonnée qui porte le nom de *Fort de Marina*, et qui, selon toutes les apparences, fut l'asile de cette reine éphémère.

Muller, qui a puisé des notions sur le tems et les circonstances de la fuite de Marine Mnichek dans les archives du Collège des Affaires Etrangères, dont il était le chef, dit que peu de tems après cet événement, c'est-à-dire, bientôt après l'année 1622, la ville actuelle d'Ouralsk fut bâtie (1). Rien ne contredit cette supposition, ni l'histoire, ni les traditions.

La fondation de la ville de *Gouriew*, selon l'opinion de Muller, est contemporaine de celle d'Ouralsk; mais, d'après les traditions dont Ritchkow fait mention dans sa topographie d'Orenbourg, cette ville aurait été bâtie par un marchand russe nommé Michel *Gouriew*, dans le tems où *Saraytchik* appartenait encore aux Nogays.

Si ce dernier fait est exact, il ne peut être arrivé que vers la fin du XVIe siècle; car *Jenkinson*, qui, dans dans son voyage d'Astrakhan à Bokhara, visita l'embouchure du Yaik, ne fait pas mention de cette ville. On ne la voit pas non plus sur la carte de ses voyages, insérée dans le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortélius; on y trouve pourtant Saraytchik qui est située plus haut,

---

(1) *Dissertation sur l'origine des Casaques.*

et qui par conséquent était plus éloignée de la route de Jenkinson.

La cause de la translation des Casaques dans la ville actuelle d'Ouralsk doit être attribuée à la mauvaise position de l'emplacement choisi par la première colonie, qui était situé dans un pays ouvert de tous les côtés, et facile à envahir. L'emplacement de la nouvelle ville, défendu par le confluent de deux rivières, est beaucoup plus avantageux.

Les Casaques du Yaïk, devenus sujets des souverains russes, n'avaient pas changé de manière de vivre : ils continuaient leurs brigandages comme du tems de leur indépendance ; les annales contemporaines et les relations des voyageurs attestent les dévastations et les atrocités qu'ils ont commises dans le cours du XVII[e] siècle.

En lisant dans le voyage d'Oléarius (qui visita les bords de la mer Caspienne en 1636) le récit du pillage d'une caravane (composée de 1500 hommes), fait par les Casaques près de *Tchernoy-yar*, et de leur incursion sur la ville de Rescht en Perse ; en trouvant la description de semblables expéditions dans les voyages de Struys (qui se trouvait à Astrakhan en 1669), dans Chardin et dans les chronographes russes de ce tems-là, on ne peut s'empêcher de croire que les Casaques de l'Oural n'ayent pris part à des déprédations qui avaient lieu si près de leur demeure. Les traditions en ont conservé le souvenir jusqu'à nos jours : nous ne fatiguerons point nos lecteurs par le récit

monotone de ces horreurs; nous dirons seulement que la cour de Perse résolut d'y mettre un terme à la fin du XVIIe siècle, et qu'elle en porta ses plaintes au Czar *Alexis* (Michaïlowitch). Le Czar fit alors venir des bords du Yaïk l'Attaman *Jean Béloousssow*, et lui ordonna d'amener les plus distingués de ses camarades à Moscou. Cet ordre fut exécuté : les Casaques comparurent à Moscou, demandèrent pardon de tous leurs crimes, et, au lieu de châtiment, furent envoyés, les uns contre les Polonais et les autres contre les Suédois sous les murs de Riga. Ce fut le premier service (l'an 1655) que les Casaques de l'Oural rendirent à la Russie.

Peu de tems après, parut sur le Yaïk le célèbre brigand *Razine*. Les habitans d'Ouralsk, loin d'embrasser son parti, ne le laissèrent pas même entrer dans leur ville, et résolurent de prendre les armes contre lui : cette conduite des Casaques, qui n'avaient pas encore perdu l'habitude du pillage, paraît avoir été le résultat de circonstances particulières, telles que la présence des Strélitz dans leur ville, plutôt qu'elle ne fut un effet de leur soumission au gouvernement russe ou de l'amour de l'ordre.

Un chronographe contemporain dit que *Razine* s'empara de la ville de Yaïk par ruse, et qu'il *massacra beaucoup de gens de guerre qui s'y trouvaient, ainsi que le chef des Strélitz* qui y avait été envoyé par le Czar pour réprimer les brigandages des Casaques. Un savant allemand, qui, dans ce tems-là, se trou-

vait en Russie, écrit : (1) *Audacior (Ratsinus) factus, urbem Jayk oppugnavit, atque auxilio destitutam, facilè ad deditionem compulit.*

Le séjour de Razine à Ouralsk fut de courte durée : on ne sait pas si les habitans de cette ville l'accompagnèrent, lorsqu'en descendant l'Oural, il se rendit sur la mer Caspienne et le Volga ; mais les Casaques d'aujourd'hui abhorrent son nom. La plus grande insulte qu'on puisse leur faire, est de dire qu'ils descendent de Razine.

Depuis l'année 1655, c'est-à-dire depuis le premier service des Casaques du Yaïk dans les armées russes contre les Polonais et les Suédois, jusqu'en 1681, nous ignorons s'ils ont été employés par les czars ; mais à dater de cette dernière époque, et surtout pendant le règne de Pierre-le Grand, on les a vus constamment participer aux guerres de la Russie. C'est ainsi qu'en 1696, ils se sont battus sous les murs d'Azoff ; en 1701, 1703, 1704 et 1707, contre les Suédois ; en 1708 ils furent employés pour apaiser la révolte des Baschkirs ; en 1711 on les envoya sur le Kouban ; en 1717, près de 1500 Casaques allèrent avec le malheureux prince Békovitch à Khiwa ; et ainsi de suite.

Malgré tous ces services contre les ennemis de la

---

(1) Voyez une dissertation imprimée en 1674, avec le titre suivant : *Stephanus Rasin Don. Cosacus perduellis, publice disquisitione exhibitus, præside C. S. Schurtzfleisch, respondente autore J. Justo Martio Mulhusa, Thuringo.*

Russie, les Casaques, dans leur gouvernement intérieur, formèrent pendant long-tems une espèce de république : ils choisissaient et destituaient eux-mêmes leurs chefs et les commandans des régimens ; ils punissaient de mort les coupables, et décidaient toutes les affaires dans des assemblées populaires, où tout le monde se rendait au son du tocsin. L'*Attaman* n'osait entreprendre rien d'important dans les affaires publiques, sans avoir consulté le peuple.

Voici ce que les vieillards racontent de ces assemblées : quand on recevait quelque *Oukase* du czar, ou qu'il fallait décider de quelque entreprise guerrière, on sonnait la grande cloche de l'église cathédrale, afin que tous les Casaques se rassemblassent sur la place, vis-à-vis le bureau de l'administration.

Lorsque le peuple était réuni, l'*Attaman* se présentait devant lui, tenant en main le grand bâton de commandement à pomme d'or ; ensuite venaient les *Yassaoùls* (tenant lieu de hérauts), qui s'avançaient au milieu de l'assemblée, posaient à terre leurs bâtons et leurs bonnets, récitaient des prières et saluaient d'abord l'*Attaman*, et puis le peuple qui les entourait. Après cette cérémonie religieusement observée, ils s'approchaient de leur chef, recevaient ses ordres et les transmettaient à l'assemblée, en l'invoquant de la manière suivante : *Faites silence, braves Attamans et grande armée du Yaïk!*

Quand le peuple avait été instruit de l'affaire qu'on lui soumettait, les mêmes officiers demandaient à haute voix : *Y consentez-vous, braves guerriers?*

Alors on répondait *oui* ou *non* : en cas de *veto*, l'*Attaman* lui-même commençait à haranguer le peuple, en lui expliquant l'affaire, et en faisant l'énumération des avantages qui pouvaient en résulter. Si les Casaques étaient contens de sa conduite envers eux, ses remontrances entraînaient la foule ; dans le cas contraire, personne n'y faisait attention, et la volonté de la multitude s'accomplissait.

Un pareil pouvoir entre les mains d'une peuplade entreprenante et courageuse, mais ignorante au dernier degré, rendait les Casaques du Yaïk dangereux pour le repos de la Russie. Pierre le Grand le sentit bien, et fit le premier pas pour mettre des bornes à cette liberté illimitée.

Les Casaques en furent mécontens : ils murmurèrent, refusèrent d'obéir et firent des tentatives pour s'insurger ; quelques-uns avaient même conçu l'idée de réduire en cendres toutes leurs habitations et d'émigrer en Asie ; mais tous ces projets n'eurent pas de succès à cause des mesures vigoureuses et promptes que Pierre ne tarda pas à prendre.

La réforme fut commencée.

L'*Attaman*, au lieu d'être élu par les Casaques eux-mêmes, fut choisi parmi leurs officiers par le souverain ; tous les Casaques furent soumis à un recensement ; et les individus capables de porter les armes, enrôlés. Le nombre de ces derniers fut alors évalué à 3196.

Pour les rapprocher encore davantage de l'orga-

nisation des troupes régulières, on leur accorda sur la caisse du gouvernement un petit traitement en argent et en blé.

Ces changemens dans la partie militaire, ne furent pas suivis d'améliorations dans l'exercice de la justice et dans la direction des affaires financières. Ces deux branches d'administration restèrent long-tems sans être soumises à aucun réglement positif, et les Casaques furent tellement vexés par leurs supérieurs, qu'ils se virent obligés de porter des plaintes au pied du trône. Les enquêtes et les punitions ne soulagèrent pas le peuple; les officiers destitués formèrent des partis, tâchèrent de mettre tous les esprits en mouvement, et causèrent tant de désordres, que le gouvernement fut plus d'une fois forcé d'employer la force armée pour les réprimer.

Les canons et les baïonnettes n'intimidaient pas toujours les Casaques; ils essayèrent plusieurs fois de faire face aux troupes impériales, ainsi qu'à ceux de leurs camarades qui agissaient contre eux de concert avec le gouvernement. Le laps de tems qui s'écoula depuis l'année 1762 jusqu'à l'année 1775 ne présente dans leur histoire que des pages bien tristes: on n'y voit que des querelles entre les partis, des séditions et des punitions qui en étaient la suite inévitable. C'est surtout en 1772 que la révolte devint décisive et orageuse: les insurgés destituèrent tous les fonctionnaires du gouvernement, prirent les armes, et livrèrent, dans les murs mêmes de leur chef-lieu, aux

troupes de l'impératrice, un combat qui coûta la vie à leur *Attaman* et au général, commandant du corps envoyé pour apaiser la révolte.

Les conséquences de ce combat étaient faciles à prévoir: le gouvernement envoya un nouveau commandant et un renfort de troupes pour châtier les rebelles d'une manière exemplaire. Forcés de plier, les Casaques firent semblant de se soumettre sans réserve aux ordres de l'autorité; mais l'étincelle couvait sous la cendre, et la flamme devait reparaître à la première occasion.

Au mois de septembre de l'année 1773, parut aux environs de la ville de Yaïk le fameux brigand Pougatchew, qui s'était échappé de sa prison de Kasan. Chez tout autre peuple, même aussi peu civilisé que les Casaques, mais moins habitué à voir couler le sang, cet heureux scélérat, qui d'ailleurs n'avait aucun talent (1), n'aurait pu attirer à son parti que des scélérats dignes du dernier supplice; il n'en fut pas ainsi pour les habitans du Yaïk, qui dans ce moment-là joignaient à des mœurs farouches un profond sentiment de vengeance. Rien n'était plus conforme aux désirs de Pougatchew; où aurait-il pu trouver plutôt un asile et des partisans? quel peuple aurait pu embrasser son parti avec plus de chaleur?

(1) Il est assez plaisant de lire dans les papiers des archives d'Orenbourg, que Pougatchew, pour prouver une origine impériale, invitait tout le monde à voir sur sa figure, près de l'oreille, une tache blanche qui avait la forme d'un aigle, et représentait par conséquent les armes de la Russie.

Dans l'espace de quinze jours le rebelle rassembla quelques centaines de complices, et tenta de s'emparer de la ville de Yaïk; mais repoussé par la garnison, il dirigea sa marche vers l'est, en remontant le cours du fleuve, s'empara de la forteresse d'Ilek, enrôla la plus grande partie de ses habitans dans sa bande, et alla assiéger Orenbourg. En peu de jours il soumit les forteresses *Razsipnaya*, *Ozernaya*, *Tatischewa* et *Tchernoretchinscaya*, fit pendre presque tous les officiers et commandans, augmenta le nombre de ses troupes par des soldats déserteurs, et au commencement du mois d'octobre, il mit le siége devant Orenbourg.

Nous ne ferons point l'énumération des exploits de Pougatchew; nous dirons seulement que les Casaques du Yaïk étaient ses partisans les plus zélés, qu'ils firent révolter les Baschkirs contre le gouvernement russe, et les guidèrent au pillage; que leurs femmes même, prenant l'habit des hommes, firent feu sur les soldats de la garnison de la ville, On doit cependant en excepter 400 Casaques qui non seulement refusèrent d'embrasser le parti de Pougatchew, mais vinrent à Orenbourg pour aider les troupes impériales dans la défense de cette ville.

L'absence de talent et l'ignorance de Pougatchew étaient si grandes, qu'avec 20,000 hommes et 40 pièces de canon il ne put se rendre maître d'une forteresse aussi faible qu'Orenbourg. Après avoir perdu six mois à un siége infructueux, il finit par être défait; les coups portés à sa puissance par le prince Galitzin, et plus tard par Michelson, dispersèrent son

armée et prouvèrent aux Casaques du Yaïk l'impossibilité de résister au gouvernement russe. Lassés de carnage, sans espoir de devenir indépendans, et pressés par le désir de rejoindre leurs familles, les Casaques commencèrent à abandonner peu à peu la cause du faux Pierre III, rentrèrent dans leurs foyers, demandèrent pardon à l'impératrice, et, après avoir livré aux troupes impériales l'*Attaman*, élu pendant la révolte, ainsi que les plus zélés partisans de Pougatchew, ils finirent par arrêter eux-mêmes ce fameux brigand, et par le mettre entre les mains du commandant de la garnison à Ouralsk.

Catherine traita ses rebelles sujets avec plus de clémence qu'ils n'en devaient attendre. Il n'y eut que les principaux chefs de la révolte qui furent punis; tous les autres reçurent leur grâce et conservèrent les possessions et les priviléges dont ils jouissaient avant l'insurrection; mais on leur enleva leurs canons; on supprima les assemblées populaires, dont nous avons parlé plus haut, et l'on établit l'usage d'entretenir, dans leur chef-lieu, une garnison de troupes régulières (1).

Enfin, pour effacer à jamais le souvenir de cette révolte, le fleuve *Yaïk* fut appelé *Oural*, et le nom de Casaques du Yaïk fut remplacé par celui de *Casaques de l'Oural*, qu'ils portent actuellement. C'est

---

(1) Tous nos renseignemens sur cette époque sont tirés des archives d'Orenbourg et d'Ouralsk, ainsi que des manifestes publiés dans le tems par ordre de l'impératrice Catherine.

de cette manière que la colonie dont nous parlons perdit l'ancienne dénomination qu'elle a portée pendant deux siècles, et que l'on éteignit les derniers restes d'un gouvernement démocratique, qui d'ailleurs fut celui de tous les Casaques dans les premières périodes de leur existence. La réforme que nous venons de citer eut lieu en 1775.

De la religion chrétienne en Géorgie et dans les pays circonvoisins, par M. le colonel Rottiers.

(Suite.)

Revenons maintenant à l'époque de la conquête de la capitale de l'empire d'Orient par les infidèles. Elle entraîna la chute des établissemens formés par les Génois dans la mer Noire. Leurs forts et châteaux situés le long de la côte méridionale furent emportés l'un après l'autre. Le chef des Turcs, Mahomet II, traversa cette partie de la Natolie, et prit Trébisonde, dont une partie des habitans étaient catholiques, et se rendit ensuite le maître de tout le *Lazistan,* et pénétra presque jusqu'au pied du Caucase. Partout il contraignit les habitans d'abjurer la religion chrétienne, et il réussit si bien, qu'aujourd'hui on n'en trouve plus de trace parmi les descendans de ces renégats forcés. Trébisonde est la seule ville, depuis Constantinople jusqu'au Caucase, où l'on voit encore des restes de la splendeur de la vraie religion, malgré les persécutions et les vexations de toute espèce que les habitans ont

éprouvées de la part des Turcs, et surtout des Arméniens, qui n'ont cessé d'employer leur crédit auprès des mahométans pour accabler de vexations les catholiques de cette ville, auxquels ils ôtèrent à différentes époques trois églises et un monastère. Les catholiques conservent encore à Trébisonde une église, que leurs persécuteurs n'ont jamais pu leur ôter; elle est située au milieu de leur grand et ancien cimetière, où reposent les corps de tant de martyrs qui furent immolés à différentes époques, comme cela est constaté par plusieurs inscriptions; et entre autres par celle-ci, qui est devant la porte d'entrée de l'église, où on lit sur une pierre, en langue Arménienne : « Voici le tombeau de l'innocent enfant *Karabeth*, qui, âgé de vingt ans, fut » martyrisé et souffrit pour Jésus-Christ. Dieu lui » donna une grande constance dans sa prison, et il » mourut en martyr, l'an 1698. » Cette église qui est administrée par le très-vénérable *Dom Minas*, religieux du couvent de Saint-Lazare à Venise (1), fait la gloire de la chrétienté dans ces pays barbares. La foi catholique prospère maintenant sous la

---

(1) Ce religieux a publié, à Venise, en 1822, en un volume *petit in-4°*, un ouvrage intitulé : պատմութիւն պոնտոսի, *Histoire du Pont*, qui contient une Description de toutes les côtes de la mer Noire. Cet ouvrage qui donne quelques renseignemens intéressans sur la ville de Trébisonde et les pays environnans, est écrit en arménien vulgaire. Les détails qu'il donne sur les autres parties des côtes du Pont-Euxin présentent peu d'observations neuves et propres à l'auteur. Il s'est borné le plus souvent à compiler les récits des voyageurs et des géographes. N. du R.

protection toute puissante du consulat de France.

Il est cependant convenable de remarquer ici que les Arméniens schismatiques se sont depuis quelque tems beaucoup rapprochés de ceux qui, au travers de tant de persécutions, sont restés fidèles à la véritable doctrine catholique. Il y a même tout lieu d'espérer que l'époque de leur réunion n'est pas éloignée; on a même toute raison de croire que les principaux de leur clergé la désirent ardemment. Le peuple est d'ailleurs bien convaincu de l'ignorance de ses prêtres; aussi ne leur confie-t-il presque plus l'instruction de ses enfans. Les enfans des Arméniens schismatiques sont reçus gratis dans la grande salle d'instruction qu'on voit dans la demeure des prêtres catholiques à Trébisonde, depuis son ouverture, sous la direction du vénérable Dom Minas. On doit s'attendre à de grands succès, car la méthode d'instruction que ce digne prélat y a introduite, lui a concilié tous les esprits. Les prêtres catholiques n'éprouvent plus les insultes qu'ils étaient obligés de supporter autrefois, et ils sont traités avec le plus grand respect par les hérétiques.

On voit encore à Trébisonde beaucoup de monumens qui indiquent l'ancienne splendeur de la religion chrétienne dans cette ville, entre autres la belle et grande église située hors de son enceinte, bâtie du tems de l'empereur Justinien, et dédiée à sainte Sophie. Une partie de cette belle et magnifique église a été convertie en mosquée depuis la prise de cette ville par les Turcs, en 1461.

L'ancienne cathédrale, dédiée à la vierge, située au

milieu de la ville; on y aperçoit encore des restes assez visibles des belles mosaïques qui représentent la mère de Dieu avec les douze apôtres; elle a été également convertie en mosquée.

L'église métropolitaine grecque, dédiée à saint Grégoire, près de laquelle on a enterré *Salomon II*, dernier roi d'Iméréte, qui mourut le 19 février 1815, et dont il est fait mention plus bas.

L'église grecque de saint Basile, construite du tems de Jean Paléologue par l'entremise du cardinal *Bessarion*, qui était natif de cette ville.

L'église grecque nommée *Théoskepasto*, taillée dans le roc. Elle domine Trébisonde. L'on prétend qu'*Alexis Comnène* y fut enterré.

Il y a en outre plusieurs anciennes églises dont les Grecs sont restés en possession, ainsi que les quatre anciennes Eglises et le couvent du rit arménien catholique, dont il a été question plus haut.

On y voit encore l'ancien aqueduc qui portait autrefois le nom d'aqueduc de saint Eugène le martyr, et qui, au moyen d'une arcade, traverse la vallée qui sépare la ville des faubourgs. Cet aqueduc a été réparé aux dépens du cardinal Bessarion, et nous devons en faire honneur à la mémoire de cet illustre prélat; cet aqueduc est parfaitement conservé, et on prétend qu'avant cette époque il n'y avait à sa place qu'un simple conduit en bois.

Sous le pontificat d'*Urbain VIII*, la propagande envoya des missionnaires dans la Géorgie, la Mingrélie, et dans le Pachalic d'Achalziké. Ils y vinrent

à la sollicitation des habitans eux-mêmes, qui n'ayant pas oublié que leurs ancêtres avaient reçu autrefois des ecclésiastiques d'Europe, ne cessaient de solliciter auprès de la cour de Rome, pour en obtenir de nouveaux. Les fréquentes apostasies des prêtres arméniens leur inspiraient peu de respect pour eux, et d'ailleurs, comme ils étaient mariés, ils ne pouvaient avoir en eux la confiance qui est si nécessaire, surtout pour les chrétiens, qui vivent au milieu des infidèles, et qui, outre les secours spirituels, attendent de leurs prêtres tous les secours et tous les conseils temporels. Ils ont donc besoin d'hommes éclairés, tout à fait dévoués à leur état, n'ayant d'autre intérêt que le salut et le bien de leurs disciples, tels enfin que ces dignes missionnaires que la cour de Rome envoie à leur demande, depuis environ deux siècles, dans ces pays éloignés et barbares. Les premiers missionnaires vinrent en Géorgie vers l'an 1626 : après avoir laissé quelques pères à Achalziké (1) qui y bâtirent le couvent, ils arrivèrent à Gori au nombre de six, ayant à leur tête *Dom Pedro Avitabil*, espagnol; ils étaient tous des religieux théatins. Ils s'y établirent sous la protection immédiate de *Teimouras-khan*, prince de la famille royale de Géorgie, et gouverneur de cette province, et en qualité de médecins, titre qui, comme à sainte Nino, convient parfaitement à ceux qui, chargés de la guérison des ames, savent, dans les tems mêmes de per-

(1) Plus exactement *Akhal-tsikhé*, ce qui signifie en géorgien *la nouvelle forteresse* (Châteauneuf). C'est la capitale de la Géorgie Turque. N. du R.

sécution, trouver des protecteurs parmi les ennemis de la foi.

Ils bâtirent à Gori une église et un couvent en bois. Le préfet de cette mission détacha dans la même année deux pères, accompagnés d'un frère-lai, à Cotaïs, où le roi d'Imirète leur assigna un terrain au milieu de la ville, sur le bord du Rioni (le Phase), où ils bâtirent une église et un couvent également en bois, avec des fondemens en pierre, ainsi qu'on peut le voir encore aujourd'hui.

En 1648, les pères Théatins furent remplacés par les capucins de l'ordre de Saint-François, et leur premier préfet fut le P. *Bonaventure de Serviento*. Ils obtinrent, en 1661, la permission de s'établir à Tiflis, où, en 1678, ils eurent une église et un couvent, composé alors de neuf pères et de trois laïcs. Le nombre des catholiques s'était, depuis, beaucoup accru; le douzième préfet, le P. *Claudius da Reggio*, ayant obtenu du roi, en 1741, une augmentation de terrain, il y fit construire une très-belle église, d'architecture italienne, avec une belle coupole, ainsi que le couvent tout en pierre, et leur cimetière fut transporté dans un terrain que le roi Teimouras leur donna hors de la ville sur la pente de la montagne, au nord-ouest de la ville, où il existe encore.

Les catholiques de la Géorgie ne jouirent pas longtems de cette belle église; vers l'an 1752, le roi la leur ôta ainsi que le couvent; il en agit de même à Gori, il chassa ensuite les pères hors de la Géorgie. Ceux-ci se retirèrent dans leur couvent d'Achalziké, sur le ter-

ritoire turc. Le motif de cette expulsion était que le patriarche de la Géorgie s'était converti secrètement à la religion catholique romaine; cet illustre prélat, nommé *Antonius*, fils du roi *Jessé*, et parent du roi Teimouras, était un homme doué de rares talens; depuis plusieurs années il s'entretenait continuellement avec les pères, et il avait déjà introduit des réformes utiles dans son clergé, pour le mieux préparer à recevoir la doctrine catholique. A l'exemple de l'illustre préfet, le P. *Girolamo da Norcia*, il prêchait hautement le célibat des prêtres. Un moine, confesseur du roi, empêcha la réunion des Géorgiens avec l'église catholique. Il alla trouver le patriarche, sous prétexte de vouloir se confesser; il paraît que dans la confession il lui témoigna le désir de vouloir adhérer aux changemens que le patriarche méditait, il sut ainsi lui arracher son secret: il alla immédiatement le rapporter au roi, qui, furieux en apprenant cette nouvelle, fit prendre possession de l'église et du couvent catholiques de Tiflis, ordonnant qu'on fît la même chose à Gori, et chassa honteusement les missionnaires. La persécution des catholiques devint générale, mais ils restèrent tous inébranlables; les promesses et les menaces n'eurent aucun effet sur eux. Le patriarche fut exilé en Russie, plusieurs évêques furent chassés de leurs sièges; beaucoup de nobles des deux sexes, parmi lesquels on comptait la fille du roi lui-même, avait déjà secrètement abjuré le schisme; enfin il ne manquait qu'une occasion favorable pour accomplir ce projet et pour faire entrer le roi dans les mêmes

vues du patriarche et dont le succès était de la plus haute importance pour le bonheur de la nation géorgienne. Le patriarche *Antonius* était un homme d'un si rare mérite, qu'il a conservé parmi les Géorgiens le surnom de grand.

On répandit les plus odieuses calomnies contre les missionnaires catholiques, surtout contre leur digne préfet. Les Arméniens saisirent avec empressement cette occasion de donner carrière à leur haine implacable contre les catholiques, et ils ne contribuèrent pas peu à mettre le comble à la persécution en la poussant jusqu'au scandale. Ils pensèrent que le moment était favorable pour se venger du digne préfet, le P. *Girolamo da Norcia*, qui, depuis long-tems, prêchait ouvertement contre la vie scandaleuse que menaient les clergés grecs et arméniens schismatiques; dans ce dessein, ils envoyèrent au couvent d'Achalziké, un homme, chargé d'y remettre un petit enfant qu'il devait dire être né du préfet, en ajoutant qu'on le lui envoyait parce qu'on ne voulait rien garder qui fût de lui; c'est par d'aussi grossières infamiés qu'ils tentèrent, mais en vain, d'exciter les Turcs contre les missionnaires catholiques, qui continuèrent, malgré cela, de résider dans cette ville, où ils trouvèrent la plus parfaite sécurité, supportant patiemment toutes les insultes de leurs jaloux ennemis. La peste ravagea en cette année la Géorgie : elle emporta un tiers de ses habitans, et le confesseur du roi, ennemi des catholiques, fut une de ses premières victimes. Plusieurs

catholiques échappèrent à cette persécution; ils vinrent tous se réfugier à Achalziké.

Après huit années d'exil, le patriarche fut rappelé et réintégré dans ses fonctions. Il mourut quelques années après, ayant toujours donné des preuves éclatantes de son respect pour l'église de Rome; le regret de n'avoir pas réussi à inspirer les mêmes sentimens à son clergé et à son peuple, fut son seul sujet de chagrin pendant les dernières années de sa vie. Les missionnaires catholiques, rentrés en Géorgie comme médecins, l'assistèrent dans son agonie. Ils avaient été rappelés en même tems que le patriarche, mais en qualité de médecins seulement; pendant cet intervalle de tems, le digne P. *Girolamo da Norcia* était mort.

Les missionnaires capucins rentrèrent paisiblement dans l'exercice de leurs fonctions; seulement on ne leur rendit point leur église et leur couvent de Tiflis, et ils furent obligés de vivre dans une maison particulière où ils célébrèrent le service divin. Le gouvernement géorgien avait, à l'arrivée des premières troupes russes, employé l'église catholique pour en faire un magasin de blé, destination qu'elle a encore aujourd'hui.

Bientôt après, des troupes russes arrivèrent en Géorgie, et l'éclat royal de la famille qui y commandait depuis plus de deux mille ans s'éteignit peu à peu, jusqu'à ce qu'en 1783 ce pays fut définitivement cédé à la Russie (1). La famille royale fut envoyée

(1) Il s'agit ici d'une première convention conclue avec le roi Héra-

avec des pensions à Saint-Pétersbourg, pour y aller végéter dans l'oubli, et rentrer dans la classe des simples particuliers. Le clergé géorgien fut également réuni et soumis à celui de Russie.

Le prince *Tsitsianoff*, Géorgien, ancien ami des missionnaires, fut envoyé par la cour de Russie, comme gouverneur-général et commandant en chef les troupes en Géorgie; les pères ne tardèrent pas à obtenir justice de lui; mais comme on ne pouvait plus leur rendre l'ancienne église, qui servait depuis long-tems de magasin, et dont on avait d'ailleurs démoli la coupole, et tous les ornemens, pour la rendre entièrement propre à cet usage, on seconda les vœux des missionnaires et on leur assigna un beau terrain non loin de l'ancienne église, où ils bâtirent, en partie aux frais du gouvernement russe, un couvent et la plus belle église de Tiflis.

Je vais maintenant faire connaître l'état actuel des missions de la Géorgie et de leurs progrès.

Je commencerai par la mission d'Achalzikè, parce qu'elle est, pour ainsi dire, hors des frontières de la Géorgie, et parce qu'elle a toujours été le premier pied-à-terre des missionnaires arrivés d'Europe, et parce qu'ils s'y formaient dans les devoirs qu'ils allaient remplir; c'est là qu'ils apprenaient même autre-

---

clius, mais qui n'eut pas de suite. Les Russes ne sont réellement devenus maîtres de la Géorgie qu'en 1801, par la nouvelle cession faite par le roi David, petit-fils d'Héraclius.

N. du R.

fois la langue du pays, point indispensable pour les missionnaires avant d'arriver en Géorgie. Le couvent, ainsi que l'église d'Achalziké, solidement bâtis en brique, sont situés au milieu de cette ville; le couvent est assez spacieux, et l'église, agrandie depuis quelque tems, est jolie. Le tableau qu'on voit au maître autel, représentant l'Assomption de la Vierge, fait honneur à la mémoire du missionnaire *Fra Lorenzo da Piacenza*, qui mourut à Tiflis, vers l'an 1759.

Pendant les troubles qui ont agité souvent cette partie de la Turquie, les pères y ont toujours été parfaitement respectés; ils y étaient même ordinairement regardés comme les protecteurs de toutes les classes du peuple en général. Parmi eux brillait surtout le P. *Francesco Antonio da Nonio*, qui eut un si grand ascendant sur le pacha, qu'il prévint souvent des exécutions sanglantes. C'est lui qui fit obtenir, en 1773, le *firman* pour agrandir l'église.

Ce couvent fut, pendant plusieurs années, confié aux soins du P. *Nicolas de Rutiliano*, qui y mourut de la peste en 1813, ainsi que du digne frère *Carlo da Vivaro*, mais il est maintenant abandonné par suite des dissensions qui se sont élevées entre les religieux qui l'habitaient.

Il y a d'autres églises catholiques à Achalziké et dans les environs; elles sont toutes desservies par des prêtres arméniens, sous la direction d'un pro-vicaire. Parmi ces prêtres, D. *Antonio Toumano* se distingue par sa piété et son zèle pour la propagation de la foi. Il est allé cette année (en 1819) chez les Ab-

gazes, peuple du Caucase et voisin des Abazes (1), pour y fortifier dans la foi quelques familles catholiques qui, depuis long-tems, n'avaient pas reçu les secours de la religion, et pour tenter de l'étendre dans ces contrées.

Plus loin est Arzeroum, une des villes les plus considérables de l'Asie, où la religion catholique opprimée et sans temple, fait des progrès considérables; on porte à plusieurs milliers le nombre des catholiques qui sont parmi ses habitans, sans compter ceux qui se trouvent dans les environs; des villages entiers professent la religion catholique dans la plus parfaite tranquillité. Cet avantage est particulièrement dû aux soins et à la sagesse de D. *Juam Salviani*, proto-vicaire de cette province, et homme d'un grand mérite.

Le couvent et l'église de Tiflis ont été bâtis, comme on l'a dit plus haut, sous le gouvernement général du prince *Tsitsianoff*, pendant la préfecture du très-digne père *Francesco Antonio*, qui, à cause de son grand âge, partageait alors les travaux de la mission avec le P. Philippe, préfet actuel. Cette église a été fort embellie depuis cette époque; on y a ajouté deux belles tours, placées aux deux angles, du côté qui regarde la ville. Quoique assez grande, cette église peut à peine contenir les fidèles, dont le nombre s'accroît tous les jours; aussi le préfet se proposait-il d'y sup-

(1) Les Abgazes ou plutôt les *Abkhaz* sont le même peuple que les Abazes. *Abkhaz* est le nom arménien et géorgien de cette nation, qui ne pouvait être désignée autrement par un prêtre arménien. N. du R.

pléer par une galerie disposée autour de son intérieur et réservée pour l'usage des femmes. Cet expédient donnera les moyens d'y faire entrer beaucoup plus de monde; le couvent est d'ailleurs beau et spacieux. Il est entièrement couvert : le tout bâti de briques et de matériaux solides. Il manque des missionnaires en Géorgie; il n'y a dans ce couvent que le préfet dont j'ai déjà parlé, avec le frère *Carlo da Vivaro,* qui était à Achalziké. Leur école est tenue par *Dom Barlam*, digne prêtre arménien, élève de la Propagande; mais il doit partir bientôt, étant destiné à occuper l'évêché de Mardin en Mésopotamie.

En outre de ces missionnaires, il y a encore en Géorgie, en qualité de coadjuteur, un père *Onuffrio* de l'ordre de Saint-Dominique, fondateur du couvent et de l'église, qui s'achève maintenant à Gori; il est Géorgien de naissance, et appartient à un couvent de Pologne. Ce bon religieux a été d'une grande utilité à la mission, surtout pour la langue arménienne qu'il possède parfaitement.

Le respect et la vénération que portent aux pères toutes les classes des habitans, les autorités russes, tant militaires que civiles, ainsi que tous les gouverneurs de la Géorgie, qui ont eu pour eux indistinctement tous les égards possibles, et l'honneur même que le père Philippe a, dans sa qualité de préfet, d'être placé dans les jours de cérémonie à côté de l'archevêque de Géorgie, prouvent combien la conduite de ces hommes, zélés pour le bien de l'église, est à l'abri de tout reproche. La critique même qu'exercent con-

tinuellement contre eux les schismatiques ne fait qu'a-jouter aux éloges qu'on leur doit.

La mission de Gori est desservie par le P. *Marius de Cologne*, qui habite depuis trente ans en Géorgie, et, quoique bientôt octogénaire, il jouit encore parfaitement de toutes ses facultés intellectuelles. Il s'occupe maintenant (en 1819) avec ardeur d'achever la belle église, située à côté du couvent, au milieu de la ville, et il espère de la voir terminer avant sa mort; mais le travail est souvent arrêté ou retardé parce qu'il arrive plus d'une fois, que les moyens lui manquent pour acheter les matériaux et pour payer les ouvriers. Parmi les plus zélés missionnaires morts à Gori, on doit distinguer le P. *Fidelis da Rivalta*, recommandable par sa grande piété. Quoiqu'il soit mort depuis quarante ans, les habitans vont encore souvent visiter le lieu de sa sépulture et y faire des prières. Le P. *Celestino de Montasula* est coadjuteur dans cette mission.

Le couvent et l'église de Cotaïs sont situés sur le bord du Rioni (Phase). Ils sont de bois tous les deux, et tels qu'ils avaient été anciennement construits. Leur état de vétusté oblige à des réparations continuelles; le manque de fonds nécessaires a depuis long-tems fait différer l'exécution du dessein que l'on avait de les rebâtir en pierre. Le dernier roi d'Imiréte, *Salomon II*, mort fugitif à Trébizonde, en 1815, partageait l'affection de ses prédécesseurs pour les pères capucins. Vers la fin de son règne, il fit une donation à l'église d'un hameau, nommé *Gegoutti*, situé à deux lieues de la ville. Il peut y avoir

environ vingt familles de serfs dans ce hameau; la peste en avait diminué le nombre pendant les années 1811, 1812 et 1813. Le terrain en est considérable; il consiste en bois et en terres friches, mais il rapporte jusqu'à présent très-peu au couvent, faute de bras. Cette mission est dignement desservie par le P. *Joseph dalla Colla*, arrivé de Rome en 1815, et qui, en peu de tems, y a appris le géorgien, au point qu'il prêche parfaitement bien dans cette langue, et exerce de même ses autres fonctions avec beaucoup de zèle et de ferveur. Il est aidé du frère-lai *Bernardino da Civita Castellana.* On doit remarquer qu'un missionnaire, en arrivant d'Europe, ne saurait être de grande utilité dans ces pays, s'il n'a préalablement acquis la connaissance du géorgien. Le couvent d'Achalziké était fort utile pour cet objet. Le P. *Girolamo da Norcia,* quatorzième préfet, dont on a déjà parlé, possédait cette langue dans la dernière perfection; il a composé même une Grammaire italienne et géorgienne, à l'usage des nouveaux arrivés; on la conserve au couvent de Gori. Il serait fort utile de faire venir en Europe ce livre manuscrit, pour en multiplier les copies, ou le faire imprimer.

Il y avait autrefois une mission à Schamakhi, ville du Schirwan, à soixante lieues au sud-est de Tiflis; elle était desservie par des jésuites tirés des colléges de France. Ils possédaient une belle maison avec une église dédiée à *saint François Regis.* Elle a cessé d'exister depuis la destruction de cette ville, vers l'an 1755, produite par une invasion des Lesguis. On voit

encore dans cette grande ville, actuellement abandonnée, les murailles de cette église, ainsi que plusieurs pierres sépulcrales dans le cimetière, parmi lesquelles on en remarque une en langue française, indiquant le nom d'un religieux, ainsi que l'époque de sa mort, etc.

L'état florissant des missions de Géorgie et du Caucase est dû au zèle infatigable des vénérables religieux, qui les desservent depuis cinq à six ans; plusieurs d'entre eux ont succombé sous le poids de leurs travaux, d'autres sont morts de la peste; cet état prospère est dû surtout à la conduite sage et prudente de leur digne supérieur et dix-neuvième préfet, le P. *Philippe da Forano*, le modèle des missionnaires. Il serait difficile de détailler tout ce que cet homme rare a fait pour les missions de la Géorgie en particulier, et pour le service des catholiques en général. Placé au milieu d'un peuple qui n'est point catholique, il a su peu à peu adoucir son naturel tracassier et souvent persécuteur, et il est parvenu à lui inspirer de la vénération et du respect pour tous ceux qui professent la vraie religion. Il n'a cessé de prodiguer ses secours spirituels et même temporels à cette foule de militaires catholiques de tous les grades, nés dans les provinces russes, polonaises et autres, qui servent dans l'armée de Géorgie, et qui, sans cette mission, auraient été et seraient, pendant de longues années, privés de tout secours spirituel.

Le P. Philippe ayant reconnu combien il était utile de savoir la langue française pour traiter d'af-

faires avec les chefs du gouvernement actuel, il est parvenu à l'apprendre en peu de tems, et il en a retiré les plus grands avantages. Il est à désirer, par le même motif, que tous ceux que l'on élèvera à l'avenir au poste de préfet, possèdent la même langue.

Je terminerai ce petit essai en faisant des vœux sincères pour la conservation et la prospérité toujours croissante de cette utile mission, et en exprimant l'espérance que la congrégation de la Propagande ne tardera pas à y envoyer les religieux dont elle a un si grand besoin, et sans lesquels les respectables missionnaires de Géorgie ne pourraient continuer avec succès les honorables travaux qu'ils ont entrepris pour la gloire de l'église et pour le salut des chrétiens de l'Asie.

Anecdote relative au Braj-bhakha, traduite de l'Hindostani; par M. Garcin de Tassy.

Un jour Mian Tan Sen chanta devant l'empereur Akbar cet hymne de Sour-das (1), à la louange de Wichnou :

जसोदा बार बार यह भाखै
है कोउ ब्रज में हितू हमारो
चलत गुपालहिः राखै

(1) Nom d'un poète et chanteur célèbre qui a écrit en Braj-bhakha. Il

Le monarque lui en demanda l'interprétation : la voici, répondit Mian : *Jasoda* (1) *dit à chaque heure, à chaque instant,* « *Quelqu'un de nos amis, en Braj, ira-t-il retenir Gopal* (2)? » Mian, après avoir chanté et expliqué ces vers, se retirait, lorsque Birbal vint. Le roi, voulant savoir s'il entendrait ces mots de la même manière, le pria de les lui traduire aussi. Sire, répondit Birbal, en Braj-bhakha बार *bar* signifie *porte*, ainsi il faut traduire. *Jasoda dit ceci à chaque porte :* « *Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui s'oppose au départ de Gopal?* » Au même moment, Raja Toral Mal entra, Akbar s'informa aussi auprès de lui du sens de ces vers. Sire, répondit-il, en Braj-bhakha, on donne le nom de बार *bar* à *l'eau* et à une *porte;* or, la *porte de l'eau* c'est le *quai* ou le *rivage;* voici donc, d'après cette explication, le sens de cette strophe : *Jasoda dit ces mots sur chaque rive :* « *Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui empêche Gopal d'aller?* » Sur ces entrefaites Moulla Faïzi arriva. Akbar le chargea aussi de lui expliquer le sens de ces paroles. Protecteur du monde, répondit-il,

---

était aveugle ; de là un aveugle se nomme सूरदास *sour-das* ou simplement सूर *sour.*

(1) Nom de la mère-nourrice de Krichna, incarnation de Wichnou.

(2) Un des noms de Krichna.

बार *bar* a le sens d'*eau* et de *porte*; mais ici par *eau*, le poète a voulu exprimer les *pleurs* et par *porte*, *l'œil*. Il faut donc traduire : *Jasoda dit ceci en pleurant : « Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui ne laissera pas partir Gopal? »*

Cependant le Nabab Khan-Khanan étant survenu, l'empereur lui demanda aussi la signification de ces mots. *Kibla* du monde, répondit le Nabab, d'autres personnes ont-elles déjà expliqué le sens de cet hymne à Wichnou?—Akbar ayant fait alors répéter à chacun l'explication qu'il avait donnée : Sire, poursuivit le Nabab, tout ceci n'est point le sens de la strophe; mais bien le développement de ce que chacun des commentateurs ressentait dans son cœur.—Comment cela? dit le roi.—Certainement, répliqua le Nabab. Ce pauvre chanteur, qui a l'habitude de réciter à chaque instant des chansons soporifiques, s'est persuadé que Jasoda aussi disait, à chaque heure, les mots qu'on lui attribue. Birbal qui, en qualité de Brahme, erre de porte en porte, a pensé que Jasoda disait ces mots à chaque porte; et Toral Mal, qui est arithméticien, a imaginé que c'était sur chaque rive ou quai. Quant à Faïzi, qui est poète, aucun sens ne lui a paru plus naturel que celui de *pleurer*: c'est pourquoi il s'est persuadé que Jasoda disait ces mots en pleurant.—Bien, dit le Chah, en entendant ce discours, mais actuellement faites-nous part à votre tour de votre opinion sur le sens de ces vers.—Asile du monde, dit le Nabab, *bar* signifie aussi *cheveu*; on peut donc traduire également : *chaque cheveu de Jasoda dit :*

« *Y a-t-il quelqu'un de nos amis, en Braj, qui empêche Gopal d'aller?* » Akbar, charmé de connaître ces différentes explications, donna des louanges à chacun des glossateurs, et loua beaucoup la fécondité de la langue *Braj-bhakha.*

TEXTE.

اکبر بادشاہ کی روبرو ایک روز میان تان سین نی سورداس کا یہہ بسیچ پد گایا

جسودا بار بار یہہ بہاکہی
ہی کوو برج مین ہتو ہمارو
چلت گوپالہہ راکہی

شاہ نی اس کی معنی پوچہی میان نی کہا جسودا گہڑی گہڑی یہہ کہتی ہی کوئی برج مین دوست ہمارا جو چلتی ہوئی گوپال کو رکہی میان نی گائی سمجہائی چلی گئی اس مین آئی بیربل حضرت نی ان سی بہی اس کا ارتہہ پوچہا بیربل بولی پیر ومرشید بار کہتی ہین دروازی کو سو جسودا دروازہ دروازہ یہہ کہتی ہی کہ ہی کوئی برج مین دوست ہمارا جو گوپال کو نجانی دی لتنی مین راجا تورل مل آئی حضرت نی ان سی بہی معنی پوچہی کہا حضرت سلامت جسودا کرشن کی ما

بار کہتی ہین پانی کو اور دروازی کو سو پانی کا دروازہ
ہوا گھاٹ اس سی معنی یہی ہوئی کہ جسودا گھاٹ
گھاٹ یہ کہتی ہی کہ ہی کوئی برج مین دوست ہمارا
جو گوپل کو چلنی سی باز رکھی اس درمیان آئی ملّا
فیضی بادشاہ نی ان سی بھی وس کی معنی پوچھی
جواب دیا جہان پناہ سلامت بار بمعنی آب اور در
یہان آب سی مراد ہی آنسو اور در سی مراد ہی آنکھ
اس سی معنی یہی نکلی کہ جسودا روکر یہ کہتی ہی کہ
ہی کوئی برج مین دوست ہمارا جو گوپل کو نجانی دی
اس عرصی مین آئی نوّاب خانخانان شاہ نی ان سی
بھی اس کی معنی پوچھی تب نوّاب نی عرض کی کہ
قبلۂ عالم اس بسن پد کی معنی کیسی اور نی بھی کہی
ہین اس بات کی سنتی ہی جس جس نی جو جو معنی
کہی تھی حضرت نی کہ سنائی تب نوّاب نی کہا جہان
پناہ یہ تو اس بسن پد کی معنی نہین پرھان ہرایک نی
اپنی دل کا خیال بیان کیا شاہ نی فرمایا سو کیا بولا وہ
بچارا کلاونت جیسی ایک نوم توم لفظ کو گھری گھری
کہتا ہی وس کی دل مین یہی خیال بندھا کہ جسودا بھی
گھری گھری کہتی ہی اور بیربل ذات کا باہمن در در

کا پهرني والا اس کي بهي دل مين بهي بندش باندهي
که جسودا کهاٹ کهاٹ کهتي هي اور فيضي شاعر اسـي
سوائي روني کي اور مضمون نه سوجها اسي اس کـي
خيال مين آيا که جسودا رو رو کهتي هي يه بات سن کـر
شاه ني فرمايا که بهلا اب تم کهو اسکي کيا معني هيـن
عرض کي که جهان پناه بار کهتي هين بال کو سو جسودا کا
بال بال يه کهتا هي که هي کوئي برج مين دوست همارا
جو کويل کا چلنا موقوف کري معني کي سنتي هي شاه
ني خوش هو سب کي داد دي اور وسعت زبان برج کي
نهايت تعريف کـــي

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

La Chine. — *Mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages*; d'après les dessins originaux du P. Castiglione, du peintre chinois Pu-quà, de W. Alexandre, Chambers, Dadley, etc.; par MM. Devéria, Régnier, Schaal, Schmit, Vidal, et autres artistes connus; avec des notices explicatives et une introduction, présentant l'état actuel de l'empire chinois, sa statistique, son gouvernement, ses institutions, les cultes qu'il admet ou tolère, et les

grands changemens politiques qu'il a subis jusqu'à ce jour; par D. B. de Malpière. *Paris*, imprimerie de Firmin Didot, et lithographie de Goujon et Mlle. Fromentin. 3 vol. grand in-4° (13 premières livraisons).

On s'est beaucoup occupé en Europe de l'histoire, des antiquités et de la philosophie du peuple chinois; on y a réuni peu de matériaux authentiques propres à faire juger ses progrès dans les arts qu'il a cultivés depuis tant de siècles. Le P. Amiot nous a donné, sur la théorie de la musique, un long mémoire dont les commentaires de l'abbé Roussier sont loin d'avoir dissipé les obscurités : l'ouvrage de M. Chambers ne contient, relativement à l'architecture publique et privée, et à la construction de ces jardins irréguliers qu'on a nommés jardins anglais, que des renseignemens imparfaits et peu sûrs, tels qu'on peut les consigner sur des planches dépourvues des explications nécessaires. Tout ce qu'on connaît de la sculpture chinoise se réduit à ces figurines où on s'étudie à reproduire les formes monstrueuses des divinités allégoriques de l'Inde et la niaiserie extatique des contemplatifs, ou à ces caricatures plus burlesques encore que les Chinois fabriquent exprès pour nous les vendre, et qui attestent notre mauvais goût plus encore que le leur. La gravure en bois qu'ils ont inventée n'a pas été seulement appliquée aux usages de leur typographie : elle a donné naissance à des productions qui n'ont jamais été examinées, quoique le cabinet du Roi en possède plusieurs très-remarquables; on

en trouve un plus grand nombre pour la peinture, sur laquelle on a néanmoins prononcé en général d'après les paravens et les tentures qui étaient des objets encore plus répandus. Le mieux eût été de tirer des collections publiques et particulières un choix de morceaux propres à faire connaître, si je puis parler ainsi, le mérite moyen des peintres de la Chine; car on ne peut s'attendre à ce que les chefs-d'œuvre, s'il en existe, aient été envoyés en Europe; une telle publication aurait décidé si les artistes chinois peuvent justifier jusqu'à un certain point les éloges que leur ont donnés quelques missionnaires, ou s'ils sont, comme on l'a dit, des barbouilleurs qui savent appliquer des couleurs très-vives sur des dessins sans génie et sans vérité.

L'ouvrage entrepris par M. de Malpière remplira en partie l'objet que je viens d'indiquer: son dessein pourtant a été moins de faire juger les ouvrages des artistes de la Chine, que de s'en servir pour donner une idée juste des costumes, des habitudes de la vie, de l'attirail des professions, de la disposition des intérieurs, de l'aspect des lieux publics, et d'une infinité d'autres choses que les récits et les descriptions des voyageurs ne rendent pas toujours avec la fidélité désirable, et que leurs figures altèrent presqu'inévitablement. Mais comme il a eu l'heureuse pensée de prendre la représentation principalement dans les peintures venues de la Chine et exécutées par les gens du pays, les tableaux qu'il reproduit ont un double intérêt: on y voit à la fois les Chinois comme sujets

et comme auteurs; leurs habitudes et le talent de leurs artistes, leur genre de vie et leur manière de peindre, les recueils descriptifs qu'on a publiés jusqu'ici sur la Turquie, l'Hindoustan et d'autres parties de l'Asie, ont rarement réuni ces deux avantages.

Toutefois, pour que les jugemens dont ce recueil pourra devenir l'occasion ne fussent pas trop défavorables aux Chinois, il aurait fallu que le plan de l'auteur n'eût pas exclu les représentations de productions naturelles; car c'est tout justement le genre où ils excellent. Sans entrer dans l'examen des questions qui ont été indiquées tout-à-l'heure, on peut dire, d'après ce qui est venu en Europe de peintures de la Chine, que les artistes de ce pays, quoique supérieurs à tous céux du reste de l'Asie, se sont arrêtés à une certaine médiocrité sous le rapport des parties essentielles de l'art; on ne saurait attendre d'eux ni correction dans le dessin, ni élégance dans le style, ni grandeur ni variété dans la conception: il n'est pas vrai qu'ils ignorent la perspective et les ombres; mais ils sont accoutumés à en violer les lois; ils atteignent quelquefois dans l'exécution matérielle une perfection que nos peintres de gouache, de miniature et d'aquarelle, surpasseraient difficilement; mais pour ce qui est de l'expression, de l'ordonnance, du mouvement, pour tout ce qui reste à l'imagination, à la conception, au génie, en un mot, à la partie morale et intellectuelle de l'art, on n'aperçoit dans les meilleurs ouvrages que nous connaissons que des intentions fugitives et des efforts impuissans. Voilà pourquoi l'imi-

tation de la nature morte, qui n'exige pas les mêmes ressources, a été portée si loin à la Chine : tout ce qui demande un soin minutieux, une attention soutenue, tout ce qu'on peut faire avec de bons yeux et des mains pleines de dextérité, réussit dans ce pays, dont les habitans se distinguent surtout par la patience, l'exactitude, un esprit d'ordre et de régularité.

Parmi les sujets que M. de Malpière a fait lithographier, les plus remarquables représentent des intérieurs d'appartemens, de temples, de palais, des paysages, des jardins, des tours, des navires. Les détails de ces divers objets sont peints, dans plusieurs originaux que nous avons vus, avec beaucoup de soin et d'élégance; on prend dans ces petits tableaux une idée très-exacte des ameublemens, des objets d'utilité et du goût des ornemens. C'est là surtout ce que l'éditeur avait en vue, et l'on peut dire qu'il a entrepris de faire en Chine, avec l'aide des naturels, une sorte de voyage pittoresque dont les résultats ne sont guère moins instructifs qu'agréables à parcourir. Les figures isolées ou groupées qui font voir des princes, des magistrats, des militaires, des marchands, des artisans, des laboureurs, des femmes, des religieux, etc., donnent une idée plus complète de l'habillement des Chinois des deux sexes et de toutes les conditions, que les descriptions des voyageurs; et c'est la meilleure manière d'apprendre ces bagatelles et une foule d'autres petits détails qu'il faut savoir, mais auxquels on regretterait de donner du tems et d'accorder trop d'importance.

Pour assurer à son recueil le genre de mérite qu'on est en droit de chercher dans un ouvrage pareil, M. de Malpière s'est assuré le concours de plusieurs artistes connus et estimés : c'est là sans douteun moyen de succès, pourvu que les dessinateurs ainsi choisis veuillent s'astreindre à suivre exactement les modèles qui leur sont livrés, que leur crayon les rectifie et ne les embellisse pas, qu'ils en conservent avec une scrupuleuse fidélité le goût exotique et le caractère propre. Les physionomies chinoises sont peu agréables au jugement des hommes de notre race : ce sont elles pourtant qu'il faut reproduire, et non des têtes européennes. Certains jeux de couleurs plaisent aux Chinois et reviennent souvent dans leurs peintures : il serait déplacé d'y substituer des teintes plus harmonieuses ; il y a des nuances comme le rose, le bleu de ciel et le vert clair, qui sont à peine employées par ces peuples ; il ne faudrait pas que l'enlumineur les fît reparaître trop souvent. Le caprice des décorations, les accidens de la nature, la forme bizarre des rochers, sont autant de traits dont l'absence nuirait à la ressemblance du portrait, et en diminuerait la valeur aux yeux des connaisseurs. Ce n'est pas à M. de Malpière que nous adressons ces observations : il a dû lui-même se les faire en commençant ; mais ici, comme quand il s'agit de représenter les monumens de l'art chez les anciens, il faut se garder de trop bien faire, et c'est ce que d'habiles artistes ont souvent besoin qu'on leur rappelle.

L'éditeur a joint à chaque planche un texte expli-

catif généralement assez court, et dont il a puisé la substance dans les écrits des missionnaires et dans les relations des voyageurs; ces extraits ont été faits avec goût et discrétion: cependant on y a peut-être trop indifféremment réuni et balancé les témoignages d'écrivains qui sont loin de mériter la même confiance. Les lettres, les mémoires, les traductions des missionnaires de la Chine forment encore le fonds où l'on peut puiser avec le plus de sécurité, et il est peu équitable de dire que leurs *amplifications* ont été réduites à leur juste valeur par le récit des historiens de l'ambassade du lord Macartney, du lord Amherst, de MM. Barrow, Deguignes, Huttner. Ces écrivains n'ont rien ajouté de bien essentiel à ce que le compilateur Duhalde avait rassemblé dans sa *Description*, et ils lui ont souvent emprunté les particularités mêmes dont on leur fait honneur; on a eu occasion de répéter souvent cette assertion dans ce journal, et l'on a tâché plusieurs fois de la soutenir de preuves. En faisant un choix plus sévère dans les ouvrages qu'il voulait consulter, l'éditeur eût trouvé, entr'autres avantages, celui d'éviter pour les noms propres et les termes chinois la bigarrure d'orthographe qui résulte d'emprunts faits à des auteurs des diverses nations de l'Europe; mais ce sont là de bien légères remarques, et qui s'appliquent à la portion la moins considérable de l'ouvrage; la connaissance des usages, des costumes, des arts, doit surtout être fournie par les planches, et grâce au goût des Chinois qui aiment ces sortes de représentations, ainsi qu'à la curiosité des amateurs

européens qui ont saisi toutes les occasions de s'en procurer à la Chine, il est peu de ces objets, propres à faire connaître l'aspect particulier et le caractère extérieur de la nation, dont nous ne possédions la figure sur des peintures originales, et qui ne puissent entrer par conséquent dans la collection de M. de Malpière.

L'éditeur a pris, pour l'exécution de la partie pittoresque de cette collection, tous les soins qui peuvent donner du prix à un livre de luxe et d'agrément : les planches, très-bien lithographiées dans un des meilleurs ateliers de Paris, sont enluminées avec une perfection qui mériterait des éloges dans tout autre ouvrage, mais qui était particulièrement nécessaire dans celui-ci. De toutes façons, ce recueil est fort supérieur à tout ce qu'on a publié jusqu'ici dans le même genre; il doit plaire aux gens du monde par son élégance, il peut intéresser les savans par les détails de mœurs qu'il retrace, et par l'avantage spécial d'être en grande partie fondé sur des matériaux originaux. Si, négligeant plus souvent encore de copier les planches des auteurs européens qui l'ont précédé, lesquelles peuvent déjà avoir été falsifiées, et ne peuvent que s'altérer de plus en plus en passant de nouveau sous le crayon du dessinateur européen, M. de Malpière s'attache surtout aux originaux chinois qu'on trouve en grand nombre dans nos collections, et qu'il y a toutes sortes d'avantages à choisir de préférence, il assurera à son recueil un mérite absolument nouveau : ce recueil remplira d'une manière plus générale et plus complète

l'intention qu'on s'est proposée, en enrichissant de vues et d'autres dessins faits à la hâte les relations des voyageurs anglais et hollandais à la Chine. Nous avons cru pouvoir entretenir un instant nos lecteurs d'une production qui servira ainsi à populariser des notions exactes, et qui ne sera même pas inutile pour l'intelligence d'ouvrages plus graves, dans les occasions où la connaissance d'un usage peut donner la clef d'un passage difficile, et où la meilleure description parle moins clairement et moins rapidement qu'une figure.

L'ouvrage entier doit former trois volumes et se composer de 36 à 40 livraisons de 6 planches coloriées chacune ; il en a paru 13 qui contiennent la matière d'un volume. La publication se continue avec régularité.

Abel-Rémusat.

نظم العقود فى كسر العود *La Lyre Brisée*, dithyrambe de M. Agoub, traduit en vers arabes, par le Cheykh Réfaha. *Paris*, 1827, à la Librairie Orientale de Dondey-Dupré. Prix : 5 fr.

Un poème arabe, publié à Paris, par l'auteur lui-même, est une chose assez rare pour mériter de fixer l'attention publique. Ce poème est l'ouvrage de l'un des Cheykhs arabes qui ont accompagné, à Paris, les jeunes Égyptiens, envoyés par le pacha Mohammed-Ali, pour y être initiés comme eux aux connaissances de l'Europe ; mais ce qui ajoute encore à l'intérêt que doit inspirer cette composition poétique du Cheykh

Réfaha رفاعه, c'est qu'elle est une traduction fidèle du dithyrambe français de M. Agoub, intitulé *la Lyre Brisée*, et dédié à la célèbre madame Dufrénoy سيدة دفرينوا.

M. Agoub, membre de notre Conseil, fut chargé par le vice-roi d'Égypte de diriger, avec M. Jomard, membre de l'institut, les études des jeunes Égyptiens. Animé d'un louable zèle pour la civilisation du pays qui l'a vu naître, et également versé dans la connaissance approfondie des deux langues, M. Agoub voulut prendre lui-même une part active à l'enseignement. Le Cheykh Réfaha, qui, quoique jeune encore, était déjà professeur au Caire dans la célèbre Mosquée d'el-Azhar, est l'un de ses élèves les plus distingués, et la traduction qu'il publie est à la fois un témoignage de ses progrès dans la langue française, et un hommage de sa reconnaissance.

« J'ai voulu, dit-il dans sa préface arabe, appli-
» quer tout mon zèle à traduire un poème français,
» composé par M. Agoub, le chef de nos professeurs,
» qui, possédant le génie des deux langues arabe et
» française, excelle à comprendre leurs sens divers et
» réunit en lui leur double gloire. »

Cette préface, dans laquelle le traducteur arabe fait connaître les motifs de son voyage en France, et la méthode qu'il a suivie dans son travail, nous a paru fort bien écrite. Il a ajouté quelques notes à sa traduction, elles sont tout-à-fait indispensables pour des lecteurs arabes, également étrangers aux idées et aux langues des peuples de l'Europe.

Ce travail est propre à inspirer autant d'estime pour l'auteur que pour le traducteur. L'habileté du disciple est la preuve la plus décisive de la supériorité du maître, et nous regrettons qu'il n'ait pu continuer de consacrer ses efforts et son zèle à l'instruction de la colonie studieuse que l'Égypte nous a confiée. Les enseignemens du docte professeur produiront, nous l'espérons, de nouveaux fruits, et on annonce encore la traduction, en langue arabe, de plusieurs ouvrages français, d'une étendue considérable, et parmi eux on distingue une version des *Élémens de Géométrie* de Legendre. Cette traduction est fort avancée, les deux premiers livres sont déjà terminés. Elle a été entreprise par le Cheykh Réfaha, dont les chants arabes forment le sujet de cette annonce. Des succès aussi importans, obtenus en moins d'une année, donnent de hautes espérances, et nous aimons à croire que les conseils du savant recommandable qui sait si bien expliquer à ses compatriotes les secrets de la langue et de la poésie française, fructifieront, et que l'Égypte sera redevable à ses disciples des plus grands et des plus utiles services.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 Novembre 1827.

M. Gibon, professeur à l'école préparatoire, a été présenté et admis comme membre de la société.

M. César Moreau communique un aperçu des revenus et des dépenses des établissemens anglais dans les Indes orientales pour les années 1823, 1824 et 1825.

M. le chevalier Alexander Johnston écrit pour annoncer l'envoi de plusieurs Mémoires de sa composition, faisant partie de la 3e partie du premier volume des *Transactions* de la Société Royale Asiatique de la Grande-Bretagne.

M. Jouannin, présent à la séance, adresse au conseil des détails sur la famille arménienne de Douz-oglou, et fait hommage à la Société d'un Dictionnaire persan et arménien, publié par un des membres de cette famille. Le Dictionnaire persan-arménien est renvoyé à l'examen de M. Saint-Martin qui en fera un rapport verbal.

On entend le rapport de la commission chargée de l'examen des dessins rapportés des Indes par M. W. Daniel. Les conclusions de ce rapport tendant à ce que la plus grande publicité soit donnée à l'entreprise de M. Daniel, et que des extraits étendus de son prospectus soient insérés dans le *Journal Asiatique*, sont adoptées.

M. de Grégory lit la troisième et dernière partie de son Mémoire sur l'administration de la justice à la Chine.

M. Klaproth lit un Commentaire sur un passage de Strabon, relatif à la géographie du Caucase.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Kieffer de la part de la Société Biblique d'Angleterre : *Rapports annuels de la Société Biblique de Londres*,

7 vol. in-8°; — *Évangile éthiopien; — Psaumes*, en copte et en arabe; — *Nouveau Testament*, en arabe; — *Nouveau Testament indien; — Genèse et Proverbes*, en indoustani; — *Nouveau Testament*, en portugais; — *Nouveau Testament*, en tartare; — par M. de Hammer : 2ᵉ vol. de l'*Histoire de l'Empire ottoman, par M. de Hammer*, en allemand, in-8°; — par M. Saint-Martin : *Relation d'un Voyage fait en Europe à la fin du XVᵉ siècle, par Martyr*, trad. de l'arménien par M. Saint-Martin; — par MM. Géringer et E. Burnouf : l'*Inde française*, 1ʳᵉ livraison; — par M. de Sacy : *Chrestomathie arabe*, 2ᵉ édition, 3ᵉ vol.; — par M. Jouannin, au nom de M. Douz-oglou : *Dictionnaire persan-arménien-turc*, publié par M. J. Douz-oglou.

Rapport fait au conseil de la Société Asiatique le 5 novembre 1827, au nom de la commission nommée dans la séance du 1ᵉʳ octobre, sur la collection des vues de l'Inde, par M. W. Daniel.

Messieurs,

La commission que vous avez nommée dans votre dernière séance, pour examiner les dessins rapportés de l'Inde par M. William Daniel, après en avoir pris connaissance, m'a chargé de vous exposer son opinion sur cet objet, et en même tems sur la nature et le plan de l'ouvrage que le savant artiste anglais se propose de publier.

Cet ouvrage se compose, 1° de vues générales de temples et de pagodes anciennes et modernes, dessinées d'après nature dans les diverses contrées de l'Inde, où se trouvent les monumens les plus nombreux et les plus remarquables du culte des Brahmanes; 2° de dessins reproduisant avec

une exactitude qui paraît scrupuleuse, les plus minutieux détails de leur architecture ; 3° de quelques représentations des usages et des costumes des peuples Hindous. Les vues des temples et les détails d'architecture occupent incontestablement la première place dans cette précieuse collection ; les costumes et les usages de la vie privée, qui s'y trouvent en assez petit nombre, n'y paraissent introduits que pour répandre quelque variété sur l'ensemble. Aussi votre commission a-t-elle cru devoir donner toute son attention aux sujets qui reviennent le plus souvent dans l'ouvrage de M. Daniel, et elle y a considéré principalement les nombreux matériaux qu'il renferme pour l'étude de l'architecture chez les Hindous.

Les monumens religieux, dessinés par l'auteur, appartiennent à toutes les parties de la presqu'île, mais surtout aux environs de Bénarès, au Bihar, au Maduré et à l'extrémité méridionale de la péninsule. En examinant ces vastes constructions sous un point de vue général, toutes paraissent empreintes d'un caractère commun et qui les distingue essentiellement des monumens de l'architecture grecque. Tandis que ces derniers sont composés de parties inséparables de l'accord desquelles résulte l'harmonie du tout, qui ne seraient rien hors de l'ensemble, et sans lesquelles l'ensemble ne serait pas, les temples hindous les plus gigantesques sont formés de la réunion, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'addition de parties toutes identiques les unes aux autres, et qui pourraient rester indépendantes de l'édifice auquel elles appartiennent, parce qu'elles en reproduisent exactement toutes les proportions. Chaque monument est donc, pour ainsi dire, le total d'un plus ou moins grand nombre d'autres monumens, construits de la même manière, mais dans des dimensions diverses,

de sorte que leur réunion forme, non pas un ensemble, mais une aggrégation en tout semblable à chacune des parties qui la composent. Ce caractère qu'on n'a peut-être pas observé assez attentivement, se retrouve dans les moindres détails de la sculpture des Indiens, par exemple dans les statues singulières de leurs divinités que l'artiste a surchargées à dessein des mêmes attributs mille fois répétés. Sans rechercher ici comment ce système d'architecture a pu être inspiré aux Hindous par la vue des scènes naturelles qui les environnent, et surtout par les idées originales, sinon toujours justes, qui dominent tout leur système religieux, nous dirons qu'il est impossible de ne pas en être frappé à la vue des monumens dessinés par M. Daniel; et sous ce rapport sa collection présente un intérêt tout à fait nouveau. Des débris de temples et de sculptures, dont l'examen pourrait peut-être jeter du jour sur l'histoire des idées religieuses chez les Hindous, y ont également trouvé place. Ainsi, on remarque une statue en pied, représentant, suivant la tradition populaire, le dieu *Crichna* incarnation de Vichnou, avec le vêtement que portent encore aujourd'hui les prêtres bouddhistes de Ceylan, et les cheveux bouclés que l'on voit sur toutes les représentations de *Bouddha*. Cette statue curieuse, qui se distingue des autres compositions de l'art indien par une extrême simplicité, a été trouvée dans le Bihar, pays où est né le Bouddhisme, et ce seul rapprochement suffit pour en faire entrevoir toute l'importance, ainsi que celle des ruines qui subsistent encore dans cette contrée et dont M. Daniel a rapporté de nombreux dessins.

En examinant ensuite ceux qu'il a recueillis dans le sud de la presqu'île, et entre autres dans le Maduré, où n'a point pénétré la conquête musulmane, votre commission a

été frappée de la grandeur et de la singularité de ces édifices, presque tous inconnus jusqu'ici. On y retrouve le même caractère que dans ceux du nord, c'est-à-dire la répétition de parties semblables les unes aux autres, de même qu'à l'ensemble qui en résulte; mais les formes en sont complètement différentes. Il y a, dans le détail des ornemens, une richesse dont il serait difficile de se faire une idée sans les avoir vus. Trop souvent le choix en est bizarre; on ne peut cependant nier que l'aspect de ces constructions, au moins à en juger par les esquisses de M. Daniel, ne doive produire sur les spectateurs une vive impression. A peine achevés, quelques-uns de ces dessins sont déjà de l'effet le plus frappant; et quelque talent qu'y ait déployé l'artiste, ils ne peuvent, dans leur état actuel, devoir leur mérite qu'à la fidélité avec laquelle ils reproduisent la réalité.

Au reste, si la vérité était nécessaire dans la représentation de l'ensemble des édifices, elle ne l'était pas moins pour les détails d'architecture, où il est si facile et si commun de voir ce qui n'est pas. Dans cette partie de son travail, M. Daniel a sacrifié au désir d'être vrai, tout jusqu'aux préoccupations et aux habitudes du talent. Souvent, au lieu de dessiner, il a calqué, et quelques-unes de ses esquisses sont des empreintes matériellement exactes des ornemens qui décorent l'intérieur des temples hindous. Cette portion de la collection de M. Daniel est extrêmement curieuse, et votre commission la considère même comme ce qui existe de plus utile pour l'étude de l'art chez les Hindous. Ce n'est que quand les monumens de ce peuple auront été ainsi exposés dans tous leurs détails, qu'on pourra s'en former une idée exacte et essayer de résoudre les questions importantes auxquelles ils donnent lieu.

Alors seulement on pourra en fixer la date d'une manière plus ou moins rigoureuse, déterminer leurs rapports avec ceux des autres peuples de l'antiquité, et apprécier le degré d'originalité qui distingue l'art chez les Indiens. Votre commission a pensé que la publication de l'ouvrage de M. Daniel fournirait des matériaux précieux pour la solution de ces questions. Elle a cru satisfaire au vœu du conseil en engageant l'auteur à commencer, aussitôt qu'il lui sera possible, à faire connaître le résultat de ses travaux, et en lui exprimant le vif intérêt que la Société prendrait à leur publication. Déjà les plus honorables encouragemens ont été accordés à M. Daniel. Honorée du patronage de la Société Royale Asiatique de Londres, puissamment favorisée par le vice-président de cette savante compagnie, sir Alexander Johnston, et soutenue par la réputation d'un nom déjà célèbre, cette Collection, avec tant de titres à la faveur publique, ne pouvait manquer de recueillir encore les témoignages d'estime que votre commission a été heureuse d'exprimer à son auteur. Mais une haute faveur attendait en France M. Daniel. S. A. R. Mgr le duc d'Orléans a daigné lui témoigner tout l'intérêt qu'elle prenait à ses travaux, et en faire part au conseil. Si la Société Asiatique de Paris eût voulu donner à M. Daniel une preuve éclatante de son empressement à le seconder, elle n'eût pu mieux faire que d'oser appeler sur son entreprise l'auguste protection qui l'avait accueilli d'avance.

Il ne nous reste donc qu'à proposer au conseil de manifester hautement la part que les amis des sciences et des arts de l'Asie prendront à la belle entreprise de M. Daniel, en publiant dans le journal de la Société des extraits étendus de son prospectus, pour faire connaître au public français un ouvrage si digne de l'attention de tous les hommes éclairés. E. Burnouf, *rapporteur.*

M. Mall, conseiller ecclésiastique et professeur d'hébreu à l'université de Munich, vient d'écrire à un des membres de la Société Asiatique, pour lui faire savoir qu'il fait imprimer en ce moment les Psaumes en hébreu avec la traduction des Septante et celle de la Vulgate, accompagnés de notes critiques et explicatives. Il ajoute qu'il a l'intention de publier ainsi séparément et sur le même plan tous les autres livres de l'Ancien Testament. Les deux traductions que M. Mall joint au texte hébreu sont les seules qui fassent autorité; elles sont presqu'inséparables de l'original. Ce savant professeur s'est occupé pendant long-tems d'une étude spéciale de l'Écriture sainte, et il s'est fait connaître d'ailleurs d'une manière très-avantageuse par une Grammaire hébraïque, qui se distingue par une exactitude scrupuleuse. Il a publié récemment une nouvelle édition de cet ouvrage. On doit donc espérer que la triple édition de l'Ancien Testament qu'il prépare ne laissera rien à désirer, et qu'elle obtiendra le succès que méritent la science et les travaux de l'auteur. Les Psaumes paraîtront au mois d'avril prochain et se vendront chez M. Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47 bis.

On annonce la mort de M. J. Godefroy Eichhorn, membre de l'académie de Gottingue, correspondant de l'institut de France et associé étranger de notre Société Asiatique, arrivée à Gottingue dans le mois de septembre dernier. Il était fort avancé en âge. Dans un de nos prochains numéros, nous donnerons une notice succincte sur la vie et les nombreux ouvrages de ce savant orientaliste.

(Décembre 1827.)

JOURNAL ASIATIQUE.

Sur la langue Géorgienne, par M. Brosset jeune.

Une Grammaire et un Dictionnaire sont les premiers instrumens indispensables pour quiconque aborde une nouvelle littérature. L'une renferme les élémens du langage, l'autre en décrit les règles; l'un fournit les matériaux, l'autre le moyen de les mettre en œuvre. En un mot, si la Grammaire, ouvrage de la synthèse, applanit à l'étudiant les difficultés de l'analyse; le Dictionnaire, résultat d'opérations analytiques, pourrait, à défaut d'un Traité grammatical, faire deviner la logique du discours, comme des faits épars, mais bien observés, sont dans les sciences exactes la base des principes. Ces deux sortes d'ouvrages exigent donc beaucoup de philosophie, et nous voyons qu'en chaque littérature les bonnes Grammaires et les bons Dictionnaires furent composés par des hommes qui n'étaient rien moins que de maigres philologues.

Ici même

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer,

si l'on doutait de leurs talens ou de leur modestie.

Depuis 1783 qu'elle devint suzeraine de la Géorgie, la Russie, plus intéressée que qui que ce fût à s'approprier les richesses de son sol et de sa littérature, a produit deux grammaires et quelques traductions en langue ibérienne d'ouvrages étrangers; et 7021 exemplaires du Nouveau Testament répandus dans le pays par les Sociétés Bibliques, doivent suffire pour familiariser les Russes avec la langue de leurs nouveaux sujets.

Tout ce que je sais de la première grammaire, n'ayant pu me la procurer, c'est qu'elle est toute russe, publiée par l'archiprêtre Ghaï, en 1802, à Mosdok (Pétersbourg). Elle est citée par Adelung, *Mithrid.* I. 428, et par Vater dans sa compilation.

La deuxième géorgienne-russe que j'ai pu traduire en entier, sauf quelques passages qui restent douteux, sur un exemplaire de la propre bibliothèque de M. Saint-Martin, est du chevalier Goderdzi Firalof, ministre du collége impérial des jeunes étrangers à Pétersbourg, conseiller aulique. Pétersbourg, 1820, quoique le permis d'imprimer soit de 1817. C'est tout à la fois une grammaire et un lexique.

Avant de lire cet ouvrage, on se demande si ce serait une grammaire russe, traduite en géorgien pour

l'utilité des gens du pays, ou si c'est le contraire. Et lorsqu'on l'a lu, on est étonné d'y trouver deux grammaires, tellement accollées que les Géorgiens peuvent bien y apprendre le russe, mais que les Russes n'y peuvent prendre qu'une très-fausse idée de la langue géorgienne.

Ainsi la première observation que la critique puisse soumettre à l'auteur, c'est qu'il nous laisse en doute sur le but de son livre. Car le titre en est ambigu : l'Autodidacte, contenant en langues russe et géorgienne une grammaire, des leçons de morale, des dialogues et un lexique. Mais ce maître donne-t-il les mêmes leçons en deux langues, ou bien de différentes? Aborde-t-il à la fois les grammaires russe et géorgienne, ou n'en développe-t-il qu'une seule, dont il se fait l'interprète?

Si nous en croyons l'auteur dans sa préface, il veut être également utile aux peuples du Karthwel et aux Russes qui l'habitent; et surtout, par la connaissance des règles fondamentales de leurs langages respectifs, il souhaite rendre plus faciles leurs communications.

Mais d'abord les inconvéniens d'un pareil plan sont sans nombre, car il n'y a rien de plus individuel

qu'une grammaire; et, quoi qu'en ait dit un savant dont nous sommes habitués à respecter les décisions, ce sont elles bien plus que les mots qui diversifient les idiomes.

Or, le moyen de mettre en regard et de rendre l'une par l'autre, dans une traduction fidèle, deux choses aussi hétérogènes! L'inobservation du principe de l'individualité en ce genre a inondé l'Europe de mauvaises grammaires, et valu à nos devanciers les rudimens latins en chinois et en japonnais des Fourmont et des Rodriguez. En un mot chaque langue a ses procédés.

L'auteur russe n'a pas été plus conséquent dans l'exécution. On voit partout dominer la grammaire de son pays, c'est pour elle que sont toutes les classifications.

On est surpris, par exemple, de ne trouver à l'article des noms aucune règle particulière à la langue géorgienne. Le texte vous dit qu'en russe il y a sept cas, et quatre déclinaisons pour les noms, exposées en onze paradigmes. Quant au géorgien, vous lisez dans une première note (cette note m'avait échappé quand je disais que Firalof compte sept cas pour le géorgien) qu'il y a huit cas, et dans une deuxième

que la déclinaison est simple. Oui, sans doute, mais il fallait ajouter que les noms propres ont des inflexions spéciales, que ceux en ვა, ვი, ყე, donnent lieu à des changemens dans l'écriture, qui méritent d'être indiqués. Et si, pour éviter une embarrassante simplicité, on voulait dire franchement qu'il y a en géorgien cinq déclinaisons, Firalof, dans ses onze exemples correspondans aux russes, n'en fait connaître que trois, celles des noms en ა, ი, ო, et encore imparfaitement. Mais je dois épargner des détails trop techniques. Seulement, il me semble, quant au huitième cas dont les noms géorgiens sont gratifiés, que l'addition de l'article emphatique მან ne peut en constituer un, puisqu'elle laisse subsister le thême du mot sans altération autre que le retranchement de la finale dans les seuls noms en ი, et que d'ailleurs cet article peut se mettre à tous les cas.

Les participes sont également distingués à la manière russe, en actifs, réfléchis, relatifs, moyens, communs, passifs. Or, en géorgien, il n'y en a que deux, l'actif et le passif. L'auteur n'avertit pas toujours de ces différences. Pour qu'un ouvrage de ce genre fût parfait, il aurait fallu, nous semble-t-il, quel que fût l'idiome auquel on accordât la primauté, les traiter

chacun à part dans une colonne, et se copier fidèlement dans l'autre.

Il paraît bien que M. Firalof eut plutôt l'intention de composer un manuel qu'un trésor de la langue géorgienne. Indépendamment des lacunes essentielles que présente son livre, on n'y trouve pas cette foule de détails qu'on se plaît à rencontrer dans un ouvrage de ce genre, détails sans lesquels il pourrait être bon, mais incomplet.

Lorsqu'un peuple a deux langages, l'un destiné aux ouvrages d'esprit et à la conversation de la haute société, l'autre approprié aux relations habituelles de la vie, il est presque toujours nécessaire d'en faire la distinction; la différence n'en fût-elle que dans l'écriture, il doit alors y avoir deux séries de formes grammaticales.

La langue géorgienne est dans ce cas. L'idiome de la Bible est tout autre que le vulgaire. Et nous tenons de M. Klaproth que peu de Géorgiens sont en état de comprendre la chronique nationale de Vakhtank. M. Firalof aurait dû dire laquelle de ces deux langues il se proposait d'expliquer; car, s'il croit enseigner le géorgien vulgaire, pourquoi, ch. II, deuxième note, s'appuie-t-il d'un texte du Nouveau Testament? et

s'il traite le littéral, pourquoi ces formes წავიდეთ, შემოდით, აქედამ, გავცეთილი, ვსდგა-ვარ, etc., qui sont toutes vulgaires, se trouvent-elles en foule dans son livre? Cependant il faut être juste, la langue dont l'Autodidacte expose les principes se rapproche bien plus du littéral que le patois irrégulier de Maggi; c'est sans doute le dialecte Karthalinien, le plus pur de tous, suivant l'auteur du *Voyage au Caucase.*

Outre cela, les Géorgiens ont deux systèmes d'écriture. L'un sacré ou littéral, qu'ils appellent *koudzouri* ხუცური, leur fut donné par le savant Mesrob au cinquième siècle. Au premier coup d'œil il ressemble assez au caractère sacré des Arméniens, pour qu'il soit aisé de les confondre. Deux manuscrits en *koudzouri* sont à la Bibliothèque Royale; l'un contient des légendes pour chaque jour de l'année ecclésiastique, l'autre des lectures du Nouveau Testament. L'un et l'autre sont tronqués. Quand on examine de près la composition de ce caractère, on est presque tenté de croire que son inventeur voulait rendre la lecture et la communication des idées très-difficiles, telle est la variété, la multiplicité des traits dont se forment les lettres, et leur aptitude à se dé-

composer partiellement avec ce qui précède et ce qui suit. Et cependant c'est avec un pareil système graphique que la Géorgie a parcouru plus de huit siècles. Ce n'est qu'au quatorzième, à l'époque de l'organisation du calendrier dont la première année tombe en 1313, que fut inventé l'Alphabet vulgaire, appelé *Kedwouli* ou *Mkedrouli keli* მხედრული კელი dans le vocabulaire géorgien-français. Voyez pour ces détails Adler, *Mus. Borg.*, p. 161-163. On dit, au rapport du prince David, dans sa petite histoire de Géorgie, écrite en russe, que l'invention de l'écriture cursive est due à Pharnavaz, premier roi de Géorgie, de la race Schina-karthli. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.*, t. II, p. 200, note *b*.

Il semble que ces particularités et le tableau des formes du *Koudzouri* eussent été d'autant mieux placés dans la première partie de l'Autodidacte, que ses disciples, et les Russes, leurs dominateurs, ne peuvent lire l'Écriture-Sainte que dans ce caractère.

La première partie de l'Autodidacte et la suivante, toutes deux excessivement courtes, ne contiennent autre chose que les alphabets et les syllabaires géorgien et russe avec leur correspondance et leurs valeurs numériques. Elles sont suivies de deux tables, l'une

de 382, l'autre de 246 mots détachés avec leur interprétation, et leur transcription en caractère tantôt russe, tantôt géorgien : on ne sait trop quel en peut être l'usage, à moins qu'elles ne soient là comme exercice de lecture.

Au reste tout est à faire pour la langue géorgienne depuis l'alphabet jusqu'à la syntaxe. Ni le nombre, ni la place, ni la forme des lettres ne sont authentiquement fixés.

Le dictionnaire d'Irbachi (1626), le premier ouvrage imprimé en Europe, en caractères géorgiens vulgaires, ne donne que trente-six lettres; Maggi, quatorze ans plus tard, en compte trente-sept, Firalof trente-huit, un alphabet imprimé à Tiflis, en 1818, dont je dois également la communication à M. Saint-Martin, en adopte trente-neuf.

Il est vrai que la dernière, le Φ *pha* n'est pas d'un grand usage dans le vulgaire, puisqu'elle ne se rencontre pas une seule fois dans le Nouveau Testament ni dans Firalof.

Mais ce qui peut excuser Irbachi à l'égard des deux autres, c'est que l'une, le ჲ *hie*, bien qu'ancienne, puisqu'elle se trouve dans les manuscrits et que d'ailleurs elle tient sa place dans l'ordre numérique,

est tantôt semblable pour la forme au ი *in*, tantôt elle en diffère. Si bien que Maggi lui-même ne sait trop qu'en penser (p. 2), ni s'il faut la regarder comme lettre sacrée ou comme un signe vulgaire.

La dernière dont il reste à parler, le ჶ *phie*, paraît d'invention postérieure au quatorzième siècle, ainsi que le φ. Car ni l'une ni l'autre n'ont une valeur numérique.

Les lettres déplacées ou mal placées, par Irbachi seulement, sont ჳ qui devrait être la trente-cinquième et non la neuvième; ჟ dix-septième au lieu de dix-neuvième; ღ vingt-quatrième au lieu de vingt-sixième.

Les lettres dont la forme n'est pas réglée sont en grand nombre dans les deux alphabets.

Si de là nous passons aux signes orthographiques, dont il est parlé au deuxième livre de la troisième partie, la seule qui traite de la grammaire proprement dite, l'Autodidacte montre aussi peu d'exactitude.

Dans les manuscrits géorgiens les plus soignés, toute la ponctuation et l'orthographe se bornent à un seul signe, qui vraiment n'est pas d'une grande utilité, c'est un trois-point .:. placé après chaque mot, quelquefois même entre les parties d'un composé ალექ.: სანდრე.:. *Alek-sandre*, კოსტანტი.:. მოლოი.:

Costanti-poli. Telle est la ponctuation des premières pages de la chronique géorgienne, de la plus ancienne copie du roman Tariel, et des textes géorgiens de Maggi. Ailleurs, dans le Nouveau Testament, en caractères vulgaires, et dans une autre copie du Tariel, on trouve la virgule, le point simple ou suspensif, et le double ou triple point final. Ailleurs encore, dans le Nouveau Testament en caractères sacrés, on trouve outre cela le double point au milieu de la phrase et l'astérisque à la fin. Le point simple ou suspensif, et le double ou triple point final, se rencontrent seuls dans une mauvaise copie du Code de Vakhtank, et dans un manuscrit en *koudzouri* de la Bibliothèque Royale.

C'est assez dire qu'en cette matière il n'y a rien de bien arrêté. Firalof tranche la question en introduisant dans la Géorgie l'orthographe européenne toute entière, sauf le double point final qu'il emploie constamment dans sa traduction géorgienne.

Il y a une lacune bien autrement considérable, au chapitre neuvième qui traite du verbe. En effet, les Géorgiens conjuguent les leurs en les modifiant de tête à queue. Or, jusqu'ici personne n'a suffisamment, à ce qu'il nous semble, exposé cette théorie. Et d'a-

bord les grammairiens ont toujours voulu joindre aux verbes les pronoms personnels séparables. A peu près comme si en grec on se faisait une loi de dire : ἐγὼ τύπτω, σὺ τύπτεις, etc. Peut-être cela est-il nécessaire en italien et en russe ; mais en géorgien chaque personne, outre son inflexion propre, a sa caractéristique initiale : ვ pour la première personne de chaque nombre, dans les verbes directs, joint à une autre voyelle, qui seule caractérise à son tour les deuxième et troisième p. pl., différenciées d'ailleurs par l'inflexion. Première personne ვა, ვე, ვი, ვჲ ; deuxième et troisième p. sing. et pl. ა, ე, ი, ჲ.

La voyelle, jointe à la caractéristique, doit surtout être observée, 1o parce qu'elle est la même à tous les tems ; 2° parce qu'elle influe ordinairement sur la signification, comme en hébreu les points formateurs des quatre conjugaisons : *phiel, phual, hiphil, hophal.*

Ce sont en géorgien les simples voyelles ა, ე, ი, უ et la double voyelle ჲ, équivalent, je crois, au *scheva*. Cette dernière est la plus usitée, et toujours sous-entendue, quand il n'y en a pas d'exprimée. Le ე, articulation plus forte, mais de même nature, le remplace quelquefois.

Les autres voyelles, qui me semblent les abréviations des pronoms démonstratifs აგი, ეგე, იგი, représentent avec différentes nuances le pronom de la troisième personne, d'où vient qu'elles en sont parfois caractéristiques insignifiantes. ა, უ sont toujours actifs, souvent transitifs, ვუწყი, *je sais*, ვაუწყებ, *je fais savoir*, მრწამს, *je crois*, არწმუნეს, *ils persuadèrent*; c.-à-d. *ils firent croire*. ე, ი sont plus souvent passifs. ჰშჳა, *il engendra*, იშჳა, *il naquit*, c.-à-d. *il fut engendré*, etc.

Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que les verbes géorgiens ne contiennent pas leur sujet, mais qu'en revanche, leur régime s'exprime habituellement par les pronoms préfixes :

მ, pour la première pers. sing.

გ, deuxième p. sing. et pl.

ა, ე, ი, უ, troisième p. sing. et pl.

გვ ou გუ, première p. pl.

Or, ces pronoms, qui ne sont que de simples consonnes, doivent être suivis de la voyelle caractéristique du verbe. Ainsi, quoi qu'il arrive, tout verbe a régulièrement deux régimes; son démonstratif préfixe et son complément séparable, soit pronom de même pers. que le préfixe, soit nom substantif; auxquels

peut se joindre l'un des préfixes propres à chaque personne. Ex. du premier cas, Mat. 27, 44. აყუედრებდეს მას, *ils l'insultaient*. ა et მას se rapportent au même complément. Du deuxième cas, ib. 22, 17. აწ მარქუ ჩვენ, *allons, dis-nous ceci*. მ et ჩვენ, préfixe et pronom de la première p.; ა pronom démonstratif qui se rapporte à la chose dont il va être fait mention.

Maggi avait soupçonné ceci, p. 89; Firalof n'en dit rien, et ce n'était pas là une chose qu'il fallût omettre: s'il s'en fût bien rendu compte, il n'eût pas pris pour de simples parfaits, si passés qu'il les suppose, les verbes indirects dont j'ai parlé; puisque d'ailleurs ces verbes ont un présent et un futur.

Il ne faut pas s'étonner que Vater, simple compilateur de grammaires, n'ait fait que copier les paradigmes de ses devanciers. Il a donné les faits qu'il trouvait, n'ayant donc rencontré nulle part un traité de syntaxe, où, se défiant peut-être de celle de Maggi, il ne consacre à cet article qu'une demi-page in-8°.

Si l'on s'exprime de la sorte ce n'est pas pour déprimer d'utiles travaux, je crois même que la reconnaissance doit engager un auteur, surtout lorsqu'il s'engage dans une route peu frayée, à profiter docile-

ment des lumières d'autrui. Il est vrai que j'ai tiré peu de secours de ces divers auteurs, surtout de Firalof qui n'est venu qu'à la fin de mon travail; j'y ai du moins éclairci bien des doutes et puisé la connaissance de plusieurs faits inconnus. Et spécialement sur le sujet qui m'occupe, je me suis confirmé dans cette pensée, que, pour bien saisir le mécanisme de la conjugaison géorgienne, il faut la regarder comme divisée en trois grandes classes; verbes en ბი, et ვი les plus ordinaires; verbes en ი pur, c'est-à-dire précédé de toute autre consonne que ბ ou ვ. Avec cette division, il devient aisé pour l'ordinaire de trouver l'indicatif et les tems simples du verbe.

Mais on ne peut passer sous silence, pour la rareté du fait, le chapitre de la syntaxe, l'avant-dernier de la troisième partie de l'Autodidacte.

« La syntaxe, dit-il, la troisième partie de la grammaire apprend comment il faut ranger les diverses parties du discours afin qu'elles forment un sens complet. » Puis, après avoir donné l'analyse grammaticale de deux courtes phrases, il ajoute : « Au lieu de la syntaxe, on a joint ici diverses leçons morales et des dialogues pour mieux faire connaître les langues. »

Est-on excusable d'être aussi succinct sur une pareille matière, quand on a employé d'ailleurs plus de la moitié de son livre en divisions et subdivisions plus subtiles qu'utiles, et en définitions de grammaire abstraite, si rebattues qu'elles sont triviales? Il semblerait que ce fût un oubli de la part de l'auteur, ou peut-être se propose-t-il de publier un traité à part sur ce sujet.

La quatrième partie contient des leçons de morale, consistant en un préambule sur la loi naturelle, la transcription du décalogue, huit extraits des livres sapientiaux de l'Écriture, et environ une centaine de maximes de philosophie pratique, toutes bien pensées, dont quelques-unes même sont assez piquantes.

ნუ ყოველსავე იტყჳ რაჲცა იცი, არამედ შემთხვევასა შინა და დროსა :

Ne dis pas tout ce que tu sais, mais suivant le tems et l'occasion.

შურ-აგე მხოლოდ კეთილ-მოქმედებითა:

Ne te venge que par un bienfait.

მიეც ჴელის-აღპყრობა გლახაკსა, და შეიწრებულსა :

Donne poignée de main au pauvre et à celui qui est dans la détresse.

მოყუარენი შეგიყუარებენ, და მტერნიცა ვერღა შემძლებელ-იქმნებიან მოძულებად შენდა :

Que tes amis t'aiment, et que tes ennemis même ne puissent te haïr.

D'ailleurs ces phrases détachées sont pour les commençans un exercice aussi utile qu'agréable.

Je passe sur la cinquième partie où sont dix-huit dialogues familiers, tels que ceux qui se trouvent à la suite des grammaires anglaise, allemande, italienne, etc., pour arriver à la sixième et dernière, qui est un lexique alphabétique russe-géorgien; s'il eût été en même tems géorgien-russe, l'usage et la transcription en seraient devenus bien plus commodes à ceux qui ignorent la langue russe, et le peuple du Karthwel y aurait lui-même gagné,

Cette sixième partie est un morceau précieux, et, nous osons le dire, aussi parfait que peut l'être un vocabulaire. Elle contient 2671 articles ou mots russes, avec leurs correspondans géorgiens; bien choisis, bien rendus, et surtout d'une orthographe régulière.

Avant le travail de Firalof, l'Europe avait déjà son vocabulaire géorgien-italien. Dans l'exemplaire de cet

ouvrage, appartenant à la Bibliothèque Royale, autrefois au savant Anquetil, se trouve une note manuscrite, sur feuille volante, extraite de la bibliothèque de St.-Jorre, t. I, p. 244, relative au P. Irbachi, auteur du vocabulaire. Il y est dit que ce religieux géorgien était dans tout l'Orient en grande réputation de science et de sainteté, et qu'il fut souvent employé par la diplomatie à des négociations politiques. Si cela est ainsi, il faut que Paolini, son collaborateur, ait bien mal rendu la prononciation géorgienne, tant les mots sont méconnaissables dans ce dictionnaire. A la lettre ტ, par exemple, prise au hasard, dans les douze premiers articles :

ტაბალი, *lisez* მდაბალი.
ტავადები, — თავადები.
ტავინანე, — დავინანე.
ტავისუპლება, — თავისუფლება.
ტავისუპალი, — თავისუფალი.
ტაჩებელი, — ტაცებელი.
ტაკუანიჩემა, — თაყვამნისცეა, etc.

On ne peut donc le consulter qu'avec une extrême précaution. Heureusement nous avons pour le recti-

fier deux autorités assez rassurantes, les éditeurs du Nouveau Testament et le livre de Firalof.

Les vocabulaires, même les mieux faits, sont en général peu utiles à la science; d'abord ils renferment toujours un fort petit nombre de mots, puis on n'y trouve nul détail sur les inflexions des noms, les tems principaux et les régimes des verbes, la série analogique des significations; en un mot, ils ne peuvent guère convenir qu'au voyageur, toujours à peu près sûr de se faire entendre avec un pareil guide, et qui, s'il reste dans le pays, ne tarde pas d'apprendre suffisamment la grammaire pratique.

Toutefois, hâtons-nous de le dire avec reconnaissance, c'est un vrai coup de bonheur que de rencontrer ainsi sur sa route une foule de matériaux, dont l'étude fait son profit, sauf à la critique de les élaborer.

Avec la Bible entière et les trois vocabulaires que nous possédons, il sera possible de se former un vaste trésor, que viendront grossir les nouveaux dérivés fournis par la lecture des textes.

Le beau vocabulaire géorgien-français et français-géorgien que la Société Asiatique a publié, extrait en grande partie, à ce qu'il semble, du lexique de Fira-

lof, renferme environ 4058 articles; c'est-à-dire 974 de plus que celui d'Irbachi; ce serait, sans les synonymes et les renvois, une conquête de 1387 mots, comparativement à l'ouvrage russe, dans lesquels sont compris ceux que l'auteur a recueillis sur les lieux; et l'on ne saurait trop louer la modestie qu'il a eue de marquer d'un astérisque les mots d'orthographe douteuse.

Ce vocabulaire et le précédent ont l'avantage de présenter beaucoup de verbes à la première partie de l'indic., justement la plus difficile à trouver, parce qu'elle n'est pas la plus simple. Mais l'ouvrage de M. Klaproth a cela de particulier qu'il indique un grand nombre de rapprochemens et d'étymologies arabes, turques, persannes. Il fallait pour faire ces rapprochemens des connaissances aussi variées que celles de l'auteur. Mais on pourrait se permettre de croire, quant aux étymologies russes, qu'il ne soutiendrait pas celles-ci : აფიცარი, კანდატური, მაიორი, ფოშტა, ბაშფორთი, puisqu'il est aisé d'y lire les mots français, *officier*, *commandant*, *major*, *poste*, *passeport*. Au reste, plus du quart de la langue russe se compose ainsi de larcins utiles faits à ses voisins, et quel idiome n'en est pas là plus ou moins?

Un dictionnaire géorgien, qu'il soit rangé ou non par ordre de radicaux, devrait, selon nous, offrir, outre l'indication dont il a été parlé plus haut, celle de la troisième personne du parfait simple, et celle du futur et de l'impératif correspondans. Avec ces détails, en y joignant le régime et l'analogie des significations, il sera aisé de retrouver toute autre modification du verbe.

Essai sur le radical გებ.

გება, nom d'action. L'action d'établir, d'être établi, arrangement; g. ისა, p. ნი.

კვალად-გება, n. d'a. A. de rétablir, d'être rétabli, réorganisation.

ვჰგებ, v. n. Propr. je me tiens debout; analog. j'attends, deuxième parf. ბდა, 2 f. ბდეს; v. a. Je mets en présence, j'offre; g. სა.

ეგების, pr. Il est attendu; an. peut-être.

ვაგებ, v. a. J'arrange; g. სა, 1 parf. გო, 1 f. გოს.

ნაგები, n. Offrande; g. ისა.

საგებელი, n. Récompense; g. ბლისა.

განგება, n. d'a. L'action d'arranger, d'être arrangé, arrangement.

განვაგებ, v. a. J'arrange; g. ნა, 1 p. გო, 1 f. გოს.

განგებული, part. pass. Arrangé.

განგებულება, n. d'a. L'action de réformer, d'être réformé, réforme, disposition; g. ისა.

განსაგებელი, n. Disposition, chose disposée, emploi, office. — Adj. celui qui dispose, qui arrange; g. ბლისა.

განმგებელი, adj. Celui qui dispose; g. ისა.

გარდავაგებ, v. a. Je raccommode; g. ნა, 2 part. ბდა, 2 f. ბდეს.

დაგება, n. d'ac. L'ac. d'offrir, d'être offert, offrande, réconciliation.

დავაგებ, j'arrange, v. a. g. ნა, 2 p. ბდა, 2 f. ბდეს. — Je réconcilie. 1 p. გო, 1 f. გოს, 3 p. გნა; passif. დავეგები, je suis réconcilié. imp. გე, 3 p. გენა; — დავიგები, je suis arrangé, 3 p. გენა.

დაგებული, part. pass. Arrangé.

წინა-დაგებული, part. pass. Arrangé, orné; g. ისა, présenté.

მიგებება, n. d'a. L'a. d'aller à la rencontre, de rencontrer, d'être rencontré; rencontre; g. ისა.

მივიგებ, je réponds. v. n. 1 p. გო, 1 f. გოს. —— J'établis.

მივეგებვები, je rencontre. 3 p. ბვოდა, 3 f. ბვოდეს. g. სა.

მივაგებ, v. a. Je rends, je donne, 1 p. გო. 1. f. გოს; g. სა.

მისაგებელი, représaille; g. ბლისა.

მოვიგებ, je réponds, j'établis, v. a. g. სა, 1 p. გო. 1 f. გოს.

მოგებული, part. pass. Établi, acquis en propriété; g. ისა.

მომიგებს, v. i. Je tiens, je possède, 1 p. გო, 1 f. გოს.

მოსაგებელი, n. Rétribution, ce qui est rétribué; g. ბლისა.

მოვეგებვები, je rencontre, v. n. g. სა, 3 p. ბვოდა ou ბოდა.

წარვაგებ, je dépense, v. a. 1 p. თ, 1 f. თს; g. ჲ.

წარმეგების, je dépense, v. i. 1 p. გთ, 1 f. გთს.

Tous les tems et autres particularités, que je n'ai pas indiqués, me sont inconnus.

Traduction de deux Odes mystiques de Seïd-Ahmed Hâtif, Isfahâni.

INTRODUCTION.

Les odes dont on va donner le texte et la traduction sont généralement goûtées en Perse, et semblent avoir mérité l'attention de quelques personnes auxquelles leurs études et leurs voyages ont rendu familières les mœurs et la poésie des Orientaux; elles y ont remarqué une grâce particulière de style, une grande élévation d'esprit et une liaison d'idées que l'on trouve rarement dans les gazels les plus renommés, et même dans les odes du célèbre Hâfyz.

Seïd - Ahmed - Hâtif - Isfahâni السيد احمد هاتف اصفهانى, mort il y a plus d'un demi-siècle, est l'auteur de ces vers charmans. Il était attaché à la secte philosophique des Soufys صوفى dont il développe la doctrine mystique et les rêveries, quelquefois sublimes,

dans les ouvrages peu nombreux qu'il a laissés et qui sont encore inconnus à l'Europe savante, si ce n'est peut-être à quelques voyageurs anglais. Je ne possède de lui qu'un petit recueil de *gazels*, d'où sont extraites les odes qui vont être imprimées dans ce journal.

Les Soufys, quoique toujours persécutés par les dévots musulmans, sont encore même aujourd'hui assez nombreux en Perse parmi les hommes lettrés; mais ils cachent leurs opinions avec soin, se défendent d'appartenir à une secte que le vulgaire regarde comme une société d'*impies et d'athées* (1), et n'exposent jamais leurs principes qu'à ceux qu'ils ont déjà éprouvés et jugés dignes d'une entière confiance.

Pendant les révolutions qui suivirent la chute de la dynastie des Sefys آل صفويه, en 1723, l'empire ottoman servit d'asile à plusieurs de ces philosophes, qui trouvèrent, dans les couvens des *Mewlewis*, du repos, une douce hospitalité, enfin communauté de doctrine et souvent même de langage. Pour ne pas répéter ce qu'on a déjà écrit sur cette secte intéressante, le lecteur curieux de connaître plus de détails doit recourir à d'*Herbelot* (Bibl. Orient., articles *Sofi*, *Tesaouf*, *Echk-allah*, etc.), au savant ouvrage de *Muradgea d'Ohson* (Tableau de l'Empire Ottoman), mais surtout à *Chardin*, dont on ne saurait trop louer

(1) L'Espagne et l'Italie offrent un exemple analogue dans l'opinion que l'on y manifeste contre la franc-maçonnerie; et parmi les Turcs de Constantinople, l'épithète de *farmassoun* (franc-maçon) équivaut à tout le mal qu'on peut dire d'un homme accusé d'être sans foi ni loi, sans religion et sans mœurs.

l'exactitude, l'étonnante fidélité et l'excellent esprit : c'est le meilleur peintre que nous ayons de la Perse.

Il resterait à donner ici la clef de quelques expressions empruntées au langage ordinaire de l'amour, et qui disposeraient à croire, au premier abord, qu'il ne s'agit que d'une *maîtresse*. Ce style passionné ne peut même manquer de paraître étrange; mais nos livres sacrés nous en offrent un exemple bien frappant dans le *Cantique des Cantiques;* et ce point de comparaison n'est pas indigne de devenir l'objet de quelques réflexions sur l'invariabilité des mœurs, des idées, des formes, de ce vieil Orient, où, plus que nulle autre part sur la face de la terre, tout vous y fait répéter avec le Sage : qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil : *Nihil sub sole novum.*

Dans les deux odes qui suivent cette introduction, le poète adresse d'abord au *Bien-Aimé* les plus tendres expressions de son amour et de son dévouement; puis il dit avoir été entraîné par un délire passionné dans un pyrée ou temple des mages : là il se trouve au milieu d'une assemblée auguste présidée par un *vieillard* (پیر); ce *Bien-Aimé*, ce *Vieillard*, c'est l'*Eternel*, c'est *Jehowa* (celui qui est, *ego sum qui sum*), environné des puissances célestes, des saints qui composent la cour du Maître et du Créateur des mondes; le poète leur donne les noms des divers ministres du culte des mages : *Mough* مغ, *Moughzadè* مغزاده; *Moubed* موبد, *Destour* دستور; ou bien il les fait agir dans ce cercle mystique, comme les échansons (*Säky* ساقی), et les joueurs d'instrumens (*Mouthryb* مطرب), dans

les fêtes mondaines. Le vin que le Vieillard ordonne de verser à l'Étranger est le symbole de l'amour qui embrase les élus; et quand l'hôte, *non invité* (*na-khândè* ناخوانده), en est enivré à son tour, il proclame l'Unité de Dieu, qui est le Grand-Tout, sans qui rien n'existe ; cette profession de foi (*Chèhâdet* شهادت) termine la première ode, aussi bien que la deuxième et trois autres encore, dont je n'ai pu malheureusement jusqu'ici retrouver le texte; elle y est ramenée avec beaucoup d'adresse, et elle y produit un effet qui a quelque chose de sublime (1).

Dans la seconde ode, une église est le lieu de la scène, qui se passe entre le poëte et une jeune et belle chrétienne qu'il y rencontre par hasard. C'est la partie la plus parfaite de ce petit poëme; mais je crains bien de ne pouvoir faire goûter, dans une traduction faible et prosaïque, toute la grâce et tout le charme répandus dans l'original; on y verra cependant que les Orientaux ont une idée assez juste des bases fondamentales du Christianisme, et qu'ils savent parler assez dignement d'une religion qui a le Messie pour fondateur.

ODE PREMIÈRE.

1. O toi à qui mon cœur et mon ame s'offrent en

---

(1) Les pièces de ce genre sont appelées *Terdji bend* ترجيع بند (*Nodus iterationis*), à cause du refrain qui les termine et qui les assimile sous ce rapport aux Psaumes de David, dont le dernier verset, dans les prières catholiques, est toujours à la gloire du père, du fils et de l'esprit-saint, etc.

sacrifice, toi devant qui il est si doux de les répandre l'un et l'autre ; —

2. C'est à toi qu'est dû le sacrifice du cœur, ô toi qui es si ravissant ! L'effusion de l'ame est un tribut que réclame ta beauté.

3. Qu'il est difficile de retirer son cœur de tes mains ! qu'il est aisé de répandre son ame à tes pieds !

4. Le chemin qui conduit à toi est un chemin rempli d'écueils ; le mal de t'aimer est un mal sans remède.

5. Nous sommes des esclaves, l'ame et le cœur à la main, l'œil sur tes mouvemens, et l'oreille attentive à tes ordres.

6. Ton cœur désire-t-il la paix ? — Voici nos cœurs ; mais si tu veux la guerre, voici nos ames.

7. La nuit dernière, brûlant d'amour, entraîné par mes désirs, j'errais éperdu de tous côtés.

8. Enfin l'ardeur qui me consumait dirigea mes regards vers le temple des mages.

9. Loin l'œil du profane ! Je vis un lieu solitaire qu'éclairait une lumière de vérité, et non des flambeaux de cire.

10. Je vis briller ce feu que Moïse, fils d'Amran, contempla sur le Sinaï dans la nuit sainte.

11. Un vieillard excitait le feu sacré ; par respect, autour de lui étaient rangés les jeunes acolytes,

12. Tous au teint de lys, aux joues de rose, tous au doux langage, à la bouche petite ; —

13. Psaltérions, harpes, flûtes, tambours et lyres, flambeaux, mets exquis, vins, roses et basilics, —

14. Échansons beaux comme la lune, aux cheveux musqués, — musiciens qui unissaient à la gaîté de leurs chants une voix mélodieuse ; —

15. Les prêtres, leurs enfans (*Mough* et *Mough-zadè*), les sages et le pontife (*Moubed* et *Destour*), étaient tout prêts à servir le vieillard.

16. Pour moi, honteux d'être musulman, je cherchais à me cacher dans un des angles du temple.

17. Le vieillard demanda : « Quel est cet étranger ? » Je lui répondis : C'est un amant égaré, éperdu !

18. « Qu'on lui donne, *reprit-il*, une coupe du vin le plus pur, quoique cet hôte soit venu sans être appelé. »

19. *Aussitôt* un échanson, adorateur du feu, versa d'une main ardente, dans mon verre, un feu dévorant.

20. Quand j'eus achevé ma coupe, tout s'évanouit *pour moi*, esprit et religion ; elle avait consumé et l'impiété et la foi.

21. Je tombai ivre ; et, dans mon ivresse, j'ouis des accens que les langues humaines ne sauraient jamais rendre ; —

22. Mes membres, tout en moi, jusqu'aux veines et aux artères, redisaient ces paroles *sacrées* :

23. « Il est unique, il n'y a rien que Lui ; Lui seul existe ; il n'y a de divinité que *Jehowa* (Hou). »

* ترجیع بند اوّل *

ای فـــــدای تو هم دل وهم جان

وی نثار رهت همین و همان

دل فدای تو چون توئی دلبر
جان نثار تو چون توئی جانان
دل رهاندن ز دست تو مشکل
جان فشاندن به پای تو آسان
رهٔ وصل تو راه پر آسیب
درد عشق تو درد بی درمان
بندگانیم و جان و دل برکف
چشم بر حکم و گوش بر فرمان
گر دل صلح داری اینک دل
ور سر جنگ داری اینک جان
دوش از سوز عشق وجذبهٔ شوق
هر طرف میشتافتم حیران
آخر کار شوق دیدارم
سوی دیر مغان کشید عنان
چشم بد دور خلوتی دیدم
روشن از نور حق نه از نیران
دیدم آنجا آتشی کان شب
دید در طور موسی عمران
پیری آنجا بآتش افروزی
بادب گرد پیر مغبچگان

همه سیمین عدار و کل رخسار
همه شیرین زبان و تنک دهان
چنک و عود و نی و دف و بربط
شمع و نقل و می و کل و ریحان
ساقئ ماه روی مشکین موی
مطرب بذله کوی خوش الحان
مغ و مغزاده موبد و دستور
خدمتشرا تمام بسته میان
من شرمنده از مسلمانی
شدم آنجا بکوشهٔ پنهان
پیر پرسید کیست این کفتند
عاشق بی قرار و سرکردان
ساغری بدهندش از می ناب
کرچه نا خوانده باشد این مهمان
ساقئ آتش پرست آتش دست
ریخت درساغر آتشی سوزان
چون کشیدم نه عقل ماند و نه دین
سوخت هم کفر از آن وهم ایمان
مست افتادم ورآن مستی
بزبانی که شرح آن نتوان

این سخن میشنیدم از اعضا
همه حتی الورید و الشریان
که یکی هست وهیچ نیست جز او
وحده لا اله الا هو

ODE SECONDE.

1. O Bien-Aimé, je ne briserai jamais les liens qui m'attachent à toi, lors même que l'épée séparerait chacun de mes membres!

2. Oui, même en te livrant mille de nos ames, ce serait payer à vil prix un doux demi-sourire de ta bouche!

3. O *mon* père! épargne-moi tes conseils sur mon amour; car ce fils ne deviendra jamais digne de toi.

4. Et moi aussi je connais le chemin du séjour de la félicité; mais que faire? Ne suis-je pas tombé dans les filets?

5. Que ceux qui me donnent des conseils sur mon amour pour toi, aillent donc à leur tour en recevoir du vulgaire! —

6. Je rencontrai *un jour* dans une église une jeune et belle chrétienne; je lui dis: « O toi qui es la maîtresse de mon cœur,

7. « Toi dont les charmes semblent avoir attaché chacun de mes cheveux aux fils de ta ceinture sacrée (*Zunnar*),

8. » Quoi ! tu n'as point encore trouvé le chemin de l'*Unité* (*Wyhdet*) *de Dieu?* Jusques à quand la honte de la trinité (*Tèslis*) dans un seul?

9. » Comment peux-tu donner les noms de *Père*, de *Fils* et d'*Esprit-Saint* (*Eb*, *Ibn*, *Rouh-Kouds*) au Dieu unique *en son essence?* »

10. Elle ouvrit alors ses douces lèvres *pour me répondre,* et laissa couler ces paroles à travers le plus charmant sourire:

11. « Si tu connais vraiment les mystères de l'Unité *de Dieu*, ne te permets pas de nous traiter calomnieusement d'impies. —

12. » L'Éternel, objet de notre amour, a lancé dans ces trois miroirs les rayons de sa face éblouissante.

13. » La soie change-t-elle de nature, parce que tu l'appelles brocart, satin et taffetas ? »

14. Nous parlions encore, quand tout-à-coup la cloche *du temple* proclama à grand bruit ces paroles sacrées:

15. « Oui, il est unique, il n'y a que Lui; Lui *seul* existe; il n'y a de divinité que *Jehowa.* »

* ترجیع بند ثانی *

از تو ای دوست نگسلم پیوند
ور بتیغم برند بند از بند
الحق ارزان بود زما صد جان
وز دهان تو نیم شکر خند

ای پدر کم پند ده زعشقم
که نخوا هد شد اهل آن فرزند
من ره کوی عافیت دانم
چه کنم کوفتاده ام بکمند
پند آنان دهند خلق ایکاش
که زعشق تو میدهندم پند
در کلیسا بدلبری ترسا
کفتم ای دل بدام تودربند
ای که داری بتار زنارت
هرسرموی من جدا پیوند
ره وحدت نیافتی تاکی
ننک تثلیث بریکی تا چند
نام حق یکانه چون شابد
که اب وابن وروح قدش نهند
لب شیرین کشود وبا من کفت
وز شکر خنده ریخت ازلب قند
که کرز سر وحدت آکاهی
تهمت کافری بر ما مپسند
در سه آیینه شاهد ازلی
پرتو از روی تابناک افکند

سه به کردد بریشم ار اورا
پرنیان خوانی و حریرو پرند
ما دراین کفتکو که ازیک سو
شد زنا قوس آن ترانه بلند
که یکی هست وهیچ نیست جزاو
وحده لا اله الا هو

م م
م

Ces deux morceaux de poésie persane ont déjà été publiés, au commencement de 1812, dans les *Mines de l'Orient,* recueil précieux pour les Orientalistes européens. M. de Hammer a eu le regret d'abandonner cette publication, faute des fonds que lui fournissait M. le C[te] W. Rzewuski, noble Polonais qui a consacré une partie de sa fortune à visiter le Levant en 1817, 1818 et 1819; avant son voyage, son amour des lettres orientales l'avait porté à faire de grands sacrifices pour les *Mines de l'Orient,* ouvertes sous ses auspices aux hommes de tous les pays. Cette nouvelle *édition,* si je puis m'exprimer ainsi, a été revue et corrigée de manière à la rendre plus digne de l'indulgence des lecteurs.

Paris, le 10 décembre 1827.

J.-M. Jouannin,
Premier secrét.-interprète-adj. du roi
pour les langues orientales, etc.

Rapport sur le *kala sankalita,* recueil de mémoires du lieutenant-colonel John Warren, publié à Madras en 1825. 1 vol. in-4° de 557 pages, lu à la Société Asiatique dans sa séance du 3 décembre 1827, par M. Stahl.

Quarante années se sont écoulées depuis que Davis et Burrow ont commencé à étudier l'astronomie indienne dans des livres sanscrits, et à faire marcher cette étude de front avec celle de l'arithmétique, de la géométrie et de l'algèbre, dont la connaissance dut leur paraître nécessaire, vu la différence des méthodes indiennes dans les sciences exactes, de celles qu'un usage de plusieurs siècles a rendues familières à l'Europe. Diverses circonstances empêchèrent que l'ensemble de ces recherches fût communiqué, du moins dans ses résultats, au monde savant: un nouveau travail était nécessaire. L'illustre Colebrooke réunit à tant de titres acquis précédemment à la reconnaissance publique celui de donner la première traduction d'un système complet d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie (1); mais il restait encore à faire un traité d'astronomie indienne appliquée à la chronologie, qui pût devenir d'une pratique usuelle, et c'est la tâche que s'est imposée l'auteur de l'ouvrage qui fait l'objet du présent rapport.

(1) *Algebra, with arithmetic and mensuration, from the Sanscrit of Brahmegupta and Bhascara.* Lond. 1807. in-4°. LXXXIV et 378 pag.

Les détails qui suivent sont fournis par l'auteur lui-même, M. Warren, officier français émigré en 1791, et entré dans l'Inde au service de Sa Majesté Britannique, qu'il ne quitta qu'à l'époque de la restauration. Pendant ce tems M. Warren fut employé à la mesure de la méridienne sous les ordres du célèbre colonel Lambton : comme il s'était occupé dans ses momens de loisir de la partie astronomique de la chronologie indienne, il communiqua dès l'an 1814 le manuscrit du premier mémoire de la collection actuelle à un ami (M. Ellis), sur le rapport duquel le gouvernement de Madras en fit l'acquisition. Le conseil du collége de St.-George ayant engagé l'auteur à continuer son travail, il y comprit l'analyse et l'explication des douze principaux computs indous et mahométans, suivant lesquels les différentes nations de l'Inde règlent leurs calendriers ; ces laborieuses recherches furent terminées en 1825. Le gouvernement de Madras, après les avoir soumises à l'examen de quelques savans européens et indiens, en ordonna l'impression à ses frais ; l'auteur regrette beaucoup de ne pouvoir présenter l'ouvrage au lecteur français dans sa langue maternelle, et il le publie tel qu'il l'a composé, ses occupations actuelles ne lui permettant pas d'en entreprendre la traduction, et attendu qu'il n'existe aucun moyen dans l'Inde de le faire imprimer en français ; mais la langue anglaise nous est devenue assez familière pour qu'il puisse espérer de trouver parmi les savans quelques personnes qui ne rencontreront d'autre obstacle à la lecture de ce livre que la

difficulté de rapporter les élémens de l'astronomie indienne à ceux de l'astronomie européenne, et de s'attacher à un sujet aride, dépourvu de toute espèce d'agrément, et qu'il ne lui a pas été possible de traiter avec beaucoup de méthode.

La première partie de l'ouvrage, intitulée *Clef de madhyama saura mana*, contient l'exposition de l'année solaire en usage chez les Tamouls. Cette année est partagée en six saisons (*ritu*), dont chacune contient deux mois; les jours sont de deux sortes: le *savan* se compose du tems écoulé entre deux levers du soleil, et le *saura* comprend le tems que met le soleil à décrire un degré de l'écliptique. L'année civile admettant comme chez nous des jours intercalaires, les astronomes ont essayé de remédier à cet inconvénient en divisant l'année en deux parties inégales, où les fractions du jour se trouvent comprises. On sait que les Indiens ont admis une grande période (*mahayug*) composée de 4,320,000 années, divisée en quatre parties dont la dernière, le *caliyug*, est composée de 432,000 ans; en 1827, 4,300 de ces années se sont écoulées depuis la dernière période, en sorte que pour l'achever, il ne reste plus que 427,700 ans à parcourir. Le nombre des jours du *mahayug* a été évalué diversement selon la durée plus ou moins longue de l'année solaire que le traité astronomique *aria siddhanta* porte à 365 j. 6^h 12' 30"; le *suriah siddhanta* à 36" 34'"; le *sittandy* à 12" 36'". Les tables (destinées à faciliter les calculs) que l'auteur a ajoutées à son traité, supposent la fixation du premier méridien à *Avanti*,

que l'on croit être *Ondjein*, ou plutôt à *Lanca* (75° 53' 15" E. de Greenwich, 73° 33' E. de Paris) une des quatre villes imaginaires que les Indiens placent sous l'équateur à 90° de distance. D'autres astronomes prennent pour point de départ la petite île de *Ramis suram* (Ram Ishura, 79° 22' 5" de Gr., 77° 1' 50" de Par.), située entre Ceylan et la Terre-Ferme 9° 18' 7" L. S. célèbre par son observatoire et par une ancienne pagode.

La seconde partie du *kala sankalita*, contenant la clef du *siddhanta chandia mana* ou de l'année luni-solaire (1), était sans contredit la plus difficile à traiter, et l'auteur avoue que souvent il était réduit à deviner avant de pouvoir démontrer. L'obscurité du *chandra-panchangum* (calendrier luni-solaire) est telle, que l'on dirait que ses auteurs l'ont inventé dans le dessein de dérober le secret de leurs principes à l'astronome aussi bien qu'au chronologiste (2). Le travail de l'auteur nous semble avoir d'autant plus de mérite, que tous ses prédécesseurs, rebutés sans doute par des difficultés qu'il a su vaincre, s'étaient contentés d'effleurer le sujet. L'année (3) commence avec la nou-

---

(1) Cette année, principalement usitée chez les Circars septentrionaux, malgré quelques traits de ressemblance, n'a pas plus de rapport avec l'ère des anciens juifs et le *saros* des Chaldéens que toute autre division du tems.

(2) *Seems to have been invented for the purpose of perplexing the astronomes and confounding the chronologist.*

(3) *The lunar year of the Hindus.* As. Res. t. 3, p. 257-293, ed. Calc. ne contient qu'une table des jours de fête, d'après ce qui est dit p. 259.

velle lune qui précède l'année solaire; elle se partage en douze mois auxquels on ajoute au besoin un treizième; chacun de ces mois est divisé en deux *paesha* ou *pachum*, dont le premier est nommé *saekla* ou *soocha* (éclairé), et l'autre *chrishna* ou *koula* (sombre); chaque *paesha* contient 15 *tidhi* ou jours lunaires de la longueur de 59 s. 3 v. 38 p. ou 23 h. 37' 27" 1/5; l'année solaire en contient 371. Suit un article fort curieux sur la gnomonique indienne et l'exposition du système des intercalations, pour accorder cette année ainsi construite avec l'année solaire: d'après les données précédentes, on doit s'attendre à des difficultés sans nombre augmentées encore par les chiffres énormes dont les Indiens ont pris l'habitude(1) de hérisser leurs traités d'astronomie, et qui, rendant l'usage des logarithmes de nul secours, obligent à recourir sans cesse à la règle de trois (*treirasica*) aussi incommode qu'ennuyeuse. L'auteur s'est fait jour à travers cette masse de théories, de calculs et de règles spéciales, et s'il semble craindre qu'on ne lui reproche aux Indes la longueur de ce travail (l'année luni-solaire ayant cessé d'être en usage excepté dans le Télinga), nous n'hésitons pas à admettre que cette partie n'encourra jamais un semblable reproche en Europe, où c'est au passé que s'attachent exclusivement les recherches auxquelles on se livre sur la littérature sanscrite.

On pourrait conclure que Will. Jones avait essayé, mais sans succès, de traiter la partie astronomique.

(1) On remarque des traces de cette habitude jusque dans la métrique, v. *Asiat. Res.* t. x, p. 422, ed. Calc.

Dans l'appendice qui suit ce traité, l'auteur a donné un commentaire sur les tables de l'astronome Indien *Vilala Cuchinna*, fourni par un naturel du pays, Josela Bascarjosey ; et nous croyons avec lui que ces documens étaient précieux à recueillir, parce qu'ils indiquent la marche des idées et du raisonnement chez un peuple qui souvent a trouvé la vérité par des chemins bien différens des nôtres. Viennent ensuite la triple exposition du *Vrihaspati chacra* ou cycle *sexagésimal* de Jupiter, d'après les règles du *Suriah Siddhanta* usité au nord du fleuve Nermada, d'après les préceptes du livre astronomique *Jantistava*, en usage dans quelques provinces septentrionales du Bengale ; et enfin d'après le système chronologique des astronomes du Télinga. Le *Vrihaspati chacra* n'a jamais beaucoup servi en astronomie ; mais il est employé souvent pour la chronologie, et l'auteur a consacré exclusivement une quarantaine de pages (245-289) à donner des règles générales, accompagnées d'exemples destinés à faire voir la manière de calculer la date quelconque d'un ancien monument indien. Nous reviendrons bientôt sur l'année mahométane et nous terminerons l'exposé du contenu du *Kala Sankalita* en ajoutant que l'auteur y a annexé un traité général de chronologie destiné principalement aux Indes, où il est si difficile de se procurer des livres scientifiques (1), et le premier mois de deux

---

(1) L'auteur en rapporte deux exemples frappans, p. 293, auxquels on pourra ajouter le témoignage de Taylor, *Liliwati*, *introd.* p. 5.

calendriers indiens avec la traduction ; un glossaire des mots sanscrits usités en astronomie, et une table des jours de fête terminent l'ouvrage.

La question qui se présente naturellement après cet exposé est de savoir si l'auteur n'a nulle part abordé le sujet de l'antiquité de l'astronomie indienne, si fortement ébranlée par les attaques de Bentley, ou si les matériaux fournis au lecteur le mettent à portée de se former une opinion tant soit peu positive à cet égard. M. John Warren déclare que des questions telles que celle de la précession des équinoxes et autres, sont étrangères à son travail ; il répète cette assertion à diverses reprises, et néanmoins dans le *postcriptum*, au sujet du dernier ouvrage de Bentley (publié à Calcutta en 1823), nous avons remarqué qu'il élève quelques doutes quant au point de départ de ce système. On pourrait ajouter que l'algèbre et l'astronomie ayant toujours été liées aux Indes, *Arya bhatta* qui les a le premier traitées systématiquement, ne citant ni l'ère de Vicramaditya ni celle de Salivahana, il est assez probable que cet astronome vivait à une époque antérieure à celle de ces deux ères, et que la connaissance du véritable système du monde chez les brahmanes pour lesquels, d'après leurs livres sacrés, la lune était au-dessus du soleil et les planètes au-dessus des étoiles fixes, ne saurait remonter beaucoup plus haut. Il est clair que les astronomes durent se trouver bien souvent dans la position de Galilée.

Néanmoins *Arya bhatta* avait déjà découvert la rotation diurne de la terre autour de son axe, et écar-

tant le dragon *Rahou*, il enseigna la véritable cause des éclipses, soutint que la lune et les étoiles étaient des corps opaques qui ne recevaient leur lumière que du soleil, et que le rapport du diamètre à la périphérie était comme 1, à la racine carrée 10, ce qui donnait, à très-peu de chose près, la circonférence de la terre, et supposait la mesure d'un arc du méridien. Il est visible que des siècles d'observations dûrent précéder ces résultats, et si Bailly, Burrow et Playfair ont eu tort de supposer que le commencement du *Caliyug* avait été fixé par des observations astronomiques contemporaines, on aurait également tort, à notre avis, d'admettre avec Bentley que les brahmanes s'avisèrent tout-à-coup de vouloir être la plus ancienne nation du monde, allongèrent leurs périodes jusqu'aux trillions et prononcèrent l'anathème contre l'ancienne manière d'évaluer le tems, et par les traités composés pour cet objet. Nous ne voyons dans toute l'histoire aucun exemple qui autorise une telle supposition.

Nous avons promis de dire un mot de la partie du *Kala Sankalita*, qui est relative à l'hégire ou à l'ère des Mahométans. Cette manière de diviser le tems est trop connue pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter beaucoup; d'ailleurs M. Warren annonce lui-même que son travail n'est qu'un extrait de ce qu'ont écrit sur ce sujet Greaves (1), Christman (2), le P. Petau, Wolf et autres. Il est seulement à regretter que notre

(1) Commentaire sur les tables d'Ouloug-beg.

(2) Notes sur Alfragan.

savant chronologiste n'ait point eu connaissance des travaux de M. Navoni, et surtout de la formule de M. Ideler qui donnent des moyens sûrs et faciles de faire concorder les dates musulmanes avec celles du calendrier grégorien.

Quoi qu'il en soit, M. Warren, loin de se contenter du moyen approximatif qui consiste à diviser par 33 le nombre des années écoulées de l'hégire, et à y ajouter celui de 622, année de la fuite de Mahomet; loin d'approuver même la méthode du docteur Hutton, qui propose de multiplier le nombre d'années écoulées par 354 et à diviser le produit par 365 1/4 sauf à tenir compte de la différence additive énoncée ci-dessus, M. Warren, disons-nous, a enrichi son travail, 1° de tables astronomiques qui donnent les moyens de comprendre parfaitement le mécanisme des computations indiennes et d'obtenir avec précision, par le calcul, la correspondance des années, des mois et des jours, soit des calendriers grégorien et mahométan, soit des calendriers mahométan et hindou; 2° d'autres tables dites chronologiques construites pour le même objet et d'après les principes exposés dans le *Kala Sankalita*, mais destinées plus particulièrement aux personnes qui, n'ayant ni la volonté ni le tems d'approfondir la matière, ont cependant besoin de vérifier, avec le moins d'embarras possible, une date quelconque comprise entre le 17me et le 20me siècle de notre ère, d'après les divers styles usités dans l'Inde, ou bien une époque de l'hégire à partir du commencement de cette ère jusqu'à l'an 1900

de J.-C. Ces dernières tables font autorité dans les tribunaux et dans l'administration des présidences de Madras et de Bombay. C'est assez dire combien elles méritent confiance.

Pour nous résumer, autant que nous pouvons en juger d'après nos connaissances trop superficielles, sans doute, en ce genre, nous n'hésitons pas à émettre l'opinion que, sous le modeste titre de *Mémoires*, l'ouvrage dont M. John Warren fait hommage à la Société Asiatique est un véritable traité de chronologie indienne dont l'utilité n'est pas contestable et dont l'exécution fait le plus grand honneur au zèle, à la patience et aux talens de notre compatriote, son auteur.

Nous croyons faire une chose agréable aux lecteurs du *Journal Asiatique* en ajoutant ici la formule de M. Ideler.

Année cyclique des Arabes.

On intercalle le mois synodique entre deux réunions subséquentes de la lune avec le soleil, d'après le mouvement moyen de ces deux corps la longueur de ce mois étant de $29^j\ 12^h\ 44'\ 3''$, on donne alternativement aux mois 30 et 29 jours.

PREMIÈRE TABLE.

	Durée.	Somme.		Durée.	Somme.
Muharrem.	30^j	30^j	Redjeb.	30	207
Sefer.	29	59	Schaban.	29	236
Rebi-elewwel.	30	89	Ramadan.	30	266
Rebi-elakhir.	29	118	Schewwal.	29	295
Djoumady-elewwel.	30	148	Dzou'lkada.	30	325
Djoumady-elakhir.	29	177	Dzou'lhidjah.	29	354

Douze mois synodiques donnent $354^{j}\ 8^{h}\ 48'$ (34"); 30 années synodiques donnent exactement 10631^{j}, 30 années civiles ne donnant que 10620^{j}, il faut intercaller dans 30 années 11 jours pour ramener le commencement de chaque mois à la première phase; les années 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 et 29 du cycle, sont bissextiles.

DEUXIÈME TABLE.

Années.	Somme de jours.	Années.	Somme de jours.	Années.	Somme de jours.
1	354	11	3898	* 21	7442
* 2	709	12	4252	22	7796
3	1063	* 13	4607	23	8150
4	1417	14	4961	* 24	8505
* 5	1772	15	5315	25	8859
6	2126	* 16	5670	* 26	9214
* 7	2481	17	6024	27	9568
8	2835	* 18	6379	28	9922
9	3189	19	6733	* 29	10277
* 10	3544	20	7087	30	10631

FORMULE.



Divisez le nombre des années écoulées par 30; le quotient donne les cycles passés, et le reste les années passées du cycle courant; chaque cycle contenant 10631^{j}, multipliez le quotient par le nombre, et ajoutez au produit la somme des jours (d'après la table deuxième) qui répond au reste. Ajoutez (d'après la table première) la somme des jours des mois passés de l'année courante, et enfin les jours du mois courant. Alors vous avez les jours écoulés depuis l'hégire jusqu'à la date donnée (inclusivement); ajoutez 227,315 jours (depuis le 1 janv. de notre ère jusqu'au 15 juillet 622), vous avez un nombre de jours à réduire en années et mois; divisez-les donc par les 1461 jours de la période bissextile

de 4 années, multipliez le quotient par 4, pour avoir les années des périodes bissextiles écoulées, soustrayez du reste de la division aussi souvent que vous pouvez 365, et comptez pour chaque soustraction une année de plus; le reste de la dernière soustraction donnera le jour courant du calendrier Julien, auquel correspond la date arabe; vous changerez la date julienne en grégorienne, en ajoutant, depuis le 5 octobre 1582 jusqu'à la fin de février 1700, dix jours; de là jusqu'à la fin de février 1800, onze, et ainsi de suite, un jour par siècle. Ex: on demande à quelle date de notre ère correspond le premier muharrem 1227 :

$$\frac{1227}{30} = 40 \quad \text{plus} \quad 27$$

40 + 10631 = 425240

Somme pour 27 années =	9568	(table deuxième)
Année courante	1	
Nombre absolu	227015	
	661824	

661824 | 1461

1452 | 452

442 + 4 = 1808 + 3 (on peut soustraire trois fois 365 de 1452) = 1811 années écoulées. Le reste de la dernière soustraction est 357, c'est-à-dire le 22 décembre 1812, vieux style, ou le 3 janvier 1813, nouveau style.

Mémoire sur un nouveau système d'orthographe générale européenne pour les langues orientales.

Comme je me suis occupé d'établir à Londres une nouvelle institution pour l'enseignement des langues orientales, surtout de celles de l'Inde, j'ai eu beaucoup d'occasions de remarquer le grand avantage, et même la nécessité de posséder en Europe un système convenable d'orthographe pour les mots orientaux. Premièrement, afin de faciliter aux commençans l'étude de ces langues, dont un grand nombre est détourné par la difficulté supposée d'apprendre un caractère étranger, obstacle qui les frappe d'abord; et, quoique ce soit une difficulté plus apparente que réelle, elle n'en décourage pas moins le commençant. Deuxièmement, afin que les savans ayent une clef dont ils puissent se servir pour l'explication des écrits de l'Orient, et que tout le monde, mais surtout les voyageurs, soient par là en état de représenter les mots orientaux, les noms des personnes et de lieux avec clarté et précision. Troisièmement, afin que l'on puisse imprimer, s'il en est besoin, des ouvrages orientaux, ou au moins des citations et des extraits, plus facilement qu'on ne le fait avec le caractère original, qui est peu propre à la typographie, et encore peu connu des imprimeurs européens, d'où vient et la difficulté de parvenir à l'exactitude requise malgré les

peines que l'on se donne et les dépenses que l'on fait. Toutefois mon objet principal n'est pas de proscrire l'emploi des caractères orientaux, mais plutôt d'en étendre et d'en faciliter l'usage, en introduisant, comme une clef pour y parvenir, un alphabet pour les langues orientales composé de caractères européens, déjà connus de l'étudiant, et réunis dans un système méthodique selon les principes suivans.

Principes.

Premier. Que chacun des caractères en usage dans les langues arabe, persane, turque, hindoustane, etc., soit fidèlement représenté dans l'orthographe européenne par une seule lettre, qui y corresponde en valeur autant que possible.

Deuxième. Que, comme aucun de nos alphabets ne peut fournir le nombre requis de signes convenables, on adopte l'un ou l'autre des alphabets grec, romain ou italique, pour le fond du nouveau système; et que l'on emprunte des autres langues des lettres pour suppléer à ce qui manquera à l'alphabet adopté.

Troisième. Que cependant on doit préférer l'alphabet italique, tant à cause qu'il est plus généralement connu que l'alphabet grec, que parce qu'il se transcrit plus aisément que l'alphabet romain, et en même tems qu'il s'accorde mieux par sa forme avec les principales additions qui doivent y être faites.

Quatrième. Qu'il convient d'adopter les caractères grecs pour représenter les lettres particulières à la langue arabe, et qui, dans les autres langues musul-

manes, ne se trouvent que dans les mots empruntés à l'idiome arabe. Pour distinguer encore le signe ژ particulier à la langue persane, on peut adopter une lettre romaine, ou, si on le préfère, une capitale italique, comme s'accordant mieux avec la forme oblique des autres caractères. On doit étendre le même principe à d'autres langues, qui font du caractère arabe la base de leur alphabet. Une nouvelle lettre, par exemple, trouvée dans la langue turque, peut être représentée par un signe alphabétique emprunté aux langues polonaise, allemande, russe, ou à toute autre langue d'une nation voisine, plus intéressée que nous à connaître la littérature turque.

Cinquième. Qu'on adopte dans leur forme originale trois ou quatre caractères orientaux, dont la valeur est ambiguë ou différente selon les pays; et pour lesquels il est difficile de trouver, dans les alphabets européens, un équivalent approchant qui puisse réunir les suffrages des savans. (Les lettres dont je parle sont : ض, ط, ع, ة, etc.). Ces caractères orientaux, avec un peu de soin de la part de l'imprimeur (ou du compositeur), dans le choix et l'arrangement des types convenables, s'adapteront passablement bien avec l'alphabet grec et italique.

Sixième. Enfin, d'éviter le grand inconvénient qu'entraîne l'usage des voyelles dont la valeur est devenue très-équivoque parmi les nations de l'Europe, à cause des sons contraires qui leur sont assignés dans nos différentes langues; ces voyelles peuvent être remplacées par des signes tirés de l'alphabet grec, qui,

n'étant en usage aujourd'hui chez nous que pour une langue morte, peuvent plus facilement s'adapter à un emploi particulier, que les lettres d'aucune langue encore vivante, qu'on parle et qu'on comprend généralement.

Avantages du système proposé.

Je prendrai maintenant la liberté de faire voir les principaux avantages qui, selon moi, peuvent résulter de ce système orthographique.

1° Il écarte toutes les lettres accentuées et surmontées ou souscrites de points diacritiques qui tendent, ce me semble, à rendre peu commodes la plupart des autres systèmes, surtout dans l'impression, qui en est à la fois pénible et dispendieuse. En outre, on peut observer, en passant, que les accens, les points et les autres petites marques, sont trop exposés à être oubliés et omis dans la transcription, et qu'ils aident fort peu la mémoire, faculté dont une si grande portion dépend de la vue.

2° Il éloigne la confusion qui résulte de l'usage de représenter des sons simples ou de simples caractères orientaux par deux ou trois, ou même par quatre lettres romaines, comme par exemple : ج, خ, ش, etc., que quelques orientalistes rendent par *dsch*, *kh*, *sch*, etc.

3° Il a le grand avantage de faire connaître, dans les langues mêlées de l'Inde, de la Perse, etc., les mots dérivant d'une source sanscrite, persane ou arabe.

4° Enfin on obtient tous ces avantages sans peine

et avec le moins de dépense possible, en ce qu'on n'emploie que des caractères avec lesquels presque tous les étudians européens sont déjà familiarisés, et dont les principaux établissemens d'imprimerie, dans cette partie du monde, sont pourvus.

Quoique je ne puisse produire à présent d'autre exemple, à l'appui de mon système, qu'une épreuve de quelques feuilles tirées à la hâte, et sans avoir pu faire un choix convenable de caractères propres à s'adapter exactement les uns avec les autres, je me flatte que cet opuscule (Voyez *Clavis orientalis, or Lecture Card of the oriental institution*), imprimé avec tant de précipitation, fournira cependant une preuve satisfaisante que le mélange de caractères divers, au lieu d'être difforme, présente à l'œil une agréable variété, et forme un alphabet qui n'est pas dépourvu d'élégance, tandis qu'au contraire, par sa forme oblique, courbe et italique, son usage, dans les citations, soulagera parfois de l'uniformité du texte, et offrira un contraste très-utile avec les lettres romaines carrées et verticales qu'on emploie généralement dans les ouvrages européens.

SANDFORD ARNOT.

Modèle de l'Alphabet général européen, proposé pour la langue arabe et les autres langues musulmanes.

CONSONNES.

ف *f*	ر *r*	ا α (Gr. *alpha*)
ق *q* (ou κ Grec)	ز *z*	ب *b*
ك *k*	ژ z (Rom. ou Capit. Ital.)	پ *P* (ou *p*)
گ *g* (ou *G*)		ت *t*
ل *l*	س *s*	ث θ (Grec)
م *m*	ش ſ (long *s* ital.)	ج *j* (Anglais)
ن *n*	ص σ (Grec)	چ *c* (Italien)
و ω (ou ο)	ض ضـ	ح *H* (c'est-à-dire *h* capital)
ه (ou ة quand il est final)	ط τ (Grec)	
	ظ ظ	خ *x* (Espagnol)
ى *y*	ع ع (ou ε)	د *d*
	غ γ (Grec)	ذ δ (Grec)

VOYELLES.

Diphthongues ou sons composés.	Voyelles Longues. Maɛrωf.	Voyelles Longues. Majhωf.	Voyelles brèves.
			ا *a* (G. *alpha*)
اَى *ae*	اِى *ie*	ى *e*	اِ *i*
اَو *ao*	اُو ω (Gr.)	و *o*	اُ ου (G. ου)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Hebrew Tales; *selected and translated from the writings of the anciens hebrew sages*, etc., c'est-à-dire *Contes hébreux, extraits et traduits des écrits des anciens sages hébreux, précédés d'un essai sur la littérature profane des Juifs*; par M. Hyman Hurwitz, 1 vol. in-12. Londres, 1826, papier satiné; 10 fr. 50 cent. Et Paris, à la Librairie orientale de Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 47 bis.

Cet ouvrage présente un recueil de quatre-vingt-un Contes ou Récits, extraits des anciens auteurs juifs qui ont vécu dans les cinq premiers siècles qui ont suivi la destruction de Jérusalem, par Titus. C'est particulièrement dans le *Talmud* et dans les *Medrashim*, que l'auteur a puisé. Ce dernier ouvrage contient avec les diverses interprétations du texte de l'Écriture sainte, données par les plus habiles Rabbins, des explications mystiques, des systèmes philosophiques, présentés sous une forme allégorique, et enfin des traités de morale, appuyés d'exemples, de paraboles et d'historiettes, feintes ou réelles. C'est dans cette partie que M. Hurwitz a fait un choix judicieux de Contes et de petits Récits, propres à donner une idée juste de la tournure d'esprit des Lettrés qui instruisaient et gouvernaient la nation juive après

la chute de son temple et sa dernière dispersion. Ce choix était difficile à faire ; le bon sens et le bon goût ne sont pas ordinairement le partage des beaux esprits israélites de cette époque ancienne, et ce n'était pas une petite affaire, que d'extraire de leurs ouvrages des morceaux propres à ne pas inspirer une idée défavorable de cette littérature hébraïque, autrefois assez cultivée, mais très-peu connue actuellement des savans de l'Europe. Le traducteur nous paraît y avoir quelquefois assez bien réussi. Les historiettes sont traduites ici pour la première fois, à l'exception seulement de trois d'entre elles, qui ont été données aussi par M. Coleridge, un ami de l'auteur, dans un ouvrage intitulé *the Friend.* On trouve à la suite de ce recueil un choix d'aphorismes et d'apophthegmes, tirés des mêmes sources.

Le travail de M. Hurwitz est précédé d'un essai assez étendu sur le mérite, l'importance et le caractère de la littérature profane des Juifs, qui ont écrit depuis les Machabées et pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les détails qui y sont consignés, et qui sont presque tous empruntés au Talmud et aux Talmudistes, sont curieux pour la plupart; mais malheureusement pour la littérature hébraïque, ils sont propres à présenter sous le jour le plus désavantageux les productions et les conceptions des plus célèbres docteurs de la nation juive. Rien n'égale la frivolité, la bizarrerie et quelquefois l'extravagance de leurs idées. On doit cependant savoir gré de cette publication à l'auteur, qui est déjà connu par d'u-

tiles travaux sur la langue et les études sacrées et particulièrement par ses *Vindiciæ Hebraicæ.* On lui doit des remerciemens pour avoir voulu donner une idée d'une littérature bien négligée dans ce siècle, et peu ou mal connue du public européen.

M. J. A.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 3 *Décembre* 1827.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. le marquis LEPRESTRE DE CHATEAUGIRON.

SANDFORD ARNOT, professeur de langues orientales à Londres.

J.-W. WHITESIDE, membre du collége de la Trinité à Dublin.

M. Spencer Smith écrit à la Société pour lui annoncer l'envoi de sa traduction de l'inscription arabe de Bayeux.

M. Huttmann, secrétaire-adjoint de la Société Asiatique de Londres, annonce l'envoi de la 3e partie du 1er volume des *Transactions* de cette Société.

M. Babington, secrétaire de la même Société, adresse au Conseil une copie d'une inscription indienne de Trinquemalé dans l'île de Ceylan, avec un Mémoire y relatif par Sir Alexander Johnston.

MM. Maissas et Michelot font hommage au conseil de la *nouvelle Géographie Méthodique;* M. Klaproth est chargé d'en faire un rapport verbal.

On entend le rapport de M. Stahl sur le *Kala sankalita* de M. Warren. (Voyez ci-devant, pag. 356-368.)

M. le marquis Fortia d'Urban donne communication d'une inscription qu'on dit phénicienne et qu'on dit trouvée à Malte.

M. Dumoret lit le commencement de la vie de Timour, traduite du Turk.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par M. Lassen : *De pentapotamia Indica, commentatio geographica atque historica.* Bonn, 1827, in-4°; — par MM. Meissas et Michelot : *Géographie méthodique,* accompagnée d'un atlas, 1 vol. in-8°, atlas in-f°. Paris, 1827; — par M. Spencer Smith : *Description d'un monument arabe du moyen âge, conservé à Bayeux,* 2e édition, br. in-8°. Caen, 1827; — par le même : *Le Festin d'Alexandre, Cantate,* broch. in-8°; — par M. Beggren : *Resor e Europa och Osterlanderne,* 2 vol. in-8°. Stockholm, 1826; — par M. J.-H. Pareau : *Antiquitas hebraica breviter descripta, etc.,* 1 vol. in-8°. Utrecht, 1823; — par la Société : *Transactions of the*

american philosophical Society, 3e vol., part. 1re. Philadelphie, 1827; — par M. le marquis Fortia d'Urban : *Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite, et antérieurs à l'avènement de Tibère*, in-8°. Paris, 1827; — par M. Toulousan : *L'Ami du Bien*, 2e année, nos 2 et 3, in-8°. Marseille, 1827.

PUBLICATION NOUVELLE.

M. *Grangeret de Lagrange*, membre du conseil de la Société Asiatique, vient de faire paraître un volume in-8° en arabe et en français, imprimé à l'Imprimerie Royale. Il est intitulé ANTHOLOGIE ARABE, *ou choix de Poésies arabes inédites, traduites pour la première fois en français, et accompagnées d'observations critiques et littéraires* (1). Son titre arabe est :

نخب الازهار فى منتخب الاشعار و اذكى الرياحين
من اسنى الدواوين

Nous allons faire connaître rapidement les divers morceaux contenus dans ce recueil. L'ouvrage commence par des extraits tirés du *diwan*, c'est-à-dire de la collection des œuvres d'*Abou' tthayyb Ahmed ben-Hosaïn almoténabby*, un des poètes les plus célèbres des Arabes, appelé ordinairement Moténabby, qui vivait dans le 4e siècle de l'Hégyre. Les morceaux choisis sont quatre poèmes en l'honneur

---

(1) Chez MM. Debure, rue Serpente, no 7, et chez Dondey-Dupré, rue Richelieu, no 47 bis. Prix : 10 fr.

d'un fameux général nommé *Abou-chodjâa Fâtik-alkébir*, et un autre poème en l'honneur du guerrier *Abou'lfawâres Dillir*, fils de *Lechker-wazz*, général persan, au service des sultans de la race des Dilémites. Des fragmens considérables de cette partie des extraits de M. Lagrange ont déjà paru dans le *Journal Asiatique*, en 1822, tome I, p. 335-348, et, en 1824, t. IV, p. 80-88. On les trouve ici avec le texte original et un ample commentaire grammatical, philologique et littéraire, qui renferme tous les renseignemens propres à donner une complète intelligence de ces divers fragmens.

Viennent ensuite des pièces de vers, tirées du *diwân* ou recueil d'un autre poète arabe, le *Cheikh Omar ben Fâredh*. Les morceaux extraits des œuvres de ce poète, très-estimé des Arabes, sont au nombre de cinq. Le dernier est intitulé *la Khamriade*, ou *l'éloge du vin*, ce qui est l'explication du premier titre qui est un terme arabe francisé. Cette pièce et plusieurs autres des extraits de ce poète, contenus dans cette Anthologie, avaient déjà été insérées dans le *Journal Asiatique*, en 1823, t. III, p. 228-243. On les retrouve également ici avec des additions très-considérables. On remarque, dans les notes qui s'y rattachent, un morceau d'une assez grande étendue, destiné à faire connaître et apprécier le caractère des poésies et du génie du poète arabe, Omar, fils de Faredh, et dans lequel l'auteur s'attache à rechercher les motifs de la haute estime que les peuples de l'Orient portent à cet écrivain.

On trouve ensuite une pièce de vers élégiaque de *Salah-eddin Khalil ben ibek Assafady*, poète arabe qui vivait dans le 13e siècle.

Les pièces tirées des œuvres de Moténabby, les poèmes d'Omar, fils de Faredh, et celui de Safady, sont accom-

pagnés, dans la partie orientale de ce recueil, d'amples commentaires originaux écrits en langue arabe.

L'élégie de Safady est suivie de plusieurs extraits tirés d'un livre intitulé *Conquête de la Syrie*, composition en prose mêlée de vers, par *Abou-Abd-allah-Mohammed ben Omar Alwakédy*. Ce morceau, intitulé Dhérar fils d'Alazwar, a déjà été, en 1822, inséré dans le *Journal Asiatique*, t. I, p. 16-27.

M. Grangeret de Lagrange n'a donné, dans la partie arabe de son ouvrage, que les fragmens en vers qui se trouvent dans les portions du livre de Wakédy, dont il a placé la traduction dans la partie française de son Anthologie.

Tous ces morceaux occupent 63 pages; le reste de l'ouvrage est formé par une collection de sentences, de pensées morales, d'énigmes, de poésies érotiques et autres sur la rose, la pomme, le nénuphar, des lettres amoureuses et des prières en vers. Ils ont été tirés des ouvrages d'*Ibn Khilkan* ou *Khallican*, de Soyouthy, de l'histoire des Arabes d'Espagne, par Almokry, du *Kitab-alaghany*, ou livre des chansons, et de plusieurs autres ouvrages arabes manuscrits. On distingue parmi eux plusieurs pièces de la composition d'Omar fils de Faredh, d'Hamadany, auteur d'un recueil de séances, semblable à celui de Hariry, mais plus ancien, etc. On doit faire observer que tous les fragmens arabes, insérés dans cette Anthologie, forment chacun en particulier un tout complet; l'auteur n'en a rien retranché, il s'est toujours astreint à les traduire intégralement.

L'auteur a placé, à la suite des traductions de toutes ces pièces, des *Notes explicatives, critiques et littéraires*. Indépendamment des détails qu'il était nécessaire d'y donner pour l'intelligence des originaux, on y trouve encore le texte

et la traduction de plusieurs fragmens considérables, tirés des auteurs orientaux les plus estimés, et même quelques pièces en vers, traduites du persan. Parmi ces fragmens on distingue un long morceau de l'*Histoire de la Conquête de l'Andalousie* (c'est l'Espagne qu'il fallait dire), par Almocry, et de nombreux extraits empruntés à cet intéressant ouvrage. On doit remarquer particulièrement une élégie d'Abou'lbekâ Saleh de Ronda en Andalousie. Cette pièce, qui a pour sujet les malheurs de l'Espagne musulmane, a été composée dans les derniers tems de la domination des Maures en Espagne. Il en a déjà été question dans le *Journal Asiatique*, t. IV, p. 352-371. Je n'indiquerai plus que trois *macâmâts* ou scènes de Hamadany, et quelques pièces en persan de Djâmy et de Saady.

La partie française de cette anthologie est terminée par un *Hymne en l'honneur de Iéhovah*. Cette pièce est en prose, elle n'est pas traduite de l'arabe, elle a été composée par l'auteur de ce recueil.

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE XI[e] VOLUME DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRES.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU

JOURNAL ASIATIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU

JOURNAL ASIATIQUE,

Rédigé par MM. Chézy, Coquebert de Montbret, Degérando, Fauriel, Garcin de Tassy, Grangeret de la Grange, Hase, Klaproth, Raoul-Rochette, Abel-Rémusat, Saint-Martin, Silvestre de Sacy, et autres Académiciens et Professeurs français et étrangers;

SUIVIE D'UN

INDEX ALPHABÉTIQUE

POUR L'AMARA KOCHA,

Et d'un autre pour le Vocabulaire Sanskrit-Bengali et Anglais de M. Yates;

PAR M. J. KLAPROTH;

AVEC LE

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.



PARIS.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMPRIM.-LIBR.-MEMB. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Libr. de la Soc. Roy. Asiat. de la Gr.-Bret. et d'Irlande sur le Continent,

RUE RICHELIEU, N° 47 bis, ET RUE SAINT-LOUIS, N° 46.

M DCCC XXIX.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

TABLE GÉNÉRALE,

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE,

DU JOURNAL ASIATIQUE.

A.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

TABLE GÉNÉRALE,

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE,

DU JOURNAL ASIATIQUE.

A.

B.

D.

E.

F.

G.

I.

J.

K.

L.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN.

TA

POUR

L'AMARA KOCHA,

PUBLIÉ

PAR M. COLEBROOKE,

ET LE

VOCABULAIRE SANSKRIT

DE M. YATES *.

La rareté des dictionnaires est un des plus grands obstacles qui s'opposent aux progrès de l'étude de la langue sacrée des Brahmes. Les personnes qui ont été assez heureuses à se procurer un exemplaire du lexique de Wilson, sentent cependant la nécessité d'un vocabulaire qui commence par une langue européenne quelconque, et dans lequel on peut trouver les mots dont on a besoin de savoir la signification en sanskrit.

* *Cosha*, or Dictionary of the Sanskrit language, by *Amera sinha*, with an English interpretation, by H. T. Colebrooke. Printed at Serampoor, 1808, in-4°.

A *Sungscrit Vocabulary*, containing the nouns, adjectives, verbs and indeclinable particles, most frequently occurring in the Sungscrit language, arranged in a grammatical order, with an explanation in bengalee and english, by *William Yates*. Calcutta, 1820, in-8°.

C'est pour cette raison que j'ai cru que jusqu'à la publication d'un dictionnaire *anglais* ou *français-sanskrit*, ces deux index pourraient être de quelque utilité à ceux qui s'occupent de l'étude de cet idiome, et leur faciliter des recherches, impossibles dans l'ouvrage de Wilson, et très-difficiles dans le vocabulaire brahman publié par M. Colebrooke.

La table pour l'*Amara kocha* ne contient que les termes principaux sous lesquels se trouvent, dans ce dictionnaire, par ordre des matières, les mots qui appartiennent à la même catégorie. Ainsi, en cherchant la *tête*, on sera sûr de trouver toutes ses parties, tels que l'*œil*, le *nez*, la *bouche*, etc. Sous l'article *passions*, on aura l'énumération de celles qui sont le partage de l'homme.

Plusieurs termes étant mal placés dans l'*Amara kocha*, et dispersés dans des endroits où l'on ne pense pas les chercher, j'ai cru devoir les faire entrer dans cet index pour en faciliter la recherche au lecteur.

Quant à la table alphabétique pour le vocabulaire de M. Yates, elle contient tous les mots expliqués dans cet ouvrage ; on y trouvera les verbes les plus usités, tandis que cette classe de mots manque entièrement dans le livre d'*Amarasinha*.

K.

TABLE

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

Y.

TABLE POUR LE VOCABULAIRE

DE YATES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

HÉBREU.

Linguæ hebraicæ institutiones. Auctore Joh. Quinquarboreo, cum ann. Petri Vignatii; accessit Gib. Genebrardi tract. de Syntaxi et poetica insuper Rob. Bellarmini exercitatio in Ps. 34. Un vol. in-4, deux exemplaires.

Itinera deserti de judaicis disciplinis et earum vanitate. Auct. Gerardo Veltuyeko. Venetiæ, 1539, 1 vol. in-4.

Tractatus de Patribus in linguam latinam translatus à Rabbi Nathanis. Londini, 1654, in-4.

Dissertation sur la théologie des Samaritains, d'après des sources inédites, intitulé Jesu Christo natalitias, par Gesenius. Halle, br. in-4.

Haggada, ou Cérémonial des deux premières soirées de Pâques, par Drach. Metz, 1818, 1 vol. in-8.

Racines hébraïques en vers français, par Houbigand. Vol. in-8.

Langue hébraïque restituée, par M. Fabre d'Olivet. 1815 et 1816, 2 vol. in-4.

Nouvelle méthode pour étudier l'hébreu des Saintes Écritures, suivie de l'Histoire de Ruth, et d'un Petit vocabulaire hébreu-français, par Beuzelin. Paris, 1827, 1 vol. in-18.

Inscriptions hébraïques et arméniennes, tirées des églises d'Amsterdam. Trois feuilles.

Curarum exegetico-criticorum in Jeremiæ Threnos specimen scripsit Franc. Erdman, br. in-8.

Mare Rabbinicum infidum, nam talmudistæ aliter referunt sacrum contextum quam in nostris exempl., auct. Cl. Cappellano. Paris, 1667, 1 vol. in-8.

Lettres Arabes écrites par des Syriens, avec la tradu[illegible] Breslau, 1824, 1 vol. in-4.

Trois copies d'Inscriptions arabes, tirées de la cathédrale de Tarragonne et de l'hôtel de ville de Palma. (Ile Mayorque.)

Les Oiseaux et les Fleurs, allégories morales d'Azzeddin Elmocadessi, traduit de l'arabe par M. Garcin de Tassy. In-8.

Prodromus ad novam Lexici Wilmetiani editionem adornandam scripsit Fr. Erdmann. Casan, 1821, br. in-4.

J. H. Pareau; Commentatio de indole nobilissimi poematis arabici Kasidu el Maksoura quod Ibn Doreidum habet auctorem. 1818.

Mille et Une Nuits, en arabe, par M. Habitcht. Breslau, 1824, vol. in-12.

Mille et Une Nuits, trad. en allemand sur l'édition française de M. de Hammer, par M. Zinserling. Un vol. in-8.

Extraits des historiens arabes, faisant suite à l'Histoire des Croisades de M. Michaud, par l'abbé Reinaud. Paris, 1822, 1 vol. in-8.

G. W. Freytag Hamasæ carmina. Bonn, 1826. 1re et 2e livr.

Texte arabe et traduction allemande des détails donnés par Ibn Foslan et autres écrivains arabes sur les anciens Russes, par Fræhn. In-4.

Séances de Hariri, publiées par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, 1822, in-folio.

Pacte d'Omar en faveur des Chrétiens. Une feuille cart.

Annales Sacri a creatione mundi ad Christum latin. arab. Rome, 1655, 1 vol. in-4.

Continuationis ann. eccles. Baronii ab 1198 usque ad 1646, par H. Spondanum factæ, etc., arab. epitam., ed. Tertia. Rome, 1671, 1 vol. in-4.

De metris carminum arabicorum libri duo, cum appendice emendationem in varios poetas, par J. H. A. Ewald. Brunswick, 1825, in-8.

Evangelium infantiæ arabicæ edid. latina versione et notis illustravit H. Sike. Utrecht, 1697, 1 vol. in-12.

Épreuves de caractères arabes, gravés et fondus par Molé jeune, sous la direction de M. Langlès. Paris, 1823, b. in-4.

Lettres sur les Manuscrits arabes de diverses bibliothèques d'Italie, par M. de Hammer. Lettre IVe, in-8.

TURC ET LANGUES TARTARES.

Franc. a Mesgnien Meninski Lexicon Arabico-Persico-Turcicum adjectâ ad singulas voces et phrases significatione latinâ, ad usitatiores etiam italicâ, nunc secundis curis recognitum et auctum. Viennæ. 1780-1800, 4 vol. in-fol.

Grammaire turque, ou Méthode courte et facile pour apprendre la langue turque, avec un recueil des noms, des verbes et des manières de parler les plus nécessaires à savoir, avec plusieurs dialogues familiers, par le P. Holdermann. Constantinople, 1730, pet. in-4.

Élémens de la Grammaire turque, à l'usage de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes, par P. Amédée Jaubert. Paris, Impr. Roy. 1823, in-4.

Baki's des grœssten türkischen Lyrikers Diwan, zum ersten mahle ganz verdeutscht von J. v. Hammer. Wien., 1825, in-8.

Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes, 1769 à 1774, trad. de Vassif Effendi, par M. Caussin de Perceval. Paris, 1822, 1 vol. in-8.

Relation de Dourrey Effendi, en turk. Une lithographie in-4.

Relation turque de la bataille de Tchezmé, extraite de Vassif Effendi. Lithographie par M. Bianchi.

Relation de l'ambassade de Dew. Mehemed Effendi. Lithographie par M. Bianchi, in-4.

Choix de Fables traduites en turc par un Effendi de Constantinople, et publiées avec une version française et un glossaire, par M. Letellier. Paris, 1826, in.8.

Recueil de Décisions théologiques et juridiques, manuscrit turc. Un vol. in-8.

Bulletins de la Grande armée, campagnes de 1805, 6 et 7, en turc. Trois vol. in-4.

Copie du Pacte de Mahomet en faveur des Arméniens, avec la traduction en tête en turc. Une grande feuille.

Capitulations entre la France et la Porte, lithographiées par Bianchi. Une feuille.

Recherches sur les langues tartares, ou Mémoires sur différens points de la grammaire et de la littérature des Mandchous, des Mongols, des Ouigours et des Tibetains, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1820, 1 vol. in-4.

احوال جنكزخان و اقساق تيمر Vies de Djinghiz khan et

d'Aksak Timour, publiées en tatare par Ibrahim Kalfin. ابرهيم بن اسحق خلفى Suivi d'un vocabulaire des mots tatares du texte, expliqués en russe. Casan, 1822, in-8.

Le titre tatare porte l'année 1819.

Grammaire Tartare-Mantchou, par M. Amiot, missionnaire à Pékin; tirée du tome XIII des Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1787, in-4.

Kitaiskoe Oulojenie, ou traduction du Code des lois chinoises, par A. Leontiev (en russe). Saint-Pétersbourg, 1779, 2 vol. in-8.

Tai tsing Gouroun-ui oukheri kooli, ou lois de la dynastie mandchoue qui règne à présent en Chine; trad. du mandchou en russe par Alexis Leontiev. Saint-Pétersbourg, 1781, 3 vol. in-8.

Obstoyatelnoe Opisanie proiskhojdeniæ i sostoyaniæ mandjourskago Naroda i Woiska. Description détaillée de l'origine et de l'état de la nation et de l'armée mandchoue, composées de huit bannières (en russe). Saint-Pétersbourg, 1784, 17 vol. in-8.

Cette traduction est faite par L. Rossokhin et A. Leontiev.

Kao tchhang kouan lai wen. Lettres et suppliques des Kao tchhang ou Ouigours, peuple turc de l'Asie centrale (en ouigour et en chinois), *fac simile* d'un manuscrit chinois, exécuté par les soins de M. le baron P. Schilling de Canstadt. Saint-Pétersbourg, gr. in-8.

LANGUES DE L'INDE.

Ausführliches Lehrgebæude der Sanskrita-Sprache von Franz. Bopp. Berlin, 1827, gr. in-4.

Radices Sanscritæ. Illustratas edidit Fridericus Rosen. Berolini, 1827, typis academicis, gr. in-8.

Chrestomathia Sanskrita, quam ex codd. Mss. adhuc ineditis Londini excripsit, et versione, expositore, tabulis grammaticis illustratam edidit Othmarus Frank. Monachi, 1820-1821, 2 vol. in-4.

Bhagavad-Gita: a Discourse on Divine Things, in the Sanscrit Language; with Notes in the Latin, by Augustus Guilelmus a Schlegel. royal 8to. Bonnæ, 1823.

Daya-Crama-Sangraha: an original Treatise on the Hindoo Law of Inheritance; with an English Translation by P. M. Wynch, Esq. royal 4to. Calcutta, 1818.

Dictionary, Sanscrit and English, translated, amended, and enlarged, from an original compilation, prepared by learned Natives for the College of Fort-William, by H. H. Wilson, Esq. royal. 4to. Calcutta, 1819.

Grammar of the Sunscrit Language, on a new plan, by W. Yates. 8vo. Calcutta, 1820.

Grammatica Samskrita nunc primum in Germania, edidit D. Othmarus Frank. 4to. Wirceburgi, 1823.

किरातार्ज्जुनीय Kirâta Arjunîya; a Poem, by Bharavi: with the Comment of Mallinâtha, named Ghantâpath. royal 4o. Calcutta, 1814.

Manava Dherma-Sastra; or, the Institutes of Menu, according to the Gloss of Culluca, with a verbal Translation and Preface, by Sir W. Jones. Edited by G. C. Haughton. London, 1825, 2 vol. in-4.

मानवं धर्म्मशास्त्रं भृगुप्रोक्ता संहिता Mânavam dharmmas'âstram Bhrigouproktâ sanghitâ. Les lois de Mânou, premier législateur des Indous. Un vol. in-4.

गीत गोविन्द Gîta Govinda, ou Amours de *Krishna* et de *Râdha*, drame célèbre de Djaya dèva (texte sanskrit). Calcutta, gr. in-8 oblong.

चण्डी स्तोत्र Tchandî stôtra. Hymne en honneur de *Tchanda*, qui est une incarnation de la déesse *Dourgâ* (texte sanskrit). Calcutta, gr. in-8 oblong.

Yadjnadatta Badha, ou la Mort de Yadjnadatta, épisode extrait du Ramâyana, poème épique sanskrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française, et des notes par M. A. L. Chésy, etc.; ouvrage publié par la Soc. Asiatique. Paris, 1826; in-4, planches de texte.

Translation of the *Céna Upanishad* one of the chapters of the Sàma véda; according to the gloss of the celebrated Shancarâ chârya: establishing the unity and the sole omnipotence of the Supreme Being; and that he alone is the object of worship. By Rammohun Roy. Calcutta, 1816, in-8.

Recueil de quatre brochures contenant la trad. en anglais de divers chapitres des Védas, par Rammohun Roy. Calcutta, 1 vol. in-8 rel.

Select Specimens of the Theatre of the Hindous, translated from the original sanscrit, by Horace Hayman Wilson Esq. Calcutta, 1827, 3 vol. gr. in-8.

Le Pantcha-Tantra, ou les Cinq ruses, fables du Brahme Vichnou-Sarma; Aventures de Paramartha et autres contes, publié par l'abbé Dubois. Paris 1826, 1 vol. in-18.

Vjasa ueber: Philosophie Mythologie Litteratur und Sprache der Hindu, von Dr Othm. Frank, première partie. Munich, 1826, in-4.

Indische Bibliothek von W. v. Schlegel. Bonn, 1823, 1 vol. in-8.

Théorie du Sloka, ou Mètre héroïque sanskrit, par M. A. L. Chézy. Paris, 1827, in-8.

Inscriptions en sanskrit, gravées en taille-douce. Deux feuilles gr. in-folio. — Ces Inscriptions ont été expliquées par M. E. Burnouf. Voyez *Journal Asiatique*, VIII, page 110.

Zusammenstellung von 200 Laut- und Sinnverwandten Wœrtern des Sanskrit und Slawischen durch A. v. Mihanowith. (*Rapprochemens de mots sanskrits et slaves*). — Extrait du Journal de Vienne, intitulé : Archiv für Geschichte, Statistik, Litteratur und Kunst. Grand in-4.

Essai sur le Pali, ou Langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, avec six planches et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen. Paris, 1826, in-8.

Dictionary, Hindustani and English, by John Shakespear, Esq. Second Edition, much enlarged. 4to. Lond. 1820.

Grammar of the Hindustani Language, by John Shakespear, Esq. 4to. Lond. 1818.

Muntakhabat i-Hindi, or Selections in Hindustani, with a verbal translation and grammatical analysis of some part, for the use of students of that language, by John Shakespear, Esq. 2 vols. 4to. Lond. 1817-18.

Grammatica Indostana a mais vulgar que se pratica no Imperio do gran Mongol offercida aos M. R. PP. missionarios do ditto Imperio. Lisboa, 1805, in-12.

Grammatica Marastta a mais vulgar que se practica nos reinos do Nizamxà et Idalxà; offerecida aos M. R. PP. missionarios dos dittos reinos. Lisboa, 1805, in-8. (Réimpression de l'édition de la Propagande à Rome, 1778, in-8.)

Fables Mahrattes (manuscrit). Un vol. in-4.

A Grammar of the Bengalee Language, (*in Bengalee*) adapted to the young in easy questions and answers. By J. Keith. Calcutta, 1825, in-8.

A Grammar of the Bengalee Language, second edition, with additions. By W. Carey. Serampore, 1805, in-8.

Grammar of the Bengalee Language, by N. B. Halhed. 4to Hoogly, in Bengal, 1778.

Rudiments of Bengali Grammar, by G. C. Haughton, M. A., F. R. S. 4to. Lond., 1821.

Vocabulary of the Bengalee Language, compiled by Ram Chondro Sorma, Pundit. square 12mo. Calcutta, 1820.

Grammar of the Punjabee Language. By W. Carey, 8vo. Serampore, 1812.

MALAI.

A Dictionary of the Malayan Language; to which is prefixed a Grammar, with an introduction and praxis. By W. Marsden. London, 1812, in-4.

Dictionnaire malaïs-hollandais-français et français-malaï, par C. P. J. Elout. Haarlem, 1825 et 1826, 2 vol. in-4.

Grammaire malaïe-française et hollandaise, par C. P. J. Elout. Haarlem, 1824, in-4.

Malay Annals; translated from the malay language, by the late Dr. John Leyden. With an introduction by Sir Th. Stamford Raffels. London, 1821, in-8.

Annales du royaume d'Atchin (*Atche*) dans l'île de Sumatra, en langue malaie. Manuscrit in-8 en feuilles.

Manuscrit javanais sur feuilles de palmier.

BIRMAN.

A Dictionary of the Burman Language, with explanations in English; compiled from the Mss. of A. Judson and other missionaries in Burmah. Serampore, 1826, in-8.

CHINOIS.

Dictionary of the Chinese Language, in three parts. By R. Morrisson, D. D., *viz.* Ist, Chinese and English, arranged according t. the Radicals. Macao, 1813, 1r vol. in-4.

Dictionnaire chinois-latin, composé par le P. Basile de Glemona, et publié sous le nom de M. Deguignes fils. Paris, 1813, in-folio.

Supplément à ce Dictionnaire, par M. Klaproth, 1[re] livraison. Paris, 1819, in-folio.

Élémens de la Grammaire chinoise, ou Principes généraux du Kou-wen ou Style antique, du Kouan-hoa, c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1822, in-8.

Miscellany (Chinese); consisting of Original Extracts from Chinese Authors, in the Native Character; with Translations and Philological Remarks. By the Rev. R. Morrisson. London, 1825, in-8. royal in-4.

Ta hio (la grande doctrine), et *Tchoung young* (invariable milieu;) ouvrages écrits par les disciples de Confucius, et communément attribués à ce philosophe; *fac simile* d'une édition chinoise, exécuté par M. le baron Paul Schilling de Canstadt. Saint-Pétersbourg, 2 vol. in-8.

Tchoung-young, le second livre de Confucius, lithographié par M. Levasseur.

Meng tseu vel Mensium inter Sinenses philosophos ingenio, doctrina; nominique claritate Confucio proximum sinice edidit, latina interpretatione et perpetuo commentario illustravit St. Julien. Parisiis, 1824-1826, in-8.

Verzeichniss der Chinesischen und Mandshuischen Bücher und Handschriften der kœniglichen Bibliothek zu Berlin, verfafst von J. Klaproth. Paris, 1822, in-folio.— Nesbt der *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uiguren.*

Mémoire sur la vie de *Lao-tseu*, philosophe chinois, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1823, in-4.

Lao seng eul, comédie chinoise; suivie de *San iu leou*, ou les Trois étages consacrés, conte moral; traduits du chinois en anglais par J. F. Davis, et de l'anglais en français par A. Bruguière de Sorsum, avec additions du traducteur. Paris, 1819, in-8.

Herbier chinois, contenant une copie des planches enluminées du *Pen thsas kang mou,* chacune avec une courte explication en chinois. Un vol. in-folio oblong.

An Essay on the nature and structure of the Chinese Language, with suggestions on its more extensive study; by Th. Myers. Dartmouth Hill, Blackheath, Kent. London, 1825, in-8.

Thian chin hoei kho. Catéchisme catholique grec publié à Péking, par l'archimandrite russe Hyacinthe Pitchouiev. Un vol. in-8.

A Grammar of the English Language for the use of the anglo-chinese college of Malacca. (By R. Morrison), in Chinese. 1 vol. in-8.

Miscellaneous notices relating to China and our commercial intercourse with that country, including a few translations from the chinese language by Sir G. Th Staunton. London, 1822, in-8.

Remarques philologiques sur les voyages en Chine de M. Deguignes, par Sinologus Berolinensis (A. Montucci). Berlin, 1809, in-8.

Essai sur le Chi-king et sur l'ancienne Poésie chinoise, par M. Brosset jeune. Paris, 1828, in-8.

Dr. *W. Schott's* vorgebliche Uebersetzung der Werke des Confucius aus der Ursprache, eine litterarische Betrügerei; dargestellt von W. Lauterbach (J. Klaproth). Leipzig und Paris, 1828.

Élémens de la Grammaire Japonaise par le P. Rodriguez, traduits du portugais sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et soigneusement collationnés avec la grammaire publiée par le même auteur à Nangasaki, en 1604; par M. C. Landresse; précédés d'une explication du syllabaire japonais, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, in-8.

Supplément à la Grammaire Japonaise du P. Rodriguez, ou Remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en espagnol par le P. Oyanguren, et traduites par M. C. Landresse; précédées d'une notice comparative de ces deux grammaires, par M. le baron G. de Humboldt. Paris: 1826, in-8.

ARMÉNIEN ET GÉORGIEN.

Dictionnaire abrégé français-arménien et arménien-français, par le P. Paschal Aucher. Venise, 1812, 2 vol. in-8.

Grammaire arménienne-française. Venise, 1821, 1 vol. in-8.

Tableau de l'antique alphabet arménien en arménien, publié par le docteur Zohrab. Un vol. in-fol. oblong.

Grammaire de la langue arménienne, par M. Cirbied. Paris, 1823, 1 vol. in-8.

Réfutation d'une critique insérée dans le 12e cahier du Journal Asiatique, au sujet de sa grammaire arménienne, par M. Cirbied. 1823, une broch. in-8.

Chronique d'Eusèbe en arménien et en latin, par le P. P. J. B. Aucher. Venise, 1818, 2 vol. in-4.

Traité de rhétorique en dix livres, par Moïse de Khoren, publié par Zohrab, avec des commentaires arméniens. Venise, 1796, 1 vol. in-8.

Histoire de Lazare de Parbe, en arménien. Venise, 1793, 1 vol. in-8.

Oratio contra Phantasticos (hérétiques de ce nom), latin-arménien Joannis philosophi B. Aucher. Venise, 1816, 1 vol. in-8.

Fables de Michitarcos, en arménien. Venise, 1812, 1 vol. in-12.

Prières de saint Grégoire de Nazianze, en arménien. Venise, 1807, 1 vol. in-18.

Pensées et Lettres de Marc-Aurèle, en arménien. Venise, 1738, 1 vol. in-12.

Description du Bosphore, en arménien. Venise, 1 vol. in-12.

Bardavdjar, ou les Devoirs remplis, ouvrage de controverse entre les Arméniens et les Catholiques romains. Etchmiatzin, 1782. 1 vol. in-12.

Choix de fables de Vartan, en arménien et en français, publié par la Société Asiatique. Paris, 1825, 1 vol. in-8.

Vocabulaire et Grammaire de la langue géorgienne. 1re partie; Vocabulaire géorgien et géorgien-français, par M. Klaproth, publiés par la Soc. Asiatique. Paris, 1827, 1 vol. in-8.

MANUSCRITS ESPAGNOLS.

N° 1. — *Compendio de la Grammatica Arabe*, que, para el breve adelantamiento de sus discupulos, compuso el D. Mariano Pizzi, professor regio, Mattritense, anno 1780.

N° 2. — Une autre copie du même ouvrage, mais avec de grands changemens, faite en l'an 1782.

N° 3. — Une troisième copie plus ample encore, faite en l'an 1784; celle-ci porte le titre suivant : *Grammatica Arabiga erudita*, que, para la ensenanza de sus discupulos dicto de memoria D. Mariano Pizzi.

N° 4. — Recueil contenant plusieurs ouvrages du célèbre évêque de Chiapa, Barthélemy de Las Casas. Le premier et le principal ouvrage est la relation abrégée de la destruction des Indes occidentales (*Brevissima relacion de la destruccion de las Indias*), copiée sur l'édition originale donnée à Séville en 1552.

MANUSCRITS PERSANS.

N° 5. — Traité complet de Jurisprudence civile et canonique intitulé کشف انوار, c'est-à-dire *manifestation des lumières*, fort volume, petit in-8°.

N° 6. — کتاب قنونچه فرسی, *livre de Kanoun en persan*, c'est une traduction du *Kanoun* ou traité manuel de médecine, composé en arabe par le célèbre médecin Ibn-Sina ou Avicenne.

N° 7. — تحفه المومنين *le présent des vrais croyans*, traité complet de médecine.

N° 8. — Préface du célèbre dictionnaire connu sous le nom de *Ferhang Djihanghiri*, composé par Djémal-eddin Houssain Andjou.

N° 9. — مثنوی تصنیف جلال الدین رومی poëme mystique du célèbre *cheikh Djelal-eddin-Roumi*. Manuscrit persan; 1 vol. in-8°.

N° 10. — دیوان کلیم, les œuvres du poëte Kelim.

N° 11. — جواهر الذات, *les Pierres précieuses de l'existence;* c'est peut-être le poëme connu sous le même titre qui fut composé par Férid-eddin Attar, auteur du *Pend-nameh*, ou livre des Conseils.

N° 12. — قصص الانبیا, Histoire des Prophètes, par Mahommed, fils de Hasan de Deïnewer dans l'Yrak.

N° 13. — منتخب شاهنامه, *extrait de Schah-nameh.*

Espèce d'analyse du fameux poëme de Ferdousy, composé en l'an 1063 de l'hégire (1652 et 1653).

N° 13 *bis*. — شکرف نامهٔ ولایت ; *Voyage de l'Inde en Angleterre*, par Intisam-eddin fils de Tadj-eddin. L'auteur revint de son voyage en 1183 de l'hégire.

N° 13 *ter*. — Manuscrit persan sur la grammaire arabe, par Abou nasr Tezahi. 1 vol in-8°.

MANUSCRITS INDIENS.

N° 14. — دیوان ولی, les œuvres de Wely, poète qui a écrit en hindoustâny.

N° 15. — دیوان سودا, les œuvres de Souda, autre poète qui vivait sous le règne de l'empereur mogol Alemghir.

N° 16. — Recueil de contes écrits en langue et en caractères Mahrates.

N° 17. — Manuscrit sur feuilles de palmier, en caractères Tamouls.

MANUSCRITS ARABES.

N° 18. — Deuxième partie d'un dictionnaire Arabe et Espagnol.

N° 19. — كتاب كشف كنز الاسرار, *le Livre de la Découverte du trésor des secrets*, livre de théologie chrétienne, qui contient une réfutation de la loi musulmane.

N° 20. — *Traité des Actes et des Décisions judiciaires*, par le kadi Abou'lcasem Salamoun, fils d'Aly.

N° 21. — *La quatrième partie du Commentaire sur l'Alcoran* السفر الرابع من المحرر الوجيز فى تفسير كتاب الله, composé par le docteur Abou-Mohammed Abd-elhakk, fils d'Abou-bekr Ghalib, connu ordinai-

rement sous le nom d'*Ibn-Athiah*, qui vivait dans le cinquième siècle de l'hégire.

N° 22. — *Les Aphorismes d'Hippocrate*, فصول ابقرط, traduits en arabe, par Abou'lkasem Abd-errahman, fils d'Abou-sadik.

N° 23. — *Traité de Théologie musulmane*, composé par Abou-Abd-allah Mohammed Alsenousi, fils de Yousouf.

N° 24. — *Traité de séméiotique ou de Divination*, intitulé رسالة فى علم القيافة. L'auteur est inconnu.

N° 25. — Manuscrit en caractères africains, in-folio contenant un long commentaire sur le *Bordah*, poëme très-célèbre chez les Arabes, composé à la louange de Mahomet, par Cherf-eddin de Bousir, en Égypte.

N° 26. — *Recueil des Poésies* du visir Boha-eddin Abou'lfadhl Zohair Mahaleby, Salehy, Misry et Azdy.

N° 27. — *Formulaire de Lettre* كتاب ترسل, par un certain Yousouf fils d'Abd-allah.

N° 28. — Traité sur l'excellence et les prérogatives des Arabes sur les autres nations.

N° 29. — Très-beau manuscrit in-4°, contenant la dixième partie du *kitab-alagany*. *Recueil contenant la vie et les poésies des anciens poëtes arabes*, et composé au dixième siècle de notre ère, par Abou'lfaradj-Aly d'Ispahan.

N° 30. — Ouvrage historique d'Ibn Schohnah, intitulé كتاب روضة المناظر فى اخبار الاوايل والاواخر. L'auteur vivait du tems de Tamerlan.

N° 31. — Deux ouvrages de l'historien connu sous le nom d'*Ibn Khathib;* il vivait au huitième siècle. Le premier de ces ouvrages est un abrégé chronologique de

l'histoire des souverains musulmans de l'Espagne, et l'autre une description et une histoire abrégée du royaume de Grenade.

N° 32. — Vie des poètes, des princes et des docteurs de l'Espagne, par Ahmed fils de Yahia, fils d'Ahmed, fils d'Omayrah, Aldhoby.

N° 33. — Le grand dictionnaire historique intitulé كتاب الصلة فى تاريخ ايمة الاندلس composé en l'an 534, par *Ibn Baskwal*.

N° 34. — Fragment considérable de l'histoire de l'Espagne, sous la domination musulmane, par un auteur inconnu.

N° 35. — Seconde partie de la grande histoire d'Espagne, composée par Abou Abdallah Mohammed Alkodhay, de Valence, connu sous le nom d'*Ibn Alabar*.

N° 36. — Manuscrit de Massoudi, tome 1er, in-8°.

N° 37. — *Les Trios de Perles*, poésies arabes par Gabriel Ibn Ferhat; 1 vol. petit in-4° manuscrit.

N° 38. — *Divan*, ou Recueil de poésies sacrées de Koury (en arabe). 1 petit in-4° manuscrit.

LIVRES JAPONAIS DONNÉS PAR LORD KINGSBOROUGH.

1. *L'Anatomie du docteur Kulm*, traduite de l'allemand en japonais, par Gempak, médecin de Yedo, en quatre livres, avec un volume de planches.
2. *Table d'une Encyclopédie Chinoise* en quatorze livres, avec les noms chinois de tous les objets dont cet ouvrage contient les figures, auxquels on a joint la prononciation en caractères japonais.
3. *Traité en chinois sur la Religion de Foe*, en trois livres, avec une table précédée d'une liste de 66

ouvrages, d'où les matériaux de ce traité ont été tirés.

4. *Nipon o daï itsi ran*, au Annales chronologiques des Daïri, depuis Sin-bou-ten-o jusqu'à l'an 1600, en sept livres.

5. *Taï fe ki*, ou Histoire des guerres civiles qui eurent lieu au Japon dans les années *gentok* et *genko* (1329 à 1331), sous le règne de Godaïgo, sqe. Daïri, en 40 livres.

BIBLES, TRADUCTIONS ET PRÉTENDUES TRADUCTIONS DE LA BIBLE.

תורה נביאים וכתובים Biblia Hebraica edente Everardo van der Hooght. Editio nova. Londini, 1822, in-8°.

Bible Hébraïque de Simonis. Halle, 1768, 1 vol. in-8.

ברית חדשה על פי משיח: Novum Testamentum Hebraice. Londini, 1817, in-8.

Idem liber editio altera. Londini, 1821, in-8.

Psaumes de David en hébreu, mis en lettres françaises avec la version latine en regard, par M. Dusson. Paris, 1817, tome 1, in-18.

Psautier en grec ancien et moderne. Londres, 1817, in-8.

Nouveau Testament en grec moderne. Londres, 1822, in-8.

Nouveau Testament en grec ancien et moderne. Londres, 1819, in-8.

Psalterium hoc est Psalmorum liber excerptus e Bibliis sacris a Sixto V. P. M. recognitis, latine et italice. Londini, 1822, in-8.

Nouveau Testament en grec moderne et en albanais. Corfou, 1827, in-8.

Yn Vible Casherick ny yn Chenn Chonaant as yn conaant noa. La Bible en Gaelic dialecte Mank. London, 1819, in-8.

Leabhraichean an T-seann Tiomnaidh air tarruing o'n cheud chanain chum Gaelic Albanaich : Bible en Gaelic. London, 1807, in-8.

Leabhrichean an T-seann Tiomnaidh agus an Tiomnaidh nuaidh: Bible en Gaelic. Londres, 1804, in-8.

La Bible en irlandais, caractères irlandais. Dublin, 1827, in-8.

Bible en irlandais, caractères latins. Londres, 1817, in-8.

Nouveau Testament en irlandais, caractères irlandais. Londres, 1823, in-8.

Y Bibl cyssegr-lan sef yr hen Destament a'r newyd: Bible en welsh. Londres, 1804, in-8.

Le Nouveau-Testament en français et en anglais. Londres, 1817, in-8.

The holy Bible newly translated from the original hebrew, with notes, by J. Bellamy. London, 1818, in-4.

Biblia sacra contenente il vecchio e Nouvo-Testamento secondo la volgata tradotto in lingua italiana. Londra, 1821, in-8.

La Biblia ó el antiguo y nuevo Testamento traducidos al espagnol de la vulgata latina. Londres, 1821, in-8.

A Sancta Biblia, contendo o velho e o novo Testamento, traduzidos em portuguez. Londres, 1821, in-8.

A Biblia sagrada contendo o novo e o velho Testamento, traduzida em portuguez pelo P. J. T. d'Almeida. Londres, 1819, in-8.

O Novo-Testamento de nosso senhor e salvador Jesus-Christo, traduzido em indo-portuguez. Londres, 1826, in-8.

La S. Biblia ner la soinchia scartira d'ilg veder Testament. L'Ancien-Testament en langue *Roumonsch* ou grisonne. Coire, 1818, in-8.

Ilg nief Testament. Le Nouveau-Testament en langue *Roumonsch* ou grisonne. Coire, 1820, in-8.

Job, traduit en allemand par M. Eichhorn. Gottingue, 1821, 1 vol. in-8.

Die Bibel oder die ganze heilige Schrift nach der deutschen UEbersetzung D. M. Luthers. London, 1814, in-8.

דאז נייע טעסטאמענט פאי דעם מעססיאס : Le Nouveau-Testament en langue des Juifs allemands. Londres, 1820, in-8.

דאש נייאי טעסטאסענט פון דעם משיח : Le Nouveau-Testament en langue allemande des Juifs polonais. Londres, 1821, in-8.

Biblia dat is de gansche H. Schriftuur. Bible en hollandais. Londres, 1817, in-8.

Biblia paad er Aull heilaug Ritning utlangda Islendska. La Bible en islandais. Coppenhague, 1813, in-8.

Biblia, det er : den ganske hellige Skrifts Boeger. Bible en danois. Coppenhague, 1819, in-8.

Pat Nya Testamenta. Nouveau-Testament en danois. Coppenhague, 1807, in-8.

Nya Testamentet. Nouveau-Testament suédois. Stockholm, 1814, in-8.

Biblia ili knighi swiatchchennagho pisaniya wetkhagho i nowagho Zawèta. Bible en slavon, imprimée à Saint-Pétersbourg, 1820, in-4.

Ghospoda nachego Iissoussa Khrista nowyï Zavèt, na slawianskom i rousskom yazykè. Nouveau-Testament en slave et en russe. Saint-Pétersbourg, 1822; in-8.

Ghospoda nachegho Iissoussa Khrista nowyï Zavèt. Nouveau-Testament en russe moderne. Saint-Pétersbourg, 1823, in-8.

Knigha khwalenii, ili Psaltir na rossiiskom yazykè. Les Psaumes en russe moderne, sixième édition. Saint-Pétersbourg, 1822, in-8.

Biblia to iest wszystko Pismo swiete starego i nowego Przymierza. Bible en polonais. Berlin, 1810, in-8.

Biblia to iest ksiegi starego y nowego Testamentu. Bible en polonais. Moscou, 1822, in-8.

To Boze Pissmo, etc. La Bible dans le dialecte slave de la Basse-Lusace, traduite par J. F. Friz. Berlin, 1824, in-8.

Biblia Sacra, to gest Biblj swata aneb wsseka swatá Pjsma staréhó y nowého Zakona. Bible en dialecte slave de la Haute-Silésie. Berlin, 1813, in-8.

Das neue Testament in die wendische Sprache übersetzt von *Gottlieb Fabricio.* Cottbus, 1821, in-8.

Biblia eli pyhæ a Raamattu wanha ja Uusi Testamenti. Bible en finnois. Saint-Pétersbourg, 1817, in-8.

Piibli Rumat, se on keik se Jumala Sanna. Bible en estonien Saint-Pétersbourg, 1822, in-8.

Gherran miän Chioundiou ruokhtynan swiætoi iovangeli Matvèista, Kar'iælan kielëllia. Évangile de Saint-Matthieu en langue carèle. Saint-Pétersbourg, 1822, in-8.

Miyan gospod'lon Iisus Khristoslæn sviætæi evangelie Mattheisæn. Évangile de Saint-Matthieu en langue zyriaine. Saint-Pétersbourg, 1823, in-8.

Testamentitâk terssa. Ancien-Testament translated into the greenland language. London, 1822, in-8.

Testamentitokamit Davidim iungerutéi. Psaumes de David en groenlandais. Coppenhague, 1824, in-8.

The Gospels according to *St. Matthew, St. Mark* and *St. Luke,* translated into the language of the *Esquimaux* Indians. London, 1813, in-8.

Bible en arménien. Saint-Pétersbourg, 1817, in-8.

Nouveau-Testament en arménien ancien et moderne, publié par M. le docteur Zohrab. Paris, 1825, in-8.

Nouveau-Testament en arménien. Saint-Pétersbourg, 1814, in-8.

ახალი აღთქმა Nouveau-Testament en géorgien, imprimé en caractères anciens appelés *khoudzouri.* Saint-Pétersbourg, 1816, in-4.

Nouveau-Testament en syriaque. Londres, in-4.

Ancien-Testament en syriaque. Londres, in-4.

Vetus Testamentum syriace, edente S. Lee. Londini, 1823, in-4.

Psalterium Davidis æthiopice. Londini, 1815, in-8.

Evangelia Sancta æthiopice. Londini, 1824, in-8.

Evangelia Sancta amharicè, edidit Th. P. Platt. Londini, 1824, in-4.

Psautier en copte et en arabe. Londres, 1826, in-8.

كتاب المقدس المشتمل على كتب العهد العتيق الموجودة فى الاصل العبرانى وايضا كتاب العهد الجديد لربنا يسوع المسيح Bible en arabe. Londres, 1822, in-8.

كتاب مزامير داؤد الملك والنبى Psautier en arabe. Londres, 1819, in-8.

پیمان تازهٔ خداوند ورهانندهٔ ما عیسی مسیح Novum Testamentum persicè, ex versione H. Martyn. Petropoli, 1815, in-4.

کتاب پیمان تازۀ خداوند ورهانندۀ ما عیسی مسیح که از لسان اصلی یونانی بفارسی ترجمه کردۀ هنری مارتن Nouveau-Testament traduit en persan par H. Martyn. Londres, 1827, in-8.

زبور داود Psaumes de David traduits en persan par H. Martyn. Londres, 1824, in-8.

کتاب العهد العتیق و کتاب العهد الجدید C'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau-Testament en langue turque, publiés par *M Kieffer*. Paris, 1828, in-4.

کتاب العهد الجدید المنسوب الی ربنا عیسی المسیح Nouveau-Testament en turc de Constantinople, publié par M. Kieffer. Paris, 1819, in-8.

انجیل مقدس یعنی عیسی مسیحک یکی وصیتی ایکنجی تصنیفی Sanctum Evangelium scilicet Novum Testamentum Jesu Christi (*turcice*), editio altera. Astrachani, 1818, in-8.

Nouveau-Testament en turc et en caractères arméniens. Saint-Pétersbourg, 1819.

Psaumes de David en turc et en lettres grecques. Constantinople, 1827, in-8.

عیسی مسیحک انجیلی Nouveau-Testament en turc tatare, imprimé en Russie. In-4.

Nouveau-Testament en turc et en caractères grecs. Constantinople, 1826, in-8.

انجیل مقدس لوقادن لسان تورکیه ترجمه اولندی — استراخانده مطبوع اولدی ١٨١٦ C'est-à-dire Évangile de St. Luc, traduit en langue turque et imprimé à Astrakhan, 1816. in-8.

نبی و بنی آسرا ییلک پادشاهی داودک زبورلرینک مقدس سفری Les Psaumes en dialecte turc d'Astrakhan. Astrakhan, 1818, in-8.

The holy Bible translated from the originals into the *Mooltan*

language; vol. II containing the *New Testament*. Serampore, 1819, in-8.

The holy Bible translated from the originals into the *Goozuratee* language. Vol. V containing the *New Testament*. Serampore, 1820, in-8.

The holy Bible translated from the originals into the *Vikanera* language. Vol. V containing the *New Testament*. Serampore, 1820, in-8.

The New Testament, translated from the original greek, into the *Mahratta* language. Bombay, 1826, in-8.

The Gospels according to St. Matthew and St. John, in English and Bengalee. Calcutta, 1819, in-8.

The holy Bible, translated from the originals into the *Assam* language. Vol. V containing the *New Testament*. Serampore, 1820, in-8.

Nouveau-Testament en tamoul, in-4.

The New Testament of our lord an saviour Jesus Christ. Altered from Martyn's *Oordoo* translation into the *Hinduee* language. Calcutta, 1826, in-8.

انجيل يعنى وثيقه جديد حضرب عيسى مسيح كا جسى حادم وين مسيحى قسيس هنرىِ ما رتين مرحوم نى اصل يونانىِ زبان سى زبان ريخته مين ترجهه كركى مرزا فطرت اور اور فاضلون كىِ اعانب سى درست كيا تها The New Testament in Hindoostanee translated by *H. Martyn*, and revised by *Mirza Fithrit*. London, 1819, in-8.

Hindoostanee Genesis, Proverbs and Isaiah. Calcutta, in-8.

The holy Bible, translated into Singhalese. Colombo, 1819-1820, in-4.

The Singhalese translation of the New Testament. Colombo, 1820, in-8.

اكتاب اى ايت سكل سورت ڤرجنجيڽن لام دان بهارو ترسالن كڤد بهاس ملايو Biblia, id est Vetus et Novum Testamentum malaïce. Harlemi, 1824, 3 vol. in-8.

L'ouvrage suivant fait le troisième et dernier volume de cette édition.

انجيل القدس عيسى المسيح Novum Testamentum malaice, cura et sumtibus societatis biblicæ. Harlemi, 1820, gr. in-8.

Le Nouveau-Testament en malai, caractères latins. Londres. 1818, in-8.

Pengajaran Meschi terpendekh guna budak kechil. Catéchisme malaï abrégé, imprimé à l'usage des missions étrangères. Paris, Impr. Roy., 1826, in-8 carré.

Bible, translated from the Originals into the Chinese Language, by Dr. Marshman. Complete in Five Parts. Serampore, in-8.

Bible en chinois. Serampore, 1 vol. in-4.

Le Pentateuque (jusqu'au Levitique) trad. en chinois et revu sur l'hébreu, par M. le docteur Marshman. Serampore, in-8.

Nouveau-Testament traduit en chinois par les missionnaires Milne et Morisson; huit cahiers chinois in-12.

Ching lou ming jin wen to. Extraits de l'Histoire des Prophètes, en chinois, par les missionnaires anglais. In-8.

Évangiles de saint Matthieu et de saint Jean, traduits en mongol par M. J. J. Schmidt. Saint-Pétersbourg, in-fol. oblong.

[illegible]

[illegible] Évangile de saint Matthieu, traduit en mandchou par M. Lipovtsov. Saint-Pétersbourg, gr. in-8.

Te Ohipa a te mau Aposetolo na Iesu Christ te fatu iritihia ei parau Tahiti. Actes des apôtres en langue de Tahiti ou Otahiti. Tahaa, 1823, in-8.

MÉLANGES.

History of Sumatra containing an account of the government, laws, costums, and manners of the inhabitants, with a description of the natural productions, and a relation of the ancient state of that island, by W. Marsden, 3 edition. London, 1811, in-4 and plates.

Mémoire Géographique et Numismatique sur la partie de la Barbarie appelée *Afrikia*, suivi de recherches sur les Bar-

bares Atlantiques, par M. le comte Castiglioni. Milan, 1826, in-8.

Recueil de mémoires et autres pièces de prose et de vers, lus depuis 1823 jusqu'en 1828, à l'Académie d'Aix. Aix, 1828, in-8.

Opisanie slawiano-rossiiskkikh roukopissei. Description des manuscrits slaves et russes de la bibliothèque du comte Tolstoï. Moscou, 1825, 1 vol. in-8 avec atlas.

Constantinople et le Bosphore de Thrace pendant les années 1812, 1813 et 1814, et pendant l'année 1826. Paris, 1828, 1 vol. in-8 avec atlas.

De Inscriptione phœnicio-græca in Cyrenaica nuper reperta Commentatio ; scripsit G. Gesenius. Halae, 1825, in-4.

Observations on the cholera-morbus of India by Whitelaw Ainslie. London, 1825, in-8.

Examen impartial du commerce de la Grande-Bretagne, une feuille lithographiée.

Faits, Calculs et Observations sur les dépenses d'une des grandes administrations de l'état, depuis Louis XIV jusqu'en 1825, par M. le comte d'Hauterive. 1 broch. in-8.

Géographie de la Bible, ou Description des lieux dont il est fait mention dans l'Écriture-Sainte, par Holmbœ. Christiania, 1828, 1 vol. in-12 en norvégien.

De Psalmis Maccabaicis, auct. C. D. Hassler. Ulm, 1827, in-4.

Remarques Géographiques sur le cours du Sénégal et sur celui de la Gambie, avec cartes, par M. Jomard. Paris, 1828, in-8.

Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage, ouvrage qui a partagé le prix fondé par Volney, distribué en 1828. Paris, 1828, in-8.

Compendio storico di memorie chronologiche concernenti la religione e la morale della natione Armena suddita dell'imperio ottomano, dal marchese *Giov. de Serpos.* Venezia, 1786, 3 vol. in-8.

History of Bengal from the first Mohammedan invasion until the virtual conquest of that country by the English A. D. 1757, by Ch. Stewart. London, 1813, in-4 map.

Forschuagen in Gebiete der alteren religiœsen, politischen and litterarischen Bildungsgeschichte der Vœlker Mittel-Asiens, vorzüglich der Mongolen und Tibeter von J. J. Schmidt. St-Petersburg, 1824, in-8.

Beleuchtung und Widerlegung der Forschungen über die Geschichte der Mittelasiatischen Vœlker des Herrn J. J. Schmidt in St-Petersburg von J. Klaproth, mit einer Charte und zwei Schriſttafeln. Paris, 1824, September, in-8.

Würdigung und Abfertigung der Klaprothschen sogenannten Beleuchtung und Widerlegung seiner Forschungen im Gebiete der Geschichte der Vœlker Mittel-Asiens, von J. J. Schmidt. Leipzig, 1826, in-8.

Geschichte der Osmanischen Reiches grœstentheils aus bisher ungenutzten Handschriften und Archiven durch J. v. Hammer. Pest, 1827, 3 vol. in-8.

Tableaux historiques de l'Asie depuis le règne de Cyrus jusqu'à nos jours, par J. Klaproth, 1re livraison, texte in-4, atlas in-folio. Paris, 1824.

Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timour-lane, avec une carte de l'Asie au XIIIe siècle. Paris, 1824, in-8.

Notice sur Nadir-chah et sur Soliman, par M. Audiffret. Brochure in-8.

Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde, par M. l'abbé J. A. Dubois. Paris, impr. roy., 1825, 2 vol. in-8.

Notice de l'ouvrage intitulé : *Lettre à M. Abel-Rémusat sur la langue chinoise par M. G. de Humboldt* des Bouddhistes, par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, mars 1828.

Om mani padme aoum, besprestannaya molitva Lamaitov. Sur la formule *Om mani padma houm*, par M. A. Olenin. Saint-Pétersbourg, 1824, in-8.

Histoire des événemens (*de la rebellion*) de la Grèce, par M. Raffenel. Paris, 1823 et 1824, 2 vol. in-8.

Tableau général de l'Empire Ottoman, par MM. d'Ohsson. Paris, 1788-1824, 7 vol. in-8.

Balance politique du globe, ou Essai sur la statistique générale de la terre, par A. Balbi. Paris, 1828, une feuille in-folio.

Lettre de Tutungi-oglou. Saint-Pétersbourg, 1827, in-8.

De titulorum et cognominum honorificorum, quibus Chani hordæ aureæ usi sunt, origine, natura atque usu, commentatus est, G. M. Frœhn. Casani, 1814, in-4.

Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten

en Wetenschappen. Mémoire de la Société littéraire de Batavia, 3e édit. Batavia, 1825-1826, 11 vol. in-8.

Verhandeling over drie groote stenen Beelden in den Jare 1819 uit Java, naar de Nederlanden overgezonden, door C. J. C. Reuvens. te Amsterdam, 1826, 1 vol. in-4, atlas.

Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, etc., publiées par M. l'abbé de la Bouderie, suivies d'un Essai sur la législation chinoise, par M. Dellac. Paris, 1822, 1 vol. in-8.

Origines Babylonicæ et Egyptiacæ, etc., Jac. Perizonis, 1711, 1 vol. in-12.

Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire avant l'ère vulgaire, par J. B. Gail. Paris, 1822, in-4.

Dizionario storico delle vite dei monarchi ottomani, V. Abbondanza. Rome, 1786, 1 vol. in 4.

J. A. Conde : Historia de la Dominacion de los Arabes en España. Madrid, 1820, 3 vol. in-8.

De Rebus Ituræorum auct. F. Munter. Hafniæ, 1824, br. in-4.

Annals of Oriental Literature. Trois cahiers in-8°.

Mémoires d'histoire et de littérature orientale, extraits des Mémoires de l'Institut, par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, 1823, 1 vol. in-4.

The Quarterly oriental Magazine, Review and Register. In-8. Calcutta, 1824, 3e liv.

Sur l'Episode du Mahabharata, connu sous le nom de Bhagavadgita (*en allemand*), par Mi. G. de Humboldt. In-8.

Clavis orientalis or Lecture card of the London Oriental Institution. Un vol. in-4.

Asiatic Researches. Calcutta. 1825, in-4, tome XV.

Mémoires relatifs à l'Asie, par M. J. Klaproth. Paris, 1824, 1 vol. in-8.

Oratio de honoris studio orientalium, publice dicta die XX martis anni 1823, auct. J. H. Pareau. Utrecht, 1823, in-4.

Table de comparaison des langues européennes avec celles de l'Asie, Grammaire géorgienne, etc., par Vater (*en allem.*) Halle, 1822, 1 vol. in-8.

Asia polyglotta (*en allemand*), par Klaproth. Paris, 1823; 1 vol. in-8, avec un vol. in-folio de tableaux.

Histoire littéraire des Arabes ou Sarrazins pendant le moyen

âge, trad. de l'anglais de Berington, par Boulard père. Paris, 1823, 1 vol. in-8.

Disquisitio de nominibus in lingua Sinogothica Lucis et Visus, par Hallenberg. Stockholm, 1826, 2 vol. in-8.

Des Mémoires de J. Duclercq, et du fruit qu'on en peut tirer, par Fréd. baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1823, 1 vol. in-8.

Idylles de Théocrite, trad. en vers français, par J. B. Gail. Paris, an IV, 2 vol. in-4.

The East India military Calendar, by Phelippart. London, 1823, 24-25, 3 vol. in-4.

Observations on the cholera of India, by Whitelaw Ainslie. London, 1825, in-8.

East India compagnie's records shswing the past and present state of the British possessions in India, by César Moreau. London, 1825, in-4 oblong. lithog.

Bulletin général et universel des annonces scientifiques, etc., par M. de Férussac.

Asiatic Journal and Monthly Register for British India and its dependances, N° LXXXV. London, janvier 1823 à 1828.

Vies des empereurs Tite, Antonin et Marc-Aurèle, par Gautier de Sibert. Paris, 1769, 1 vol. in-8.

Tableau chronologique des événemens rapportés par Tacite, et antérieurs à l'avénement de Tibère, par M. le marquis de Fortia d'Urban. Paris, 1827, in-8.

Histoire du Hainaut, par Jacques de Guyse, trad. en français, avec le texte latin en regard. Paris, 1826-27, in-8.

Eusebii Pamphili chronicorum canonum libri duo, edentibus Zohrab et Aug. Maio. Mediolani, 1818, in-folio.

Dissertation sur les oracles des anciens, par Van Dale. Amsterdam, 1700, 1 vol. in-4.

Tableau chronologique de l'histoire du moyen âge, par Desmichelre. Paris, 1823, 1 vol. in-8.

Balance politique du globe en 1828, ou Essai sur la statistique générale de la terre, par A. Balbi. Paris, 1828, une feuille in-folio.

Lettres à M. Damiron sur un article de l'histoire de la philosophie au 19e siècle, et au Directeur du Globe sur l'existence des jésuites en France. Paris, 1828, deux br. in-8.

Description des ruines d'une ancienne ville découverte dans

le royaume de Guatimala, d'après le rapport manuscrit du capitaine D. Ant. Del Rio; suivie de Recherches critiques sur les Américains (*en anglais*). Londres, 1822, 1 v. in-4.

Memoire of the life and family of the late G. L. Staunton, par M. G. T. Staunton. 1823, 1 vol. in-8.

L'Ami du Bien, journal consacré à la morale et aux progrès des lettres, des sciences, etc., publié par Toulousun. Marseille, in-8.

Les Siècles de la monarchie française, par MM. A. de Jouffroy et Jorand. 4e livraison de texte in-folio.

— *Idem* de planches.

Panégyrique de Saint Louis, par M. l'abbé de Labouderie. 1824, br. in-8.

Dictionnaire géographique, par Vosgien. 1823, 1 vol. in-8.

Gallia orientalis sive Gallorum qui linguam hebræam vel alias orientales excoluerunt vita. 1655, in-4.

Transactions of the medical and physical Society of Calcutta. Calcutta, in-8, vol. I et II.

Lexico-Lapponic-Latino Svecanum, auctore J. Jhre ed. Eric Lindahl et J. Œrling. Holmiæ, 1780, 1 vol. in-4.

Dictionnaire Français-Wolof et Français-Bambara, suivi du Dictionnaire Wolof-Français, par M. Dard. Paris, *I. R.*, 1825, 1 vol. in-8.

Notice sur les Chèvres asiatiques à duvet de cachemires, par M. de Polonceau. Versailles, 1824, br. in-8.

Catalogue des divers manuscrits du Muséum britannique, par Samuel Ayscough (*en anglais*). Londres, 1782, 2 vol. in-4.

Transactions of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland. London, 1824-1826, vol. I, part. 1 et 2, in-4.

Oratio Dominica CL linguis versa, ed. M. J. J. Marcel. Parisiis, 1818, in-4.

Calogimenon Thomas Jefferson delivered before the American philosophical Society, by N. Biddle. Un vol. in-8.

Alphabet irlandais, précédé d'une Notice historique, littéraire et typographique, par M. J. J. Marcel. Paris, nivôse an XII, 1 vol. in-8.

Mémoires sur le mouton Purick et sur la brebis du Sifan, par M. Rey. Paris, 1828, 2 br. in-8.

Catalogue des livres manuscrits et imprimés de la bibliothèque de feu M. Langlès. Paris, 1825, 1 vol. in-8.

Researches concerning the Laws, Theology, Learning, Commerce, etc., of ancient and modern India, Crawfurd. London, 1817, 2 vol. in-8.

Différens documens sur la marine, le commerce et l'industrie de la Grande-Bretagne, par César Moreau. Lithograph. in-folio oblong.

Notice historique sur M. l'abbé de Dienne, etc., missionnaire au Tong-King, par l'abbé Labouderie. Paris, 1823, br. in-8.

Essai sur l'Emploi du Tems. Paris, 1824, 1 vol. in-8.
Agenda général. Un livret in-12, 1824.
Biomètre. Un livret in-12, 1824, par M. A. Jullien de Paris.

Journal des Savans, janvier 1823 à 1828.

Essai sur l'explication d'une Tessère grecque, portant deux dates, etc., L. Allier d'Hauteroche. 1820, 1 vol. in-4 cart.

Recherches sur les antiquités de l'Amérique septentrionale, par D. B. Warden. Paris, 1828, 1 vol. in-4.

Œuvres complètes de Tacite, tome IV, Histoires, traduites par M. J. L. Burnouf. Paris, 1827, 1 vol. in-8.

L'Imitation de Jésus Christ en grec. Paris, 1 vol. in-18.

Disputatio de Mythica sacri codicis interpretatione, par J. H. Pareau. Utrecht, 1824, 1 vol. in-8.

Institutio interpretis Veteris Testamenti, par J. H. Pareau. Utrecht, 1822, 1 vol. in-8.

Rapports annuels de la Société biblique de Londres, 1805 à 1827.

Introduction à l'Ancien-Testament, par M. Eichhorn. Gottingue, 1823, 5 vol. in-8.

Doctrine et devoirs de la Religion musulmane, tirés du Coran, suivis de l'Eucologe musulman, par M. Garcin de Tassy. Paris, 1826, in-18.

De Pentateuchi Samaritani origine, indole et autoritate commentario philologico critico, scripsit G. Gesenius. Hallæ, 1825, 1 vol. in-4.

Exposé de quelques-uns des principaux articles de la Théogonie des Brahmes, par l'abbé Dubois. Paris, in-8.

Emendationen zum alten Testamente mit grammatischen und historischen Erœrterungen, von J. Olshausen. In-8 broché.

Sur la liaison des Doctrines gnostiques avec le Boudhisme, par J. J. Schmidt. Leipzig, 1828, broch. in-4.

La Vénus de Paphos et son temple, et le dieu Sérapis et son origine, par M. Guignaut. Paris, 1827-28, 2 br. in-8.

Recueil de divers Traités religieux, publiés dans l'Inde par Rammohurn-Roy et autres (*en anglais*). Un vol. in-8 rel.

Commentatio de Jobo et ad Jobi cap. XXVIII, par J. H. Pa-Daventer, 1807, vol. in-8.

Religion des Indous selon les Vedas, ou Analyse de l'Oupnekhat, par M. le comte Lanjuinais, extrait du Journal Asiatique. 1823, br. in-8.

Controversial Tracts on Christianity and Mohammedanism translated, by S. Lee. Cambridge, 1824, 1 vol. in-8.

Sentences morales du philosophe indien Sanakea, publiées par M. Bezaut, 1 vol. in-18.

Principes de traduction des Saintes Écritures, appliqués au Tamoul, par Rhenius (*en anglais*). Nageroïl, 1827, br. in-8.

Quelques conseils à un jeune voyageur, par M. le comte d'H***, impr. à l'impr. royale, et non publié. 1826, in-8.

Conseils à des surnuméraires, ouvrage impr. à l'impr. royale pour le ministère des Affaires Étrangères, et non publié, par M. le comte d'H***. 1826, in-8 cartonné.

Poliorcétique des anciens, par Dureau de la Malle. Un vol. in-8, avec atlas in-4.

Considérations sur les Systèmes de la musique ancienne et moderne, par de la Salette. Paris, 1810, 2 vol. in-8.

Rapports sur les travaux de la Société centrale d'agriculture de Douai. Séance publique du 11 juillet 1826, in-8.

Traité des Fusées de guerre, dites Rochettes, ou Fusées à la Congrève, par M. de Montgery. Paris, 1825, 1 vol. in-8, avec planches.

Lettres sur l'Astronomie, en prose et en vers, par Albert de Montémont. 1823, 4 vol. in-18.

Roma Sotterranea accresciuta dal P. G. Severani, par Bosio. Rome, 1650, 1 vol. in-4.

Théologie de l'eau, etc., etc., trad. de l'allemand, par Alb. Fabricius. Paris, 1743, 1 vol. in-8.

Materia indica or some account of those articles which are employed by the Hindous and other eastern nations in their medecine, arts, agriculture, etc., etc., by W. Ainslie. London, 1826, 2 vol. in-8.

Trésor des origines et Dictionnaire grammatical et raisonné de la langue française, *specimen a. s.*, par Ch. Pougens. Paris, 1819, 1 vol. in-4.

Discours, opinions et rapports sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature, par le baron de Sacy. 1823, 1 vol. in-8.

Arte de Grammatica da lingua do Brasil pelo P. Luis Figueira. Lisboa, 1795, 1 vol. in-8.

L'Enlèvement d'Hélène, traduit en français par M. Stanislas Jullien. Paris, 1823, 1 vol. in-8.

De Origine Vocabuli Rossici Dengi, auct. Fræhn. Casan, 1815, in-4.

Principes de Grammaire générale, par M. Silvestre de Sacy. Paris, 1822, 1 vol. in-12.

Histoire littéraire des Grecs pendant le moyen âge, trad. de Berington. Paris, 1822, 1 vol. in-8.

Histoire littéraire du XIVe siècle et de la moitié du XVe, trad. de Berington, par Boulard père. Paris, 1822, 1 vol. in-8.

Collection des Classiques latins, par M. Lemaire. Vol. in-8.

Novitius seu Dictionarium latino-gallicum. Paris, 1731, 2 vol. in-4.

Dissertations académiques, par de Norberg (*en latin*). Londres, 3 vol. in-12.

Les Plaisirs de l'Espérance, trad. de Thom. Campbell, par M. Albert Montémont. Paris, 1824, 1 vol. in-18.

Leprose nelle quali si ragiona della volgar lingua, par P. Bembo. In Venetia, 1663, 1 vol. in-18.

Méthode pour se former à une prononciation des langues étrangères, extrait d'un ouvrage inédit, par le comte d'Hauterive. Paris, 1827, broch. in-8.

Discipline de Clergie, trad. de l'ouvrage de Pierre Alphonse, publié par la Société des Bibliophiles français. Paris, 1824, 2 vol. in-12.

Remarques sur l'Ancien Testament, par Louis de Dieu. Amsterdam, 1648, 1 vol. in-4.

Commentaires sur les Quatre évangiles, par Louis de Dieu. Amsterdam, 1631, 1 vol. in-4.

Collectio Davidis Oppenheimeri. Hambourg, 1826, in-8.

Collection des Rapports de l'Institulation anglaise pour la

conversion des juifs, et journaux intitulés *The Jewis hexpositor and friend of Israël.*

Bienfaits de la religion chrétienne, trad. de l'angl. d'Édouard Ryan, par Boulard père. Paris, 1823, 1 vol. in-8.

Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis Palimpsestis ab Angelo Maio repertarum, *specimen*, ed. Castiglioni, 1819, 1 vol. in-4.

Pensées philosophiques morales, en italien et français, par le comte Fabre de l'Aude. Paris, 1817, 1 vol. in-12.

Magasin Asiatique ; ou Revue géographique et historique de l'Asie centrale, par J. Klaproth. Paris, 1826, 1re livr.

Mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et moderne, par M. Jomard. Paris, impr. royale, 1 vol. in-fol.

De Pentapotamia indica commentatio geographica atque historica, auct. M. Lassen. Bonn, 1827, in-4.

L'Inde française, ou Collection de dessins lithographiés, par MM. Géringer, Chabrelie, Marlès et E. Burnouf, livraisons I à XII, in-folio.

Le Voyageur, Discours en vers de A. B. de Sorsun, traduit en anglais par Edw. Herbert Smith. Paris, 1827, in-8.

Journal of a Tour around Hawaii the largest of the Sandwich Islands, by a deputation from the mission on those Islands. Boston, 1825, in-12 relié.

Sur la Communication du Nil des noirs, ou Niger, avec le Nil de l'Egypte, par M. Jomard. Paris, 1825, brochure in-8, avec carte.

Voyage de Benj. Bergmann chez les Kalmucks, trad. de l'allemand par M. M. Morris. Châtillon-sur-Seine, 1823, 1 vol. in-8.

Voyage dans la Russie méridionale, par M. le chev. Gamba. Paris, 1826, 2 vol. in-8, avec atlas in-4.

Mémoires sur plusieurs questions relatives à la géographie de l'Asie centrale, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, in-4.

Histoire et description des îles Ioniennes, revue par M. Bory de Saint-Vincent. Paris, 1823, 1 vol. in-8, avec atlas in-fol.

Voyage d'Orenbourg à Boukhara, en 1820, rédigé par le baron G. de Meyendorff. Paris, 1826, 1 vol. in-8, carte.

Voyage au mont Caucase et en Géorgie, par J. Klaproth. Paris, 1823, 2 vol. in-8.

Cartes de l'Australasie, de la Polynésie, de l'Archipel d'Asie, de l'Afrique, par Brué.

Carte de la partie inférieure du Yarou Djangbotchou, par Klaproth. Une feuille.

An Account of the empire of Marocco, etc., par Jackson. London, 1811, 1 vol. in-4, avec planches et cartes.

Voyage en Turcomanie et à Khiva, par M. Mouraviev, trad. par M. le Cointe de Laveau, et publié par MM. Eyriès et Klaproth. Paris, 1823, 1 vol. in-8.

Voyage à l'oasis de Thèbes, en 1815, 1816, 1817 et 1818, par M. Caillaud, rédigé et publié par M. Jomard. Paris, 1823, 1 vol. gr. in-folio.

Cartes manuscrites de l'Inde et du Thibet, en feuilles, de la bibliothèque d'Anquetil Duperron.

Voyage pittoresque autour du monde, en 1815, 1816, 1817 et 1818, sur le brick le *Rourik*, par Choris. Paris, 1822, 1 vol. in-folio.

Notice géographique sur le pays de Nedjd, ou Arabie centrale. par M. Jomard. Paris, 1823, broch. in-8.

Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée, par M. Dureau de la Malle. Un vol. in-8.

Staat des nederlandsche Oostindische Bezittingen, door Daendels. Gravenhaye, 1814, 4 vol. in-folio.

Travels of Marco-Polo, translated with notes, by W. Marsden. London, 1818, 1 vol. in-4.

Voyage à l'Oasis de Syouah, d'après les matériaux recueillis par MM. Drovetti et Caillaud, publié par M. Jomard. Paris. 1823, 1 vol. gr. in-folio.

Notice historique et géographique sur le fleuve Sir ou Sihoun, par M. Lewchine. Paris, 1828, broch. in-8.

Resor i Europa och Osterlanderne, par M. Berggren. Stockholm; 1826, 2 vol. in-8.

Recueil de Voyages et de Mémoires, publié par la Société de Géographie. Paris, 1824, in-4.

Itinéraire de Constantinople à la Mecque, trad. du Kitab menasikal hadji, par Bianchi. Paris, 1826, in-4.

Des Montagnes de la terre, avec un appendice des Cascades les plus remarquables, et deux tableaux, par M. Bruguière. Paris, 1828, in-8.

